TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 543 — MERCREDI 10 MARS 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 8,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 225 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 38 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La baisse des taux d'intérêt américains ne provoque pas la baisse du dollar

LIRE PAGE 48

BULLETIN DU JOUR

La conférence de Madrid en vacances

Pauvre forum de Madrid ! A peine la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe avait-elle ouvert, en novembre 1980, cette nouvelle phase de ses travaux que l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan provoquait une première grande crise des relations Est-Ouest.

L'émotion soulevée par cette grave violation des accords signés à Helsinki cinq ans plus tôt était à peine retombée que le coup de force en Pologne plongeait à nouveau la Conférence dans une crise cette fois sans appel. Après le concert d'imprécations auquel donna lieu la reprise de janvier, avec la participation des ministres des affaires étrangères occidentaux, nul progrès n'avait été constaté dans aucun domaine.

Les trente-cinq délégations (tous les Etats européens moins l'Albanie, mais avec le renfort des Etats-Unis et du Canada) viennent d'en tirer les conclusions. Au terme d'une nouvelle impasse déguisée en une « pause café » de près de soixante heures, un accord s'est fait, lundi 8 mars, pour en terminer vendredi prochain avec la phase actuelle des travaux et reprendre la Conférence à l'automne, probablement le 9 novembre.

Les Occidentaux voulaient ne tenir que des sessions plénières afin d'y dénoncer une fois de plus l'état de guerre en Pologne. Les Soviétiques et leurs alliés souhaitaient revenir à la « normale » et reprendre les travaux en commissions pour la rédaction d'un document final. La face est sauve pour les deux parties, puisque l'on alternera d'ici à vendredi sessions plénières et réunions en commissions. Mais les Occidentaux ne prendront pas la parole dans les commissions.

Sans doute, le camp de l'Est espère-t-il, non sans raison, être gagnant à terme. M. Ilitchev, le délégué soviétique, devait bien laisser passer l'orage polonais, mais il compte que, en novembre, la situation sera suffisamment « normalisée » sur les bords de la Vistule et l'émotion suffisamment retombée à l'Ouest pour que la Conférence reprenne ses travaux habituels, notamment pour la préparation de la conférence sur le désarmement en Europe, à laquelle Moscou tient beaucoup.

Pour les Occidentaux, le point important est que la Conférence n'est pas annulée, mais seulement suspendue. A l'exception de M. Chirac et, d'une manière moins nette, de M. Kissinger, aucun homme politique important à l'Ouest n'a souhaité mettre fin au « processus d'Helsinki », malgré le drame polonais. Même M. Reagan (qui y a été vivement incité, il est vrai, par ses alliés européens) n'a pas inscrit cette mesure dans la liste de ses sanctions contre Varsovie et Moscou.

Le gouvernement français, en tout cas — soutenu sur ce point par M. Barre, — voit dans les accords d'Helsinki une « arme » qui « se retourne aujourd'hui » contre ceux qui en avaient pris l'initiative à l'Est. Mais s'il convient, comme M. Mauroy le disait en décembre dernier à l'Assemblée nationale, d'utiliser cette arme en parlant « haut et fort » à Madrid, on souhaiterait que ce ne fût pas toujours pour sanctionner un nouveau délit. Il serait bon aussi de prévenir les faits accomplis.

En Belgique

L'ADOPTION D'UN BUDGET D'AUSTÉRITÉ RISQUE DE PROVOQUER UNE EXPLOSION SOCIALE

(Lire page 45.)

L'épiscopat polonais esquisse une stratégie de longue haleine

Mgr Dabrowski, secrétaire de la conférence épiscopale polonaise, est arrivé, lundi 8 mars, à Rome. Il fait ce voyage, alors que la hiérarchie catholique polonaise met au point une stratégie à long terme pour faire face à l'état de guerre.

De son côté, le pape a remercié, lundi, le peuple des Etats-Unis pour son aide à la Pologne, au cours d'une entrevue avec une délégation du Congrès américain conduite par M. David Obey, représentant démocrate. « Je suis profondément reconnaissant au peuple américain de sa solidarité envers le peuple polonais, qui est en train de vivre un moment très difficile. Je sais que je peux exprimer ce sentiment au nom de millions de Polonais, qui ne peuvent que remercier en silence et par leur prière », a déclaré Jean-Paul II.

De notre correspondant

Varsovie. — L'épiscopat polonais sort du désarroi dans lequel l'avait plongé l'instauration de l'« état de guerre ». Il esquisse aujourd'hui une stratégie. Il y a une dizaine de jours, à l'issue de la première réunion de leur conférence plénière depuis le 13 décembre, les évêques avaient déjà considérablement haussé le ton en dénonçant la « *catastrophe morale, sociale et économique* » provoquée par le coup d'Etat (*le Monde* du 2 mars). C'est maintenant le primat lui-même qui confirme le tournant pris. Il a déclaré, le dimanche 7 mars, que l'« *entente sociale* » souhaitée par l'Eglise devait être un « *compromis* », mais pas avec le mal — autrement dit pas avec la loi martiale.

« *L'entente sociale*, a-t-il dit, dans l'homélie à l'église Saint-Michel, *doit signifier la satisfaction des besoins et des aspirations de tous les groupes sociaux (...), créer un climat dans lequel les Polonais devraient pouvoir se comprendre et, s'étant compris, collaborer. Elle devrait donc réunir, le gouvernement, l'Eglise, les syndicats et la génération des jeunes qui est, elle, l'avenir de la nation, et dont les aspirations sont pleines de noblesse.* » On est très loin, là, des négociations tentées sans succès deux mois durant par Mgr Glemp pour arracher au pouvoir la fin de la « *suspension* » de Solidarité en échange de la mise à l'écart de ses dirigeants les plus radicaux. Il ne s'agit plus d'essayer une médiation que l'on avait pensée possible parce qu'on voulait croire que le général Jaruzelski était réellement, et pas seulement en paroles, attaché à la poursuite du renouveau.

Au fil des échecs des pourparlers officiels et officieux l'évidence s'est imposée à l'épiscopat : on ne fait un coup d'Etat pour changer seulement le rapport des forces d'une négociation politique et pouvoir la poursuivre dans de meilleures conditions. On le fait pour se dispenser de négocier.

Vendredi, deux jours avant que soit prononcée l'homélie, le pouvoir avait fait annoncer l'arrestation d'un prêtre de Varsovie et la condamnation à trois ans et demi de prison du curé d'une paroisse proche de Koszalin (*le Monde* daté 7-8 mars). Ces premiers coups portés au clergé expliquent sans doute, que Mgr Glemp n'ait pas hésité à si vite descendre en personne dans l'arène, mais le pouvoir n'aura ainsi fait que précipiter une évolution inscrite dans la réalité de la situation.

Il n'y a plus, pour un présent qui risque de durer, de perspectives de négociations politiques.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

Les offices d'intervention agricoles permettront de contrôler le marché sans s'y substituer

Le projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention par produits agricoles vient d'être soumis pour discussion aux organisations professionnelles, après avoir été approuvé par le premier ministre, en conseil interministériel. Ce projet devrait être présenté au conseil des ministres du 7 avril. Les offices permettront de contrôler les transactions et d'éviter les effets les plus néfastes du marché sans pour autant s'y substituer. Ils viendront en complément des offices fonciers, projet dont les députés devraient également débattre le mois prochain.

Le projet de loi qui vient d'être soumis pour discussion aux organisations professionnelles ne propose pas à proprement parler la création de tel ou tel office. Il tend à définir, dans une première partie, le cadre juridique dans lequel ces offices exerceront leur mission et, dans une seconde partie, les mesures propres à certains produits : viandes, fruits et légumes.

Ces offices, par produits ou groupes de produits, pourront être créés par décret en Conseil d'Etat. Ce seront des établissements publics à caractère industriel et commercial placés sous la tutelle de l'Etat. Seul, l'exposé des motifs précise qu'ils seront dotés d'un conseil de direction composé des représentants des professions de la filière, des salariés, des consommateurs et des administrations concernées. Le dosage n'est pas précisé.

Les missions de l'office sont vastes : « *Organiser les producteurs et améliorer le fonctionnement des marchés de façon à assurer, en conformité avec les intérêts des consommateurs, une juste rémunération du travail des agriculteurs et des conditions normales d'activité aux différents opérateurs de la filière.* » Le texte du projet de loi n'aborde pas la question de la garantie de revenus des agriculteurs ni celle des prix différenciés. Dans l'exposé des motifs, on précise toutefois que les offices garantiront les prix payés dans les limites d'un certain volume de production et qu'ils s'efforceront de mettre en place une modulation des aides, des garanties et des taxes, « *au fur et à mesure que la réglementation européenne le permettra.* »

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 46.)

UN PARI

Le projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole que vient d'arrêter le gouvernement promet de belles empoignades.

Les uns seront furieux, par principe, voire par idéologie. Les autres seront déçus. Quoi ? ces offices ne nous offrent pas de garantie de prix en fonction des coûts de production comme l'avait promis M. Mitterrand. Ce ne sont que des coquilles vides !

Aux seconds, les dépités, le gouvernement expliquera que les offices, dans la France et l'Europe de 1982, ne peuvent se substituer au marché, sauf à « étatiser » l'offre et la demande. On a vu ailleurs ce que cela donnait. Aux premiers, les furieux, il devra rappeler leur lutte constante — mais peut-être n'était-ce que des mots — pour corriger les excès du libéralisme dans une société qu'ils veulent voir demeurer libérale.

« Les interventions des offices permettront d'éviter les effets les plus néfastes du marché » : *tel est le pari de la gauche. Pour le tenir, il faudra bien donner à ces offices les pouvoirs les plus larges : de contrôle des volumes de production, d'agrément des marchés, qui doivent devenir, en cinq ans, transparents, de délégation aux interprofessions.*

Pour y parvenir il faudra bien savoir qui vend quoi et à qui, sans que pour autant la concentration de l'offre, qui doit équilibrer le jeu avec les forces de la demande, empêche le développement des circuits courts, les contrats d'approvisionnement direct et nuise aux marchés de détail. Dans ce sens, le projet paraît suffisamment mesuré.

Quant aux fameux prix garantis différents selon les volumes livrés, qui ne sont pas prévus dans ce projet de loi, le gouvernement n'y renonce pas pour autant : ils seront mis en place, « au fur et à mesure que la réglementation européenne le permettra ».

Le paravent bruxellois est bien pratique. Il peut permettre d'attendre que les offices aient rempli leur rôle, au point que la revendication de ceux qui veulent des prix dégressifs soit oubliée, tandis que ceux qui n'en veulent pas ont déjà obtenu sur ce point satisfaction. Ce temps pourra aussi être mis à profit tant à Paris qu'à Bruxelles pour affiner les propositions et distinguer le possible du souhaitable.

● **HUIT GRANDS PROJETS POUR PARIS**

L'Elysée rend public son programme d'architecture et d'urbanisme.

(Lire page 11)

● **LES REMOUS DANS LA POLICE JUDICIAIRE**

Les commissaires et les inspecteurs tiennent une assemblée générale.

(Lire page 17)

Un entretien avec le président du C.N.P.F.

« Pour les entreprises, la cote d'alerte est atteinte »

nous déclare M. Yvon Gattaz

Le conseil des ministres annoncera-t-il, le mercredi 10 mars, des mesures en faveur des entreprises ? C'est ce que souhaite M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., pour qui « la cote d'alerte est atteinte » en raison des charges sociales et fiscales qui pèsent sur les entreprises.

M. Gattaz, qui se veut modéré, se voit contraint de lancer ce cri d'alarme qui fait écho à la très vive inquiétude que lui ont manifestée un grand nombre de patrons à travers la France.

Le président du C.N.P.F., qui répond ici à nos questions, considère que la pression fiscale s'est considérablement accrue au cours de ces derniers mois, ce qui risque, selon lui, de conduire à une véritable hécatombe.

Il suggère un certain nombre d'allégements tels que la suppression de la taxe professionnelle ou la fiscalisation d'une part des allocations familiales.

« *Le C.N.P.F. semble plus inquiet que jamais. Vos rencontres avec le président de la République comme avec le premier ministre ont été autant d'occasions pour vous de lancer quelques avertissements solennels. Qu'est-ce qui explique cette montée de la tension ? Alors qu'au fond la dégradation de la situation ne date pas d'aujourd'hui ni même d'après le 10 mai ?*

— Il ne serait pas juste d'imputer au gouvernement actuel la totalité des difficultés qui accablent les entreprises. En revanche, depuis quelques mois, depuis ces dernières semaines, la situation se dégrade rapidement et dangereusement. Je le dis solennellement : la cote d'alerte est atteinte ! Je le dis, aujourd'hui, alors que depuis mon élection, en décembre, je me suis attaché, d'une part, à ne pas me lamenter ni à pleurnicher et, d'autre part, à ne pas prendre de positions et d'attitudes politiques. C'est donc en expert économique que je lance ce cri d'alarme.

— *Que s'est-il passé ? Comment expliquez-vous cette prise de conscience ?*

— En fait, nous sommes devant plusieurs problèmes qui s'additionnent.

» D'abord, le niveau des charges sociales et fiscales qui pèsent sur les entreprises est plus élevé en France qu'à l'étranger. Cela est prouvé. C'est un des éléments d'affaiblissement de notre compétitivité internationale que révèle la grave dégradation des résultats de notre commerce extérieur.

» Ensuite, les charges sociales sont calculées et payées à partir de salaires qui progressent à un rythme beaucoup plus élevé qu'à l'étranger.

» Enfin, les charges sociales et fiscales ont fait un véritable bond en avant depuis l'automne, et surtout depuis quelques semaines avec les 39 heures payées 40 heures et la 5e semaine de congés payés.

Propos recueillis par FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 45.)

AU JOUR LE JOUR

Journée

Toutes tendances confondues, de la plus petite à la plus énorme, de la plus proche de nous à la plus éloignée, tristes ou vives, jeunes ou vieilles, belles ou ridées, les planètes du système solaire se sont retrouvées ces jours-ci dans un même canton de l'univers, du même côté du Soleil.

Cette belle unanimité, cette manifestation unitaire et rarissime qui fait se côtoyer fugacement des mondes que tout sépare, a signé de manière grandiose le 8 mars et la journée des planètes. Sous l'œil goguenard du Soleil impavide.

BRUNO FRAPPAT.

« ACTEURS » A SAINT-DENIS ET « ELLA »

Les mots de la folie

Trois comédiens du centre dramatique des Alpes (Jean-Claude Wino, Philipe de Saint-Denis, sous le titre Valdès) présentent au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, sous le titre *Acteurs*, trois textes qu'ils ont choisis et travaillés seuls, sans le secours de leur directeur et habituel metteur en scène, Georges Lavaudant, qui, cependant, a supervisé les éclairages.

Trois acteurs, seuls en scène, suivent les dérives douloureuses et dérisoires de vies « différentes ». A la Cartoucherie de la Tempête, Jean-Claude Frissung, enfermé dans un poulailler, vit le désarroi d'un garçon qui se voudrait autre : *Ella*, de Herbert Achternbusch (par la Comédie de Caen).

Alangui sur un fauteuil auprès d'un guéridon, Jean-Claude Wino prend la pose de l'aristocrate songeur, du monsieur dont les domestiques ont préparé avec soin le linge, puis se sont éclipsés, le laissant songer. Il s'habille seul.

Ses gestes, d'une virtuosité d'automate, d'une précision maniaque, accompagnent ses paroles, les aident, les rythment. Des gestes économes, presque géométriques, qui forment avec les mots une architecture aberrante, labyrinthe sans fin qui conduit vers le gouffre clair de la raison folle.

Chemise, faux-col, cravate, gilet, bretelles, pantalon, veste... Jean-Claude Wino a pris l'apparence de Raymond Roussel — excentrique millionnaire, surréaliste original.

On est ébahis, pris dans les vertiges de la matière grise, les glissades statiques de l'hyper-cérébralité, la tête tourne, le rire retient la peur. On effleure l'immatérielle imagination pure, on effleure le secret de l'impossible : comment écrire avec des mots sans message. Comment, disant ces mots, devenir celui qui les a écrits. Entre Roussel et Wino, il y a osmose, une osmose qu'aucune science ne saurait accomplir.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

LA POLICE ET LES CITOYENS

M. Defferre, qui est saisi depuis la fin janvier du rapport de la commission Belorgey, a déclaré, le dimanche 7 mars devant le grand jury *R.T.L. - Le Monde* qu'il n'y avait pas de malaise dans la police. Ce n'est sans doute pas l'avis du directeur de la P.J. qui a démissionné à la suite de l'affaire Leclerc, ni de *Bernard Weiner*, pour qui un immense fossé sépare la population de sa police. Jean-Claude Monet voit la solution dans une professionnalisation véritable. Et André Midol demande à la police de jouer le jeu d'une société de l'image et des symboles plutôt que celui des rapports de forces.

Le fossé

par BERNARD WEINER (*)

LE premier devoir du ministre de l'intérieur est de mettre la police au service des Français. Certains de ses membres mènent depuis trop longtemps une guerre non déclarée contre les honnêtes citoyens de ce pays, qui par leur travail et leur peine assurent la subsistance et l'entretien des policiers. Incapables d'assurer la sécurité des personnes et des biens, un certain nombre d'entre eux croient pouvoir donner le change en consacrant le principal de leur temps à la surveillance soupçonneuse et pointilleuse des gens ordinaires. Nous attendons du dévouement, nous avons de la malveillance ; nous demandons une protection, nous n'avons que des contrôles et des contraventions.

La police doit désormais être rendue à sa véritable mission, la lutte contre la délinquance et le crime. Son rôle n'est pas de « gérer » ce qui reste de sécurité, mais de lutter *contre l'insécurité*.

L'insuffisance des effectifs et du matériel est sans cesse invoquée, mais est-il seulement besoin de démontrer l'inanité de ce faux argument ? On compte, en France, un cambriolage toutes les deux minutes quarante-cinq, mais cela n'empêche nullement les policiers de se rendre *à six ou sept sur le lieu* d'un banal accrochage ou de dresser les procès-verbaux pour stationnement interdit en forêt de Sénart, où les Parisiens viennent se délasser après leur semaine de travail. Quant aux visites de ministres, elles ont donné lieu dans le passé à des déploiements de forces absolument insensés.

L'indispensable renversement des priorités devra s'accompagner d'un changement des mentalités. Pour beaucoup de policiers, en effet, *l'insécurité est une fatilité dont on s'accommode*. Englués dans la routine et le formalisme, n'ayant aucune vision d'ensemble, ils ne se sentent guère concernés par les courbes de criminalité. Ils se contentent de paraître, d'être vus, n'hésitant pas à l'occasion à faire hurler leurs sirènes sans nécessité. Outre la réaffirmation de leur pouvoir, cela doit suffire, pensent-ils, à faire taire les médisants.

En fait, l'insécurité sert les policiers. Elle les *arrange. Ils l'invoquent* sans cesse pour justifier leurs prérogatives et en réclamer de nouvelles. Que nous donnent-ils en échange ? Autant dire rien. Mais ce n'est pas encore assez, puisque certains font montre d'une arrogance dont on se demande bien où elle puise sa légimité. Certainement pas, en tout cas, dans la *qualification* professionnelle ni la valeur morale des intéressés.

En règle générale, les policiers agissent à leur guise. Lorsque les lois sont mauvaises, ils les appliquent avec zèle, lorsqu'elles sont bonnes, ils n'hésitent pas de temps à autre à les violer allégrement. Peu à peu, la passivité des magistrats a permis *l'instauration au quotidien d'un* véritable « droit policier » dont les citoyens ont fait les frais. Sans parler des fameuses « bavures », qui ont rarement entraîné des conséquences pour leurs auteurs. Couverts par leurs supérieurs, absous le plus souvent par des juges complaisants, les policiers ont bénéficié jusqu'à présent d'une impunité presque totale, même en cas de mort d'homme. Ces privilèges exorbitants se sont parfois accompagnés d'un certain cynisme, puisqu'on a vu à plusieurs reprises des victimes de brutalités être poursuivies pour « violences à agents ».

Souvent érigés en méthode de travail, les passages à tabac dans les cars et les commissariats doivent être définitivement proscrits, de même que la pratique systématique de l'insulte envers les marginaux et les immigrés. Il y va de *la dignité de* tous. Le temps du mépris doit prendre fin.

On nous demande d'avoir pour les *policiers la considération qu'ils mériteraient* s'ils étaient à la hauteur de leur tâche et s'ils avaient pour l'esprit et la lettre des textes un respect qu'ils n'ont pas. En fait, ils ne se montrent vigilants que sur le seul chapitre du respect qui leur est dû. C'est que, de moyen, la police est devenue une fin, et que l'image de ce grand corps est devenue prioritaire par rapport à son objet. La pègre se pavane, on vole nos voitures, on cambriole nos appartements, les personnes âgées tremblent dans leurs pavillons, l'important c'est que l'honneur de la police soit sauf. Là encore, une modification des habitudes mentales s'impose.

Pour l'avenir, des critères de sélection plus sévères et une formation réelle incluant des cours de civisme doivent faire du policier un homme animé par l'ardent désir de servir. Il faut impérativement lui inculquer le respect de ses concitoyens. Dernier maillon de la chaîne, il n'en est pas *moins la personnification de l'ordre* social. Son pouvoir quasi discrétionnaire appelle en retour un haut degré de sens moral que la collectivité, au nom de laquelle il agit, est en droit d'exiger.

Un fossé immense sépare la population de sa police. A vous de le combler. A vous d'opérer la réconciliation nécessaire.

(*) Journaliste.

La cohésion et la force

par ANDRÉ MIDOL (*)

« *QUELLE police ?* » Certes. Mais avant, et en terme de constat, « *quel public ?* » Mieux encore, en langage politique, « *quel citoyen ?* » Trois questions pour un changement.

D'abord, un renversement de perspective dans la réaction sociale à *la déviance : autrefois, un environnement* stable visait essentiellement l'intégration de l'individu. La déviance était tout au plus la référence négative du normal. Elle ne menaçait *pas la société*.

A l'aube industrielle, elle est menacée par une société fragilisée parce qu'ouverte au changement. Les experts définissent les contours de la folie et de la délinquance. On diagnostique, on interne ou on enferme.

De nos jours, le changement est condition de survie pour l'individu. *Tous ne s'adaptent pas*. Malade, déviant et délinquant passent pour laissés pour compte, voire victimes d'un système rendu coupable. La réaction sociale s'oriente vers les *soins, la rééducation et la réhabilitation*. C'est dans ce contexte qu'opère le policier. Cette dernière évolution porte la marque de changements *profonds dans les mentalités* (1).

Trois domaines d'observation retiennent l'attention : l'adaptation au changement, la participation sociale, la réaction dans l'adversité.

Malgré une adaptabilité accrue face aux passages obligés du changement, l'individu *se défend* contre un risque de déstructuration : il manifeste un fort attachement au confort, à l'intimité, à l'identité culturelle, à l'enracinement et à la tradition. Sécurité, stabilité, mesure et équilibre l'emportent sur les valeurs d'aventure. *La recherche du plaisir et la satisfaction* immédiate sont plus tenues pour critères de bonne santé mentale que le souci du dépassement. Ordre et discipline tendent plus à préserver l'intimité et l'intégrité des personnes qu'à affirmer la nécessité d'un projet collectif.

En *réaction* à la massification et à l'anonymat, *on observe un repli sur* une vie à dimension conviviale. Ce repli peut provoquer une revendication parfois violente d'identité personnelle ou culturelle. Il s'accompagne surtout d'une désimplification sociale. Ce que l'on déplore en parlant de mentalité d'assisté ou ce dont on se réjouit en parlant de services occupe *toujours plus de terrain dans les relations* entre l'administré et l'administration. La participation sociale se joue pour beaucoup sur le mode de la prise en charge par la collectivité ou de la revendication à base de droits acquis.

Le niveau de la violence n'est pas plus élevé aujourd'hui qu'hier. Est *nouvelle l'absence de règles du jeu*, de localisation de la violence et de spécialisation dans des modes opératoires. Occasions et prétextes de délinquance se multiplient. La sensibilité à la violence augmente. On impute à une violence exutoire ou gratuite ce qui était autrefois lutte pour l'existence et la cohabitation. L'homme d'aujourd'hui, proche de *ses émotions, ressent vite très intensément* menaces et agressions. La négociation est préférée au conflit, la discussion à l'affrontement, le compromis à l'épreuve de force. Ces valeurs témoignent, bien sûr, d'un haut niveau de culture mais n'en laissent pas moins l'individu dépourvu quand l'adversité se concrétise. Il demande alors assistance à la société.

De nouvelles orientations

Ce tableau ainsi brossé, quelles orientations en concevoir pour une police moderne ?

● *Définir un territoire*

La police veut s'affranchir d'une mauvaise image reposant sur l'affirmation autoritaire d'une *force* publique, *caution* d'un ordre étatique, et la présence tatillonne d'une réglementation prolifique.

L'autorité du policier préside-t-elle à la cohésion du groupe ou bien est-elle seulement pouvoir de réduire après coup les écarts ? La police est-elle visage des institutions ou service public ? Paraît spécifiquement policier ce qui, un risque étant imminent, garantit la sécurité des personnes, des biens et des institutions. Ce risque peut être occasionnel ou permanent. L'autorité du policier repose alors sur ces caractéristiques : haut niveau de compétence et de technicité, disposition de la force et des secours, protection qui s'attache à sa fonction et conformité aux cadres légaux.

Cette réponse va au-delà d'une trop classique opposition entre prévention et répression. Elle remet en question certaines tâches administratives dévolues à la police.

● *Préciser les modes opératoires*

Pour des raisons de contrôle interne ou externe et du fait de la complexité ou de l'incidence des interventions, le policier a souvent une approche formaliste et procédurière des situations. Il *intervient sur appel* ou sur ordre, dans le cadre d'une *mission, en conformité stricte* avec des procédures. Il rend compte. Cela au détriment d'une gestion dynamique de l'intervention : analyse des données, élaboration et choix d'une réponse, optimisation des chances de succès ou de résolution.

Cause ou effet, les techniques de police, ces nécessaires modes opératoires *qui* convergent vers *la sécurité* et l'efficacité dans l'intervention, sont peu élaborées ou bien peu diffusées. Il en est de même des techniques relationnelles qui, misant sur la qualité de la relation, rendent l'intervention plus efficace pour la résolution du problème, la satisfaction du public et, partant, du policier. La connaissance des milieux et des environnements est insuffisamment développée. Le policier méconnaît souvent l'organisation des services sociaux.

L'éducation

● *Parier sur les hommes*

Parce qu'elle demande au policier d'aller à contre-courant en trouvant la ressource d'agir là où l'homme d'aujourd'hui perd ses ressources propres, la société doit se donner les moyens de le faire considérer. Le lycéen canadien peut choisir une pré-*orientation sur des carrières d'intervenant* social, dont policières. Des actions systématiques d'éducation du citoyen sur des problèmes liés à la sécurité et à l'ordre public conforteraient le policier dans son action (éducation routière, alcoolisme, étrangers.)

La structure actuelle limite l'initiative par un contrôle très centralisé et des indicateurs d'activité biaisés. Le chef de service doit pouvoir se consacrer à des tâches de direction en se reposant sur un commandement garant de *la* technicité, de l'encadrement et du contrôle. C'est trop peu souvent le cas. Recrutement et formation améliorés présentent un risque si les structures de direction et de commandement n'accompagnent pas.

● *Prendre en compte les données socio-culturelles nouvelles.*

Le policier doit motiver son intervention en rapport avec les faits et leurs incidences plus qu'en référence à des règlements ou procédures. Pour gérer les tensions et les conflits, il doit exceller dans toute la gamme des réponses possibles : information, médiation, négociation, admonestation, sanction... Il doit s'attacher à *faire prévaloir l'intérêt de la victime* ou de l'opprimé.

En personnalisant ses contacts, il réduit la distance et impose sa marque et *sa fonction* dans le contact avec l'usager ou le délinquant. En responsabilisant et en impliquant le public dans ses interventions, il refuse l'assistanat pur et simple.

Plus simplement, en adaptant son matériel (véhicule, uniforme) et ses locaux aux représentations du public, il peut jouer le jeu d'une société de l'image et des symboles plutôt que le jeu des rapports de force.

(*) Psychologue dans la police nationale.

(1) Voir les travaux de Jean Cathelat et de l'Institut français de démoscopie.

VIVRE ENSEMBLE

par JEAN-CLAUDE MONET (*)

IL existe un discours apologique officiel sur la police, mais aussi des observations empiriques qui contredisent *ce discours. Les aberrations* observées peuvent-elles être réduites ou sont-elles consubstantielles à la fonction policière ? N'aurait-on le choix qu'entre les trivialités sur la police « mal nécessaire » et les rêveries utopiques oublieuses de l'essence tragique du social ?

Notre société *réforme* souvent sa police, semblable en cela à ces riches voyageurs qui, faute d'en avoir correctement diagnostiqué les causes, transportent leur perpétuelle *insatisfaction d'un endroit du globe* à l'autre. Affaiblissement du contrôle social, multiplication des comportements déviants, ne faut-il pas renforcer les pouvoirs et les moyens de la police ? Mais la police, bien que nécessaire, demeure un « *mal* » potentiel. Ne faut-il donc pas multiplier les procédures de contrôle à son égard ? Ainsi en est-il allé lors de la réforme du code de procédure pénale en 1958, avec son appendice de 1966 sur l'habilitation des officiers de police judiciaire. Ainsi en allait-il avec la loi « sécurité et liberté » dans *ses dispositions relatives aux* contrôles d'identité.

A l'usage, ce type de construction juridique s'est toujours révélé large*ment inopérant, faute de prendre en* considération trois principes sociologiques essentiels :

1) Tout ce qu'une instance de contrôle gagne en « *extension* », *elle* le perd en « *compréhension* ».

2) Plus les rapports sont étroits entre contrôleurs et *contrôlés, plus* l'on voit des pratiques perverses se développer à l'ombre des règles.

3) Lorsqu'un contrôle porte moins sur la réalisation des objectifs que sur les modalités concrètes de l'action, il constitue un alibi pour une attitude de retrait, et une source de déresponsabilisation pour les acteurs en cause.

Tirant les leçons du passé, il n'est pas à nos yeux d'autre voie pour les réformateurs de l'heure, si l'on veut éviter de rencontrer à chaque instant *le même sempiternel* « malaise de la police », que de se prononcer en faveur d'une « professionnalisation » de l'institution. Le métier de policier est loin de correspondre actuellement au modèle d'une « profession », et la réflexion dans ce domaine se trouve dans un état embryonnaire ; mais quelques jalons *peuvent déjà être posés*.

La première démarche devrait tendre à définir l'activité du policier en terme de « rôle social », ce concept *intégrant un ensemble de segments* de rôles aujourd'hui fragmentés : prévention, répression, protection civile, aide et assistance, conciliation. De même que le rôle du prêtre vise à rétablir la communication entre le pécheur et l'assemblée des fidèles, le « rôle social » du policier devrait également viser en permanence à la *réconciliation d'hommes et de* femmes, tous victimes à des titres divers, avec l'indispensable communauté de leurs semblables.

Il faudrait ensuite parvenir à l'établissement d'un système de normes non ambiguës, centrées sur les besoins du « client » et non vers la satisfaction des exigences de systèmes abstraits, judiciaires ou *administratifs*. Cela implique de repenser le concept d'« efficacité » en donnant la prééminence à des critères d'évaluation qualitatifs et non plus quantitatifs.

Quelles valeurs la société peut-elle proposer à la police pour orienter son action ? Ordre, sécurité, liberté, sont *autant de concepts contradictoires* dont l'utilisation renvoie à des formulations tautologiques telles que « l'ordre dans la liberté », etc. Par-delà les consensus fragiles et équivoques qui nous rassemblent, il est au moins une *réalité* dont témoigne cette « négociation permanente » qui se déroule constamment à tous *les niveaux*, en marge des réthoriques partisanes : c'est un « vouloir vivre ensemble » dont l'armée constitue le symbole face aux menaces extérieures, et dont la police pourrait également apparaître comme symbole face aux ferments désagrégateurs endogènes. Et que l'on ne parle pas de « société policière » : le symbole a pour fonction de *réussir ce qui était séparé* et non pas d'absorber les divers éléments au sein d'un tout indifférencié.

Des contrats

Repenser la formation certes, mais il paraît aussi urgent d'entreprendre l'élaboration d'un corpus doctrinal, une « science de l'action policière », intégrant des apports pluridisciplinaires, et susceptible d'être transmis et constamment enrichi.

Rôle, normes et valeurs définis, pédagogie centrée sur la transmission d'un savoir spécifique mais aussi sur les mécanismes de prise de décision, cet ensemble ne peut que déboucher sur l'exercice d'une responsabilité autonome, sans laquelle il n'est pas de professionnalisation réussie.

Dans le domaine judiciaire, la rigidité des textes *n'a pu que favoriser* l'éclosion de pratiques officieuses dont la tolérance est parfois entrecoupée d'accès d'autoritarisme démobilisateurs pour ceux qui les subissent. Tant l'action sociale que l'action policière *stricto sensu* exigent souplesse et décentralisation du pouvoir décisionnel. Il importe d'en *tirer les leçons et de reculer les limites* d'intervention des magistrats sur les activités judiciaires de la police. Bien entendu, accroître la marge d'autonomie de la police implique une réduction des pouvoirs souvent exorbitants dont elle dispose sur les particuliers : instauration d'un juge de l'*habeas corpus*, introduction d'un *avocat dans les* phases coercitives de l'enquête de police, tout cela mérite de faire l'objet d'une réflexion approfondie.

D'autres contrepoids peuvent également être établis : instauration d'une clause de conscience professionnelle, institutionnalisation dans les services de procédure de la concertation avec le personnel et ses délégués, création de commissions locales ou nationales largement ouvertes aux recours.

Dans le domaine du maintien de l'ordre, il serait nécessaire de mettre un terme aux empiétements constants des représentants locaux du gouvernement dans la mise en œuvre des instructions qu'ils transmettent ou qu'ils élaborent. Restituer aux chefs des services de police toutes leurs responsabilités éviterait le retour de politiques locales provocatrices regrettables.

En bref, il doit être de la responsabilité de la police, tous services et tous grades confondus, qu'à l'intérieur d'une zone territoriale déterminée les indicateurs sociaux dont, seule ou avec d'autres institutions, elle a la charge connaissent une évolution compatible avec le maintien voire l'amélioration de la qualité de la vie sociale. Un véritable « contrat » portant sur des objectifs clairs devrait être négocié entre chaque chef de *service et ses collaborateurs*, comme entre le chef de service lui-même et les autorités devant lesquelles il doit rendre compte de sa mission.

Telle est selon nous la voie à suivre : une « professionnalisation » qui fasse de la police autre chose que l'ilote ivre de notre société, seul moyen pour faciliter cette intégration sociale du plus grand nombre qui constitue un des défis majeurs de l'heure présente. Si les notions de rôle social de la police et de prévention doivent savoir une dimension autre que rhétorique, ce ne peut être que dans ce cadre-là.

(*) Commissaire principal. Membre de la Commission exécutive fédérale de la fédération Force ouvrière de la police.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Guatemala

Deux des quatre candidats à la présidence demandent l'annulation du scrutin du 7 mars

Alors que le dépouillement du scrutin du dimanche 7 mars au Guatemala (élection présidentielle, législatives et municipales) se poursuivait lentement, dans la nuit de lundi à mardi, le candidat du pouvoir militaire, le général Anibal Guevara, arrivait en tête, avec près de 38 % des suffrages. Si, comme il est probable, aucun des quatre candidats à la présidence n'obtient la majorité absolue, la décision finale appartiendra au Congrès des députés, qui devra choisir entre les deux candidats arrivés en tête. Mais déjà, deux des concurrents du général Guevara ont porté des accusations de fraude et demandé l'organisation d'un nouveau scrutin.

De notre envoyé spécial

Guatemala. — Deux des quatre candidats à l'élection présidentielle du dimanche 7 mars, ont demandé lundi, l'annulation du scrutin. Ils affirment représenter plus de la moitié des suffrages exprimés. M. Alejandro Maldonado (Union de l'opposition, modéré) et M. Mario Sandoval (Mouvement de libération nationale, extrême droite) ont décidé d'unir leurs efforts pour que de nouvelles élections soient organisées dans un délai de soixante jours. En attendant que leur pétition soit présentée au Congrès des députés, ils ont appelé à une manifestation de protestation pour mardi après-midi.

Selon le porte-parole de l'Union d'opposition, les différentes méthodes employées pour altérer le résultat du scrutin pourraient concerner plus de 20 % des suffrages exprimés. C'est ainsi qu'un nombre anormal de nouveaux inscrits serait apparu dans les zones de guerre, que des villages auraient voté alors qu'ils ont été rasés par l'armée. En outre, les résultats globaux auraient été retenus de façon anormale (24 heures après la clôture, les chiffres officiels ne portaient que sur un tiers des bureaux de vote). Enfin certains scrutateurs ont été obligés de signer, sous la menace d'armes à feu, des procès-verbaux frauduleux.

On doute au Guatemala que soit entendu l'appel lancé par MM. Maldonado et Sandoval, même s'ils sont rejoints, comme c'est probable, par le troisième candidat de l'opposition, M. Ansueto (Centrale authentique nationaliste, droite). Ce n'est pas, en effet, dans les habitudes du pays. Les élections passées ont été l'objet de fraudes grossières. Elles n'ont jamais été annulées.

Les « protestataires » conservent malgré tout un petit espoir : la victoire du candidat officiel, si elle était assurée par une fraude massive, discréditerait le système non seulement aux yeux des Guatémaltèques mais aussi devant l'opinion mondiale. Sans doute le clan installé au pouvoir n'en a-t-il cure : mais d'autres forces redoutent une telle éventualité. Tel est le cas du patronat qui a besoin de l'aide économique internationale ; et de certains officiers, qui savent que l'armée ne tardera pas à dépendre de l'aide militaire étrangère. En outre, le gouvernement Reagan peut redouter qu'un scandale au Guatemala ait des conséquences fâcheuses sur la crédibilité de celles qui auront lieu le 28 mars au Salvador.

Mais les dirigeants guatémaltèques se caractérisent par un nationalisme farouche, y compris à l'égard des Etats-Unis. Aussi le président de la République, le général Lucas, peut-il ignorer les protestations. Il se trouve prisonnier, néanmoins, de son engagement que les élections seraient « propres » et « libres ». Il peut donc faire en sorte que les deux tiers des bulletins encore ignorés du public expriment un résultat fidèle à la réalité du suffrage populaire. Il peut aussi suspendre le dépouillement et convoquer de nouvelles élections.

FRANCIS PISANI.

Le Bureau international du travail dénonce des assassinats de syndicalistes

De notre correspondante

Genève. — Nombre de gouvernements latino-américains ont été mis sur la sellette par le conseil d'administration du Bureau international du travail (B.I.T.), qui a ouvert ses travaux, le 2 mars, à Genève.

Selon le comité de la liberté syndicale du B.I.T., des dirigeants syndicaux brésiliens ont été condamnés à des peines de réclusion allant jusqu'à trente ans, ce qui constitue une violation patente des conventions du Bureau. En Colombie, des syndicalistes sont torturés et détenus ; l'une de leurs organisations, pourtant légale, a été suspendue.

Mais c'est la situation au Guatemala qui semble surtout préoccuper le conseil d'administration. Celui-ci ne cache pas son mécontentement à l'égard des autorités de ce pays, qui ont opposé une fin de non-recevoir aux appels pressants qui leur ont été adressés. Il leur a été demandé, en effet, de fournir des informations — ou du moins de formuler des observations — en réponse aux nombreuses plaintes déposées par les centrales syndicales.

En se fondant sur ces plaintes, le comité de la liberté syndicale fait état d'assassinats et d'atteintes à l'intégrité physique de nombreux dirigeants et militants syndicaux et travailleurs, d'arrestations et de disparitions de personnes liées aux syndicats, de menaces d'atteinte au droit de grève, d'interventions violentes lors de réunions syndicales, d'occupations ou de destructions de locaux syndicaux, ainsi que de licenciements pour raisons syndicales.

S'agissant du Nicaragua, le conseil d'administration note avec satisfaction que les autorités sandinistes ont accepté de recevoir une mission du B.I.T., chargée d'enquêter sur des plaintes déposées par l'Organisation internationale des employeurs (O.I.E.). Il *« regrette profondément »*, néanmoins, l'arrestation, la condamnation et la détention, après des jugements sommaires, de MM. Enrique Dreyfus, Gilberto Cuadra, Benjamin Lanzas et Enrique Bolanos, respectivement président et vice-présidents du Conseil supérieur de l'entreprise privée du Nicaragua (Cosep). Selon l'O.I.E., les dirigeants du Cosep, arrêtés arbitrairement, ont fait l'objet de traitements *« inhumains »* et ont été détenus dans *« les pires conditions d'hygiène et de salubrité »*. Ils ont été en outre privés de visites et n'ont pas été autorisés à recevoir des médicaments.

Arrêtés le 21 octobre 1981, ils ont été libérés le 15 février 1982, probablement grâce aux démarches entreprises en leur faveur par le B.I.T., qui espère que cette libération contribuera à *« restaurer un climat de dialogue »*. Le Bureau recommande que la législation du Nicaragua soit réformée, et il attire l'attention du gouvernement sandiniste sur la nécessité de garanties contre tout mauvais traitement.

ISABELLE VICHNIAC.

El Salvador

DE VIOLENTS COMBATS SE SONT DÉROULÉS DANS DEUX VILLES IMPORTANTES DU PAYS.

De violents combats se sont déroulés le lundi 8 mars dans deux villes du Salvador, San-Miguel et San-Vicente. *« Nous n'avons pas encore de bilan définitif, mais le nombre des victimes est très élevé »*, a déclaré un porte-parole de l'armée, alors que les guérilleros s'étaient retirés de San-Miguel après une bataille rangée de cinq heures. San-Miguel est une ville de cent trente mille habitants, située à 140 kilomètres à l'est de la capitale.

A San-Vicente, les insurgés sont passés à l'offensive lundi à l'aube et se sont retirés à l'issue de sept heures de combats, au cours desquels au moins quinze personnes ont trouvé la mort.

Les guérilleros ont distribué des tracts annonçant que le Front Farabundo-Marti de libération nationale (qui regroupe diverses organisations de guérilla) reprendrait l'offensive, et demandant aux soldats de l'armée régulière de déserter pour rejoindre les rangs de la guérilla.

A Londres, Amnesty International a publié lundi un rapport affirmant que l'armée et la police salvadoriennes ont systématiquement assassiné et torturé des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants innocents.

Le rapport réunit des témoignages de diverses sources — témoins oculaires, responsables de l'Eglise et d'organisations humanitaires, observateurs étrangers et journalistes. Il affirme que les forces de l'ordre semblent avoir mis en œuvre dans certaines régions un véritable programme de terreur contre les paysans.

Parmi les actes de cruauté cités fréquemment par des témoins, figurent la décapitation de civils non armés, des mutilations, ainsi que le mitraillage de femmes et d'enfants par des hélicoptères de l'armée. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

DIPLOMATIE

M. CHEYSSON A OSLO

La Norvège veut renforcer sa coopération politique avec les Dix

De notre correspondante

Oslo. — Au cours d'une conférence de presse, lundi 8 mars à Oslo, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, qui achève ce mardi une visite officielle, s'est déclaré favorable à un renforcement des contacts politiques entre la Norvège et la France ainsi qu'entre la Norvège et la Communauté européenne. Il n'est cependant pas favorable à une institutionnalisation de ces contacts.

Examinant les grands problèmes internationaux, M. Cheysson et son collègue norvégien, M. Stray, ont constaté une grande convergence de leurs analyses.

La Norvège cherche systématiquement à se lier à la Communauté européenne et, à cet égard, M. Stray fait preuve d'un zèle remarqué tant à Oslo qu'à Bruxelles. Il a obtenu que la Norvège soit régulièrement informée des délibérations des Dix en matière de coopération politique. En fait, M. Stray se tient sur la ligne définie par son prédécesseur travailliste, M. Frydenlund. Celui-ci avait déjà tenu à maintenir fermement la Norvège dans le camp de l'Europe occidentale, face aux divergences apparues avec le principal partenaire militaire de l'une et de l'autre, les Etats-Unis.

Le fait que la Norvège ait choisi, par référendum, en 1972, de rester à l'extérieur de la Communauté n'a pas modifié la diplomatie norvégienne, qui ne se heurte pratiquement à aucune opposition dans ce domaine. Apparemment, les Norvégiens estiment aujourd'hui que toute action tendant à libérer la Norvège de l'influence des Etats-Unis de M. Reagan est bonne.

Le bref voyage de M. Cheysson en Norvège se termine par une visite à Stavanger, capitale pétrolière de la Norvège.

CATHERINE LOCHSTER.

● *Le premier ministre fidjien à l'Elysée.* — Ratu Sir Kamisese Mara, premier ministre de Fidji, sera reçu jeudi 11 mars dans l'après-midi, par M. Mitterrand.

A TRAVERS LE MONDE

Italie

● LE PROCES DES RAVISSEURS DU GENERAL DOZIER, qui s'était ouvert lundi matin 8 mars devant la cour d'assises de Vérone, a été renvoyé au lundi suivant peu après le début de l'audience. Ce report était attendu, à la suite d'une requête de la défense. Celle-ci souhaitait, avant la poursuite du procès, qu'il soit procédé à un supplément d'informations. *(A.F.P.)*

Seychelles

● PROCES DES MERCENAIRES ETRANGERS. — La Cour suprême des Seychelles a fixé au 13 avril la date provisoire pour le procès de sept mercenaires étrangers arrêtés aux îles Seychelles après la tentative de coup d'Etat du 25 novembre dernier. — *(A.P.)*

ASIE

Chine

PREMIÈRE PHASE D'UNE SIMPLIFICATION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Douze ministères sont réorganisés

De notre correspondant

Pékin. — Influence heureuse d'une journée placée sous le signe de la Fête des femmes ? Sur les quatre nouveaux ministres nommés, lundi 8 mars, par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, deux appartiennent au sexe dit faible, proportion tout à fait inhabituelle dans un pays où les femmes ne sont pas particulièrement gâtées dans la distribution des responsabilités politiques. Mais trêve de plaisanterie, le respect dû à « la moitié du ciel » n'est sans doute pas pour grand-chose dans les décisions prises, sur proposition du premier ministre, M. Zhao Ziyang, par le comité permanent et qui constituent la première étape d'un vaste plan de restructuration de l'appareil gouvernemental.

Ce plan, qui avait été présenté le 2 mars par M. Zhao, a été approuvé, dans son principe, lundi. Il prévoit, comme le chef du gouvernement l'avait proposé, la réduction de près de moitié du nombre de ministères et de commissions d'Etat (leur nombre passera de quatre-vingt-dix-huit à cinquante-deux).

Le projet adopté par le comité permanent prévoit entre autres la suppression de la commission d'Etat pour l'agriculture, de la commission des constructions de base, de la commission d'Etat de l'industrie mécanique et de celle de l'énergie. Les tâches de ces différents organismes seront pris en charge par la commission économique d'Etat, qui va être réorganisée et va voir ses pouvoirs augmenter, ou par d'autres ministères. La commission du plan va, elle aussi, être renforcée. L'ensemble de cette restructuration sera mené dans les semaines et les mois qui viennent sous la supervision du chef du gouvernement.

Conformément à ce que souhaitait M. Zhao Ziyang, le nombre des vice-premiers ministres va être considérablement réduit : il n'y en aura plus à l'avenir que deux au lieu de treize. Toutefois certains d'entre eux se verront attribuer la fonction de conseiller d'Etat, dont la position, est-il précisé, sera égale à celle de vice-premier : les conseillers d'Etat pourront diriger des ministères ou des commissions d'Etat et ils représenteront, le cas échéant, le chef du gouvernement dans certaines activités diplomatiques.

Le premier ministre, avec ses deux adjoints, les conseillers d'Etat et le secrétaire général du gouvernement constitueront un comité permanent qui sera habilité à prendre des décisions et à donner des orientations. A l'évidence, le rôle concédé aux futurs conseillers d'Etat représente une concession envers certains membres de la vieille garde, dont on peut penser qu'ils n'accueillent pas tous de très bonne grâce cette réorganisation.

C'est sans doute aussi pour cette raison — et pour éviter trop de remue-ménage d'un seul coup — qu'il a été décidé de mettre en œuvre cette réforme par phases successives et que seule la première vague de changements a été annoncée lundi soir à l'issue des travaux du comité permanent de l'Assemblée. Comme M. Zhao Ziyang l'avait laissé prévoir, douze ministères ou organismes assimilés seulement sont, à ce stade, concernés. Certains, comme les ministères de l'industrie charbonnière, du textile et de l'industrie chimique — lequel se voit attribuer un nouveau titulaire en la personne de M. Qin Zhongda —, vont simplement procéder à une simplification de leur structure interne. Dans chacune de ces administrations, le nombre des vice-ministres a notamment été réduit dans de fortes proportions.

Volonté de rajeunissement

Les plus grands changements concernent toutefois les deux ministères du commerce (intérieur et extérieur) et celui de l'énergie. Là, la méthode des fusions a joué. C'est ainsi qu'un nouveau ministère du commerce extérieur et des relations économiques est créé. Il est confié à Mme Chen Muhua, vice-premier ministre. Outre le commerce extérieur et les relations économiques avec l'étranger, il regroupe la commission d'Etat pour l'import-exporte et la commission pour le contrôle des investissements étrangers. Conséquence de cette opération, M. Gu Mu, qui présidait ces deux derniers organismes, est déchargé de ses fonctions. Souvent classé dans le groupe des dirigeants partisans d'un développement prioritaire de l'industrie lourde, ce technocrate, dont la compétence est généralement appréciée par ses interlocuteurs, avait déjà perdu l'an dernier la commission des constructions de base. Jusqu'à plus ample informé, il conserve toutefois encore sa fonction de vice-premier ministre.

Autre regroupement dans le domaine du commerce intérieur qui englobera désormais, en outre, le ministère de l'alimentation et la Fédération des coopératives de ravitaillement. Le nouveau titulaire du poste est M. Liu Yi, l'ancien ministre du commerce, M. Wang Lei ayant sans doute été sanctionné pour une affaire de grivèlerie à laquelle il avait été mêlé en 1980 (*le Monde* des 19 et 20 octobre 1980). Enfin, le ministère de l'énergie électrique et celui de la conservation des eaux sont fondus en un seul, comme cela était le cas jusqu'en 1979. L'ancienne titulaire du second de ces ministères, Mme Qian Zhengying, dirigera la nouvelle administration. M. Li Peng, ancien ministre de l'énergie, sera l'un de ses trois adjoints.

Parmi les quatre nouveaux ministres, un seul, Mme Chen Muhua, a plus de soixante ans. Les trois autres ont entre cinquante et soixante ans. Cela correspond à la volonté de rajeunissement affirmée par le chef du gouvernement. Il est d'ailleurs prévu d'instaurer à l'avenir un âge limite (soixante-cinq ans) pour les ministres, ainsi que pour leurs adjoints (soixante ans). Dans les six administrations restructurées lundi, l'âge moyen des responsables est tombé, est-il précisé, de soixante-quatre ans à cinquante-sept.

La réorganisation qui vient de commencer frappe par son caractère planifié et systématique, en même temps que par sa prudence. Douze unités ministérielles seulement sur les quatre-vingt-dix-huit existantes ont été affectées dans cette première phase. On s'étonne en particulier que le ministère de la culture, sans titulaire depuis un an, et dont les augures annonçaient la transformation, ait été cette fois épargné. Faut-il y voir le signe d'obstacles trop difficiles pour le moment à surmonter ? Le prolongement de la session du comité permanent d'environ quarante-huit heures est-il l'indice d'âpres discussions ? S'il en était ainsi, il n'en resterait pas moins que le chef du gouvernement affiche dans cette affaire une grande détermination et que, sauf accident de parcours, il paraît bien décidé à mener sa tâche jusqu'au bout d'ici l'automne prochain.

Dans une résolution séparée, le comité permanent a, d'autre part, amendé le Code pénal en vue de renforcer les sanctions contre ceux qui se rendent coupables de crimes économiques contre l'Etat (contrebande, trafic de devises étrangères, de drogues, d'objets d'art, détournement de fonds). Les inculpés accusés de ces délits seront désormais passibles d'un emprisonnement à vie ou, dans les cas les plus graves, de la peine de mort. Le comité a en outre adopté un Code de procédure civile qui entrera en vigueur, à titre d'essai, au 1er octobre prochain. Il met l'accent sur le principe de médiation, très répandu en Chine, mais introduit malgré tout une procédure judiciaire à deux instances, la seconde étant sans appel. Il offre une possibilité de saisine des tribunaux populaires par les entreprises étrangères en particulier pour des querelles de nature économique.

MANUEL LUCBERT.

Afghanistan

SELON WASHINGTON

Plus de trois mille personnes sont mortes victimes de la guerre chimique depuis 1979

Plus de trois mille Afghans sont morts à la suite d'attaques au gaz de combat depuis le début de l'intervention militaire soviétique en 1979, a affirmé, lundi 8 mars, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Walter M. Stoessel, *que des attaques ont* des affaires étrangères du Sénat. Il a avancé le chiffre de 3 043 cas identifiés au cours de quarante-sept attaques, selon des témoignages recueillis auprès de déserteurs de l'armée afghane et *« correspondant généralement aux témoignages de réfugiés »* ; mais le chiffre réel des morts serait *« considérablement plus élevé »*, a ajouté le sous-secrétaire d'Etat adjoint chargé du renseignement, M. Phillip Stoddard. *« L'analyse de toutes les informations disponibles nous permet de conclure,* a précisé M. Stoessel, *que des attaques ont été conduites avec des gaz irritants, incapacitants et innervants, du phosgène et probablement des mycotoxines, du gaz moutarde, de la lewisite et des fumées toxiques.* (1) »

Le sous-secrétaire d'Etat a, par ailleurs, affirmé que le corps expéditionnaire soviétique, récemment passé de 80 000 à 100 000 soldats, avait subi des pertes de 10 000 à 15 000 hommes et que le Kremlin avait reconnu rencontrer des *« difficultés »*. Récemment, a-t-il ajouté, *« des troupes soviétiques ont encerclé Kandahar, la deuxième ville du pays, l'ont soumise à de violents bombardements aériens et d'artillerie qui ont fait des centaines de victimes innocentes. Après ces bombardements, les troupes soviétiques sont entrées dans la ville, tuant et pillant »*. La ville de Hérat a été attaquée par les Soviétiques *« avec la même brutalité »*.

Des informations, en provenance du Pakistan, confirment celles fournies par M. Stoessel. Selon des résistants afghans, l'offensive soviéto-afghane en cours, qui serait l'une des plus importantes lancées depuis décembre 1979, remporterait un certain succès.

Samedi 6 mars, Radio-Moscou a annoncé des attentats *« contre-révolutionnaires »* contre la mairie de Kaboul et le ministère de l'éducation. Radio-Kaboul a fait état de violents combats dans plusieurs provinces proches de l'Union soviétique — Baghlan, Farah, Faryab, Takhar et Kundus — ainsi que dans celle de Paktia. La radio a annoncé la *« liquidation »* et la capture de *« contre-révolutionnaires »*, dont plusieurs chefs de guérilla, ainsi que la saisie de nombreuses armes, certaines de fabrication soviétique.

D'autre part, selon le *Sunday Times* de Londres, les Soviétiques seraient en train d'entraîner en Afghanistan six à huit mille guerriers baloutches qui auraient l'intention d'engager la lutte armée pour l'indépendance du Baloutchistan à partir de l'été.

(1) Le phosgène ($COCl_2$) est un gaz asphyxiant mortel à haute dose ; la lewisite (Cl_2As-CH-CH-Cl), composé d'arsenic et de chlore, est un gaz vésicant mortel à forte dose ; les mycotoxines ont, selon Washington, déjà été utilisées par les Vietnamiens au Laos et au Cambodge ; le gaz moutarde, ou hypérite, a été utilisé au cours de la première guerre mondiale. — *(N.D.L.R.)*

Cambodge

LES VIETNAMIENS UTILISERAIENT DES PRODUITS TOXIQUES DANS LEUR OFFENSIVE CONTRE LES KHMERS ROUGES.

Alors que les Vietnamiens accentuent leur pression militaire dans l'ouest du Cambodge, les Khmers rouges ont, rapporte l'envoyé spécial du *Washington Post*, accusé à nouveau Hanoï d'utiliser des armes chimiques. Ils ont produit un masque à gaz marqué d'une étoile, qu'ils affirment avoir pris sur le cadavre d'un soldats vietnamien, le 1er mars à Phnom-Poch, non loin de la frontière thaïlandaise. Washington a aussi accusé, depuis 1979, les Vietnamiens d'utiliser au Laos et au Cambodge des armes chimiques ; mais les preuves jusqu'à présent apportées n'ont pas été totalement convaincantes. Hanoï et Phnom-Penh ont démenti ces allégations, accusant à leur tour Bangkok d'avoir utilisé des obus toxiques.

D'autre part, selon des informations militaires thaïlandaises, les Vietnamiens viennent de renforcer leur potentiel militaire au Cambodge, afin d'intensifier leur offensive de saison sèche contre les Khmers rouges. Une troisième division serait arrivée à Sisophon, non loin de la frontière. Les soldats de Hanoï tentent d'isoler les bases khmères rouges situées non loin de la frontière — en particulier Phnom-Malai, — bombardant occasionnellement le territoire thaïlandais. Cette offensive, qui a débuté en janvier, aurait, selon des sources militaires occidentales à Bangkok, causé des pertes sérieuses aux Khmers rouges.

Enfin, le prince Sihanouk a quitté Pékin, mardi 9 mars, pour Pyongyang, où il compte rester jusqu'à la fin août. — *(Reuter, A.F.P.)*

AFRIQUE

République Centrafricaine

La demande d'asile de M. Patasse à la France
M. GUY PENNE S'EST RENDU A BANGUI POUR TENTER DE DÉNOUER LA CRISE

(De notre envoyé spécial.)

Bangui. — M. Guy Penne est attendu, ce mardi 9 mars, dans la capitale centrafricaine, pour tenter de résoudre la sérieuse crise provoquée par l'octroi de l'asile à M. Anot Patasse, considéré ici comme le cerveau du coup d'État avorté du 3 mars. La négociation s'annonce très délicate car certains, au sein du comité militaire de redressement national au pouvoir à Bangui depuis six mois, ont peine à envisager que la France refuse l'extradition demandée dès dimanche soir.

Le président du M.L.P.C. dissous, recherché depuis vendredi dernier pour *« atteinte à la sûreté intérieure de l'État »*, a pénétré le lendemain dans l'enceinte de la chancellerie française, en milieu de journée, à bord d'une mobylette et vêtu d'un boubou. *Trois de ses partisans, dont deux* gardes du corps, seraient également réfugiés à l'ambassade de France. C'est sans doute le plus mauvais tour que le chef de file d'une opposition défaite a joué au gouvernement français, qu'il avait tenté depuis de longs mois, notamment pendant son séjour en France, de faire entrer dans son jeu, sans grand succès apparent.

Le conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, dont la venue n'a été annoncée aux autorités centrafricaines que lundi en début de soirée, aura la tâche délicate de convaincre le général Kolingba que Paris est net de tout soupçon dans cette affaire. Mais on voit mal comment il pourrait, le cas échéant, faire admettre par les militaires centrafricains que M. Patasse pourrait échapper à la justice de leur pays.

En effet, les dirigeants locaux qui se sont jugés nargués par M. Patasse pendant des mois et ont connu quelques émotions la semaine dernière, semblent décidés, cette fois, à étouffer une fois pour toutes une opposition jugée ici irresponsable. La preuve en est qu'après avoir détruit, samedi, la *concession* du « KM 10 » appartenant à M. Patasse, les forces de l'ordre ont mis le feu, lundi, à celle de M. Debozendi, vice-président du M.L.P.C. dissous, lui-même placé sous les verrous au même titre qu'une trentaine d'autres dirigeants de l'ancienne formation de M. Patasse. Les arrestations se sont d'ailleurs poursuivies lundi.

La négociation que M. Penne mène lui-même, engageant ainsi directement l'autorité de l'Elysée, *devrait être serrée. Les militaires* au pouvoir ont, en effet, du mal à croire que le conseiller de M. Mitterrand se déplace personnellement pour remettre M. Patasse à la justice centrafricaine. D'un autre côté, ils semblent persuadés qu'la stabilité de leur régime et leur propre autorité souffriraient fatalement au cas où la France s'opposerait à l'extradition. *A priori*, le problème qui se pose à Paris — pris entre son devoir « *éthque* » et la « *concertation* » avec Bangui —, pour reprendre les formules du communiqué publié lundi par le Quai d'Orsay —, semble insoluble. Il reste à espérer qu'en dépit de l'impasse apparente, un compromis à l'africaine puisse encore se dessiner.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

APRÈS L'ADMISSION DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE

M. Arap Moi, président de l'O.U.A. déplore les « querelles et chamailleries »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'évolution récente de deux crises, celles du Sahara occidental et du Tchad, a placé M. Arap Moi, *chef de l'Etat kényan et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine*, dans une situation peu confortable.

En invitant le mois dernier la République arabe sahraouie démocratique à siéger au conseil des ministres de l'O.U.A., son secrétaire général, M. Edem Kodjo, avait, pour le moins, fait une mauvaise manière au président kényan. M. Kodjo observe qu'il s'est contenté d'appliquer la charte de l'O.U.A. et que *celle-ci ne l'obligeait pas à consulter M. Moi*. Cet argument, juridiquement fondé, n'enlève rien à la désinvolture du procédé.

M. Moi affiche aujourd'hui une position « neutre » sur la question *saharienne. Il rappelle avoir reçu mandat de mener des consultations séparées* avec le Maroc et le Front Polisario en vue d'aboutir à un accord *sur un cessez-le-feu et un référendum*. En conséquence, il entend poursuivre sa tâche, *« admission ou pas ». « Le comité de mise en œuvre* [chargé d'une médiation — N.D.L.R.] *a été établi par les chefs d'Etat*, déclarait M. Moi il y a quelques jours, *aucune action du conseil des ministres ne peut dissoudre ce comité. L'heure n'est pas*, ajoutait-il, *aux querelles et au chamailleries. »*

Outre qu'il est difficile de réduire la fracture politique provoquée au sein de l'O.U.A. par l'admission de la R.A.S.D. à une simple « chamaillerie », *M. Moi ne paraît pas avoir* les moyens de continuer sa mission en faisant comme si rien ne s'était passé lors du conseil d'Addis-Abeba. Les Kényans ne sont guère désireux d'organiser à Nairobi un nouveau « sommet » des chefs d'Etat concernés. De telles réunions sont financièrement coûteuses, et le plus souvent politiquement infructueuses. D'autant que les premiers contacts noués par M. Moi n'ont, semble-t-il, pas abouti, en raison notamment de l'intransigeance de la R.A.S.D. qui, forte du succès diplomatique remporté à Addis-Abeba, s'en tient à une exigence essentielle : l'ouverture d'une négociation directe avec Rabat (1). Les devoirs de réserve et de modération liés à sa charge obligent le président en exercice de l'O.U.A. à poursuivre son chemin, fût-il sans issue.

En ce qui concerne le Tchad, l'O.U.A. se trouve également dans l'impasse. Le Kenya vient d'annoncer le prochain envoi à N'Djamena d'une mission de haut rang chargés de *discuter avec le président* Goukouni Oueddeï des difficultés de trésorerie de la force interafricaine. Cette mission *pourrait comprendre le ministre kényan des affaires étrangères*, M. Ouko, le président du conseil des ministres de l'O.U.A., M. Mogwe (Botswana), et M. Kodjo. Leur tâche s'annonce d'autant plus ardue que le Nigéria, *principal b illeur de fonds* de l'O.U.A., manifeste une impatience croissante envers M. Goukouni Oueddeï. Ce dernier avait refusé le plan de paix recommandé en février par l'O.U.A. : *cessez-le-feu, négociations* avec M. Hissène Habré et tenue d'élections.

Après avoir rencontré M. Moi à *Nairobi au cours du dernier week-end*, M. Audu, ministre nigérian des affaires étrangères, a, plus ouvertement *que par le passé, menacé de faire retirer de la force de paix le* contingent fourni par son pays si *« aucun progrès politique n'était enregistré »*. Au Sahara comme au Tchad, l'O.U.A. semblait, il y a quelques mois, pouvoir aider au rétablissement de la paix. Aujourd'hui, son président en exercice assiste impuissant à l'évanouissement de ce double espoir.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Dans une conférence de presse le jeudi 4 mars, à Alger, M. Brahim Hakim, chef de la diplomatie de la R.A.S.D., a lancé un nouvel appel à la négociation en direction de Rabat. Mais il a soigneusement évité — nous signale notre correspondant — de prononcer le mot d'« *autodétermination* » bien qu'il ait été invité à plusieurs reprises à s'expliquer sur ce sujet. *« La seule question qui compte, a-t-il indiqué, c'est celle de la paix, et c'est sur ce point que doivent porter les discussions avec le Maroc. Nous sommes prêts à collaborer avec n'importe quel organisme de l'O.U.A. pour arriver à ce résultat. Mais il faut d'abord que le régime de Rabat ait la volonté de parvenir à la paix. »*
Par ailleurs, M. Brahim Hakim s'en est pris en termes très vifs au président Sekou Touré ainsi qu'aux Etats-Unis accusés d'avoir multiplié les pressions lors de la conférence ministérielle de l'O.U.A. à Addis-Abeba sur les pays africains pour qu'ils suivent l'exemple du Maroc et quittent la conférence.

EUROPE

Espagne

LE PROCÈS DES PUTSCHISTES

« J'étais persuadé que le roi était au courant » affirme le général Milans del Bosch

De notre correspondant

Madrid. — Le procès des auteurs du putsch manqué du 23 février 1981 est entré le lundi 8 mars dans sa phase décisive : l'interrogatoire des trente-trois accusés, qui sera suivi de l'audition des témoins.

La séance s'est ouverte sur un incident entre le procureur, le général José Manuel Claver, et les avocats de la défense. Le premier a demandé que les accusés soient interrogés non suivant l'ordre hiérarchique, mais « *en fonction de leur rôle dans les faits reprochés* ». Aussi voulait-il *que soit appelé d'abord* à la barre le lieutenant-colonel Tejero. Il s'ensuivit un tollé de protestations parmi les avocats ; ils avaient bâti leur défense en respectant l'ordre suivi durant l'instruction, celui de la hiérarchie ; en cas de changement, ils exigeaient un délai de quarante-huit heures pour réexaminer leur stratégie. Le tribunal a finalement décidé de s'en tenir à l'ordre primitif, sans doute pour éviter toute manœuvre dilatoire de la part de la défense.

Le premier accusé interrogé fut donc le général Milans del Bosch : le jour du putsch, il avait déclaré l'état d'urgence dans la région militaire de Valence, dont il était capitaine général. Il est considéré comme l'un des principaux organisateurs du complot. Il a confirmé les arguments utilisés durant l'instruction : non seulement il n'a jamais participé à l'organisation du coup d'Etat manqué, mais il a tout fait au contraire pour l'empêcher. *Si responsabilité il y a*, elle incombe au général Armada, qui s'est fait passer à tort comme l'interprète du roi, ainsi qu'au lieutenant-colonel Tejero, qui était résolu à exécuter ses projets sans écouter personne.

La « solution Armada »

En réponse aux multiples questions, courtes et précises, du procureur, le général Milans del Bosch a fait un long récit chronologique de sa participation aux événements. Le 10 janvier, lors d'un déjeuner à Valence, le général Armada, à l'en croire, lui aurait fait part des confidences politiques du roi (dont il avait été le précepteur) : le souverain « *en avait assez* » du président du gouvernement de l'époque, M. Adolfo Suarez, et voulait le remplacer. Le roi était conscient de la nécessité de « *redresser* » la situation politique, qui devenait « *insoutenable* ». Il était d'avis de former un nouveau gouvernement, qui lutterait de manière plus énergique contre le terrorisme, et freinerait l'autonomie des régions grâce à une réforme de la Constitution. Qui devait prendre la tête de ce nouveau gouvernement ? Le général Milans del Bosch affirme ne pas *le savoir exactement*, bien que des rumeurs insistantes, reconnaît-il, aient mentionné à l'époque le général Armada lui-même.

Tel était donc l'essentiel de la « solution Armada », selon le général Milans del Bosch, qui *affirme y avoir adhéré* rapidement, car il s'agissait d'une solution « *politique et non violente* ». Mais ne devait-elle pas être facilitée par une action violente qui servirait de détonateur, comme l'occupation du Congrès des députés ? L'accusé répond qu'il a en effet vaguement entendu parler d'« *actions agressives* » projetées par certains militaires mécontents (colonels et lieutenants-colonels), celle du lieutenant-colonel Tejero n'étant qu'une parmi d'autres. Mais lui-même y était opposé puisque tout pouvait se régler politiquement.

« Ma mission était d'empêcher que ces actions violentes aient lieu, afin de laisser le champ libre à la « solution Armada », précise-t-il. C'est dans ce but louable, à l'en croire, qu'il rencontre le 18 janvier à Madrid le lieutenant-colonel Tejero pour le dissuader de ses projets d'occupation du Congrès. A la réunion assistent trois autres accusés, ainsi que certaines personnes que le général Milans del Bosch refuse de nommer « *pour ne pas les impliquer puisque elles ne figurent pas parmi les accusés* ». La « solution Armada » aurait été exposée durant cette réunion et aurait rencontré « *un bon accueil* ».

Le général Milans Del Bosch affirme que, par la suite, il n'a plus été en contact avec le lieutenant-colonel Tejero. Il aurait été simplement informé d'une réunion le 20 février à Madrid entre ce dernier, le général Armada et le commandant Cortina (des services secrets), au cours de laquelle l'occupation du Congrès des députés aurait été définitivement décidée pour le 23. Il n'aurait donc joué aucun rôle dans cette décision, qui ne l'inquiétait pas outre mesure. « *J'étais persuadé que le roi était au courant*, affirme-t-il, *et qu'il prendrait la situation en main.* » S'il n'a pas cherché à s'en assurer directement auprès du souverain, c'est parce qu'il avait « *toute confiance* » dans le général Armada et dans sa loyauté au roi.

L'état d'urgence à Valence

Quant à la déclaration de l'état d'urgence à Valence au moment même où le lieutenant-colonel Tejero occupait le Congrès des députés à Madrid, elle visait uniquement à maintenir l'ordre en attendant de recevoir des instructions *du roi, affirme le général* Milans del Bosch. Il aurait pris l'initiative parce que le gouvernement n'était plus en mesure de le faire. Il ajoute même que, lors d'une conversation téléphonique avec le chef d'état-major de l'armée, le lieutenant-général Gabeiras, ce dernier n'aurait rien objecté à ces mesures (une version totalement démentie par l'intéressé, qui prétend au contraire avoir décidé à ce moment-là de destituer le capitaine général de Valence). En terminant l'interrogatoire, le procureur va cependant marquer un point : le général Milans del Bosch reconnaît finalement que les mesures qu'il avait prises étaient destinées non seulement à assurer l'ordre, mais aussi à appuyer l'action du lieutenant-colonel Tejero.

Si le général Milans del Bosch a réussi à présenter une version relativement cohérente de sa participation aux faits, c'est au prix de nouvelles contradictions avec les autres accusés : non seulement avec le général Armada, comme c'était déjà le cas pendant l'instruction, mais aussi avec le lieutenant-colonel Tejero. Un avocat de la défense a eu beau jeu de rappeler que ce dernier affirme avoir préparé l'opération contre le Congrès des députés en suivant les ordres du général Milan del Bosch. « *Tejero s'est trompé* », a déclaré l'ancien capitaine général. Plus que jamais, chacun applique la technique du « sauve-qui-peut » dans ce procès.

THIERRY MALINIAK.

Suisse

LES ÉLECTIONS LOCALES A ZURICH

La forte poussée de la droite apparaît comme le contrecoup des manifestations de jeunes de 1980-1981

De notre correspondant

Berne. — Aussi bien à Zurich que dans le canton de Vaud, les résultats des élections municipales et cantonales du dimanche 7 mars font apparaître un net virage à droite. A Zurich, pour la première fois depuis 1928, les partis « bourgeois » se retrouvent majoritaires tant à l'exécutif qu'au Parlement de la ville.

Au conseil municipal, la droite disposera désormais de cinq sièges sur neuf, soit deux de plus qu'auparavant. Les socialistes n'auront plus que trois représentants au lieu de quatre, et les indépendants un au lieu de deux. En passant de cinquante-six à soixante-huit mandats sur cent vingt-cinq, la coalition « bourgeoise » a également obtenu la majorité absolue au législatif. Les socialistes ont perdu huit des cinquante sièges qu'ils détenaient, tandis que les indépendants reculent de seize à neuf mandats. Les radicaux sont les principaux vainqueurs du *scrutin*.

Si cette poussée à droite est conforme aux prévisions, son ampleur n'en a pas moins surpris. C'est en quelque *sorte* la retombée des manifestations de jeunes contestataires qui avaient sérieusement perturbé l'opulente quiétude de la métropole économique helvétique. De mai 1980 à l'été dernier, la ville avait été le théâtre d'affrontements répétés entre de jeunes mécontents et les forces de l'ordre. Un vent de fronde avait soudainement soufflé sur ce sanctuaire de la haute finance internationale.

Avec M. Thomas Wagner à leur tête, « jeune loup » offrant toutes les garanties pour la majorité silencieuse, les radicaux ont su habilement exploiter la lassitude exaspérée de leurs concitoyens. Au slogan « *Zurich brûle* », brandi par les jeunes contestataires, ils ont répondu : « *Zurich refleurit* », en distribuant des crocus aux passants.

Depuis plusieurs mois déjà, le mouvement des jeunes mécontents s'était essoufflé, tandis que la fameuse Rote Fabrik, devenue Centre autonome, pour laquelle ils s'étaient pourtant battus, avait peu à peu perdu de son attrait.

Si les *raisons* ne *sont pas* exactement les mêmes, un phénomène analogue s'est produit dans le canton de Vaud. Au Parlement cantonal, la gauche a perdu treize mandats, les socialistes reculant de soixante et un à cinquante-trois sièges sur un total de deux cents. Confirmant une érosion également enregistrée à Genève, les communistes ont perdu cinq de leurs onze sièges. Les principaux *bénéficiaires du scrutin* sont les libéraux, qui passent de trente-six à quarante-sept députés au Parlement cantonal vaudois.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

EUROPE

Pologne

L'épiscopat esquisse une stratégie de longue haleine

(Suite de la première page.)

Désormais, l'Eglise se rallie à la stratégie longuement défendue par le pape durant le séjour au Vatican, début février, de la délégation épiscopale que Mgr Glemp y avait conduite. Il s'agit, aujourd'hui, de « *dire le vrai* » : la dictature est un « mal » qui fait violence aux « *aspirations de tous les groupes sociaux* ». Il faut assurer ainsi à l'Eglise l'autorité morale indispensable pour se faire entendre d'une jeunesse qui rêve d'en découdre et y travaille. Il faut, a poursuivi le primat dans son homélie, que « *la jeunesse comprenne la situation de notre pays, et cette compréhension doit être fondée sur le réalisme et la pondération. (...) Le réalisme, c'est être conscient de ses propres aspirations et besoins mais également voir les choses (...) à long terme, dans toute cette complexité de notre situation, dans ce grand éventail de problèmes nationaux et internationaux. La pondération, c'est agir systématiquement et non pas seulement sur le mot d'ordre : « Maintenant ou jamais, tout ou rien.* »

L'Eglise s'est engagée maintenant dans une longue lutte qu'elle entend ne pas laisser à la spontanéité de groupes clandestins, mais conduire comme au temps des années noires puis des années grises, avant que Solidarité lui ait ravi sa prééminence politique. Le primat a d'ores et déjà indiqué quelle serait la première bataille en disant qu'il « *voulait croire* » que Jean-Paul II pourrait répondre à l'invitation qu'il lui a faite de venir en août en Pologne pour le 600e anniversaire du sanctuaire de la Vierge noire de Czestochowa. Son ton voulait nettement dire que l'Eglise n'est nullement certaine de remporter cette bataille, mais, puisqu'il ne faut justement pas engager le combat décisif, Mgr Glemp a fait comprendre que d'autres événements, ultérieurs mais proches, pourraient donner lieu à une visite du pape. Il a notamment cité la canonisation, en octobre, du père Kolbe, qui avait offert sa vie, dans un camp nazi, contre celle d'un autre prisonnier, et le 500e anniversaire, en septembre 1983, de l'aide victorieuse apportée par la Pologne à Vienne qu'assiégeaient les Ottomans.

Dès dimanche, le Primat a demandé que les prières spéciales qu'on commencera bientôt à dire dans la perspective de l'anniversaire d'août prochain soient prolongées jusqu'à septembre 1983. Il est aussi difficile aux autorités de laisser le pape venir que de l'en empêcher. Elles prennent un risque dans les deux cas. Ce problème semble avoir tenu une bonne place dans les entretiens du général Jaruzelski à Moscou. La stratégie a encore à faire ses preuves, mais la tactique a déjà été bien pensée.

BERNARD GUETTA.

● *Le ministre de la justice polonais*, M. Sylwester Zawadski, a déclaré lundi 8 mars, au cours d'une conférence de presse réservée aux journalistes étrangers, que les internés qui obtiendront l'autorisation de se rendre à l'étranger ne seront pas privés de leur nationalité. « *Ils partiront en tant que citoyens polonais et resteront des citoyens polonais ; il n'est pas question de bannissement. Leur départ est volontaire et ils pourront rentrer en Pologne s'ils respectent le système existant d'ordre public* », a-t-il déclaré.

Des internés refusent d'avoir à choisir entre l'exil et la privation de liberté

Varsovie. — Les déclarations faites le 3 mars par le ministre de l'intérieur polonais sur les possibilités qu'auraient les internés et leur famille de demander à quitter le pays ont suscité une vive émotion dans les milieux syndicaux et oppositionnels. Certaines familles ont été l'objet de pressions visant à leur faire déposer de telles demandes, et l'on craint que cette pratique ne se généralise.

Les internés du centre de Jaworze, près de Drawsko, où sont notamment détenus MM. Geremek et Mazowiecki, qui étaient les deux principaux conseillers politiques de M. Walesa, ont fait parvenir à Varsovie la déclaration suivante : « *(...) Le gouvernement a annoncé que les internés peuvent présenter avec leurs conjoints et leurs enfants mineurs des demandes de départ définitif à l'étranger. Il est difficile de ne pas voir dans cette déclaration les éléments de chantage à l'égard de personnes incertaines de leur sort et de celui de leurs proches, de gens se trouvant dans une situation dans laquelle il n'est pas question d'exprimer librement leur volonté. Le choix devant lequel on nous met tous se réduit à ceci : la privation illimitée de liberté ou l'exil à vie, la renonciation à notre devoir, à nos foyers et à notre travail — l'anéantissement donc de l'œuvre de toute une vie et une séparation durable d'avec nos proches.*

» *Nous défendons, suivant les pactes internationaux sur les droits de l'homme et les règles en vigueur dans les pays civilisés, le droit de chaque homme, indépendamment de sa nationalité, à s'installer dans le pays de son choix. Il faut considérer comme une violation de ce droit cette manière d'obtenir par force, de la part de personnes privées de liberté, la décision de quitter le pays.*

» *Nous en appelons aux personnes jouissant d'une autorité morale en Pologne et en dehors des frontières de la Pologne — en particulier aux institutions nationales et internationales créées pour la protection des droits de l'homme et du citoyen — pour qu'elles prennent position à l'égard de ce plan du gouvernement militaire de la Pologne.* »

L'Europe adopte un nouveau programme quinquennal de recherche sur la fusion thermonucléaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Communauté consacrera sur son budget propre, au cours des années 1982-1986, 620 millions d'ECU, soit environ 3,7 milliards de francs, à la recherche sur la fusion thermonucléaire. Un nouveau programme quinquennal a été adopté lundi 8 mars par les ministres de la recherche des Dix.

Compte tenu des crédits engagés dans les différents budgets nationaux des Etats membres, l'effort collectif européen en matière de fusion atteindra environ 1,4 milliard d'ECU, soit 8,4 milliards de francs au cours des cinq années à venir. Il permettra à l'Europe (la Suède et la Suisse sont associées à l'action de la Communauté) de rester en première ligne aux côtés des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. et du Japon dans ce « créneau » de la recherche énergétique.

L'objectif de l'Europe est la réalisation, d'ici à la fin du siècle, d'un réacteur de démonstration. Les chercheurs — un millier environ sont mobilisés par ce programme — s'emploient maintenant à démontrer la « faisabilité scientifique » de la fusion. Tel est l'objet du JET (Joint European Torus), un important équipement communautaire en construction à Culham, au Royaume-Uni. Un peu plus de la moitié des crédits communautaires du nouveau programme, soit 319 millions d'ECU, seront affectés au JET, dont la mise en service est prévue pour 1983. Le reste, à savoir 301 millions d'ECU, appelé « programme général », permettra de contribuer au financement d'actions d'accompagnement exécutées dans d'autres laboratoires et notamment en France, où la Communauté finance 40 % du projet de réacteur Tore-Supra.

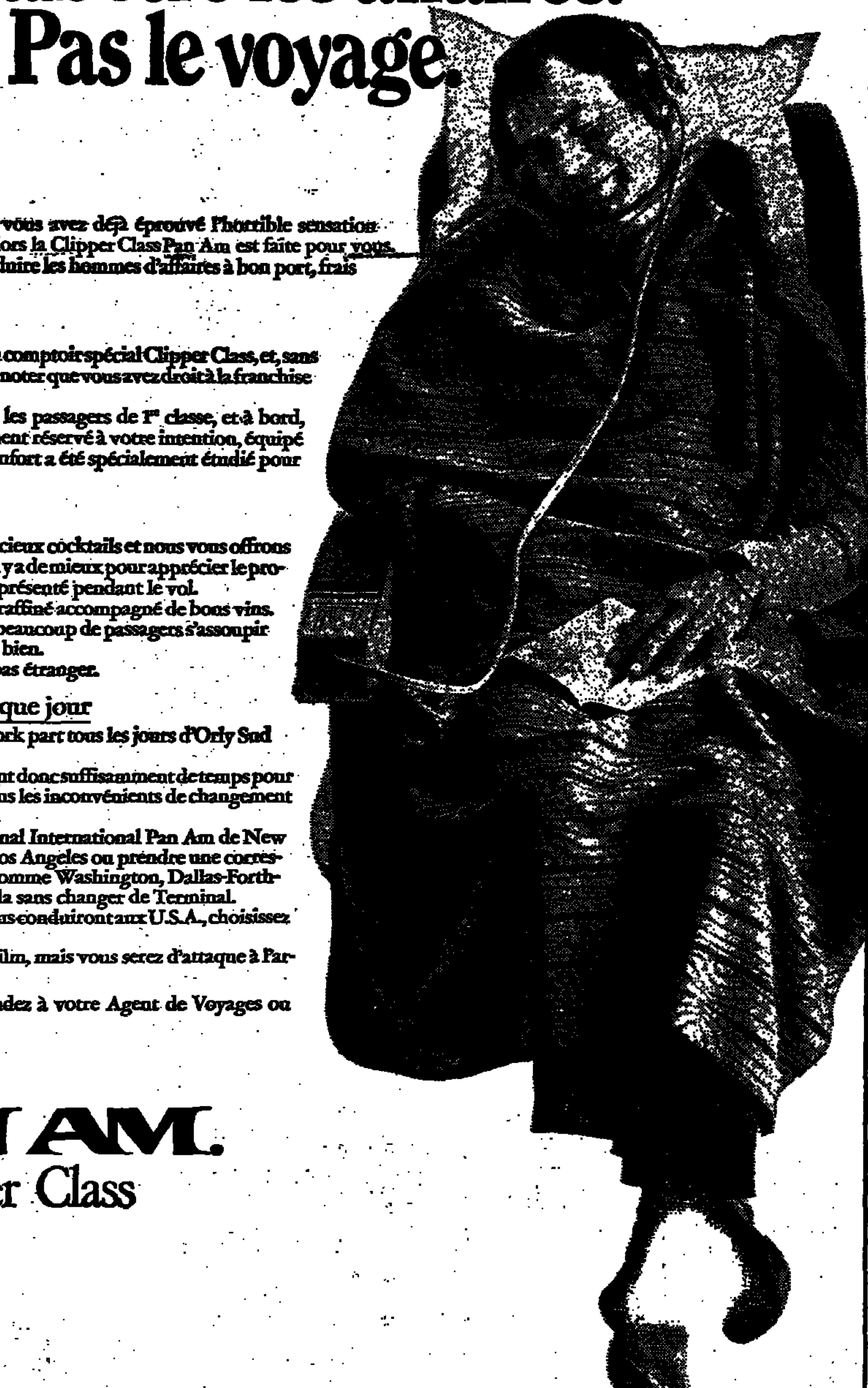
Une partie des crédits sera affectée aux débuts de la prochaine étape de la stratégie européenne sur la fusion : celle de la « faisabilité technique », qui impliquera la construction d'une nouvelle importante machine, la NET (Next European Torus).

La recherche sur la fusion coûte très cher. Aussi, pour éviter les doubles emplois, les gaspillages, l'Europe envisage-t-elle de coopérer avec les Etats-Unis, le Japon et l'U.R.S.S. Une tentative dans ce sens a été esquissée dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne. Faut-il continuer dans cette voie ou bien, compte tenu de la tension Est-Ouest, peu propice à une collaboration effective, se tourner davantage vers les Etats-Unis et le Japon ? M. Davignon, vice-président de la commission chargé de la politique de recherche, semblait favorable à cette deuxième orientation. Les ministres ont, cependant, manifesté le souci de ne fermer aucune porte, de ne rien changer à la coopération internationale telle qu'elle a été amorcée.

PHILIPPE LEMAITRE.









EUROPE

Grande-Bretagne

Polaris, Trident-I ou Trident-II ?

La modernisation de la force de dissuasion britannique divise la classe politique

Londres. — Le débat sur les missiles Trident qui devraient remplacer les *fusées Polaris équipant* les sous-marins britanniques divise la classe politique. Les travaillistes et l'alliance des libéraux et des sociaux-démocrates sont, pour des raisons différentes, opposés à la modernisation de la force de dissuasion de leur pays, mais le parti conservateur et le gouvernement *eux-mêmes sont* partagés.

Les arguments sont à la fois d'ordre idéologique, stratégique et *financier. La position des travaillistes* et, dans une certaine mesure, des libéraux, se rattache à la première catégorie : ils sont officiellement partisans d'un désarmement unilatéral de la Grande-Bretagne. Evoquant des

De notre correspondant

raisons stratégiques, les opposants au programme Trident s'interrogent sur la nécessité pour la Grande-Bretagne de maintenir, dans le cadre de l'OTAN, une force de dissuasion indépendante, alors qu'elle pourrait se contenter du parapluie américain. D'autres *estiment que le Trident est peut-*être, comme l'écrivain l'*Economist*, « *la Rolls-Royce des missiles* », mais que les missiles de croisière, devant être installés par les Américains, suffiront largement à la défense du pays. A quoi s'ajoute le prix élevé du Trident, qui va entraîner des coupes claires dans *les autres articles du budget mili*taire, notamment dans le domaine des armements conventionnels sur lesquels, au contraire, il conviendrait de mettre l'accent.

Le débat a été relancé par l'indécision du gouvernement, qui hésite entre le Trident-I (ou C 4) et le Trident-II (ou D 5). Assuré du soutien de Mme Thatcher, M. John Nott, ministre de la défense, devrait prochainement trancher en faveur du Trident-II. En fait, par un accord conclu entre Mme Thatcher et l'ancien président Carter en juillet 1980, la Grande-Bretagne s'est déjà *engagée à acquérir quatre sous-*marins, équipés chacun de seize missiles Trident-I, eux-mêmes pourvus de huit têtes nucléaires à guidage indépendant (MIRV). Les livraisons devraient commencer à la fin de la décennie. Le coût était estimé à environ 5 milliards de livres (57 milliards de francs), s'échelonnant sur quinze ans. Les Trident-I sont déjà en service dans la marine américaine, qui devrait s'en défaire avant même que ceux commandés par la marine britannique ne soient livrés.

L'arrivée au pouvoir du président Reagan et sa décision d'accélérer les programmes militaires ont pris à contre-pied les dirigeants de Londres. M. Reagan semble décidé à forcer la production des Trident-II et les Britanniques hésitent maintenant à se doter d'un « vieux » modèle. Le *Trident-II* a *des caractéristiques* proches de son aîné, mais il a une portée plus élevée (6 000 milles au lieu de 4 000), une précision plus grande et il peut être doté de 14 têtes MIRV. Son coût est de 25 % à 30 % plus élevé, d'autant que les *sous-marins* doivent être, eux aussi, modifiés et que le port de Coulport, en Ecosse, appelé à les accueillir, devra être agrandi. Ces estimations risquent cependant d'être dépassées et l'opération coûterait vraisemblablement plus d'un milliard de livres.

Des experts estiment en outre que les possibilités du Trident-II dépassent de loin les besoins stratégiques de la Grande-Bretagne. M. Nott rétorque qu'il s'agit là d'un système d'armes appelées à *rester opérationnelles jusqu'au* début du vingt et unième siècle. Reste l'aspect financier du débat. Les partisans du Trident-II, qui ont emporté l'adhésion de Mme Thatcher, expliquent que si ce missile a un coût unitaire plus élevé que le Trident-I, à terme, il sera plus économique. Les frais *d'entretien du Trident-I* ne pourront pas être partagés avec les Etats-Unis, puisque ceux-ci auront abandonné le système quand la Grande-Bretagne en sera pourvue. Pour le Trident-II, les dépenses s'étaleront sur vingt ans au lieu de quinze et les échéances commençant seulement vers 1985 ne pèseront pas sur les budgets de 1983 et 1984, années où les finances publiques seront encore très tendues. Aussi, la décision définitive pourrait-elle même être laissée au gouvernement issu des prochaines élections générales.

Selon des indiscrétions intéressées, *les Américains* auraient fait des offres alléchantes pour emporter l'accord du ministère britannique en faveur du Trident-II. Moyennant une participation accrue à la défense occidentale au sens large, la Grande-Bretagne pourrait fabriquer une partie des missiles, aussi bien ceux destinés à la marine britannique que ceux livrés à la marine américaine. Ces sous-contrats permettraient de sauver des milliers d'emplois, voire d'en créer de nouveaux. Comme le remarque le chef du département d'études politiques à l'Institut royal des affaires étrangères, M. Lawrence Freedman, les hésitations de Londres, liées au changement dans la politique de Washington, « *illustrent de manière éclatante les conséquences de la dépendance de la Grande-Bretagne par rapport aux Etats-Unis dans le domaine des missiles stratégiques* ».

DANIEL VERNET.

Turquie

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS EST « CONSTERNÉ » PAR L'ARRESTATION DU BATONNIER D'ISTANBUL.

Le gouvernement français a fait savoir à l'ambassade de Turquie à Paris qu'il était « *consterné par la nouvelle violation des droits de l'homme en Turquie* », que représente l'arrestation du bâtonnier des avocats d'Istanbul, Mᵉ Orhan Apaydin (*le Monde* du 27 février). Cette information a *été donnée* le *3 mars par* le porte-parole du ministère des relations extérieures.

Les conseils de l'ordre des avocats *de Paris et de Lyon* ont manifesté leur solidarité au bâtonnier Orhan Apaydin.

D'autre part, quatre associations de défense des droits de l'homme ont demandé à l'ambassade de Turquie qu'une délégation de juriste et de médecins puisse se rendre auprès des détenus dans les prisons turques. Dans un communiqué, elles expriment leur inquiétudes devant « *les mauvais traitement infligés aux prisonniers* » et prennent « *acte de l'assurance qui leur a été donnée que notamment les quarante-deux personnes récemment arrêtées ne subiraient aucun mauvais traitement* ».

PROCHE-ORIENT

A L'ISSUE DE SA CINQUIÈME MISSION

M. Habib affirme que « toutes les parties intéressées » souhaitent le maintien du cessez-le-feu au Sud-Liban

L'émissaire spécial du président Reagan, M. Philip Habib, a achevé, lundi 8 mars à Jérusalem, sa cinquième mission au Proche-Orient en affirmant à M. Menahem Begin et à *son ministre des* affaires étrangères, M. Shamir, que « *toutes les parties intéressées* » souhaitent le maintien du cessez-le-feu en vigueur à la frontière israélo-libanaise depuis le 24 juillet dernier.

Ce voyage a conduit M. Habib successivement au Liban, en *Syrie, en Arabie Saoudite* et *en* Israël mais n'a pas permis de trouver une solution à la crise des missiles syriens déployés au Liban depuis le 29 avril dernier.

Les dirigeants israéliens ont répété qu'ils n'admettaient pas le renforcement du potentiel mili*taire palestinien au Sud-Liban*. Toutefois, M. Shamir a affirmé lundi que l'armée israélienne n'ouvrirait pas les hostilités au Liban, « *à moins d'une provocation* ».

Accord sur le tracé frontalier à travers la ville de Rafah

Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamal Has*san Ali et le ministre israélien* de la défense, M. Ariel Sharon ont fixé lundi d'un commun accord, le tracé définitif de la frontière internationale entre l'Egypte et Israël, à travers la ville de Rafah. M. Ali actuellement en visite en Israël, a indiqué que l'Egypte pensait « *construire le long de la ligne de démarcation un mur percé d'ouvertures, contrôlé par les deux parties, égyptienne et israélienne, ce qui faciliterait le mouvement des habitants de part et d'autre de la ville* ».

En revanche, les deux ministres des affaires étrangères ne se sont *toujours* pas mis d'accord sur le tracé exact de la future frontière, qui doit entrer en vigueur après l'évacuation du Sinaï prévue pour le 25 avril 1982, dans le secteur d'Eilath, sur la mer Rouge, où les tracés israéliens et égyptiens diffèrent de 600 mètres et où un *hôtel israélien est situé dans* la zone contestée.

L'agitation en Cisjordanie

Des heurts entre jeunes manifestants palestiniens et soldats israéliens, au cours desquels ces derniers ont tiré des coups de feu et fait usage de gaz lacrymogènes, se sont à nouveau produits lundi, en Cisjordanie occupée, dans les villes de Naplouse et de Ramallah, par ailleurs bloquées par une grève des commerces, des écoles et des transports.

Dans les deux villes, comme d'habitude en pareilles circonstances, l'armée a procédé à des arrestations collectives et obligé des commerçants à ouvrir leurs boutiques. A Naplouse, elle a soudé les volets métalliques des boutiques de commerçants récalcitrants à *titre de représailles*. — (*A.F.P.*)

Bahrein

Selon l'Association des juristes démocrates

PLUS DE TROIS MILLE PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES POUR « INTELLIGENCES AVEC L'IRAN ».

Les autorités de Bahrein ont procédé dernièrement à l'emprisonnement de trois mille cent soixante personnes, sous l'accusation d'« *intelligence avec l'Iran* », indique l'Association des juristes démocrates dans un communiqué publié à Paris.

L'Association, ainsi que la commission *islamique* des *droits* de l'homme présidée par l'ancien président algérien Ahmed Ben Bella, confirment, d'autre part, les informations diffusées le 3 mars dernier depuis Téhéran par le Front islamique de libération de Bahrein, selon lesquelles six personnes sont mortes sous la torture. Ce front, qui est un mouvement d'opposition chiite bahreini soutenu par l'Iran, avait été accusé en décembre dernier de « *complot* » *par les autorités de* Manama.

Dans un message remis à l'émir de Bahrein, Cheikh Issa Ben *Salman Al Khalifa*, et *rendu* public lundi à Paris, la commission islamique précise que soixante-treize détenus, la plupart de nationalité bahreinie, sont passibles de la peine de mort. Treize d'entre eux sont en fuite et les autres comparaissent depuis le 2 mars devant la haute cour de justice.

Iran

MORT ACCIDENTELLE DE L'AYATOLLAH RABBANI - CHIRAZI PROCHE COLLABORATEUR DE L'IMAM KHOMEINY.

L'ayatollah Abdolkarim Rabbani-Chirazi, proche collaborateur de l'imam Khomeiny et l'un des douze membres du Conseil de surveillance de la Constitution, a trouvé la mort lundi dans un accident de voiture dans le nord de l'Iran. Professeur à école théologique de Qom, le plus important centre religieux d'Iran, il était un des six religieux nommés par l'imam Khomeiny au Conseil constitutionnel iranien.

L'ayatollah Rabbani-Chirazi était connu pour ses positions assez *conservatrices sur la question de la* réforme agraire. Il avait fait une déclaration remarquée, le 7 janvier dernier, demandant aux organes révolu*tionnaires d'« expulser les éléments destructeurs du Toudeh »* (parti communiste iranien).

Peu de détails ont été donnés sur les circonstances de sa mort : selon la télévision, sa voiture roulait à 150 kilomètres à l'heure au moment *de l'accident sur la route d'Ispahan* à Qom, à trente kilomètres de Dedeidjan, dans le centre-nord de l'Iran. *Les deux gardiens de la révolution qui l'accompagnaient et son* chauffeur ont été blessés et transportés à l'hôpital d'Arak.

Les fournitures d'armement

L'Iran reçoit des armes et du matériel militaire de nombreux pays dont l'Union soviétique et Israël, ainsi que de « plusieurs pays de l'Europe de l'Ouest », affirme le *New York Times* de lundi, qui cite des sources proches des services de renseignements occidentaux. La valeur du matériel reçu au cours des dix-huit derniers mois se situerait entre 100 et 200 millions de dollars.

Selon le quotidien de New-York, les pays fournisseurs sont Israël, la Corée du Nord, la Syrie, la Libye *et l'Union soviétique. Selon le quo*tidien, la moitié environ du matériel fourni provient d'Israël ou transite par ce pays. Le matériel fourni par *Israël est du matériel* américain. *Les* armes provenant de la Libye, de la Syrie et de la Corée du Nord sont presque exclusivement de fabrication soviétique.



25.000 entreprises françaises ont choisi les photocopieurs Nashua. Une enquête récente, conduite auprès d'un échantillon de 1.500 utilisateurs, a montré que 84% d'entre eux s'affirment satisfaits ou très satisfaits du matériel et du service Nashua. Tous les moyens technologiques ont été mobilisés pour mettre au point des photocopieurs plus fiables, des photocopieurs qui tombent moins souvent en panne. La raison de cette fiabilité? Le procédé liquide (LTT). Il élimine les poudres et poussières qui encrassent les délicats mécanismes d'un copieur. La conséquence de cette fiabilité? 220.000 copieurs Nashua sur papier ordinaire déjà installés dans le monde, le deuxième parc français avec 27.000 machines début 82, 60 concessionnaires exclusifs en France. Si vous désirez photocopier en paix, rejoignez la tribu des sans problème. Nashua-France. 70, av. du Général-de-Gaulle, 94022 Créteil Cedex. Tél. (1) 377.11.10.

Copieurs Nashua. Pour photocopier en paix.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION

LORRAINE : une certaine assurance dans l'opposition

Largement majoritaire dans les assemblées départementales de la Moselle et de la Meuse, la droite est en position plus difficile dans *la Meurthe-et-Moselle et les Vosges*. A Nancy, un communiste, M. Bogdan Politanski, préside, depuis trois ans, par suite d'une erreur de vote, un conseil général où l'opposition détient un siège de plus que *la gauche. A Épinal, M. Christian Poncelet* (R.P.R.) n'obtient l'appui de son conseil, depuis six mois, que grâce à la voix prépondérante dont il dispose en tant que président.

La conjoncture économique, qui ne s'est pas sensiblement modifiée, en neuf mois, pour la Lorraine, donne une certaine assurance à l'opposition. L'entente règne dans ses rangs, à quelques exceptions près, tandis que, entre communistes et socialistes de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, les rapports sont tendus. Favorable à la droite, la consultation des 14 et 21 mars annoncerait peut-être, pour celle-ci, le rétablissement de sa suprématie dans la région en 1983.

MOSELLE : entente avec « bavures » dans l'opposition

De notre correspondant

Metz. — Vingt-quatre sièges sont à pourvoir en Moselle, dont trois dans de nouveaux cantons. La consultation sera dominée par trois éléments : la situation économique et sociale, qui ne cesse d'empirer ; une certaine bouderie entre communistes et socialistes ; une volonté de réconciliation au sein de l'opposition, majoritaire, avec trente et un sièges sur quarante-trois, dans le conseil général sortant.

Fief traditionnel de la droite (71,79 % des suffrages exprimés à l'élection présidentielle de 1965, 53,98 % à celle de 1974, 53,21 % aux élections législatives de 1978 et 51 % à l'élection présidentielle de *1981) la Moselle, pour la première* fois de son histoire, a élu une majorité de candidats de gauche aux élections législatives de juin 1981. Incontestablement, la grave crise économique que traverse ce département est à l'origine de cette évolution. Or, depuis le 10 mai, les fermetures d'usines et les suppressions d'emplois se sont accélérées. La perspective d'une nouvelle restructuration dans la sidérurgie et l'annonce d'une réduction des pro*grammes de création d'emploi dans* l'automobile provoquent un réel malaise. Dans bon nombre de cantons, la gauche fait figure d'accusée. A Thionville, au cœur même du bassin sidérurgique, une élection cantonale partielle, en octobre 1981, avait permis à M. Lacroix (R.P.R.), qui se représente le 14 mars, de battre le maire de la ville, M. Souffrin (P.C.) avec 58,4 % des voix au deuxième tour.

Pour les communistes et les socialistes, il s'agit donc de maintenir des positions acquises depuis 1971, notamment dans les municipalités du *bassin industriel. Le P.C.F., grand* battu de l'élection présidentielle en Moselle, a pour objectif de retrouver au moins 10 % des voix.

Dans les cantons de Florange, Hayange et Fameck, où les rapports, au sein de la gauche, sont, traditionnellement, le plus tendus, on pourra juger des efforts des communistes pour redresser la situation, neuf mois après avoir perdu leur siège de député (M. Depiétri, qui ne se représente pas le 14 mars dans son canton de Moyeuvre-Grande, avait été devancé par le socialiste, M. Drouin). Dans cette région ouvrière, le P.C.F. est partagé entre la nécessité de manifester sa solidarité à l'égard de la nouvelle majorité et la volonté de prendre ses distances avec le P.S., en particulier sur les problèmes de la sidérurgie et des mines de fer.

Du côté de l'opposition, après des années d'affrontement, les centristes et les gaullistes ont souscrit un véritable code de bonne conduite. Cette volonté d'entente s'était déjà traduite par l'élection, à la présidence du conseil régional, de M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.), sénateur, maire de Metz, qui avait bénéficié *de l'appui du R.P.R., entraîné par* M. Pierre Messmer, lequel ne se représente pas dans son canton de Réchicourt-le-Château.

Cependant, à Metz, un transfuge du R.P.R. se présente, avec le soutien du C.N.I.P., contre M. Rausch, et, à Pange, un secrétaire de circonscription du R.P.R., n'ayant pas obtenu l'investiture de son mouvement, *affronte un centriste sous le sigle* d'une association dont le président est M. Masson, député (R.P.R.), qui a lui-même renoncé à son étiquette pour se représenter dans son canton de Vigy. Le jeune député gaulliste, en désaccord avec les instances fédérales de son mouvement, est en conflit ouvert avec le maire de Metz, auquel il reproche de ne pas l'appuyer pour la présidence du conseil général (M. Rausch avait annoncé, après son élection à la tête du conseil régional, qu'il abandonnerait cette fonction). Enfin, à Bouzonville, un canditat du R.P.R. s'oppose au conseiller sortant, M. Bohl *(C.D.S.), sénateur.*

Les dirigeants gaullistes sont très gênés par ces « bavures », qui pour*raient remettre en cause leur accord* avec les centristes pour, d'une part, le partage de leurs zones d'influence respectives et, d'autre part, les négociations déjà engagées en vue de la désignation d'un candidat unique — un gaulliste — à la présidence du conseil général. — J.-Ch. B.

MEURTHE-ET-MOSELLE : un président minoritaire mais diplomate

De notre envoyé spécial

Nancy. — Le conseil général de Meurthe-et-Moselle est présidé, depuis trois ans, par un communiste, M. Bogdan Politanski, alors que la droite y est majoritaire d'un siège (dix-neuf conseillers contre dix-huit). Cette situation résulte d'une erreur commise par M. René Haby, *député (U.D.F.) de la circonscrip*tion de Lunéville. Mécontent de ne pas avoir été choisi comme candidat de la majorité à la présidence, l'ancien ministre de l'éducation, nouvellement élu dans le canton de Lunéville-Nord, avait cru pouvoir, sans danger pour son camp, émettre un vote blanc au premier tour de scrutin (un autre conseiller de la majorité, M. Jacques Leclerc, avait *fait de même, mais il avait pris* la précaution, lui, de l'annoncer publiquement).

Pour permettre la conciliation entre le président et la majorité, celle-*ci avait décidé d'élire un bureau* du conseil général et une commission départementale pluralistes, ce qui était nouveau. Avec des difficultés — dont la moindre n'était pas, pour les élus de la majorité, l'obligation d'assister à toutes les séances du conseil, le président ayant voix prépondérante — un *modus vivendi* s'est établi. Le mérite en est souvent attribué à l'habileté diplomatique de M. Politanski.

La progression du parti socialiste, *au printemps 1981, et la création* de trois nouveaux cantons, s'ajoutant aux dix-neuf cantons renouvelables, permettent d'envisager que son groupe devienne le plus nombreux au sein de la gauche, qui pourrait, elle-même, prendre la majorité au conseil général. Or on n'exclut pas, à Nancy, que certains élus de droite, menacés d'un président socialiste, ne préfèrent prolonger leur collaboration avec M. Politanski.

Cette hypothèse est surtout évoquée pour le cas où le candidat socialiste à la présidence serait M. Daniel Groscolas, conseiller sortant de Nancy-Est, *auquel son action* à la tête de la fédération du P.S., lorsqu'il en était le premier secré*taire, a valu une réputation* de sectarisme. Mais on parle aussi, comme candidats socialistes possibles, de M. Michel Dinet, conseiller de Colombey-les-Belles, non soumis à renouvellement, et de Mme Marie-Claude Vayssade, représentante à l'Assemblée européenne, membre du comité directeur du P.S. (courant Rocard), qui pourrait l'emporter à Vandœuvre, où M. Richard Pouille, sénateur, *maire, président* départemental de l'U.D.F., ne se représente pas.

L'hypothèse de la réélection de M. Politanski grâce à des voix venues de l'opposition prend sa source *dans l'état des relations* entre le P.C.F. et le P.S. Elle suppose, en effet, que les deux partis ne parviennent pas à s'entendre sur un candidat commun à la présidence. Les communistes détiennent neuf sièges dans l'assemblée sortante, les socialistes, sept ; il y a, en outre, un radical de gauche, qui devrait conserver son siège à Baccarat, et un ancien radical-de-gauche, exclu du M.R.G. pour s'être présenté contre un socialiste aux élections législatives de juin 1981, qui tente de conserver son siège à Longuyon, sous l'étiquette du Mouvement des démocrates.

Quatre cantons détenus par les communistes sont soumis à renouvellement. Bien que le P.S. ait pro*gressé à Longwy et à Briey* (où les communistes prennent le risque de ne pas représenter Mme Co*lette Goeuriot, député, qui cumule* plusieurs mandats), le P.C.F. devrait conserver ces deux sièges. Il peut l'emporter sur la droite à Bayon. Il est sérieusement menacé, en revanche, à Mont-Saint-Martin et, surtout, à Pompey, où le P.S. présente, face à M. Michel Antoine, *conseiller sortant, maire de Frouard*, un ancien responsable régional de la C.F.D.T., M. Antoine Troglic. Les communistes apprécient peu ce choix, d'autant qu'ils avaient voté, avec la majorité du conseil général, en faveur d'un remodelage du canton qui leur aurait été favorable et que le Conseil d'État a rejeté.

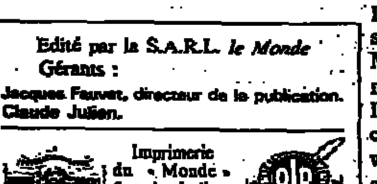
Les socialistes mènent la vie dure au P.C.F. à Pompey, mais ils se sont mis eux-mêmes dans une situation inconfortable à Pont-*à-Mousson. Leur conseiller sortant*, M. Yvon Tondon, député depuis qu'il avait battu M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, paie de son siège au conseil général le tort d'être à la fois populaire et rocardien. Les participants à l'assemblée des militants du canton lui ont refusé l'investiture *à quatre voix près, en faveur de* M. François Moutet, conseiller municipal de Pont-à-Mousson. Les communistes, encouragés par le retrait de M. Tondon, ont désigné le maire de Blénod, M. Michel Bertelle, qui dispose d'un avantage de notoriété par rapport au candidat socialiste.

Dans les quatre autres cantons où leurs conseillers sont sortants (trois cantons normalement renouvelables, plus Neuves-Maisons, dont le titulaire, élu en 1979, a choisi le nouveau canton de Jarville), les socialistes devraient conserver leurs sièges, bien que M. Job Durupt, élu *député en juin 1981, ne se repré*sente pas à Saint-Max et que M. Groscolas soit sérieusement attaqué par la droite à Nancy-Est. L'élection de Mme Janine Durupt, épouse du député, dans le nouveau canton de Tomblaine dépendra du report des voix communistes.

La situation à gauche donne espoir à l'opposition, qui peut perdre Bayon et, peut-être, Vandœuvre, mais qui espère l'emporter dans le nouveau canton de Laxou. A Nancy, où le maire, M. Claude Coulais, ne se représente pas dans son canton de Nancy-Ouest, M. André Rossinot, député (U.D.F.), continue à placer ses pions et se tient prêt pour une éventuelle succession à la tête de la municipalité en 1983. Le R.P.R. enregistre avec satisfaction l'appui que lui apportent les deux députés U.D.F. *du sud du département* : M. Haby, qui avait choisi son suppléant, en 1981, parmi les partisans de M. Chirac, l'a imposé comme candidat unique de l'opposition à Lunéville-Sud ; M. Marcel Bigeard soutient les candidats du R.P.R. à Domèvre-en-Haye, où le sortant ne se représente pas, et à Neuves-Maisons, où l'opposition, il est vrai, n'a aucune chance. Profitant, l'un et l'autre, d'une certaine désillusion chez ceux des électeurs qui avaient voté à gauche pour la première fois *en 1981, le R.P.R. et l'U.D.F., tout* en se surveillant et en disputant quelques « primaires », font, pour l'instant, cause commune.

PATRICK JARREAU

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

VOSGES : L'opposition unie autour de M. Poncelet

De notre correspondant

Epinal. — La situation actuelle de l'assemblée départementale est originale. Opposition et majorité ayant chacune quinze sièges au conseil général depuis une élection partielle en juillet 1981, M. Christian Poncelet (R.P.R.), président, ne conservait la majorité que grâce à sa voix prépondérante. Quinze cantons sont renouvelables, et un nouveau canton a été *créé à Saint-Dié.*

La gauche, forte de la poussée enregistrée en mai et juin derniers, mène une campagne essentiellement politique. M. Christian Pierret, député (P.S.) de Saint-Dié et homme fort du département, explique qu'il faut donner aux Vosges une assemblée aux couleurs de la majorité nationale, « *pour confirmer les premiers résultats obtenus dans la lutte contre le chômage* ». Le P.C.F., qui présente un candidat dans chaque canton, se montre très unitaire, « *afin de donner aux Vosges un président de gauche* ».

R.P.R. et U.D.F. ont, semble-t-il, remisé aux vestiaires les rivalités qui les avaient opposés ces dernières années, notamment à travers l'affrontement Poncelet-Stoléru, et tiennent un langage commun. Dans onze des seize cantons, il y aura un candidat unique de l'« opposition républicaine ». Le thème de la campagne des candidats de droite est double : « *barrer la route aux socialo-communistes qui, le temps des élections, reportent certaines fermetures d'usines* » et « *conserver le président Poncelet, un véritable patron à la tête du département* ». Ce dernier argument est le plus employé, qui consiste, en fait, à opposer le président sortant à M. Pierre Blanck, maire socialiste d'Epinal. Réplique de ce dernier : « *Je ne suis pas candidat désigné à ce poste.* » Les socialistes, en fait, choisiront leur candidat à la présidence au soir du *21 mars. Et M. Blanck* d'ajouter : « *J'ai uniquement indiqué que je ne me déroberais pas si mes amis me désignaient, mais j'ai, tout aussitôt, précisé que je présiderais entouré d'une équipe.* »

L'issue de la bataille est très incertaine. Le siège de M. Poncelet n'est pas menacé. Toutefois, la présence, au côté de M. Montlevrant (P.S.), de M. Bastien, conseiller municipal (sans étiquette) de Remiremont et médecin célèbre pour son traitement contre les effets de l'amanite phalloïde, peut obliger le sénateur à un second tour.

M. Lionel Stoléru entend conserver son mandat dans le canton de Provenchères, malgré le candidat soutenu par le P.S., M. Arnould de Lesseux, un agrégé de droit, spécia*liste de la forêt et, qui plus est, en*fant du pays.

La gauche compte gagner le canton de Raon-l'Etape, où le sortant R.P.R. ne se représente pas. A l'inverse, et pour la même raison, la droite espère reprendre au parti socialiste le canton de Rambervillers. Elle nourrit, aussi, quelques espoirs à Corcieux, où le socialiste ne l'avait emporté que de trente-quatre voix en juillet 1981. Les socialistes sont confiants à Lamarche.

A Saint-Dié-Ouest, nouveau canton, le maire, M. Jeandron, entend, dans le fief de M. Pierret, « *faire payer à la gauche son charcutage électoral* ». M. Albert Voilquin, sénateur (rép. ind.), revient à Pulgneville. Il avait abandonné l'assemblée départementale en 1979. Il a de bonnes chances de reprendre le siège laissé vacant par le sortant U.D.F.

Y. C.

MEUSE : le test du nouveau canton de Verdun-Centre

De notre correspondant

Bar-le-Duc. — Seize sièges, dont celui du nouveau canton de Verdun-Centre, seront à pourvoir au conseil général de la Meuse, où l'opposition détient vingt-cinq sièges sur trente. Douze conseillers sortants se représentent ; trois autres ont décidé de se retirer (deux U.D.F. à Bar-le-Duc-Sud et Étain, un socialiste à Verdun-Est). Ces trois cantons seront l'objet de batailles très ouvertes.

A Bar-le-Duc-Sud, le P.S. part favori, mais, à Etain, personne ne se hasarde à faire des pronostics, sinon, peut-être, en faveur du P.C. Verdun, avec deux cantons à pourvoir, est un test pour les prochaines élections municipales, et l'on comprend que M. René Vigneron, sortant à Verdun-Est, veuille se consacrer pleinement à sa mairie. La lutte pour la succession sera circonscrite entre trois candidats (P.S., opposition et P.C.F.). A Verdun-Centre, nouveau canton, un ancien conseiller général, M. Pierre Méchin (P.S.), qui avait été battu à Verdun-Ouest, en 1979, tente un *come back* face à une candidate U.D.F., un R.P.R. et un communiste.

Le canton de Stenay mérite aussi attention. C'est le fief de M. André Madoux (U.D.F.), président du conseil général sortant et ancien président du conseil régional de Lorraine, dont on avait cru que, à soixante-douze ans, il se retirerait, et qui n'en a rien fait. Or, à Stenay même, lors des derniers scrutins, l'électorat a nettement viré à gauche, conséquence d'une mauvaise situation économique. M. Madoux n'est pas assuré, en outre, de retrouver la présidence de l'assemblée départementale. Lors des dernières sessions du conseil général, en effet, le nom de M. Rémy Herment (U.D.F.), sénateur, maire de Vigneulles, renouvelable dans son canton, était souvent avancé.

Dans les autres cantons, les sortants sont presque tous assurés de retrouver leur siège ; sauf, peut-être à Fresnes et à Souilly, où l'opposition est divisée. — A. M.

DANS LA RÉGION PARISIENNE

SEINE-SAINT-DENIS : se compter avant les municipales

Le véritable enjeu du scrutin en Seine-Saint-Denis apparaîtra dans un an. Ici, pour les communistes comme pour les socialistes, les cantonales doivent d'abord servir à préparer les municipales. Le P.C.F. a beau remettre en jeu quinze des vingt-sept sièges dont il dispose — sur quarante — à l'assemblée départementale, il ne *devrait pas perdre* la majorité absolue. Le P.S., lui, ne peut espérer raisonnablement que le *gain de deux ou trois cantons qui* viendraient alors s'ajouter aux six dont il dispose actuellement. Pour *les uns et les autres, il s'agit de se* compter avant les municipales de 1983.

Les scrutins du printemps dernier avaient sérieusement écorné le traditionnel fief communiste. Le 26 avril, M. François Mitterrand avait devancé M. Georges Marchais dans dix communes sur les vingt-sept (il y en a en tout quarante dans le département) dirigées par le P.C. Et, aux législatives, les communistes *avaient* dû abandonner aux socialistes quatre des neuf sièges de député dont ils *disposaient. Toutefois, les vingt can*tons soumis à renouvellement sont suffisamment favorables au P.C. pour *que, au vu du dernier scrutin*, onze de ses sortants puissent voir venir ces élections cantonales sans trop de soucis.

Dans trois des quatre autres, *a priori, la situation n'est pas pour lui* catastrophique. A Noisy-le-Sec comme à Aulnay-sous-Bois et à *Pantin-Est, si* l'élection présidentielle n'avait pas été très favorable au P.C., les législatives lui avaient permis de rétablir la situation. Difficilement, il est vrai, à Aulnay, mais son candidat est, cette fois, M. Pierre Thomas, maire de la commune, ce qui est un atout *non négligeable.*

Reste le cas de Neuilly-Plaisance, une ville-canton que les communistes n'avaient gagnée — en 1976 *pour le canton et en 1977 pour* la municipalité — que de peu. L'opposition espère prendre une revanche, *mais il* lui faudra compter avec le P.S., qui avait devancé le P.C. au printemps dernier. Le fait pour le sortant, *M. André Macé*, d'être maire de la commune suffira-t-il à surmonter ce handicap ?

Le « *grand événement* » départemental pour le P.C. est le départ de *M. Georges Valbon de la* présidence du conseil général. Nommé par le gouvernement président du conseil d'administration des Charbonnages de France, il a décidé de ne conserver que son mandat de maire de Bobigny et celui de conseiller général, pour lequel il est à nouveau candidat. Or M. Macé, ancien ouvrier ajusteur, président de la commission départementale, aurait fait un très bon président du conseil général. Le P.C. y a songé. *Il y a renoncé*, lui préférant M. Jean-Louis Mons, qui a *fait ses classes à l'Union* des étudiants communistes et qui est en situation plus confortable à Noisy-le-Sec.

Le P.S. n'a pas ces soucis. Il devrait conserver *ses* quatre sièges soumis à renouvellement. Son seul problème se situe à Neuilly-sur-Marne, où le maire, M. Jacques Mahéas, élu député *en juin dernier*, n'a pas souhaité conserver son mandat de conseiller général. C'est sa femme qui *reprend le flambeau*. Mais cette succession familiale n'est pas du goût de tous.

Les autres formations ne peuvent guère que compter les points. Le M.R.G. ne présente aucun candidat. Il appelle à voter pour le candidat de gauche sortant, donc pour un communiste, dans quinze cas sur vingt, dès le premier tour.

Le P.S.U. est présent dans six cantons et les écologistes dans neuf.

Quant au R.P.R. et à l'U.D.F., ils *ont réalisé l'union dans seize can*tons. S'ils espèrent profiter des discordes à gauche à Neuilly-*Plaisance*, où *l'U.D.F. et le R.P.R.* défendent séparément leurs couleurs, la bataille se joue surtout, *pour eux*, à Villemomble : *M. Ro*bert Calmejane, ancien député gaulliste, tente d'y conserver son siège face au *maire socialiste* de la commune, M. Jean-Paul Maitrias. Si, le 10 mai, M. Giscard d'Estaing avait recueilli *50,21 % des suffrages*, M. Calmejane, déjà candidat aux législatives, avait, au deuxième tour, été largement devancé par le représentant socialiste.

Si la droite perd ce siège, le *seul* pour elle qui soit renouvelable, elle n'en possédera plus que cinq à l'assemblée départementale. Elle disparaîtra encore un peu plus d'un département où, déjà, elle n'a plus aucun parlementaire et ne dirige que six communes sur quarante.

THIERRY BREHIER.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

PICARDIE : au bénéfice de l'âge

La Picardie présente cette particularité que deux présidents de conseils généraux ont été élus, en 1979, au bénéfice de l'âge : M. Max Lejeune, soixante-treize ans, sénateur, maire d'Abbeville, président du mouvement démocrate socialiste, dans la Somme, et M. André Godard, soixante-quatorze ans, modéré, dans l'Aisne. Opposition et majorité sont à égalité de sièges dans l'un et l'autre départements : vingt-deux chacune dans la Somme et vingt et un dans l'Aisne. Les présidences sont donc en jeu. M. Max Lejeune est doublement menacé, au niveau du département et dans son canton, Abbeville-Sud. La gauche, cependant, est en moins bonne position dans la Somme que dans l'Aisne. Ces deux départements n'ont pas été touchés par le redécoupage cantonal.

La gauche paraît bien installée dans l'Oise où la création de deux cantons nouveaux pourrait lui être favorable. La présidence de M. Maurice Ville (P.S.) ne semble pas menacée.

AISNE : le P.S. convoite la présidence

De notre correspondant

Laon. — Le conseil général de l'Aisne compte vingt et un membres de l'opposition et vingt et un de la majorité (onze P.C. et dix P.S.). Le président, dont le siège n'est pas renouvelable, M. André Godard, soixante-quatorze ans (sans étiquette), pourrait bien devoir céder sa place à un socialiste.

Dans le canton de Moy-de-l'Aisne, le sortant, M. Jean-Claude Abrassart, (U.D.F.), a annoncé, seulement cinq jours avant la clôture des listes, qu'il ne se représentait pas. Dans ce canton, il y aura deux candidats sans étiquette, mais l'opposition ne croit pas au succès de l'un ou de l'autre. A gauche, un cheminot syndicaliste communiste est opposé à un professeur de collège, conseiller municipal socialiste. A Soissons-Sud, le conseiller communiste, qui siège depuis 1973, ne se représente pas. Le nouveau candidat du P.C. sera opposé à un magistrat, adjoint au maire de Soissons, M. Mario-Louis Craighero, sur lequel le P.S. fonde de grands espoirs.

A Wassigny, le conseiller sortant est R.P.R. Ce canton a voté à gauche à 50 % aux dernières consultations. Il n'est donc pas impossible que le candidat du P.S., M. Lucien Manesse, retraité, maire d'Evreux, soit élu. D'autre part, le P.C. peut perdre son siège de Condé-en-Brie. C'est un canton où l'opposition fait un bon score. Ainsi, avec treize sièges contre neuf aux communistes, les socialistes auraient la présidence du conseil général de l'Aisne. Le P.C. présentera probablement M. Maurice Porchon, conseiller sortant d'Hirson, ancien député de Thiérache, maire de Saint-Michel. — M. C.

OISE : la gauche bien installée

De notre correspondant

Beauvais. — Si la majorité de gauche qui siège depuis 1979 au conseil général de l'Oise devait être renversée à l'issue des prochains scrutins des 14 et 21 mars, ce serait une surprise. « *Ce ne sera pas facile* », estime M. Michel Françaix, secrétaire départemental du P.S., formation qui, sur dix-sept élus (le conseil général compte trente-neuf membres), possède onze sortants. *A priori*, la création de deux nouveaux cantons, par la division de Beauvais-Nord et de Compiègne-Sud, pourrait être plutôt favorable à la gauche. M. Jean-François Mancel, secrétaire départemental du R.P.R., a qualifié cette opération de « magouillage ».

Cependant, les dirigeants locaux du P.S. ont des inquiétudes pour les cantons de Grandvilliers, où le sortant, M. Jean-Jacques Martin, avait été élu en 1976 à la faveur d'une triangulaire, et d'Attichy, où le conseiller général socialiste, M. Henri Massein, a été élu lors d'une partielle, il y a moins d'un an, dans la foulée des législatives et de l'élection présidentielle. En revanche, le premier secrétaire du P.S. affirme, contre tous les pronostics de l'opposition : « *On ne perdra pas Breteuil.* » Pourtant, dans ce canton, le candidat sortant, M. Patrick Koster, avait tiré profit d'une triangulaire et cette fois il aura, face à lui, un seul candidat d'opposition, le maire du chef-lieu, M. Jacques Lefèvre (modéré).

Le principal point d'interrogation de cette élection sera le canton de Clermont, où le sortant M. André Pommery (socialiste indépendant), ne se représente pas. C'est là qu'il y a le plus grand nombre de candidats (sept au total) et, parmi eux, le maire du chef-lieu, M. Robert Rouzier, qui se situe « *sans équivoque* » dans la majorité de gauche du conseil général, mais qui, cependant, n'a obtenu l'appui d'aucun parti. Le candidat du P.S., M. André Vantomme, a reçu le soutien du conseiller sortant, mais la lutte sera chaude avec le candidat communiste en raison d'un contentieux local entre les deux formations de gauche. Pour leur part, l'U.D.F. et le R.P.R. présentent chacun son candidat.

Le P.S. espère enlever au P.C. les cantons de Liancourt, où le sortant est M. Raymond Maillet, ancien député, battu aux dernières législatives, et qui fut le premier communiste à présider un conseil régional, et de Neuilly-en-Thelle, tandis que le parti communiste, qui dispose actuellement de cinq sièges au conseil général, pourrait profiter du retrait de deux députés socialistes, MM. Jean Anciant, à Creil-Sud, et Guy Vadepied, à Méru, pour y devancer les nouveaux candidats du P.S., dont la personnalité est moins affirmée au plan local que celle des candidats du P.C.

M. L.



SOMME : haro sur « Max »

De notre envoyé spécial

Abbeville. — « *Si je comprends bien, faut le balancer pour qu'il ne soit plus président. C'est ça ?* » Le vieux militant communiste, assis depuis une heure, les avant-bras posés sur les cuisses, dans une petite salle de la mairie de Mareuil-Caubert, a parfaitement compris la situation du canton d'Abbeville-Sud et, partant, celle du département de la Somme. Parfaitement compris, du point de vue de la candidate du P.C.F. dans ce canton, Mme Chantal Leblanc, ancien député de la Somme, élue en 1978 et battue en juin 1981, qui tient à Mareuil-Caubert, devant vingt-deux personnes, une réunion électorale.

« Il », c'est M. Max Lejeune, conseiller sortant du canton d'Abbeville-Sud, président du conseil général depuis 1947, maire d'Abbeville depuis 1945, parlementaire depuis 1936, ancien secrétaire d'Etat aux forces armées, ancien ministre des anciens combattants, du Sahara et d'Etat, dit « Max ». « Max » pour tout le monde, ses ennemis comme ses amis. Monstre sacré vieillissant de la politique nationale puis locale, M. Max Lejeune n'a été réélu président du conseil général, le 28 mars 1979, qu'au bénéfice de l'âge, critère décisif quand il y a égalité de voix entre deux candidats. La majorité de l'époque disposait de vingt-deux sièges et la gauche d'autant. « *M. Max Lejeune, classe 29 ! M. Michel Couillet, quelle classe ?* », demanda ce jour-là le président sortant. « *Classe 33* », répondit l'autre, son concurrent communiste. « *Vous me devez le respect* », dit M. Lejeune. Et voilà comment, à soixante-treize ans, une fois de plus, M. Lejeune est président sortant du conseil général de la Somme.

« *Moi, je me souviens bien de lui*, dit l'un des vingt-deux de Mareuil-Caubert. *Quand je travaillais à l'usine Saint-Frères, en 1936, il levait les deux poings pour chanter* l'Internationale. *Aujourd'hui, il a tourné casaque. D'un seul coup, il a mis sa veste à l'envers.* » M. Max Lejeune, sur les photographies de l'époque, avait l'allure d'un poète romantique. A vingt-sept ans, candidat aux élections législatives de 1936, il parlait, dans sa profession de foi à couverture orange, des « *prolétaires* », de la « *lutte des classes* » et des « *deux cents familles* ». M. Lejeune — on ne l'appelait pas encore « Max » — souhaitait ardemment la participation de ministres communistes au gouvernement.

» Les temps ont bien changé. Anticommuniste sans nuance, M. Lejeune, ancien de la S.F.I.O., a été exclu du parti socialiste en 1972 pour incompatibilité d'humeur avec le programme commun de gouvernement. Président du Mouvement démocrate-socialiste, créé en 1973, il a milité pour « *la défaite de M. Mitterrand, otage des communistes* », afin d'éviter l'entrée de « *ministres cosaques* » au gouvernement. M. Lejeune, arc-bouté sur ses idées, n'attend pas le pardon, mais plutôt la reconnaissance de ses qualités personnelles dans sa pratique politique locale.

Sur le papier, le combat du maire d'Abbeville — « *Naturellement, ce sont mes dernières élections, c'est sûr* », dit-il en pensant aussi aux municipales de 1983 — paraît extrêmement difficile. En 1976, aux cantonales, il avait été réélu avec 55 % des suffrages exprimés au premier tour, contre 28,4 % au P.C. et 19,9 % au P.S. Mais, lors de l'élection présidentielle, son canton a voté à 59,14 %, au deuxième tour, en faveur de M. Mitterrand, et aux législatives la candidate communiste, Mme Leblanc (battue dans la quatrième circonscription par un socialiste, M. Jacques Becq), s'était placée en tête du premier tour dans le canton, devant le socialiste, puis le R.P.R. et le candidat modéré.

« Moi, je suis socialo »

M. Lejeune défend « *une seigneurie qui s'écroule* », selon le candidat socialiste, M. Guy Dovergne, cinquante ans, professeur de collège, « Popof » pour ses élèves, maire de Mareuil-Caubert. M. Dovergne, qui a « *toujours été de gauche* », mais n'a adhéré au P.S. qu'en 1973 après avoir obstinément refusé d'entrer à la S.F.I.O. en raison de l'attitude observée par certains des ministres de cette formation pendant la guerre d'Algérie, ne porte pas dans son cœur M. Lejeune, qui fut, du 31 janvier 1956 au 21 mai 1957, secrétaire d'Etat aux forces armées, chargé des affaires algériennes, dans le cabinet Guy Mollet. « *Il dit qu'il n'est pas de droite. Alors, il n'y a plus de droite à Abbeville !* », s'étonne le candidat socialiste en dénonçant l'« *anticommunisme maladif* » de son concurrent.

Pour faire bonne mesure, M. Dovergne affirme que M. Lejeune est « *trop âgé* » pour assumer tous les mandats électifs dont il dispose et que « *même ses militants sont des vieux* ». « *Je ne peux pas nier mon âge* », répond M. Lejeune, qui, pourtant, ne paraît pas ses soixante-treize ans. En revanche, il nie son virage à droite. « *Moi, je suis socialo*, dit-il. *Des gens qui ont voté socialistes aux législatives voteront pour moi aux cantonales. Ils retournent à Max, comme ils disent. Et puis, enfin, je suis le maire d'Abbeville !* »

M. Lejeune mène campagne sur son action municipale. Abbeville représente le plus gros paquet des voix du canton. Sa concurrente communiste l'accuse d'avoir fait repeindre en catastrophe les passages pour piétons et boucher les trous dans le macadam. La campagne du maire est classique. Dix-sept réunions publiques en neuf jours, dans les mairies et les salles de bistrots : « *Le jour où je ferai du porte-à-porte, on dira : il est foutu.* » Ses concurrents, eux, en font, et de manière intensive, le socialiste dès qu'il a quitté son collège, la représentante du P.C. dès qu'elle a terminé son travail de psychologue à la direction de l'action sanitaire et sociale, où elle est, dit-elle, « *vacataire depuis sept ans parce que communiste* ».

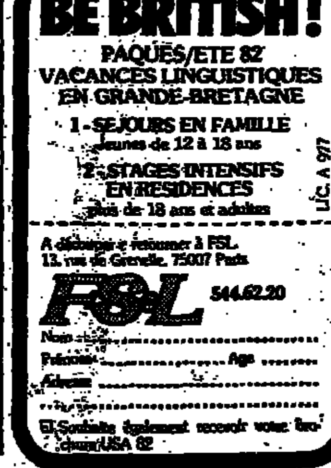
Malgré son échec aux législatives, Mme Chantal Leblanc, trente-sept ans, entrée au P.C.F. en janvier 1968 sur la base de la lutte contre l'impérialisme américain au Vietnam, bénéficie, elle aussi, d'une forte cote personnelle dans le canton. Elle apparaît, en dépit des pertes subies par son parti dans le département, comme la première rivale du conseiller sortant. « *C'est une possédée, cette femme-là* », dit M. Lejeune. Il faut le prendre comme un compliment.

JEAN-YVES LHOMEAU.

QUATORZE CANDIDATS INDISCIPLINÉS SONT EXCLUS DU P.S.

M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., chargé des fédérations, a annoncé, mardi 9 mars, que quatorze militants socialistes qui ont maintenu leurs candidatures aux élections cantonales contre des candidats désignés par leur parti ont été exclus du P.S. Cette décision a été prise à l'unanimité par le bureau exécutif. Les exclus sont : MM. Camille Lemberton, maire de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) ; Pierre Pitois (Aube), Jean Nebout (Charente), André Delage (Dordogne), Michel Brunel (Eure-et-Loir), Désiré Rousset (Gard), Jean-Elien Jambon, Patrick Malvaes, Abel Laporte (Gironde), André Espitalier, Georges Fontes, Bernard Serrou (Hérault), Mme Jeanine Bonneau, M. Louis Gueretin (Sarthe).

● RECTIFICATIF. — Dans les troisième et quatrième paragraphes de l'article consacré aux Pyrénées-Atlantiques (*le Monde* du 4 mars, page 9), nous avons malencontreusement attribué au Béarn un certain nombre de cantons qui appartiennent au Pays basque, et vice versa.



A CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Dialogue de sourds entre M. Mauroy et les militants antinucléaires ardennais

De notre correspondant

Charleville-Mézières. — « *Le gouvernement endosse totalement la responsabilité de ce qui se passera dorénavant à Chooz, notamment le 27 mars* », jour de manifestation mensuelle contre la construction d'une seconde centrale nucléaire, celle du samedi 27 février ayant provoqué de violents affrontements. C'est ce qu'ont déclaré les animateurs du Front commun antinucléaire ardennais, après avoir rencontré M. Pierre Mauroy à la fin du meeting au cours duquel le premier ministre avait pris la parole, lundi soir 8 mars, à la salle des sports de Charleville-Mézières, où il était venu soutenir les candidats socialistes aux élections cantonales.

Les opposants à Chooz-II étaient venus entendre M. Mauroy « *prendre des engagements précis* ». Ils ont été doublement déçus. D'abord, quand le premier ministre a notamment déclaré que le gouvernement avait « *tenu ses engagements* » en matière de politique énergétique et qu'il avait procédé à une « *large consultation nationale* ». Soixante-dix militants antinucléaires environ, présents au meeting, ont alors quitté en la salle en accusant le gouvernement de mensonge. Ensuite, quand, au cours de l'entrevue, M. Mauroy a rappelé la nécessité de « *maîtriser les besoins* » et souligné que « *l'éventuelle surcapacité en matière nucléaire n'est qu'une anticipation de quelques mois sur la consommation* ».

Les militants antinucléaires se sont également entretenus, pendant le meeting, avec un conseiller du chef du gouvernement. Leurs dirigeants auraient souhaité faire glisser la discussion sur le plan politique. « *Les minorités, aussi actives soient-elles, ne peuvent prétendre dicter leur loi*, a dit alors le premier ministre. *La loi de la démocratie, c'est celle de la majorité.* » Il ne restait plus aux antinucléaires qu'à dresser ce qu'ils estiment être un « *constat d'échec* ».

CLAUDE LEHEUTRE.

M. MARCHAIS INVITÉ EN CHINE

Le vice-président du parti communiste chinois, M. Li Xiannian, a invité M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., à se rendre en visite en Chine, a annoncé lundi 8 mars Radio-Pékin. Cette invitation, faite au nom du comité central du P.C.C., a été formulée au cours d'un entretien de M. Li avec les membres de la délégation du P.C.F., qui se trouve en Chine depuis jeudi. — (A.F.P.)

DÉFENSE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1969

Un sous-marin nucléaire américain fait escale à Brest

De notre correspondant

Brest. — Interdits de séjour dans les ports français depuis 1969, les navires étrangers à propulsion nucléaire peuvent désormais y faire escale. Un décret daté du 5 janvier 1982 leur en fournit à nouveau la possibilité (1). Cette facilité a été aussitôt mise à profit par le sous-marin nucléaire d'attaque (S.N.A.) américain *Sturgeon*, qui fait relâche à Brest depuis le lundi 8 jusqu'au vendredi 12 mars. Mais, bien avant de prendre le goulet de la rade de Brest, le submersible avait dû adresser au ministre des relations extérieures, en plus de sa demande d'autorisation, « *toutes les instructions relatives à la nature et au montant des garanties fournies par l'Etat du pavillon et l'exploitant du navire pour la réparation des dommages nucléaires* ». Avant 1969, vingt-deux navires atomiques américains, dont plusieurs sous-marins, avaient déjà relâché dans des ports français, mais jamais à Brest.

La venue dans le grand port du Ponant du *Sturgeon* est considérée par la marine nationale, qui s'en réjouit, comme une escale de routine. Le public n'est pas admis à bord. Toutefois, comme c'est la règle entre marines de guerre, des visites de courtoisie seront échangées entre les autorités brestoises et l'état-major du sous-marin. La marine nationale souhaite à son tour que son premier S.N.A., le *Rubis*, qui doit être opérationnel au mois de juillet, puisse se rendre aux Etats-Unis. Elle aurait déjà entrepris les formalités nécessaires.

Basé en Caroline-du-Sud, le *Sturgeon* est le premier d'une série de trente-sept exemplaires entrés en service entre 1967 et 1975. Il déplace 3 640 tonnes en surface et 4 640 tonnes en plongée. Son armement est composé de torpilles, de missiles à têtes nucléaires et de missiles Harpoon antisurface. Son équipage comprend douze officiers et quatre-vingt-quinze hommes.

JEAN DE ROSIERE.

(1) Ce décret, qui abroge un précédent décret d'interdiction en date du 19 juin 1969, a été pris par le premier ministre et est paru au *Journal officiel* du 7 janvier.

M. HERNU EST INTERPELLÉ A METZ PAR DES PARTISANS DU SERVICE DE SIX MOIS

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a été interpellé, lundi soir 8 mars à Metz, lors d'une réunion de soutien à deux candidats socialistes aux élections cantonales, par une quinzaines de jeunes gens porteurs d'une pétition pour le service de six mois.

Aux jeunes gens, qui n'étaient pas des militaires du contingent mais qui souhaitaient remettre au ministre la pétition du Collectif de campagne pour le service militaire à six mois « *comme promis* », M. Hernu a répondu : « *Je suis le ministre du changement, du changement du contenu du service national. Vous n'êtes pas des antimilitaristes et vous ne vous reconnaissez pas comme tels puisque vous acceptez le principe du service national. Parlons du contenu, de la sécurité de la patrie, et vous verrez que nous serons d'accord.* »

M. Hernu a profité de cette circonstance pour préciser, pour la première fois, que les trente mesures prises l'an dernier en faveur des appelés du contingent (*le Monde* du 9 octobre 1981), représentaient une dépense supplémentaire de 400 millions de francs en 1982.







régions

LANGUEDOC - ROUSSILLON

Changements difficiles

PRÉPARÉ DANS LA PLUS GRANDE DISCRÉTION

Le second barrage de Naussac suscite autant d'inquiétude que le premier

De notre correspondant

Mende. — On n'a décidément pas fini de parler de Naussac. En aval du célèbre barrage réservoir qui fut très contesté, une seconde opération se prépare dans la plus grande discrétion. « Je ne dispose d'aucun document émanant de la Somival (Société de mise en valeur de l'Allier) ou d'E.D.F. », affirme M. Jean-Claude Chazal, conseiller général (div. gauche) de Langogne. Pourtant, le projet existe bien. Il s'agit de construire *au-dessous du* premier un second barrage plus modeste, cette fois sur l'Allier.

Une usine électrique d'une puissance installée de 20 mégawatts turbinerait l'eau du grand réservoir dans le petit, puis aux heures creuses où le courant est excédentaire, remonterait l'eau du petit réservoir dans le grand. En outre, trois petites turbines accessoires totaliseraient 8 mégawatts. Coût de l'aménagement : 5 millions de francs. Mais tout le monde n'est pas d'accord.

Les directions départementales de l'agriculture de la Lozère et de la Haute-Loire, les délégués à l'architecture et à l'environnement de l'Auvergne et du Languedoc-Roussillon, le délégué du conseil supérieur de la pêche pour la région Auvergne, ont émis des avis défavorables *« sur l'opportunité du projet »*.

Mais pourquoi donc un second barrage ? L'actuelle retenue de Naussac est alimentée par quelques *torrents qui* lui apportent 90 millions de mètres cubes en année moyenne. Or le réservoir peut en contenir le double. Pour le remplir, on avait envisagé de dériver l'Allier. Trop coûteux, trop compliqué, trop d'opposition : le projet fut abandonné. D'où l'idée de créer sur l'Allier même un *nouveau bassin* dans lequel on pompera de 30 à 40 millions de mètres cubes d'eau par an. Le barrage, édifié au lieu-dit La Valette, aurait une hauteur de 15 mètres, 2 800 mètres de long, et la retenue couvrirait 37 hectares. Capacité : 1,5 million de mètres cubes.

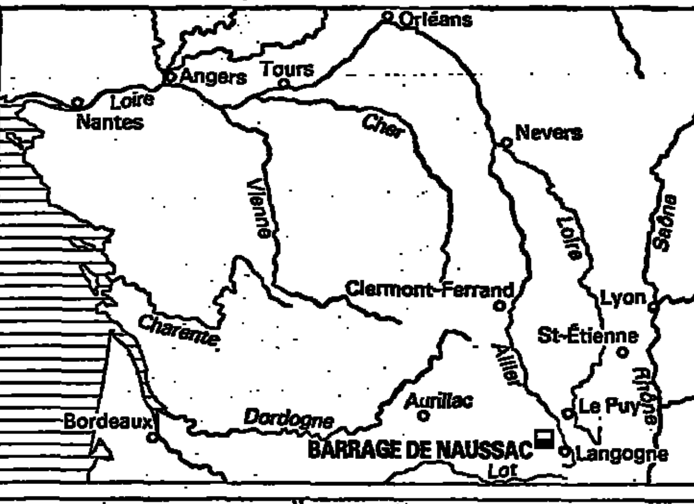
M. Yves Thérond, exploitant agricole à La Valette, exprime son désarroi : *« On va encore me prendre 15 à 20 hectares de terres très fertiles dans la vallée de l'Allier. Il ne me restera plus que des garrigues et des landes. A trente-trois ans, je suis à la veille de ma troisième expropriation. La première pour la zone industrielle de Langogne, la seconde pour Naussac 1, et maintenant on me parle de Naussac 2. Il faut vraiment aimer son pays pour continuer à y vivre. Naussac va devenir un village de retraités. »*

Pour sa part, M. Chazal entend dissiper tout malentendu. *« Nous n'avons voulu ni Naussac 1 ni Naussac 2. Mais à partir du moment où il était impossible d'empêcher la réalisation de ce projet, nous devions être réalistes et défendre les intérêts locaux. Entre les deux solutions proposées par la Somival pour remplir le barrage-réservoir de Naussac, nous avons choisi le pompage-turbinage. Pourquoi ? D'abord, en raison des taxes payées par l'usine, ensuite parce qu'il fallait éviter que l'Allier ne subisse une diminution considérable de son débit à Langogne. »*

La réalisation d'un tel projet aurait évidemment des conséquences sur l'Allier où se reproduisent les saumons. Des éclusées fréquentes et importantes rendraient impossible la réinstallation de ce poisson qui est justement en cours dans la partie supérieure de l'Allier, en amont de Monistrol.

Les craintes des pêcheurs sont fondées. Le premier barrage de Naussac, financé en grande partie par l'agence de bassin Loire-Bretagne et par les ministères de l'agriculture et de l'environnement, est destiné à augmenter, de juillet à octobre, le débit de l'Allier et ensuite celui de la Loire. Une bonne affaire pour les poissons. A condition toutefois qu'E.D.F. modifie le régime de lâcher des eaux du barrage de Monistrol situé un peu plus bas. Or Naussac 1 terminé, rien n'a radicalement changé. A présent, Naussac 2 se prépare. Les obligations énergétiques vont-elles reléguer au second plan la sauvegarde du milieu aquatique ? Naussac 2 servira de test.

JEAN-MARC GILLY.





ILS SERONT MODERNISÉS

On ne brûlera pas les cabanons de Sainte-Marie

De notre correspondant

Perpignan. — A quelques kilomètres de Perpignan, le village côtier de Sainte-Marie-la-Mer voit en été sa population décupler ; elle passe de mille trois cents à quinze mille habitants. *Depuis une vingtaine d'années* s'était développé sur 40 hectares un phénomène de « cabanisation » dans la zone des « Marendes », *où sur cinq cents parcelles des abris d'été avaient été édifiés sans autorisation.*

Cela avait inquiété la municipalité de *Sainte-Marie-la-Mer, qui*, face à deux associations de défense, ressentait des difficultés à *« harmoniser et structurer la zone des Marendes dans le périmètre d'une ZAC, en obtenant la participation des propriétaires tout en conservant un certain type d'habitat original »*.

Une action de concertation, assez exceptionnelle, menée durant l'année 1981 avec les cinq cents propriétaires a permis d'aboutir à une solution d'aménagement pour ces 40 hectares *qui paraissaient déjà « irrécupérables »* à certains. En nommant un architecte urbaniste, la direction départementale de l'équipe*ment, en accord avec la muni*cipalité, *engageait la concertation* avec les cinq cents propriétaires regroupés en deux associations : les uns réclamant l'ur*banisation de la zone et le droit* de construire, les autres demandant la régularisation de leur cabanon sans participation financière.

Dès le mois de juin 1981, un projet d'aménagement était mis au point avec les présidents *d'associations puis présenté au* cours de deux assemblées générales de ces associations de défense. Le projet, qui entend respecter la propriété privée telle qu'elle était et conserver à la zone son *caractère naturel* (avec des constructions ne pouvant excéder 80 mètres carrés au sol et préservant les arbres qui font le charme de cet *endroit...*), s'est attaché à définir un coût de réalisation minimum en fixant la participation des propriétaires à 80 francs par mètre carré pour *chacun.*

La ZAC permettra d'amener l'eau, l'électricité et l'assainissement. Juridiquement, une asso*ciation créée en août 1981, qui* a exposé le projet à travers deux réunions publiques largement suivies, compte aujourd'hui 400 propriétaires qui ont versé un tiers de leur participation au projet, soit environ au total 4 millions de francs (les deux autres tiers seront versés en deux ans).

Depuis le 18 janvier, la municipalité de Sainte-Marie-la-Mer a décidé de mettre en œuvre cette zone d'aménagement concerté sans expropriation. Le dossier de création de la ZAC et le plan d'aménagement de zone sont actuellement à l'enquête publique jusqu'au 18 mars prochain. Ensuite, des contrats seront passés entre la municipalité, à travers l'association, et chaque propriétaire.

Quant aux réfractaires à ce projet (une cinquantaine actuellement), leurs terrains seront bloqués, entreront dans une ZAD (zone d'aménagement différé) et feront l'objet d'un droit de préemption de la commune. *Les premiers résultats sur l'environnement se* feront sentir dès l'été prochain.

JEAN-CLAUDE MARRE.

UN LIVRE D'ALAIN BERGER ET JACQUES ROUZIER

Après la vigne, quoi ?

Voici un livre qui tombe à son heure. Alain Berger et Jacques Rouzier, chercheurs au C.N.R.S., travaillent à l'université de Montpellier-I. Dans leur *Vivre et produire en Languedoc-Roussillon*, ils notent le résultat de plusieurs années de travaux scientifiques sur les cinq départements qui composent la région. Ils veulent aussi manifester une volonté *politique au bon sens du terme* : tracer pour les responsables régionaux, qui vont avoir à prendre de nouvelles et importantes responsabilités, quelques pistes pour la réflexion et l'action.

Ce Languedoc-Roussillon, ce Languedoc et ce Roussillon, devrait-on dire tant il existe de différences entre ces deux pays, est une terre encore largement inconnue de la plupart des Français — ne parlons pas des Parisiens, — *qui n'en situent que la* côte pour, peut-être, y avoir passé des vacances, et une spécialité : la vigne. On trouvera dans l'ouvrage de MM. Berger et Rouzier de longs et précis développements sur la viticulture languedocienne, son essor (*« au dix-neuvième siècle, des régions devenaient industrielles, le Languedoc, lui, devenait viticole »*), sa ou ses crises. Aujourd'hui, *« la vigne s'est usée ; elle règne encore sur le paysage, elle ne fait plus l'économie »* et n'occupe plus qu'un vingtième des Languedociens.

Quelles productions, quelles activités prennent, peuvent prendre ce relais. Le tourisme ? Il faut faire le bilan de ce qui a été fait dans ce secteur. D'autres productions agricoles, quelles nouvelles industries ? Le tertiaire, qui a connu déjà un si large essor, autour de Montpellier, par exemple ? Autant de questions auxquelles nos auteurs s'efforcent d'apporter des éléments de *réponse sans* abuser des chiffres — mérite à signaler — en traçant, se faisant, un tableau assez pessimiste de l'économie de la région.

On retiendra surtout l'aspect volontairement dynamique et « engagé » de leur analyse. Le Languedoc, face à la crise viticole, a *« adopté le modèle national de développement »*, a accepté pour l'aménagement de son tourisme, de son système hydraulique, de son arrière-pays, l'extension des activités de service, l'aide et la tutelle de l'État ou l'appui du capitalisme international. Au risque de perdre son originalité sinon son autonomie.

Une « réaction régionale » s'est déjà manifestée, dans le domaine culturel notamment, avec la renaissance des mouvements occitans. Reste, dans le cadre de la redistribution générale des pouvoirs administratifs et politiques, à voir comment cette *réaction* se manifestera concrètement.

J.-F. S.

★ Privat édit., 250 pages, 80 F. Rappelons que la région Languedoc-Roussillon est composée de cinq départements : l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, le Gard et la Lozère.

En Lozère comme en Corse

Faute de pouvoir interdire l'écobuage : le contrôler

(*De notre correspondant.*)

Mende. — Mille hectares de *landes* encombrées de genêts vont être volontairement incendiés entre le 22 février et le 19 mars dans le canton de Villefort, en Lozère. C'est la première fois qu'une opération d'écobuage contrôlé est organisée en région méditerranéenne.

L'affaire est d'autant plus remarquable que l'écobuage, c'est-à-dire l'incinération des pâturages à moutons pratiquée à la fin de l'hiver et depuis des générations, par les bergers cévenols, est généralement considéré comme une calamité écologique. Le feu détruit la faune et se communique souvent aux *forêts. Or l'écobuage* qui est actuellement en cours a lieu dans le parc national des Cévennes.

Constatant qu'elle ne pouvait changer les habitudes des Cévenols, l'administration a décidé de démontrer que l'écobuage — utile pour la qualité des pâturages — pouvait se pratiquer sans dégâts à condition de le contrôler.

« *Chaque année*, explique Gilbert Boucadelle, capitaine de gendarmerie à Florac, *la moitié des incendies sont dus dans les Cévennes à des écobuages non contrôlés.* » Il fallait mettre un terme à ce fléau. Cinq associations syndicales de défense contre l'incendie furent créées et réunies dans un groupement présidé par M. André Hugon, conseiller général socialiste de Saint-Germain-de-Calberte. Cet organisme a demandé à l'entente interdépartementale en vue de la protection de la forêt d'assurer le financement d'une opération-pilote.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont aidés dans leur tâche par une unité de la sécurité civile de Brignoles comprenant trente-sept soldats du contingent. D'autre part, le centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile à Valabre (Bouches-du-Rhône) met en alerte deux Canadair basés à Marignane. Enfin, un avion d'observation survole les régions où s'effectue l'écobuage.

La mule mécanique

Comment se déroule cette opération sur le terrain ? Le colonel Pierre Bergier, directeur départemental de la sécurité civile, répond : *« On ne brûle pas de grandes surfaces d'un coup ; seulement, en moyenne, 5 à 6 hectares. Quand une parcelle est éteinte, on met le feu à la suivante. En raison de la neige, seules les branches de genêt brûlent, le sol n'est pas atteint. L'utilisation d'une mule mécanique permet de réaliser des pare-feu et de débroussailler des espaces abandonnés depuis des décennies. Avec cet engin de 4,5 tonnes monté sur chenilles et équipé d'un girobroyeur, les genêts sont retirés, rassemblés en tas et brûlés. Si la végétation était trop importante, on risquerait, en effet, de brûler le sol sur une grande profondeur et de détruire la faune. »*

Comment réagit le parc national des Cévennes ? Son directeur, M. Guy Besson, nous a déclaré : *« Cette opération a obtenu notre accord. En effet, elle concerne une surface relativement limitée des territoires utilisés ultérieurement à des fins pastorales, ou encore des zones de végétation surabondante proches des forêts et présentant des risques d'incendie importants. Nous considérons l'écobuage comme un mal nécessaire. Les conditions géographiques sont telles que d'autres formules de débroussaillement sont impossibles techniquement et financièrement. »*

Cet exercice sera-t-il reconduit ? Le colonel Pierre Bergier le souhaite vivement. Il suggère l'élaboration d'un véritable « plan d'alarme écobuage » qui permettrait aux Cévennes de ne plus s'embraser chaque printemps.

J.-M. G.

Le Monde

équipement

URBANISME

Les décisions de l'Élysée

• Musique à la Villette, opéra à la Bastille, rock et jazz à la porte de Versailles

• Danse à Marseille, bandes dessinées à Angoulême, photographie à Arles, sculpture à Montpellier

Voici le texte du communiqué diffusé ce mardi 9 mars par la présidence de la République à propos des « grandes opérations d'architecture et d'urbanisme ».

A la demande du président de la République, des études ont été conduites depuis puisieurs mois sur la nature et la localisation d'équipements culturels qui seront réalisés au cours des prochaines années. Ces grands projets seront l'occasion d'un renouveau de la création architecturale en France.

Les études ont été menées sous l'autorité des quatre personnalités désignées en octobre par le président : M. Jack Lang, ministre de la culture, M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, M. Paul Guimard, conseiller du président, M. Robert Lion, directeur du cabinet du premier ministre. Le président de la République a lui-même présidé trois réunions de travail à ce sujet. Il a reçu le jeudi 11 février le maire de Paris, avant d'arrêter les décisions suivantes.

I. — LA VILLETTE

1) Le Musée des sciences, des techniques et des industries de La Villette sera complété par la réalisation d'un parc urbain, conçu comme un grand équipement, vivant et animé. Le programme de ce parc fera, dès le printemps, l'objet d'un concours international.

2) Une « cité musicale » sera construite dans la partie sud du domaine de La Villette, en continuité avec le quartier. Elle comprendra : le Conservatoire national de musique, actuellement localisé rue de Madrid ; un auditorium de trois mille places ; des structures de recherche et de création ; un musée de la musique.

L'ensemble de ces équipements donnera lieu à plusieurs concours, nationaux ou internationaux.

3) Le ministre de l'urbanisme et du logement apportera son concours à la Ville de Paris pour la mise en place des moyens nécessaires à la maîtrise d'une politique urbaine sur l'ensemble du quartier.

II. — L'OPERA

Un Opéra sera construit place de la Bastille. Ce nouvel Opéra moderne et populaire permettra de doubler le nombre actuel des représentations, tout en réduisant sensiblement les coûts de gestion. Il redonnera à Paris le rôle international qui lui revient en ce domaine, et permettra aussi de produire plus de cent représentations par an pour les Opéras de province. Cette réalisation sera l'occasion de concevoir, en concertation avec la Ville de Paris, une opération d'urbanisme qui devra notamment mettre en valeur la place de la Bastille, lieu de rassemblement symbolique.

Un concours international sera ouvert cet automne.

III. — UNE SALLE DE ROCK

Une salle pour le rock, le jazz et la musique populaire sera construite porte de Bagnolet, sur un terrain appartenant à l'Etat. Cette salle, d'une grande capacité (dix mille places), répondra à l'attente de la jeunesse (1).

IV. — LE THEATRE DE L'EST PARISIEN

Ce théâtre sera reconstruit à l'emplacement actuel, rue Malte-Brun. Il remplacera la salle vétuste et même dangereuse aménagée dans un ancien cinéma. Les travaux débuteront en 1983.

V. — LA TETE DEFENSE

1) Un Centre international de la communication sera réalisé sur la « Tête Défense ». Ce grand équipement apportera au quartier d'affaires de la Défense la dimension culturelle et l'animation nécessaire à son parachèvement. Il marquera la volonté de la France de s'engager résolument dans le monde de l'audiovisuel, de la communication et du cinéma. Il apportera à la France une ouverture sur les événements et les cultures du monde entier, et diffusera à travers l'univers les messages dont notre pays est porteur.

Pour répondre à ses diverses fonctions : présentation de l'événement, mémoire, recherche, formation, accueil..., le Centre international de la communication sera pour une large part réalisé à partir d'équipements déjà existants ou d'équipements prévus. Leur rassemblement dans un même ensemble transformera et enrichira leur contenu ; il permettra aussi le développement d'activités nouvelles, que leur dispersion aurait interdit.

2) Le transfert de deux ministères sur la « Tête-Défense ». La réalisation de cet équipement entraînera le transfert de services publics liés à la communication. Elle sera complétée par l'installation, sur le même site, des ministères de l'urbanisme et du logement et de l'environnement.

3) Une équipe de programmation sera chargée d'établir un programme complet dans les prochains mois. Cette équipe préparera un concours international qui sera lancé en juillet 1982.

VI. — TRANSFERT DU MINISTERE DES FINANCES

La décision de réaliser le « Grand Louvre » à partir de 1985 entraînera le départ du ministère de l'économie et des finances.

A cette occasion, un effort de décentralisation de certains services sera entrepris en direction de la province et des villes nouvelles de la région parisienne. Les sites retenus pour les implantations dans la capitale seront ceux qui ont été proposés à l'est, proches de la gare de Lyon et du quai de la Rapée, ce choix correspond aux schémas directeurs de nistère des finances permettra la la Ville et de la région.

Un concours national sera organisé dès ce printemps.

La nouvelle installation du milibération ultérieure des terrains du quai Branly. Le Centre international des congrès, actuellement installé avenue Kléber, pourrait y être reconstruit. La réalisation de ce projet donnerait lieu à un concours national.

VII. — INSTITUT DU MONDE ARABE

Il est rappelé que l'Institut du monde arabe, qui devait être réalisé primitivement quai de Grenelle, sera construit sur un terrain appartenant à l'Etat, à l'angle du quai Saint-Bernard et de la rue des Fossés-Saint-Bernard.

Sa réalisation a été confiée, à la suite d'un concours, à une équipe d'architectes coordonnée par Jean Nouvel.

VIII. — AMENAGEMENT DE LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIEVE

Il est également rappelé qu'il sera créé sur ce haut lieu culturel et scientifique un ensemble marquant la volonté du gouvernement d'amplifier le développement de la recherche et la diffusion en France des technologies avancées.

Cet ensemble comprendra les services regroupés du ministère de la recherche et de la technologie, un centre d'études des systèmes et techniques avancés, une bibliothèque internationale. Des équipements de quartier seront à cette occasion réalisés avec la Ville de Paris.

L'aménagement des lieux en favorisera l'ouverture au public par la création de jardins et de passages. M. Denis Sloan a été confirmé maître d'œuvre de l'ensemble de l'opération. Les travaux se poursuivront en 1982 et en 1983 (2).

Pour donner à cette politique de commande publique la dimension et l'équilibre qui conviennent, le président de la République a demandé au ministre de la culture de lui soumettre, avant le 30 mars, une liste de propositions tendant à réaliser dans les régions de France, au cours des prochaines années, des projets de portée nationale ou internationale.

D'ores et déjà, le président de la République a retenu les projets suivants : l'Ecole nationale supérieure de la danse à Marseille ; le Conservatoire national supérieur de musique à Lyon ; le Musée national de la bande dessinée à Angoulême ; une Ecole nationale de la photographie à Arles ; le Musée de la sculpture en plein air à Montpellier ; un Centre national d'art contemporain à Grenoble (3).

(1) N.D.L.R. : Il s'agit d'une surface disponible au sommet du parc de stationnement construit par le Syndicat des transports parisiens au centre de l'échangeur autoroutier de la porte de Bagnolet. Des études sont en cours et des contacts ont été pris notamment avec les animateurs du Festival de la chanson de Bourges.

(2) N.D.L.R. : Il semble qu'un compromis ait été trouvé entre le projet de l'Institut Auguste-Comte, voulu par M. Giscard d'Estaing, qui serait resté une « citadelle » pour le quartier voisin, et la nécessaire ouverture aux riverains de l'ancienne Ecole polytechnique. Des services publics de haut niveau y seront installés, mais les jardins, des équipements sportifs et une crèche pourront être accessibles aux habitants du 5e arrondissement.

(3) M. Gaston Defferre (P.S.) est maire de Marseille ; M. Francisque Collomb (div. mod.) est maire de Lyon ; M. Jean-Claude Boucheron (P.S.) est maire d'Angoulême ; M. Jacques Perrot (P.C.) est maire d'Arles ; M. Georges Frêche (P.S.) est maire de Montpellier ; M. Hubert Dubedout (P.S.) est maire de Grenoble.

Un programme abondant et ambitieux

Il était prévisible depuis le mois de décembre, en effet, qu'on ne s'en tiendrait pas à la Défense puisque le ministère des finances ne voulait pas y aller et que le nouvel Opéra n'y « tiendrait » pas (*le Monde* du 16 décembre 1981).

Abondant et ambitieux, ce programme a été soumis, le 11 février dernier, au maire de Paris : parc *« vivant et animé »* et équipements musicaux à La Villette, en complément du musée des sciences décidé par M. Giscard d'Estaing ; nouvel Opéra *« moderne et populaire »* à la Bastille ; transfert du ministère des finances près de la gare de Lyon pour agrandir, à partir de 1985, le musée du Louvre ; construction d'une salle de dix mille places pour le rock et les variétés à la porte de Bagnolet ; création d'un centre de la communication à la Défense et transfert des ministères de l'urbanisme et de l'environnement ; regroupement des services de la recherche et de la technologie dans les anciens locaux de Polytechnique sur la montagne Sainte-Geneviève et création d'équipements de quartier.

La partie de « taquin » est terminée : chaque projet a trouvé sa place sur le plan de Paris en fonction des terrains disponibles et des intentions propres à la municipalité. Aucune allusion n'est faite à l'exposition universelle mais M. Chirac a fait savoir qu'il prêterait, si nécessaire, les terrains Citroën, quai de Javel (15e), et les entrepôts de Bercy (12e). On notera que le programme gouvernemental tient compte du souci maintes fois exprimé, mais jusqu'ici rarement satisfait, de rééquilibrer la Ville vers l'est.

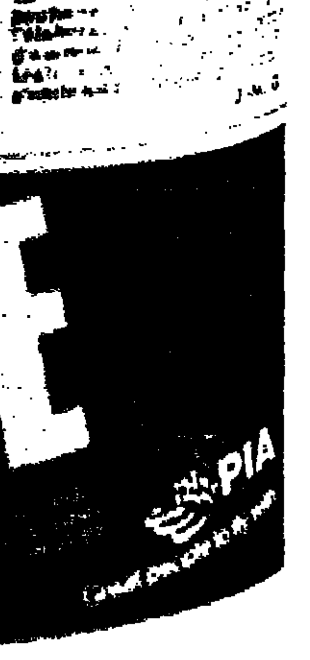
Pour qu'il ne soit pas dit que Paris accapare la sollicitude de l'Etat, six équipements culturels nationaux sont annoncés en province.

Si aucune date n'est avancée pour la réalisation des projets parisiens, et si l'évaluation de leur coût et son inscription budgétaire ne sont pas précisées, un calendrier chargé a été établi, en revanche, pour les concours d'architecture. Dès cette année, quatre (dont trois internationaux) devraient être lancés : le parc de la Villette et le ministère des finances (national) au printemps ; le centre de la communication de la Défense en juillet ; l'Opéra de la Bastille à l'automne. De beaux chahuts en perspective...

Toutefois, la nature des jurys et leur degré d'indépendance ne sont pas encore connus, non plus que l'ouverture plus ou moins large des candidatures : entre le « concours » pour l'Institut du monde arabe (*le Monde* du 8 décembre 1981 et du 9 mars) où des équipes, jeunes, ont été consultées en quelques semaines et un grand concours ouvert avec jury autonome... et intendance lourde, il y a encore une marge.

MICHÈLE CHAMPENOIS.





TRANSPORTS

Les experts chargés d'étudier un nouveau projet de tunnel sous la Manche ont terminé leurs travaux

C'est ce 9 mars, à Londres, que se réunissent les experts français et britanniques chargés d'étudier un nouveau projet de tunnel sous la Manche. Ils devaient mettre la dernière main au projet, qu'ils transmettront aux ministres des transports des deux pays.

Le président de la République lui-même, lorsqu'il a annoncé le 11 septembre dernier, au terme de sa rencontre avec Mme Thatcher, une nouvelle étude du projet de tunnel sous la Manche, n'a pas pu ne pas reconnaître qu'il rouvrait un dossier ancien, et, de ce côté-ci, au moins, de la Manche, peu « crédible ». « *Un serpent de mer* », a-t-il osé dire.

N'en retraçons pas la longue histoire mais seulement la dernière péripétie. En 1974, l'affaire paraît conclue ; l'Angleterre ne sera plus une île. On commence de creuser en Grande-Bretagne et en France les galeries appelées à se rejoindre quelque part sous la mer. En février 1975, le gouvernement travailliste renonce, sans crier gare, laissant aux deux gouvernements le soin de régler l'ardoise de frais qu'ils ont déjà engagés.

A Sangatte, par exemple, entre Boulogne et Calais, point de départ français du tunnel, où un gardien veille encore sur l'imposante machine à forer importée des Etats-Unis et qui n'a jamais servi, inutile de dire qu'on n'est pas prêt d'oublier cette dérobade.

Les années passent. En 1978, les Britanniques lancent un nouvel « *appel d'idées* » pour une liaison fixe — on ne précise pas davantage — à travers la Manche. Huit projets sont présentés, dont deux français ou, plutôt, associant des Français, dont la S.N.C.F. Trois ans plus tard, on est en février 1981, la commisison des transports de la Chambre des communes prend position en faveur de la construction d'un double tunnel foré de sept mètres de diamètre. Elle sera appuyée un peu plus tard par la Commisison européenne. Aucune réaction officielle en France.

Arrive le 10 mai. Londres fait des avances officieuses à Paris. Les 10 et 11 septembre se réunit le sommet franco-britannique. De façon inattendue, c'est sur le dossier du tunnel que l'accord paraît le plus ferme et le plus précis. Les ministres des transports décident de confier à des experts des deux pays l'étude des problèmes économiques et techniques soulevés par l'établissement d'une liaison fixe à travers la Manche. Leur décision sera confirmée par les deux chefs d'Etat dans les commentaires qu'ils feront de leur rencontre.

Deux groupes d'experts seront constitués en France (une dizaine de personnes) et en Grande-Bretagne ; un groupe directeur commun se réunira cinq fois depuis septembre et une sixième, ce 9 mars, pour mettre la dernière main au rapport bilingue qui doit être remis aux ministres des transports des deux pays.

Le tunnel pour demain ? Pas si vite, répond-on du côté français, où l'on insiste sur la prudence que l'on met à traiter cette affaire.

L'étude qui vient d'être terminée a été menée uniquement dans le cadre des deux ministères des transports et non des deux gouvernements. Elle n'a pas étudié les projets eux-mêmes mais, uniquement, les différentes options possibles : un tunnel foré plus ou moins large, c'est-à-dire où circuleront des trains pouvant ou non acheminer des camions ; un tunnel formé de tubes immergés et comportant ou non une chaussée routière, un pont jeté à travers la Manche. Cela sans exclure l'hypothèse de... se contenter des moyens de liaison entre les deux pays.

Parmi les éléments qu'ont tenu à prendre en compte les experts figure, en premier lieu, la « *protection des intérêts maritimes* » des riverains de la Manche. « *Le tunnel ne sera pas un alibi pour ne pas faire les investissements qui s'imposent dans les ports français* », souligne M. Guy Braibant, chargé de mission auprès du ministre des transports, M. Fiterman, et chef du groupe des experts français, qui ajoute : « *Notre principal souci devra être de toute façon d'obtenir du gouvernement britannique le maximum de garanties pour que ne se renouvelle pas la reculade de 1975.* » Bref, comme l'avait annoncé le ministre, dès le lendemain de la rencontre de Londres, l'étude dans laquelle les Français se sont engagés doit être « *la plus sérieuse et la plus approfondie possible de façon à éviter toute déconvenue* ».

De telles précautions s'imposent devant les réactions sceptiques et souvent hostiles des milieux maritimes. Calais surtout, mais aussi Boulogne ou Dunkerque, voient dans le futur tunnel un concurrent redoutable. Certes, depuis septembre dernier le ministère des transports a multiplié les efforts pour associer la région du Nord-Pas-de-Calais et notamment les élus du littoral aux travaux des experts. Le conseil régional ne s'est pas déclaré hostile au projet de liaison fixe. M. Braibant note une « *évolution* » de l'attitude de certains responsables portuaires qui commencent à comprendre le profit à tirer d'un tunnel dont ils pourraient accueillir ou répartir une partie du trafic.

Sept mètres, deux galeries

Mais personne ne se fait d'illusion. Avant qu'un nouveau coup de pioche ne soit donné, des deux côtés de la Manche, de nombreux obstacles devront avoir été franchis : juridiques (comment, par exemple, concilier un financement et une gestion privée de l'ouvrage comme le veulent les Britanniques, et un financement et une gestion publique comme le demandent les Français) et politiques. Un calendrier idéal serait le suivant : les gouvernements approuvent les propositions des experts à la fin 1983 ; les travaux commencent en 1984 ; le tunnel est ouvert, pour partie au moins, vers 1990-1991. Cela à condition de choisir le projet techniquement le plus au point (un double tunnel foré de 7 mètres qui, dans une première étape, coûterait quelque 12 milliards de francs).

Le tunnel sous la Manche conserve en effet toute sa vertu « symbolique » et il peut être considéré comme un moyen de renforcer, via Paris, les liens qui unissent les îles Britanniques à l'Europe. Il n'est pas impossible pour cela qu'on en reparle au prochain conseil européen réuni le 25 mars prochain à Bruxelles.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

A partir du 1er avril

HAUSSE DE 6 A 12,5 % DES TARIFS MARCHANDISES DE LA S.N.C.F.

Des augmentations des tarifs marchandises de la S.N.C.F., qui vont de 6 % pour le transport du bois et du papier-carton à 12,5 % pour les véhicules automobiles, entreront en vigueur le 1er avril, annonce la S.N.C.F.

Les augmentations seront de 9 % pour les marchandises « groupées », de 10 % pour les produits pétroliers et le sel de déneigement, de 12,5 % pour les journaux, pour les animaux vivants, les denrées périssables, les produits d'épicerie sauf sucres et mélasses, les bières et vins, les combustibles minéraux solides, les minerais et ferrailles, les produits de la sidérurgie, les minerais et métaux non ferreux, les produits des industries mécaniques et électriques, les produits chimiques, les engrais organiques et scories de déphosphoration, les matériaux de construction, les verres, les marchandises diverses, le tarif général wagon complet.

PRESSE

CINQUANTE ET UN LICENCIEMENTS ANNONCÉS A « CENTRE-PRESSE »

Le quotidien *Centre-Presse* imprimé à Poitiers et qui dépend du groupe Hersant, n'a pu paraître mardi matin 9 mars, en raison d'une grève déclenchée lundi par la majorité du personnel, en signe de protestation contre les mesures de compression d'effectifs envisagées par la direction. Lors d'une réunion du comité d'entreprise, le directeur du journal, M. Henri Pierre, a annoncé qu'il serait nécessaire de procéder à cinquante et un licenciements si l'on voulait préserver l'emploi des cent dix salariés restants.

Le comité d'entreprise sera appelé à se prononcer, lundi prochain 15 mars, sur ce projet de réduction d'effectifs qui affecte tous les services (dont quatre journalistes). Rappelons qu'en février dernier *Centre-Presse* a supprimé six de ses éditions (*le Monde* du 9 février) et qu'il n'est plus diffusé que sur le département de la Vienne.

● *M. Albert du Roy* vient d'être nommé rédacteur en chef du *Nouvel Observateur*, hebdomadaire auquel il collabore depuis le 1er septembre 1981. Au sein du collège des rédacteurs en chef, qui comprend MM. Hector de Galard, Serge Lafaurie et Pierre Bénichou, il sera spécialement chargé des projets à long terme.

Rappelons que M. Albert du Roy avait quitté *l'Express* (où il était entré en 1970) à la suite du licenciement de M. Olivier Todd et du départ de M. Jean-François Revel, en mai 1981.

CARNET

Naissances

— Jacques BÉJUI et Françoise BÉJUI-THIVOLET laissent à Claire la joie d'annoncer la naissance de
Anne.
Lyon, le 28 février 1982.

— Jean-Baptiste et Sarah BOUIS, Eric et Laurent ont la joie d'annoncer la naissance de
Franck,
le 24 février 1982, à Paris.
59, rue Saint-Blaise,
75020 Paris.

— Edouard et Anne CARMIGNAC laissent à Charles et Maxime la joie d'annoncer la naissance de
Lucrèce.
Paris, le 4 mars 1982.

— M. Alain KADOUCH et Mme, née Danièle Cohen, et Alexandre ont la joie d'annoncer la naissance de
Pauline,
le 2 mars 1982.
76 bis, rue de Rennes,
75006 Paris.

— Mme François ODIER est heureuse d'annoncer la naissance de ses petits-enfants,
Delphine ODIER,
27 juin 1981,
Adèle SEYRIG,
19 décembre 1981,
Christopher BURTON-PAGE,
25 février 1982.
26, rue des Tournelles,
75004 Paris.

— Didier et Catherine SCHULLER laissent à Antoine la joie d'annoncer la naissance de
Lauren,
Paris, le 3 mars 1982.
29, boulevard Lannes,
75116 Paris.

Décès

— Jacqueline Chauvet,
son épouse,
Ses enfants, Jean-François, Catherine et Sylvie,
Mme Germaine Dussert,
sa mère,
Maurice Chauvet et sa famille,
Jean-Charles et Raymond Poggi et leurs familles,
Les familles Chauvet et Poggi,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
Edmond CHAUVET,
survenu brutalement dans sa cinquantième année, le 5 mars 1982, à Montpellier.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 8 mars 1982, à Castelnau-le-Lez.
« Mas de la Foy »,
34170 Castelnau-le-Lez.

— Le proviseur,
L'administration,
Les professeurs et le personnel du lycée technique d'Etat Jean-Mermoz de Montpellier,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,
M. Edmond CHAUVET,
professeur
de sciences physiques.
Les obsèques ont eu lieu le 8 mars à Castelnau-le-Lez (34).

— La Fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires et agents de l'Etat,
La Mutuelle générale de l'éducation nationale,
ont le regret de faire part du décès de
Jules-Marie COQ,
président d'honneur
de la F.N.M.F.A.E.,
ancien secrétaire général
de la M.G.E.N.,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le dimanche 7 mars 1982, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 11 mars 1982, au cimetière de Maurepas (Yvelines). On se réunira à 14 h. 30 à l'entrée du cimetière.
F.N.M.F.A.E., 17, avenue de Choisy, 75013 Paris.
M.G.E.N., 34, place Raoul-Dautry, 75015 Paris.

— Mlle Elisabeth Dujarric de la Rivière,
M. et Mme Jean-René Dujarric de la Rivière,
M. et Mme François Dujarric de la Rivière,
Robert, Stéphane et Laure,
M. Pierre-Olivier Lapie, membre de l'Institut, ancien ministre, et Mme Pierre-Olivier Lapie,
Le professeur et Mme Laurent Boccon-Gibod et leurs enfants,
M. et Mme Alain Leroy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme René DUJARRIC DE LA RIVIÈRE,
née Marcelle Friedmann
survenu le 6 mars en son domicile, dans sa quatre-vingt-troisième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Agonac (Dordogne) le mercredi 10 mars.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.
18 bis, avenue Robert-Schuman,
92100 Boulogne.

— La comtesse de Fontmichel,
Le comte et la comtesse Hervé de Fontmichel,
Antoine-Marie, Alexandre et Philippe-Emmanuel de Fontmichel,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Grasse, dans sa soixante-dix-neuvième année, du
comte de FONTMICHEL,
chevalier de la Légion d'honneur.
Les obsèques seront célébrées en la cathédrale de Grasse, le mercredi 10 mars, à 14 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Amiral-de-Grasse,
06300 Grasse.

— Creully, Caen, Paris.
Mme Maurice Fortier,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Fortier,
Guillaume, Caroline et Mean,
M. et Mme Dominique Fortier,
Axelle, Florence, Edouard,
M. et Mme Yvan Fix,
Nicolas, Etienne,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Ruette,
François-Xavier, Emmanuelle,
ses neveux et nièces,
Le personnel de l'Office notarial de Creully,
La famille et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice FORTIER,
notaire honoraire,
ancien président
de la chambre des notaires
du Calvados,
ancien conseiller général
du Calvados,
ancien combattant 1939-1945,
prisonnier de guerre évadé,
survenu le 6 mars 1982 dans sa soixante-quatorzième année, muni des sacrements de l'Eglise, et prient les personnes d'assister à la messe d'inhumation qui est célébrée le mardi 9 mars, à 15 heures, en l'église de Creully (Calvados).
Un registre à signatures sera ouvert à l'église.
Ni fleurs ni discours, des prières et des messes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14480 Creully.

— M. et Mme Paul de Gaudemar, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Fabre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérald de Gaudemar et leurs enfants,
M. J.J. Kirkyacharian, ses enfants et son petit-fils,
M. Hubert de Gaudemar et son fils,
Les docteurs J.-M. et Marcelle Benech et leurs enfants,
Mme François Dufour, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Victor Gay et leur fille,
M. et Mme Lucien Martin et leurs fils,
Mlle Maryse Astier,
M. et Mme Jules Astier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Félix Astier et leurs enfants,
Mlle Gabrielle de Gaudemar,
Les familles Gay, Babot, Lagane, Coulet,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Hubert de GAUDEMAR,
née Marie-Louise Gay,
survenu le 1er mars 1982, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu le 3 mars dans l'intimité.
3, rue Irma-Moreau,
13100 Aix-en-Provence.

— Nous apprenons le décès, survenu le 8 mars 1982, à Sin-le-Noble (Nord), de
Mgr Henri-Martin JENNY,
ancien archevêque
de Cambrai.

[Né à Tourcoing le 11 juillet 1904, Mgr Jenny a été ordonné prêtre le 10 juillet 1927 à Cambrai. Docteur en philosophie scolastique et en théologie, il a été directeur, de 1929 à 1950, au grand séminaire de Cambrai, où il enseigna l'Ecriture sainte et la liturgie. Il est ensuite curé-doyen de Saint-Géry à Cambrai, puis archiprêtre de Saint-Jacques à Douai. Nommé le 14 mars 1959 auxiliaire de Mgr Guerry, il devient le 18 mai 1965 son coadjuteur avec droit de succession.

Mgr Jenny s'est spécialisé dans les problèmes liturgiques ; il a été membre de la commission de liturgie du Concile et a beaucoup étudié tout ce qui concerne la mise au point et l'application en France de la constitution conciliaire sur la liturgie.]

— Sa famille,
Le conseil d'administration de la Société Pain Jacquet (44, rue de Pontoise, 95872 Bezons),
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Lucien JOULIN,
née Andrée Jeannin,
épouse et collaboratrice de M. Lucien JOULIN, président fondateur de notre société.
Pieusement décédée dans sa soixante et onzième année, suite à une cruelle maladie.
Sur sa demande, prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.
Ceux qui voudraient marquer leur sympathie à la famille sont priés de le manifester par un don à la Ligue contre le cancer à Nanterre C.C.P. nº 31-447-18 M La Source, qui préviendra la famille.
La cérémonie religieuse a été célébrée ce mardi 9 mars 1982, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, suivie de l'inhumation au cimetière de Neuilly ancien.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue de Bretteville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Germain JOUSSE,
née Suzanne Brunel,
titulaire de la croix de guerre,
Résistance 1940-1942,
survenu le 3 mars 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part du général Germain Jousse, son mari, et de toute la famille.
32130 Monblanc,
par Samatan.

— La Fédération nationale du bâtiment,
Son président,
Son personnel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
M. Robert L'HERMITE,
officier de la Légion d'honneur,
fondateur, directeur puis délégué général des Laboratoires du bâtiment et des travaux publics,
directeur du Centre expérimental de recherches et d'études du bâtiment et des travaux publics (C.E.B.T.P.),
directeur général de la recherche puis directeur général scientifique et technique de l'Union technique interprofessionnelle du bâtiment et des travaux publics (U.T.I.),
président fondateur de la réunion internationale des laboratoires d'essais de matériaux (RILEM),
président fondateur de l'Association française de recherches et d'essais sur les matériaux et les structures (AFREM),
survenu le samedi 6 mars 1982, dans sa soixante-douzième année.
La messe de funérailles aura lieu en la chapelle Saint-Honoré d'Eylau (66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e), le jeudi 11 mars 1982, à 8 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Joseph MALLAH,
ancien député de Salonique,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant volontaire
de la Résistance.
L'incinération a eu lieu le 8 mars 1982.
24, rue Gutenberg,
92100 Boulogne.

— Mme Picciot, née Mélanie Chekir,
Mme Anne-Marie Picciot et ses enfants,
Mlle Elizabeth Picciot,
Les familles Cherki, Angel, Taouss, Lippmann, Attali, Reby et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Ezra PICCIOT,
pharmacien,
survenu le 7 mars 1982.
Les obsèques auront lieu ce mardi 9 mars, à 15 h. 45, au cimetière de Neuilly nouveau (sortie 7 du boulevard Circulaire).
La famille ne reçoit pas.
56-58, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nous apprenons le décès, des suites d'une longue maladie, de notre confrère
Jean-Philippe RIVIÈRE,
survenu le 26 février 1982, à l'hôpital de Bellepierre (la Réunion), à l'âge de trente-deux ans.

[Collaborateur du « Quotidien de la Réunion », signant sous le pseudonyme d'Eric Albert, Jean-Philippe Rivière collaborait à plusieurs périodiques parisiens spécialisés dans les questions africaines.]

— M. Marcel Rubel,
son époux,
Mme Roger Misrahi et ses filles,
M. Michel Rubel,
M. et Mme Jean-Marie Lemarie et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre-Louis Baudoin,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Henri Fouquet,
M. René Yvon,
ses oncle et tante,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Marcel RUBEL,
survenu le 8 mars 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 mars en l'église de Médan (Yvelines), à 14 heures précises, suivie de l'inhumation au cimetière de Médan.
Cet avis tient lieu de faire-part.
78, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Marcel Saint-Jean, née Marguerite Assemat, son épouse,
M. et Mme Pierre Saint-Jean,
Isabelle, Laurence, Carole,
M. et Mme Bernard Saint-Jean,
Catherine, Brigitte, Sophie,
Mme et M. Agostini,
Marie-France, Pascal, Laurent, Laetitia,
M. et Mme Philippe Saint-Jean,
Pauline,
M. et Mme Dominique Saint-Jean,
Eric, Sébastien,
M. et Mme Marc Saint-Jean,
Mélanie,
ses enfants et petits-enfants,
M. Maurice Saint-Jean,
M. et Mme Louis Saint-Jean,
M. Georges Saint-Jean,
Mme veuve Georges Assemat,
M. et Mme Louis Assemat,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher
Marcel SAINT-JEAN,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire
de mathématiques spéciales
au lycée Bugeaud à Alger
et
au lycée Saint-Louis à Paris,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu subitement à Paris, le 7 mars 1982, dans sa soixante-dix-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 10 mars 1982, à 14 heures, en l'église Saint-Stanislas des Blagis, 104, avenue Gabriel-Péri, Fontenay-aux-Roses (92), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Capbreton (Landes), le vendredi 12 mars 1982, à 10 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
26, rue de la Marne,
92330 Sceaux.
« Villa Delia »,
40130 Capbreton.

— Mme Jean-René Zeiller,
Le docteur Bernard Zeiller,
Mlle Jacqueline Zeiller,
Mlle Pascale Zeiller,
Mlle Renée Zeiller,
Mme André Jouvin et ses enfants,
Mlle Suzanne Pannier,
M. et Jacques Pannier et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Jean-René ZEILLER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,
leur époux, père, frère, beau-frère et oncle,
survenu en son domicile, à Neuilly-sur-Seine, le 1er mars 1982, à l'âge de soixante-douze ans.
La cérémonie religieuse a été célébrée le vendredi 5 mars 1982, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Etienne de Mantes-la-Ville, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Mantes (Yvelines).
Un service religieux aura lieu ultérieurement à son intention.
Cet avis tient lieu de faire-part.
106, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

[Né le 7 mars 1909 à Paris, Jean-René Zeiller était ancien élève de l'Ecole polytechnique et diplômé de l'Ecole des sciences politiques. La seconde guerre mondiale interrompit sa carrière à la compagnie d'assurances Le Nord. Entré dans la Résistance, où il faisait partie du réseau Alliance, il était arrêté par la Gestapo à Lyon, en 1943. D'abord interné au fort Montluc puis à Fresnes, il devait ensuite être déporté à Buchenwald puis à Dora. En 1947, il entrait à la Compagnie d'assurances générales sur la vie, avant de devenir l'un des directeurs du groupe des Assurances générales de France.]

Remerciements

— M. Gilles Arié, son fils,
Mme M.-L. Herman-Rosenfeld,
sa sœur,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de
Mme Madeleine HERMAN.

Anniversaires

— Il y a huit ans mourait
Michel CROISET,
quelques jours après
Emmanuelle et Chloé,
ses petites-filles.
Sa femme,
Ses parents,
remercient tous ceux qui l'ayant connu, aimé, penseront à lui.

— Il y a cinq ans, le 10 mars 1977, disparaissait subitement à Lanzarotte (îles Canaries, Espagne),
Frédéric PELZER,
à l'âge de soixante-sept ans.
Une pensée fervente est demandée à celles et à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort de
Maryse CHOISY,
une messe sera célébrée par les Pères Michel Riquet et Francis Dutronc, le lundi 22 mars 1982, à 18 heures, en la chapelle des Pères-Jésuites (42, rue de Grenelle, Paris-7e).

— Une messe sera célébrée le 19 mars 1982, à 18 h. 45, en l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris, à l'intention de
M. Henry SOLUS,
professeur honoraire
à la faculté de droit de Paris,
commandeur
de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 24 juillet 1981.

Bienfaisance

— Le gala de l'Association des élèves de l'Ecole supérieure d'informatique électronique automatique en faveur de l'Institut Pasteur pour la recherche contre le cancer aura lieu le vendredi 12 mars, à partir de 21 heures, dans les salons du P.L.M.-Saint-Jacques (17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris).

Communications diverses

— L'association départementale de Paris du Mouvement français pour le planning familial convoque ses adhérents à son assemblée générale annuelle le 25 mars 1982, 94, boulevard Masséna, Résidence Mantoue, 9, villa d'Este, 75013 Paris.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAITS du jugement rendu le jeudi 14 février 1980 par la 12e Chambre du Tribunal de Commerce de Paris en ce confirmé suivant arrêt rendu le 15 juin 1981 par la 4e Chambre de la Cour d'appel de Paris.

ENTRE la Société ALLARD et AUTRES, 11, pl. des Vosges à Paris (4e).

Ayant Me COMBEAU pour avocat.

ET 1º la Sté ANDRE GIRARD ET FILS, Le Pré Leillé, La Daguenière par Trélage (49).

Ayant Me ESCANDE pour avocat ;

2º les Sociétés METRO LIBRE SERVICE DE GROS, DE GESTION METRO, METRO CENTRALE D'ACHATS, 102, avenue de Verdun à Villeneuve-la-Garenne, et METRO LIBRE SERVICE DE GROS, 53, rue Champollion à Vitry-sur-Seine.

Ayant Me F. GUERIN pour avocat.

PAR CES MOTIFS

Dit que la Société ANDRE GIRARD ET FILS s'est rendue coupable de contrefaçon des modèles de gourmettes créés par M. ALLARD et cédés à la Société ALLARD ET AUTRES.

Dit que les Sociétés M.C.A. METRO CENTRALE D'ACHATS, METRO LIBRE SERVICE DE GROS de Villeneuve-la-Garenne, de GESTION METRO et METRO LIBRE SERVICE DE GROS de Vitry-sur-Seine, ci-après appelées Sociétés METRO, se sont rendues coupables de débit d'ouvrages contrefaits.

Fait défense à la Société ANDRE GIRARD ET FILS et aux Sociétés METRO de fabriquer, faire fabriquer, offrir en vente ou vendre des gourmettes contrefaisant les modèles de la Société ALLARD et AUTRES et ce sous astreinte définitive de CINQ MILLE F par infraction constatée.

Ordonne la confiscation et la remise à la Sté ALLARD et AUTRES de toutes les gourmettes litigieuses.

POUR EXTRAITS CONFORMES.
Signé : Jean MOREAU, Avoué.

Le Monde

société

La célébration de la Journée des femmes

Beaucoup de femmes attendaient du président de la République et du premier ministre l'annonce de mesures concrètes lors des célébrations, à l'Elysée ou au ministère des droits de la femme, de la Journée nationale des femmes, lundi 8 mars. Celles-ci auront peut-être été déçues. Pourtant, à bien y regarder, c'est une minirévolution en faveur des femmes que, sous l'impulsion de Mme Yvette Roudy, le gouvernement *prépare*. Ainsi, dans le domaine des droits propres, la femme, qu'elle ait travaillé ou non, devrait pouvoir bénéficier d'une retraite personnelle, et non plus être tributaire de son mari. De même, le ministère de Mme Roudy travaille en collaboration avec d'autres ministères pour que chaque individu puisse bénéficier personnellement des prestations sociales, et non plus par l'intermédiaire de son conjoint.

En matière de fiscalité, le but visé est une imposition individuelle, ce qui allégerait les impôts des couples où hommes et femmes travaillent. Ainsi, les femmes, dont le salaire est trop souvent estimé comme un appoint, ne seraient plus dissuadées de chercher un emploi. Tout cela n'est cependant pas pour tout de suite. Le président de la République comme le premier ministre ont souligné qu'il faudra du temps pour y parvenir. En attendant, deux lois permettront aux femmes de mieux se défendre, celle sur l'égalité dans l'emploi et celle sur l'antisexisme. Quant au quota des femmes pour les candidatures aux élections municipales et régionales, il est certes très discuté, mais peut-être forcera-t-il les femmes à « se jeter à l'eau » et habituera-t-il les hommes à compter avec elles.

Tout aussi importantes sont la formation et l'orientation des femmes dès l'école vers toutes les filières et non plus celles qui leur sont traditionnellement réservées. Si cela entre dans les faits, les femmes pourront accéder plus vite à l'égalité.

Rendez-vous est pris pour faire un bilan... le 8 mars 1983.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

M. Mitterrand définit « les lignes de force d'une autre manière de vivre »

Plus de quatre cents femmes de toutes les régions étaient les invitées du président de la République, à l'Elysée, lundi 8 mars, à l'occasion de la Journée des femmes.

Dans un long discours où il a destiné « *les lignes-force d'une autre société et d'une autre manière de vivre* », M. Mitterrand a rappelé que c'est « *la première fois que la nation française commémore avec tout l'éclat qu'elle mérite la date du 8 mars* ». « *Cela n'aurait pas été possible,* a-t-il ajouté, *sans le changement intervenu le 10 mai et sans l'action des mouvements féminins qui ont forcé la reconnaissance des droits des femmes et mis en route d'importants changements sociaux* ».

« *Autonomie, égalité et dignité* » tels sont les objectifs fixés en faveur des femmes pour l'action du gouvernement au cours des prochaines années : « *Pourquoi ces exigences ? Parce que la réalité sociale les contredit. Parce que, quels que soient les progrès réalisés, la situation de la femme dans notre société reste marquée par la dépendance, l'inégalité et le non-respect du droit de la personne.* »

Autonomie

Le chef de l'Etat a ajouté : « *L'autonomie de la femme c'est d'abord, dans notre société, l'autonomie économique. Elle se concrétise, dans la plus grande majorité des cas, par l'exercice, ou par l'acquisition des moyens de l'exercice d'une activité professionnelle. Les femmes ont été, ces dernières années, de plus en plus nombreuses à revendiquer le droit à l'emploi (...). Quelles que soient les difficultés de la lutte contre le chômage, il va de soi que le droit des femmes à l'emploi de même que leur droit à la formation constitueront, pour l'action gouvernementale au cours des prochaines années, un impératif absolu.* »

M. Mitterrand a ensuite rappelé certaines mesures, déjà prises ou en discussion, allant dans ce sens : le plan « avenir jeune », les contrats de solidarité — « *qui bénéficieront largement aux femmes* », — la réduction du temps de travail.

« *Réduire la durée du travail professionnel,* a-t-il dit, *pour l'homme comme pour la femme, c'est permettre l'instauration progressive d'un nouvel équilibre dans le partage, au sein du couple, des tâches ménagères et d'éducation des enfants. Cette voie me paraît à long terme préférable au développement d'un temps partiel qui, par la force des choses, s'appliquerait encore et principalement aux femmes. Mais, là aussi, il convient de se garder de tout sectarisme, de tout a priorisme : le temps partiel peut correspondre à des besoins réels. Il peut contribuer à la lutte contre le chômage : c'est dans ce sens que les ordonnances qui interviendront prochainement à ce sujet ont été élaborées.* »

Selon le chef de l'Etat, une femme, à tout moment, doit pouvoir choisir : « *Choisir de travailler à temps plein ou à temps partiel, choisir de ne pas travailler pour élever ses enfants.* » Il a indiqué : « *C'est en combinant les effets de la réduction du temps de travail, de l'égalisation des salaires masculins et féminins, de la mise en place d'équipements collectifs de garde et d'éducation des jeunes enfants et de la réglementation des prestations familiales que l'on parviendra progressivement à créer les conditions d'une liberté réelle, c'est-à-dire d'une liberté susceptible d'être également utilisée par chacun des parents.*

» *Veiller à l'autonomie par le travail professionnel ou par la vie ou l'existence même du couple : oui. Mais il faut aussi protéger cette autonomie lorsque l'un ou l'autre de ces supports a disparu : deux réformes me paraissent fort importantes à cet égard. La première concerne le versement des pensions alimentaires qui, trop souvent, ne sont pas payées (...). Il s'agira, dans un premier temps, de généraliser, en cas d'interruption du paiement de la pension, le versement de l'allocation orphelin. Dans un second temps, un véritable fonds de garantie (...) devra être institué avec la mission d'assurer pendant une année, dans tous les cas où l'entretien d'un enfant est en cause, le versement de la pension à son bénéficiaire et le recouvrement du montant de celle-ci sur son débiteur. (...)*

» *La seconde réforme, beaucoup plus délicate, sera l'institution d'un régime permettant progressivement à toutes les femmes d'asseoir sur leurs droits propres leur protection sociale.* »

« *La loi garantit à la femme,* » *dans tous les domaines, les* » *droits égaux à ceux de l'homme. Ce principe figure dans le préambule de notre Constitution ; il reste encore, là comme ailleurs, à faire entrer cette définition dans les faits* », a souligné M. Mitterrand, avant de rappeler que déjà de nombreux ministres ont ouvert aux femmes des emplois jusque-là réservés aux hommes.

Il a ensuite annoncé que le Parlement votera « *d'ici à la fin de l'année, en conformité avec la directive européenne sur l'égalité de traitement, une loi plus complète et plus précise, qui visera à donner aux femmes et à leurs organisations les moyens de faire respecter l'égalité dans tous les aspects de leur vie* ».

Evoquant le sort des agricultrices, ces « *femmes de l'ombre, premières levées, dernières couchées* », le président de la République a expliqué qu'un statut reconnaissant leur qualité de « *coexploitantes* » est en préparation. De même, d'ici peu, les femmes de commerçants et d'artisans verront leur activité reconnue, et elles pourront choisir entre trois statuts : « *celui de collaboratrice, celui de salariée ou celui d'associée* ».

Autres domaines où le gouvernement dirigera ses efforts : la gestion des biens communs, la gestion des biens propres des enfants, la transmission du nom.

« *Mais, surtout,* a ajouté le *chef de l'Etat, c'est le code des impôts qui paraît aujourd'hui rester « à la traîne ». Les femmes s'indignent à juste titre de voir maintenir la notion de « chef de famille » pour le mari alors que cette notion a été abolie dans le droit de la famille en 1965. Dès l'an prochain, il sera mis fin à cette anomalie. L'autre revendication souvent présentée, celle de l'autonomie fiscale des femmes mariées, impliquant l'imposition séparée de chacun des époux, mérite d'être soigneusement étudiée dans le cadre de la préparation de la réforme fiscale.* »

Dans le domaine de la vie politique, s'inspirant des règles édictées dans le passé par le P.S pour sa propre vie interne, M. Mitterrand a invité le gouvernement à instaurer un quota des femmes (30 %) pour les candidatures aux élections municipales et régionales de 1983.

« *Les femmes,* a constaté M. Mitterrand, *veulent pouvoir assumer simultanément, et sans en ressentir de culpabilité, leurs responsabilités familiales, leur vie sexuelle, leurs tâches professionnelles, leurs activités sociales, leur vie civique. Les femmes ne supportent pas non plus d'être les victimes privilégiées de la violence (...) Au nom de la tolérance, nous nous sommes dotés, dans notre pays, d'une loi antiraciste. Pourquoi n'y aurait-il pas une loi, et cela sera proposé, antisexiste.* » Cette loi permettra à des associations « *qui ont cet objectif parmi leurs statuts* » de se constituer partie civile en cas de provocation à la discrimination, d'injures, de diffamation ou de refus du droit d'une personne ou d'un groupe en raison de leur sexe.

Le président de la République a enfin annoncé sa volonté de ratifier la convention des Nations unies sur l'élimination des discriminations et l'application des directives européennes sur l'égalité du traitement en matière professionnelle.

M. MAUROY : aiguillonner jour après jour les administrations.

« *Le rôle du ministère des droits de la femme est moins de légiférer, de construire un statut protecteur ou un nouveau code, que d'aiguillonner jour après jour les administrations et les responsables de tous niveaux, afin que se perdent les réflexes de ceux qui, dans leurs décisions et leurs comportements quotidiens, refusent, consciemment ou non, l'égalité que réclament à juste titre les femmes de ce pays* », a expliqué le premier ministre, M. Pierre Mauroy, en inaugurant, à l'occasion de la Journée nationale des femmes, les nouveaux locaux du ministère des droits de la femme, avenue d'Iéna, à Paris, ministère dont il a rappelé que le budget avait décuplé.

Le premier ministre a surtout énoncé un certain nombre de mesures prises ou à prendre dans un avenir plus ou moins proche en faveur des femmes. Parmi elles, l'effort de lutte contre le chômage et les inégalités : « *Les femmes sont les premières concernées. Ne constituent-elles pas 60 % des chômeurs, 75 % des smicards, 52 % des travailleurs à la chaîne et la grande majorité des emplois précaires ?... Dans les derniers pactes pour l'emploi, 60 % des postes ont été réservés à des femmes. Quant aux efforts pour partager le travail et parvenir aux trente-cinq heures hebdomadaires, comment les femmes pourraient-elles ne pas partager notre objectif ? Elles qui savent bien qu'une journée de travail compte souvent double.* »

DANS LA RUE

Syndicalistes...

Ce sont des militantes qui portaient les banderoles et qui assuraient, symboliquement, le service d'ordre, tandis que, non moins symboliquement, quelques hommes, en tête du cortège, étaient munis d'un seau, d'une serpillière et d'un balai...

Pour le reste, la manifestation cégétiste, qui n'a réuni que quelques milliers de personnes, lundi après-midi 8 mars, de la Trinité au Palais-Royal à Paris — plus de trente mille, selon les organisateurs (1), — a été très conventionnelle, à l'image des discours, prononcés, au départ, par Mme Jacqueline Léonard, nouvelle secrétaire confédérale — « *la C.G.T. est la seule organisation syndicale à être fidèle au rendez-vous de la Journée internationale de la femme depuis soixante-dix ans* », — et à l'arrivée, par M. Henri Krasucki — « *les revendications des travailleuses sont celles du monde du travail tout entier, hommes et femmes unis* ».

Les calicots — « *Travailleuses, forces vives du changement, plus de temps, plus d'argent, dignité, égalité* » — et les slogans — « *Travail égal, salaire égal avec la C.G.T. !* », « *Femmes C.G.T., femmes libres, rien sans nous !* » — avaient été simplement remis au goût féminin du jour, alors qu'en comparaison de la publicité faite, dans la manifestation, à *la Vie ouvrière*, on remarquait la grande discrétion des sympathisantes d'*Antoinette*, mensuel féminin de la C.G.T. (*le Monde* du 30 janvier).

Bref, il ne suffisait pas de ressasser, durant le court trajet, la chanson de Jean Ferrat — « *Je déclare avec Aragon que la femme est l'avenir de l'homme* » — pour être convaincu, comme voulait s'en persuader M. Krasucki, que, demain, toutes les « *bastilles* » tomberont — pour peu que les femmes adhèrent à la C.G.T...

...et féministes

« *La rue est à nous* » : elles furent quatre mille environ à défiler de la République à la Bastille, à Paris, autour du M.L.F., pour « *prendre le 8 mars* », comme, disent-elles, le peuple avait pris le 14 juillet et les travailleurs le 1er mai. Celles des Hautes-Pyrénées voulaient « *déplacer les montagnes* », celles d'Alsace « *sortir des maisons* », et toutes s'affirmaient « *réalistes, adultes* » et « *responsables* ». Au-delà ? Les revendications sur la contraception et l'avortement n'étant plus très actuelles, rien de précis, hors la gratuité des crèches vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ne fut avancé par ces manifestantes — heureuses simplement de se retrouver, de sentir leur force de constater, une fois encore, parmi les passants, les réactions égrillardes de ces hommes éternels : « *Femmes en lutte contre la misogynie* », crièrent-elles avec entrain. « *C'est un jour de fête, c'est tout* », affirmera cette Savoyarde sur la place de la Bastille, tandis que les ballons multicolores frappés du sceau du 8 mars s'envolaient dans le ciel d'un bleu très pur. « *Une seule solution, la révolution* », demandaient quelques militantes de Lutte ouvrière dans l'indifférence générale.

Plus d'humour certainement et moins de messianisme parmi les quelques centaines de militantes des « groupes femmes » qui se retrouvaient joyeuses et pagailleuses, place Saint-Germain-des-Prés : une banderole sur « *la libération des femmes* » fut accrochée à l'église, malgré les mouvements d'humeur d'un paroissien scandalisé par cette audace. La place Saint-Germain est rebaptisée « place des Folles-de-Mai », et la rue Bonaparte « rue Anna-Valentinowicz », afin de réhabiliter ces « *oubliées* » de l'histoire, qui, en Argentine comme en Pologne, ont été autant que les hommes à l'ouvrage. Et en France ? En France, on fait des farandoles le 8 mars au cœur de Saint-Germain-des-Prés, où, depuis longtemps l'histoire ne s'écrit plus. — N. B.

(1) A la préfecture de police de Paris, on indique que, désormais, les services officiels ne procèdent plus au « comptage » des manifestants.

DANS UN LYCÉE DE RENNES

« Au lieu de manifester... »

De notre correspondant

A l'occasion de la Journée des femmes, le ministère de l'éducation nationale avait, dans une circulaire, invité « les personnels d'enseignement à collaborer à cette manifestation, en amenant les élèves à réfléchir sur la longue marche des femmes vers l'égalité mais aussi sur leur intégration dans le monde du travail et sur les difficultés qu'elles rencontrent à mener de front activité professionnelle et travail domestique ».

Notre correspondant à Rennes a assisté à une discussion entre élèves pendant un cours de sciences économiques.

Rennes. — Au lycée Jean-Macé de Rennes, les trois quarts des mille cent vingt-cinq élèves sont des filles. Du proviseur au censeur et à l'intendant, en passant par les conseillers pédagogiques ou le personnel de bureau, l'administration de cet établissement est entièrement féminine. Dans la salle des professeurs, on remarque quelques hommes parmi les femmes, qui représentent plus de 80 % des enseignants. La mixité n'a pas bouleversé les structures de cet ancien lycée de jeunes filles.

10 h. 15 lundi 8 mars, en classe de première B (seize filles et huit garçons). A l'occasion de la Journée des femmes, Mme Basle, professeur de sciences économiques, invite ses élèves à réfléchir sur l'évolution de la condition féminine. Quelques dates, un canevas afin d'éviter à la discussion de trop dévier, une série d'interrogations pour donner la parole aux élèves. Au premier rang, trois garçons la prennent d'emblée. « *Une journée de la femme ne s'imposait pas. C'est déjà faire une différence. Les filles du M.L.F., ce sont les plus marrantes. D'habitude, ce sont les mecs qui font les clowns ; aujourd'hui, ça change.* » Plus timide, une élève lance : « *Mais pourquoi faut-il que les hommes prennent toujours l'action des femmes contre eux ?* »

Au fond de la classe, une jeune fille, totalement absente du débat, termine un devoir de maths. Le droit de vote, l'attitude des syndicats et des partis politiques, la contraception et l'avortement, le problème de l'emploi et de la formation des femmes... Le professeur relance la discussion, qui cède parfois sur un ton très collégien, à des déclarations provocantes. « *Celles qui descendent dans la rue sont bornées,* affirme un garçon. *Au lieu de manifester, elles devraient élever leurs gosses autrement.* » 11 h. 15, dehors, le professeur de mathématiques, un homme, fait les cent pas. *Dans la classe, les filles prennent davantage d'assurance pour exprimer leur avis : « D'accord pour une Journée de la femme, mais il aurait fallu un arrêt de travail, autrement ça passe inaperçu. Le premier problème, c'est de changer l'image que les hommes se font de la femme. »*

Ce sont pourtant trois garçons qui ont le plus souvent parlé (cinq n'ont pas dit un mot). Il est déjà 11 h. 30, le professeur de sciences économiques prend congé des élèves. Celui de mathématiques entre dans la salle de classe où, au fond, le devoir de maths est terminé.

CHRISTIAN TUAL.

● *Le Centre féminin d'étude et d'information femme avenir,* mouvement gaulliste, proteste contre le fait qu'il n'ait « *pas été convié aux réceptions du président de la République et du ministère des droits de la femme, malgré les déclarations d'ouverture du gouvernement socialiste envers toutes les familles spirituelles constituant le tissu de la France. (...) Si la journée du 8 mars apparaît comme une journée de récupération des femmes par la gauche, la Journée des femmes manque son but de solidarité et s'apparente dès lors à une simple manœuvre électoraliste de bas niveau.*

● *Le mouvement des démocrates,* dont le fondateur est M. Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, estime pour sa part que cette journée, « *symbole plutôt qu'action, ne sera utile aux Françaises de toute opinion que si elle influe sur les mentalités trop souvent en retard sur les mœurs* ».

DIX-SEPT MESURES

Le programme du gouvernement

Dix-sept mesures en faveur des femmes ont été annoncées soit par le président de la République, le premier ministre ou le ministre des droits de la femme, *Mme Yvette Roudy*, pendant la Journée nationale des femmes, lundi 8 mars.

— Préparation d'un programme d'actions gouvernementales : chaque ministre devra fournir d'ici à la fin juin un rapport sur les mesures qu'il entend prendre au sein de son *ministère pour lutter contre le* sexisme ;

— Mixité dans la vie municipale et régionale : un quota de 30 % sera institué lors des élections municipales et régionales pour réserver des candidatures aux femmes ;

— Lutte contre le proxénétisme et pour la réinsertion des prostituées ;

— Formation des personnels médicaux et paramédicaux dans le domaine de la contraception ;

— Remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité *sociale dès septembre 1982* ;

— Accueil des femmes victimes de violences dans les commissariats par un personnel qualifié ;

— Système d'avance et de récupération des pensions alimentaires non payées. L'avance sera calculée sur la base de l'allocation-orphelin, complétée par un fonds de garantie ;

— Pour aboutir à l'égalité fiscale, une étude va être confiée à une femme parlementaire, qui devra faire des propositions d'ici à la fin de l'année 1982 (le but est d'atteindre l'imposition séparée) ;

— Disparition de la notion de « chef de famille » et capacité fiscale de la femme mariée reconnue *dès 1983* ;

— Etude d'un système de droit propre à la retraite pour les femmes ;

— Projet de loi pour reconnaître, en tant que co-exploitantes, les femmes d'agriculteur. Les femmes de commerçant ou d'artisan pourront choisir entre le régime de collaboratrice, d'associée ou de salariée ;

— Projet de loi sur l'égalité de sexe devant l'emploi ;

— Projet de loi antisexiste sur le modèle de la loi antiraciste ;

— Amélioration des procédures pour le financement du fonds social européen ;

— Stages expérimentaux de formation professionnelle pour diversifier les emplois des femmes ;

— Orientation professionnelle dans le cadre de la solidarité avec un plus grand choix de filières de formation ;

— Formation du personnel de l'A.N.P.E. et de l'AFPA pour améliorer l'accueil et l'information des femmes sur leurs droits.

UN DÉPUTÉ DEMANDE LA DISSOLUTION DE LA SECTE DE MOON

Après l'inculpation des parents de Mlle Claire Chateau pour avoir séquestré leur fille, adepte de la secte de Moon (*le Monde* du 9 mars), M. François Loncle, député de l'Eure (apparenté socialiste), a demandé lundi 8 mars *dans une question écrite à* M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, « *S'il ne paraît pas opportun d'envisager la dissolution de la secte de Moon et l'interruption de ses activités* », à cause des « *pressions intolérables que cette secte exerce sur des jeunes gens et du préjudice moral qu'elle cause à de nombreuses familles françaises...* ».

D'autre part, le ministre de l'intérieur, interrogé sur Antenne 2, après un témoignage de Mlle Chateau en faveur de Moon « *le Messie de notre époque* », a déclaré que la question des sectes méritait « *une étude attentive* », en ajoutant prudemment qu'il ignorait s'il existe « *un texte de loi permettant au ministre de l'intérieur d'intervenir contre un acte librement accompli par une personne majeure* ».

Les réactions au projet de remboursement de l'avortement

Après l'annonce du projet de remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale qui sera soumis au Parlement lors de la prochaine session (*le Monde* du 5 mars), l'Association nationale des centres d'interruption de grossesse et contraception (ANCIC) manifeste « *sa satisfaction* », mais rappelle que la loi contient des clauses restrictives qu'il convient de modifier.

L'association Choisir « *se félicite de cette décision tant attendue (...), acte de justice d'un gouvernement de gauche fidèle à ses promesses* ».

En revanche, Laissez-les vivre - S.O.S. Futures mères appelle les Français « *à s'opposer de toutes leurs forces au projet insensé du gouvernement* ». « *Le remboursement de l'I.V.G. constitue,* selon ce mouvement, *une incitation au meurtre des enfants non nés, une violation de l'article 2 de la Constitution et une atteinte grave au droit à la vie, premier des droits de l'homme.* »

Dans les milieux catholiques

Mgr Jean Vilnet, président de la conférence épiscopale a manifesté sa « *désapprobation* ».

« *Aujourd'hui, s'il peut être remboursé comme n'importe quel acte médical, l'avortement entre dans la banalité d'un soin de santé. Nous nous refusons à admettre cette banalisation* », a déclaré Mgr Vilnet au cours de la réunion à Paris du conseil permanent de l'épiscopat français. « *A temps et à contretemps, depuis le projet d'une loi sur l'interruption volontaire de grossesse, en 1974, nous n'avons cessé de dénoncer haut et clair l'avortement comme un acte insoutenable et inadmissible* », a-t-il encore souligné.

Pour sa part, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, parlant à Europe 1, a affirmé qu'« *en banalisant l'avortement on risque d'en faire un moyen contraceptif ordinaire.* » « *D'autre part,* a-t-il poursuivi, *en le médicalisant on met sur le dos des médecins une responsabilité morale qu'on n'est absolument pas en droit de leur faire porter. Enfin, il y a une pression sociale terrible exercée sur les mœurs. Ce qui est légal devient moral.* »

Enfin, l'association *Magnificat*, qui se donne pour but de lutter contre l'avortement par l'adoption, « *demande à tous ses adhérents d'adresser une lettre de protestation au président de la République et de s'opposer par tous les moyens légaux à cette décision gouvernementale de rembourser l'avortement. (...) Si cette décision est appliquée, nous serons tous, malgré nous, des assassins puisque nous participerons par nos cotisations à ce crime. (...)* »

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Le dialogue entre l'homme et l'ordinateur

La couleur fait gagner du temps

Un bon croquis vaut mieux qu'un long discours ; a fortiori lorsqu'il est en couleurs. Les professionnels de l'informatique ne s'y sont pas trompés et ont compris, bien avant les utilisateurs eux-mêmes, tout le bénéfice qu'il était possible de tirer de la mise sur le marché de terminaux couleur. A la monotonie des écrans monochromes aux teintes souvent verdâtres, s'oppose donc, désormais, une palette de tons que les peintres impressionnistes eux-mêmes, pour les machines les plus complexes, n'auraient pas reniée.

Mais ce « must » de l'industrie informatique ne constitue-t-il pas un gadget de plus ? La couleur améliore-t-elle vraiment le dialogue homme-machine ?

DE tous les sens, la vision est sans conteste celui qui, chez l'homme, se prête le mieux à la communication. Si la voix autorise, selon les spécialistes, des débits de cent cinquante à trois cents mots à la minute, si l'oreille est, bien sûr, plus performante et permet la réception de messages comptant environ quatre mille huit cents mots à la minute à la fréquence de 4 kHz, l'œil les dépasse tous de plusieurs ordres de grandeur. Il est en effet capable de saisir en une seule fois des millions d'informations élémentaires par seconde, des millions de bits ou de pixels (points qui constituent les images d'un écran cathodique), pour parler un langage d'initiés.

Dans ces conditions, comment ne pas croire ceux qui prétendent que la couleur apporte une aide supplémentaire à la décision et qu'elle améliore la productivité des personnels installés devant les consoles de visualisation (1) ? Pour le ministère américain de la défense, dont les conclusions sont rapportées par *01-Informatique*, ce mieux est chiffrable : il faut, précise-t-il, « *trois fois moins de temps pour prendre une décision avec un écran couleur qu'avec un terminal traditionnel* ».

Une telle affirmation devrait convaincre les sceptiques, d'autant que l'œil est capable de distinguer cent soixante teintes et mille niveaux d'intensité. Cette aptitude à saisir les nuances ne risque-t-elle pas, aussi, de se révéler l'ennemi du bien, notamment pour des raisons techniques ? Certains constructeurs vont jusqu'à proposer des catalogues de plusieurs centaines de nuances en jouant sur la teinte (c'est-à-dire la longueur d'onde de la couleur), sur la luminosité (c'est-à-dire l'amplitude de la source lumineuse) et la saturation qui correspond au degré de pureté. Les firmes Tektronix et Digital proposent de tels matériels, et Hewlett-Packard, avec son système 45, offre jusqu'à quatre mille neuf cent treize nuances !

De la navette à la guerre des étoiles

Sans qu'il soit nécessaire, pour l'utilisateur, de recourir à l'infinie variété des possibilités offertes par ces matériels, la couleur bien utilisée sera, pour lui, source de simplification des tâches. Les premiers, les scientifiques et les industriels l'ont bien compris, suivis en cela depuis peu par les gestionnaires. Il suffit, pour s'en convaincre, de prendre quelques exemples. Ainsi, tel processus de contrôle — remplissage de cuve par exemple — devient-il plus clair dès lors que la couleur entre en jeu, car elle permet de donner, par rapport au système traditionnel, une information supplémentaire sur la nature ou l'état du liquide transvasé : degré d'acidité (Ph) d'une solution, température (bleu ou rouge), etc.

Tel autre programme d'études sur les contraintes d'une structure métallique permet, par un choix convenable des couleurs, d'identifier les points où les charges sont les plus importantes. Plus spectaculaire encore, de semblables matériels permettent, d'un coup, de visualiser les différentes températures de surface de la navette spatiale américaine au moment de sa rentrée dans l'atmosphère, toute modélisation qu'un écran classique peut faire, mais de manière moins claire, par le jeu des hachures ou des pointillés.

Pour les constructeurs, la couleur apporte donc un mieux dans les trois grandes catégories de travaux que les terminaux permettent :

- Pour les graphiques de type classique, en améliorant la lisibilité des histogrammes, « camemberts » et autres courbes chers aux économistes et aux gestionnaires, dont les chiffres, les traits pleins et les pointillés ne donnent pas toujours les paramètres de tendance nécessaires à une prise de décision rapide.
- Pour les graphiques en temps réel, comme les processus de fabrication, où la couleur peut clarifier la complexité (niveau ou contenu d'une cuve par exemple) et permettre un meilleur suivi de la production ;
- Pour les graphiques interactifs enfin, où le dialogue homme-machine est d'autant plus fructueux que l'individu a plus d'outils à sa disposition. De ce point de vue, la conception assistée par ordinateur semble un créneau privilégié pour cette technique.

Si, en matière de graphique — le terme étant pris dans son sens le plus large, — qu'il soit en couleurs ou non, la plupart des techniques et des technologies sont connues, les constructeurs se heurtent à quelques difficultés de pénétration du marché. « *Nous avons l'impression*, disent certains d'entre eux, *que nous sommes en avance sur les besoins exprimés par les utilisateurs.* » Et si l'on déplore la faiblesse du parc de terminaux couleur en France, on reconnaît volontiers que le manque d'imagination de la clientèle pour utiliser ces matériels ne suffit pas à tout expliquer. La complexité de logiciels coûteux et l'utilisation de moyens matériels importants — processeurs, mémoires — auxquels s'ajoute le problème de l'archivage des informations produites soit sous forme documentaire, soit stockées dans des bases de données graphiques, sont aussi une explication.

Il reste que les matériels se multiplient, et le dernier SICOB en a témoigné, tant il est vrai que le marché, longtemps dominé par les applications scientifiques et industrielles, s'est ouvert au domaine des affaires avec l'arrivée en force, voici deux ans, d'I.B.M. avec son terminal 3279 de bas de gamme à quatre ou sept couleurs.

« *En présentant ce nouveau matériel*, notait dans la revue américaine *Electronics* un responsable du marketing de Tektronix, *I.B.M. a lancé un tel pavé dans la mare que toutes les prévisions de croissance qui avaient été faites ont dû être jetées aux ordures.* » Si le taux de croissance de ce secteur était de 80 % par an, il est passé à 200 %. « *Mais en vérité*, ajoutait-il, *personne ne sait rien. Sinon que ce marché est riche d'avenir.* » Ainsi I.B.M. affirme-t-elle mettre en service un écran couleur sur cinq qu'elle installe. D'autre part, il suffit pour se convaincre de l'intérêt de ce créneau de voir comment, selon un scénario désormais connu, les Japonais, comme Mitsubishi, Hitachi et Nippon Electronics, sont entrés dans la compétition avec un atout de taille : ils sont passés maîtres dans la fabrication de ces tubes couleur — à rafraîchissement — utilisés par les terminaux. Alors, du système à 2 000 dollars avec une résolution moyenne (500 × 500 pixels par écran) à ceux à 50 000 dollars (ayant une résolution plus fine : 2 000 × 2 000 pixels) en passant par ceux offrant trois, quatre, huit et même seize couleurs pures avec leurs nuances, il y a de quoi en voir de toutes les couleurs...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Encore faut-il tempérer, selon certains constructeurs, ce jugement ; la spécificité de ces matériels n'apparaît pas clairement, en effet, dans les interviews faites auprès des personnels qui les utilisent.

A L'INRA

Des recherches mettent en évidence un nouveau mode d'action des hormones

Les hormones, ces grosses molécules qui circulent dans les organismes vivants, y jouent un rôle de messagers. Elles ont, en particulier, un rôle assez semblable à celui du système nerveux, en transmettant, par exemple, à des organes « cibles », des ordres provenant du cerveau (ou d'autres « émetteurs »).

Les mécanismes d'action des hormones restent cependant imparfaitement connus : bien des maillons de la chaîne d'événements qui se succèdent, entre le moment où la molécule d'hormone parvient au contact de la cellule et celui où cette dernière mobilise sa machinerie pour obéir à l'ordre reçu, sont encore mal identifiés. Ainsi en va-t-il de l'ensemble des mécanismes mettant en route au sein du noyau les systèmes de recopie de l'information que portent les gènes ou les chromosomes et qui permettent, dans le cytoplasme, la synthèse des protéines.

Plusieurs modes d'action ont cependant, dans leurs grandes lignes, été reconnus depuis plusieurs années. Mais une équipe de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) vient, au cours des derniers mois, de mettre en évidence, pour certaines hormones importantes comme la prolactine et l'insuline, un mécanisme d'un type nouveau, qui semble devoir ouvrir la voie à un important champ de recherches.

ON sait, depuis quelques années, que les différents types d'hormones ont, sur la cellule, des modes d'action très différents.

Certaines d'entre elles, les hormones stéroïdes (œstrogènes, corticoïdes), pénètrent directement, à travers la membrane externe de la cellule, dans le corps de celle-ci (son cytoplasme), où elles se lient intimement avec une autre molécule. Celle-ci, le « récepteur », forme avec l'hormone ce que les scientifiques ont baptisé un « complexe », qui pénètre le noyau de la cellule.

En revanche, beaucoup d'hormones — c'est le cas notamment de toutes les hormones qui sont des protéines (hormones protéiques) — ne pénètrent pas dans la cellule : elles se fixent sur la membrane en se liant avec une molécule réceptrice. Pour certaines hormones protéiques, telle l'hormone lutéinique, on connaît *grosso modo* ce qui se passe alors : la fixation de l'hormone sur le récepteur induit la formation d'une molécule, l'« A.M.P. cyclique », à partir d'une autre, l'A.T.P. L'A.M.P. cyclique ainsi synthétisée intervient à son tour en modifiant des enzymes : celles-ci reçoivent un groupement phosphate (phosphorylation) qui leur permet, à leur tour, de devenir actives et de provoquer la mise en route de la machinerie cellulaire.

Cette explication complexe ne paraissait cependant pas en mesure de rendre compte de l'action de toute une série d'hormones protéiques, et notamment de l'insuline, de la prolactine et de l'hormone de croissance. Pour ces hormones, les biologistes ont donc cherché un autre mécanisme.

Ils se sont tout d'abord penchés sur un phénomène curieux : on avait noté, en effet, dans certains cas, que les complexes que formaient ces hormones avec leurs récepteurs se regroupaient en différents points de la membrane où celle-ci se creusait pour former des vésicules ; cette invagination semblait, en effet, être un bon moyen pour permettre aux complexes de pénétrer dans le corps de la cellule pour, éventuellement, en atteindre le noyau. Et l'hypothèse a pu être avancée que la destruction, la dégradation de l'hormone dans ces vésicules pouvait servir à « *mettre en route* » la cellule.

Cette explication dut, finalement, être écartée. On put en effet montrer que l'hormone pouvait agir même quand, par des moyens artificiels, on empêchait cette dégradation. Il fallait donc, de nouveau, se remettre à chercher quel « *messager cellulaire* » pouvait bien transmettre au noyau l'information sur l'« arrivée » d'une molécule de l'hormone.

Travaillant sur la prolactine de lapine — une hormone qui agit tout particulièrement sur les glandes mammaires où elle provoque, notamment, la synthèse du lait, — une équipe du laboratoire de physiologie de la lactation de l'INRA, à Jouy-en-Josas, a réussi à identifier ce messager cellulaire.

L'équipe, autour de M. Louis-Marie Houdebine, a, tout d'abord, montré que ce messager était produit non pas par le corps de la cellule mammaire, mais par sa seule membrane. Pour cela, ils ont tout d'abord isolé des membranes de cellules mammaires, qu'ils ont incubées en présence de prolactine. Récupérant les produits apparus lors de cette incubation, ils les ont alors mélangés à des noyaux de glandes mammaires et ont constaté que ces noyaux se mettaient à fabriquer, très activement, l'acide nucléique (« A.R.N. messager »), qui sert normalement à conduire la synthèse de la principale protéine du lait, la caséine.

XAVIER WEEGER.

(*Lire la suite page 16.*)

Trois priorités pour la recherche universitaire : conforter, développer, structurer

LE conseil des ministres du 24 février a nommé M. Bernard Decomps directeur de la recherche au ministère de l'éducation nationale. M. Decomps était, depuis juillet, chef de la mission de recherche. Le changement de titre qui vient d'intervenir peut sembler sans grande importance, mais en donnant une position administrative plus forte à ce qui était la mission de recherche, il entérine le rôle et concrétise l'originalité de cette structure.

La direction de la recherche aura, en effet, l'originalité d'être composée essentiellement de scientifiques, encadrant une très légère administration, alors qu'il est plus usuel, au ministère de l'éducation nationale, de trouver quelques scientifiques « chapeautant » un corps administratif bien développé. La direction veut être essentiellement un organe de dialogue avec cent-soixante universités, écoles d'ingénieurs ou établissements divers. Pour le dialogue, mieux vaut utiliser des gens qui parlent le même langage, et les personnages essentiels de la nouvelle direction sont donc les « conseillers », au nombre d'une douzaine, chargés de ces contacts.

Les conseillers répercutent à la direction les demandes qu'ils reçoivent et font évaluer les projets de recherche par les « consultants » de celle-ci. Si l'évaluation est positive, le conseiller aura la charge de fournir les moyens nécessaires sur le budget propre à la direction de la recherche, ou de faire intervenir d'autres sources de financement.

La direction de la recherche n'a sous sa dépendance directe que les crédits inscrits à l'enveloppe interministérielle de recherche, soit environ 800 millions de francs. Mais elle est associée à l'utilisation des autres crédits budgétaires de recherche du ministère — soit 200 à 300 millions de francs, auxquels s'ajoutent presque 5 milliards de francs de salaires d'enseignants-chercheurs. L'action essentielle est donc la préparation du budget et sa répartition entre les divers établissements.

L'idéal du financement

Une telle action exige, évidemment, que des priorités soient fixées. Pour M. Decomps, il y en a trois : « *conforter, développer, structurer* ».

- *Conforter* les bons laboratoires universitaires et ne pas laisser le monopole de leur financement — donc de leur orientation — au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ou à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). L'idéal serait que le financement universitaire soit du même ordre de grandeur que le financement par les organismes, alors qu'il est souvent deux à cinq fois plus faible.
- *Développer* les secteurs où des besoins se manifestent à l'extérieur comme, par exemple, la micro-électronique. L'Université est un lieu où travaillent et se rencontrent des spécialistes de disciplines très différentes. Cette concentration géographique multidisciplinaire — et l'implantation largement disséminée des universités sur tout le territoire national — est un atout pour le démarrage rapide de programmes de recherche visant à combler des « trous » de la recherche de base, quand le développement technologique les met en lumière.
- *Structurer* les domaines où cette opération n'est pas faite par le C.N.R.S. ou l'INSERM ; par exemple la pharmacie, où le C.N.R.S. subventionne une demi-douzaine de laboratoires, alors qu'il y a vingt-trois universités. De même pour les sciences humaines, secteur très « éparpillé ». Il faut y rééquilibrer géographiquement et disciplinairement la carte universitaire, aider à la diffusion des publications scientifiques, provoquer la structuration de secteurs comme la philosophie ou la littérature.

La réalisation de ces trois objectifs — tâche de longue haleine — mettra universités et grandes écoles à même de tenir une place importante dans le dispositif national de recherche et d'y remplir les missions qui leur reviennent.

La première est évidemment d'assurer la formation par la recherche et la formation pour la recherche. Les universités doivent aussi collaborer avec les organismes de recherche dans l'orientation de celle-ci. Elles sont le terrain privilégié de créations d'équipes nouvelles. Elles ont une responsabilité dans l'établissement de relations avec le tissu socio-économique local, qui doit les conduire à prendre une place importante dans la définition d'une politique régionale de recherche ; cela suppose une concertation des divers établissements d'enseignement supérieur d'une même région. Enfin, certaines universités sont le lieu privilégié d'une coopération scientifique avec les pays en voie de développement.

Pour aider les universités à s'acquitter de ces rôles multiples, la direction de la recherche souhaite développer la pratique des programmes pluriannuels, définis en collaboration avec les grands organismes de recherche et les établissements publics régionaux, qui permettront aux universités d'avoir une politique suivie. L'évaluation des recherches, se faisant tous les trois ou quatre ans, doit être le fait d'une instance travaillant sur une longue durée et indépendante du ministère.

M. Decomps envisage deux niveaux pour cette évaluation. Il y aurait un grand conseil d'évaluation des établissements, largement ouvert aux acteurs socio-économiques, défini au plan national, mais allant siéger dans chaque région pour jauger les établissements de celle-ci, et s'ouvrant alors aux représentants de cette région. Ce conseil s'appuierait sur les jugements portés par des instances sectorielles, plus à même d'entrer dans le détail de l'action de chaque laboratoire.

MAURICE ARVONNY.

Deux réalisations technologiques pour l'exploitation du pétrole en mers profondes

Têtes de puits et robot sous-marins ; soudure par faisceau d'électrons

A Schiedam (dans la banlieue de Rotterdam), sur le chantier du Hollandse Constructie Groep, un haut chariot télécommandé roule lentement dans l'espèce de canyon ménagé d'un bout à l'autre d'une énorme structure métallique. Il s'arrête devant une vanne. Son bras, terminé par une sorte de grosse prise de courant mâle, s'engage dans l'homologue femelle. L'engin ajuste sa position et tourne la vanne.

A Nantes, aux Ateliers et chantiers de Bretagne (A.C.B.), un énorme cylindre métallique se balance régulièrement sur son axe vertical : un coup à 5° à droite, un coup à 5° à gauche, inlassablement répétés toutes les 10 ou 15 secondes, pour simuler la houle marine, ce qui ne gêne en rien les rapides opérations de soudure par faisceau d'électrons de deux segments de pipe-line.

Ces deux engins, le robot et la structure métallique d'une part, la machine à souder d'autre part, sont très différents. Pourtant, ils participent tous deux au même but : l'exploitation des hydrocarbures des mers profondes (au-delà de 300 ou 400 mètres d'épaisseur d'eau) que poursuivent depuis quelques années les grandes sociétés pétrolières du monde.

ACTUELLEMENT, l'exploitation des hydrocarbures ne se fait — à deux exceptions près — que par des profondeurs d'eau *qui n'excèdent pas* 180 ou 190 mètres. Des plongeurs peuvent donc intervenir si besoin est, et, dans la quasi-totalité des cas, les têtes de puits sont installées au-dessus de la surface de la mer sur des plates-formes. Lorsque la profondeur de l'eau dépassera une certaine limite — 300, 400 mètres ou plus, la limite n'est pas encore précise, — il sera impossible d'installer des plates-formes posées sur le fond et au-delà de 500 à 600 mètres, l'intervention des plongeurs sera impossible.

Depuis quelques années, des têtes de puits sous-marines ont donc été installées à titre expérimental sous des profondeurs d'eau où l'intervention humaine directe est possible et, parallèlement, divers robots d'intervention sont essayés pour tourner des vannes, connecter des canalisations, etc.

L'énorme structure métallique de Schiedam — 52 mètres de long, 42 mètres de large, 12 mètres de haut, 2 200 tonnes — est le fruit de la collaboration des groupes Shell et Exxon. Cet « Underwater Manifold Center » (U.M.C.) est issu des études et des essais faits par Exxon dans le golfe du Mexique de 1974 à 1980.

L'U.M.C. permet de faire, sans intervention *humaine*, les *opérations* routinières indispensables à l'exploitation des hydrocarbures offshore : forages de puits (neuf, pour l'U.M.C. actuel, qui seront effectués par un engin de forage flottant) ; collecte du pétrole ou du gaz sortant des puits de production de l'U.M.C. ou de puits satellites ; acheminement de ce pétrole ou de ce gaz jusqu'à la plate-forme de production de *surface* ; *injection*, par des puits réservés à cet usage, d'eau de mer traitée pour maintenir la pression interne du gisement (1) ; injection des produits indispensables pour empêcher le colmatage des puits par la paraffine (présente dans les pétroles bruts), pour prévenir la corrosion des tubages internes des puits ; introduction, dans les puits, d'instruments d'entretien ou de contrôle. Toutes ces opérations seront possibles grâce à des circuits électrohydrauliques eux-mêmes commandés depuis la plate-forme de production.

Si l'U.M.C. a besoin de réparation (changement de vanne ou de tout autre organe essentiel, par exemple), il préviendra en lâchant une bouée qui monte en surface et un robot (le Remote Maintenance System, R.M.S.) sera envoyé depuis un bateau de *service* en *suivant* le câble qui relie la bouée à l'U.M.C. Le R.M.S. — 6,75 mètres de long, 2,40 mètres de large, 7,20 mètres de haut — se posera sur les rails installés à son intention sur l'U.M.C. et, commandé *depuis* la *surface*, il effectuera le travail nécessaire, l'opérateur de surface étant guidé par une caméra.

En avril prochain, après un an et demi d'essais, de contrôles et de simulations, l'U.M.C. sera installé sur le champ pétrolier de Cormorant, dans la zone britannique de la mer du Nord, par 149 *mètres* de *profondeur* d'eau. Trois puits seront forés pour la production de pétrole ou pour l'injection d'eau de mer. La production pourrait donc commencer au printemps de 1983. Vers 1986, six autres puits seront forés. L'U.M.C. permettra alors d'extraire 6 860 tonnes de pétrole par jour et d'injecter 7 500 tonnes d'eau dans le gisement.

Dans son premier état (trois puits forés), l'ensemble du projet coûtera plus de 2,6 milliards de francs. Dans l'état définitif (neuf puits forés), la facture atteindra 4 milliards de francs. Et on pense déjà à une version plus grande de l'U.M.C., qui abriterait vingt puits et pourrait être posée sous 1 500 mètres d'eau, alors que le modèle actuel peut aller sous 600 mètres d'eau au maximum.

Extraire le pétrole ou le gaz sous-marin est déjà bien, mais il faut e n s u i t e transporter les hydrocarbures *offshore* jusqu'à la terre-ferme. On peut, certes, traiter le pétrole sur une plate-forme de surface puis le charger dans des tankers. La même opération n'est pas encore *faite* pour le gaz : les méthaniers ne peuvent *transporter que du gaz liquéfié*, ce qui suppose de vastes usines difficiles à installer sur des plates-formes fixes ou flottantes. Le transport par pipe-lines sous-marins est donc la technique le plus fréquemment utilisée.

Encore faut-il poser les pipe-lines sur le fond de la mer sous des profondeurs d'eau qui ne cessent d'augmenter. Il convient alors d'augmenter l'épaisseur des pipe-lines pour qu'ils supportent des pressions de plus en plus grandes. Le pipe-line qui amène en Grande-Bretagne le gaz du gisement de Frigg a 10 millimètres d'épaisseur et il descend au *maximum à 150 mètres sous la* surface de la mer. Pour faire passer un pipe-line à 2 000 mètres de profondeur d'eau, l'épaisseur de l'acier devra être de 31,7 millimètres, pour un pipe-line de 610 millimètres de diamètre extérieur.

Les pipe-lines sous-marins sont faits d'acier « trempé-revenu ». Pour souder des éléments de tube faits de cet acier, il faut tailler les bouts de chaque élément en biseau (chanfrein). Le vide en « V » entre les deux chanfreins est peu à peu rempli *de gouttes d'acier tombant* d'une baguette de 5 à 6 millimètres de diamètre chauffée à plus de 1 800° C par un arc *électrique*. Cette baguette est faite du même acier mais elle est enrobée d'une substance spéciale qui brûle et *protège l'intégrité du métal*. Au contact des gouttes, l'acier du tuyau est amené à l'état de fusion sur une petite surface et se mélange ainsi à l'acier des gouttes. Plus l'espace entre les chanfreins est grand, plus il faudra de *gouttes pour* le remplir. Dans le cas d'un tuyau épais de 31,7 millimètres, une cinquantaine de gouttes, déposées en plusieurs *fois*, seront nécessaires pour souder solidement les deux segments de tube.

Plus rapide et moins cher

Dans ces conditions, les opérations de soudure classique sont longues : cinq heures trente minutes si elles sont faites à la main, une heure trente minutes si elles sont faites à la machine. C'est pourquoi, sur les barges classiques de pose de pipe-line, la soudure d'éléments longs, en général, de 12 ou de 24 mètres se fait dans six ou sept postes successifs, le pipe-line étant soudé à l'horizontale.

Mais cette méthode n'est plus possible lorsque le diamètre du tuyau *et* la profondeur de l'eau dépassent certaines limites. On pense alors à une autre technique dans laquelle le pipe-line serait suspendu à la verticale au derrick d'un engin mobile de forage. Mais, dans ce cas, il serait *impossible* d'installer plusieurs postes de soudure éloignés l'un de l'autre de 12 ou 24 mètres, puisque le derrick ne dépasse pas 45 mètres. Il faudrait donc pouvoir souder d'un seul coup les segments de gros pipe-lines.

En 1978, le groupe Total s'est associé aux A.C.B. et à la Soudure autogène française (SAF) pour mettre au point une nouvelle technique de soudure. Là, plus de chanfrein, plus de baguettes de soudure, plus d'arc électrique, plus de gouttes de métal. Les deux segments à souder sont simplement mis en contact très étroit dans une chambre où a *été fait le vide* (la pression interne de la chambre est égale à 1 cent millième de la pression atmosphérique normale). La zone de contact des deux segments de tube est chauffée par un faisceau d'électrons.

Ces derniers, focalisés par une bobine magnétique, frappent une surface de 1 millimètre carré de la zone à souder et chauffent celle-ci suffisamment pour que les bords des deux segments se soudent sur toute leur épaisseur et sans apport de métal. Le générateur d'électrons tourne sous le contrôle de caméras de manière que le faisceau *d'électrons* passe *devant la zone* de contact des deux segments qui sont ainsi soudés.

Au total, mise en contact et alignement des deux segments, vide dans la chambre et soudure se font en quinze minutes (dont trois minutes dix secondes pour la seule soudure, faite par deux *faisceaux d'électrons* travaillant simultanément), toujours pour un tuyau de 610 millimètres de diamètre et de 31,7 millimètres d'épaisseur.

Outre sa vitesse, la soudure par faisceau d'électrons a plusieurs avantages : elle consomme relativement peu d'énergie (par rapport aux procédés classiques) ; la zone affectée par la chaleur n'est large que de 5 à 10 millimètres, si bien que le tuyau n'a pas besoin de subir, après la *soudure*, le *traitement* thermique obligatoire après une soudure avec apport de métal pour que l'acier retrouve ses qualités originelles ; le coût journalier d'un bateau de forage, utilisable avons-nous dit pour cette méthode, est de l'ordre de 600 000 francs, alors que celui d'une grande barge de pose de pipe-line peut atteindre 1 890 000 francs.

Délicate à mettre au point (les études et la construction de la plate-forme d'essai *ont* coûté 30 millions de francs), la technique devrait être bientôt opérationnelle.

YVONNE REBEYROL.

(1) Sans aide, le taux de récupération du pétrole présent dans un gisement est en moyenne de 10 à 20 %. Avec injections d'eau ou de gaz, le taux moyen de récupération est de 20 à 30 %.

L'action des hormones

(Suite de la page 15.)

Continuant ses travaux, l'équipe a ensuite montré que la molécule responsable de cette action, le messager recherché, était une petite molécule protidique (un polypeptide) ; aujourd'hui, les travaux se poursuivent pour essayer de l'identifier complètement.

Ce messager semble bien responsable de la plupart des effets dont est capable la prolactine ; il agit, en effet, aussi bien sur des cellules du foie, des ovaires ou des glandes surrénales, où l'hormone a aussi une action.

Un des faits les plus surprenants, explique M. Houdebine, est qu'une seule molécule, de petite taille, produite par la membrane, puisse *induire*, sur le noyau, des effets aussi variés, et que le noyau puisse comprendre si facilement, et avec une grande efficacité, le message transmis.

Cette découverte, à rapprocher de travaux menés sur l'insuline qui semblent déboucher sur des résultats analogues, ouvre de nombreuses voies de recherche. La prolactine a différents effets sur les cellules mammaires, puisqu'on admet *généralement* qu'elle joue un *rôle* tout à la fois dans l'hypertrophie que peuvent *développer* ces cellules, dans la synthèse du lait et dans la multiplication des cellules.

Quel est précisément ce messager ? Que devient-il dans la cellule ? Comment agit-il sur le noyau ? *« Nous en avons pour dix ans de travail »*, commentent les chercheurs de l'INRA.

XAVIER WEEGER.

En toute logique

PROJECTION SUR L'INFINI

PROBLÈME N° 217

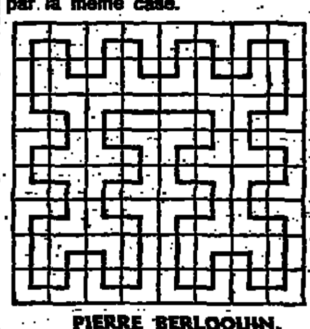
Un problème précédent proposait de reconstituer la vue de côté d'un solide dont on connaissait la vue de face et la vue de côté. Une solution fournie était celle du dessin ci-dessous.

Le problème a passionné de nombreux lecteurs, dont certains ont construit une autre solution, puis une infinité d'autres... Lesquelles ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 216

Voici un parcours de l'échiquier par une tour, en *cinquante-six* coups, sans passer deux fois par la même case.



PIERRE BERLOQUIN.

Le traitement des psychoses

Conjuguer l'approche psychanalytique et les chimiothérapies

Peut-on, dans la prise en charge des grandes maladies mentales, conjuguer l'approche psychanalytique et le traitement chimiothérapique ? La schizophrénie demeure-t-elle aujourd'hui le champ clos des expériences thérapeutiques désespérées ? C'est sur ce thème — le traitement des psychoses — que se sont réunis à Paris, du 4 au 6 mars, sous la présidence du professeur Théophile Kammerer (Strasbourg) et sous l'égide de l'Association française de psychiatrie (1), plusieurs centaines de psychiatres. Deux rapports auront marqué ces journées et manifesté la convergence possible des deux approches : celui du docteur Pierre-Claude Racamier (Besançon), qui s'est attaché à l'abord psychanalytique des psychotiques ; celui du professeur René Tissot (Genève), qui a acquis une renommée mondiale en matière de psychiatrie biologique.

Faut-il traiter de la psychose ou des psychoses ? Les psychiatres, aujourd'hui, n'en parlent plus guère qu'au pluriel. Ils distinguent en outre, parmi ces désorganisations majeures de la personnalité, un certain nombre d'états pathologiques que la nosographie classique percevait peu clairement.

Il a fallu attendre la fin du dix-neuvième siècle pour que Kraepelin définisse, parmi la population indifférenciée des aliénés, des « démences précoces » que caractérisait, o u t r e une hébétude progressive, une désagrégation de la personnalité. Mais c'est Bleuler qui, en 1911, sous l'influence de son collaborateur Jung, alors très proche de Freud, substitua à la notion de démence précoce celle de schizophrénie intégrant au concept la notion de dynamique inconsciente qui sous-tend toute l'évolution de la maladie.

Le succès de cette définition nouvelle fut tel qu'il provoqua, pendant cinquante ans, une extension du concept de schizophrénie qui a rendu difficiles les tentatives de classification internationale jusqu'à ces dernières années. Cependant, l'école française, quant à elle, est restée fidèle à une définition aujourd'hui admise, précise et relativement restreinte de la schizophrénie : il s'agit, selon elle, d'un ensemble de troubles que caractérisent notamment une dissociation de la personnalité, une incohérence idéo-verbale, un délire plus ou moins permanent, une incapacité à appréhender le réel, des hallucinations et de profondes perturbations affectives.

C'est sur la schizophrénie surtout qu'ont porté les journées de Paris, sans doute parce que cette maladie r e s t e le prototype du trouble psychotique le plus spectaculaire et le plus invalidant.

L'approche psychanalytique est-elle adaptée au traitement d e s psychoses et singulièrement de la schizophrénie ? Née des travaux sur l'hystérie et sur la névrose, elle a évolué en un sens qui lui p e r m e t non pas d'utiliser la « cure-type » analytique dans le traitement des grands psychotiques, mais d'intégrer un mode de compréhension de l'inconscient qui permet d'appréhender le délire et l'angoisse qu'il engendre.

Pour le docteur Racamier, ce q u i caractérise le psychotique, notamment le schizophrène, est *« l'organisation paradoxale »* de la personnalité : aimer, c'est haïr ; être aimé, c' e s t être détruit...

Les travaux du docteur Racamier, u n e certaine intégration d e s théories de Palo-Alto a u x schémas psychanalytiques, permettent de concevoir une attitude thérapeutique qui autorise le malade à décoder l e s injonctions contradictoires qu'il a intériorisées au point de se les infliger à lui-même en permanence.

Mais alors que dans la psychanalyse des névroses le thérapeute sait qu'il n'est que l'écran sur lequel le patient se projette, il devient, dans le traitement des psychoses, l'objet lui-même du d é l i r e et l'*« ambassadeur du réel »*, pour reprendre l'expression du docteur Racamier. Aussi faut-il, pour parvenir à une approche réelle du malade, tout utiliser : psychothérapie, sociothérapie et chimiothérapie.

La chimiothérapie, précisément, est en pleine évolution : il y a trente ans apparaissaient les premiers neuroleptiques, qui permettaient d'apaiser les manifestations les plus bruyantes de la maladie. Les neuroleptiques autorisent, aujourd'hui, le traitement au long cours de malades qui seraient, auparavant, restés hospitalisés jusqu'à *leur* mort (90 % des schizophrènes au début du siècle, 30 % dans les années 30, 5 % à 10 % actuellement). *« Mais,* a *précisé le professeur* Tissot, *on assiste, aujourd'hui, à une stagnation. »*

« On ne soulignera jamais assez, a-t-il déclaré, *l'effet absolument délétère des longues hospitalisations* (plus de deux ans) *». « Il est impératif,* a-t-il ajouté, *de mettre au point de meilleures formules de soins extrahospitaliers et de prendre garde à certains de leurs effets ambigus : il ne faut pas transférer la misère des malades hospitalisés dans les bas quartiers de nos cités. »*

La chimiothérapie des psychoses voit, d'autre part, s'ouvrir des perspectives nouvelles grâce à la biologie moléculaire : on a constaté chez les schizophrènes une augmentation significative d'un médiateur chimique (2) produit par les cellules cérébrales, la dopamine. Ces perspectives n'ont rien de contradictoire avec les théories psychogénétiques : *« Il n'existe pas entre les deux thèses de réels clivages conceptuels,* a souligné le professeur Tissot. *Restent des clivages de comportements... »*.

CLAIRE BRISSET.

(1) 5, boulevard Michelet, Marseille-8e. Tél. (95) 77-91-94.
(2) Substance assurant le transfert des informations au sein du système nerveux central.

LE « DOUBLE LIEN »

Les théories psychanalytiques se sont développées dans des directions qui ont p a r f o i s échappé à la pensée qui les a engendrées. Un exemple en Californie : l'école de Palo-Alto, autour de Gregory Bateson, *disparu il y a deux ans et qui a* donné naissance au « mouvement systémique » aujourd'hui en plein essor, comme en ont témoigné les journées en 1981 de l'Association française de psychiatrie (1).

A l'origine du « mouvement systémique » et des thérapies familiales figurait la découverte du « double lien » qui régit les relations du psychotique avec sa famille, c'est-à-dire une réflexion sur les paradoxes qui nourrissent les rapports humains. Si ces paradoxes sont poussés à l'extrême, le schizophrène se trouve *enfermé* dans un *réseau* de messages contradictoires, émis par ses parents ou l'ensemble de sa famille dès l'origine de sa vie, et auxquels il n'échappe que par un refuge dans la maladie.

Ce double *lien, pour* le psychotique, est, selon l'école de Palo-Alto, une expérience permanente, donc une expectative habituelle : il reçoit, par exemple, un interdit lié à une menace d'ordre affectif, puis une injonc*tion contraire accompagnée* de signaux tout aussi alarmants que les premiers, enfin un troisième impératif qui, c e t t e fois, le menace *dans* sa survie.

De cette théorie sont nées des thérapies familiales dont le développement est *rapide* dans les milieux psychiatriques dont a témoigné le docteur Racamier au cours des journées des 4, 5 et 6 mars.

C. B.

(1) *L'Abord familial en psychiatrie.* Les rapports qu'avaient présentés les docteurs Serge Lebovici (Paris) et Philippe Caillé (Stockholm), accompagnés d'une introduction du docteur Jean-Claude Benoit (Paris), ont été publiés par la revue *Psychiatrie française*, 1981, n° 2. — 23, rue Pradier, 92410 Ville-d'Avray. Tél. 709-05-81.

…DICALE

…des psychoses
…psychanalytique
…thérapies

CLAIRE BRISSET.

LE « DOUBLE LIEN »





POLICE

LES DÉVELOPPEMENTS DE « L'AFFAIRE LECLERC »

Les commissaires et enquêteurs de la P. J. réunissent une assemblée générale

Après la décision, non encore notifiée à l'intéressé, du ministre de l'intérieur de nommer le commissaire Marcel Leclerc à l'Inspection générale de la police nationale et la démission de M. François Le Mouël (« le Monde » du 9 mars), le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale devait réunir, ce mardi 9 mars en début d'après-midi, une assemblée générale extraordinaire. Il a accepté que les inspecteurs et enquêteurs de la police judiciaire participent à cette assemblée d'information.

D'autre part, M. Gaston Defferre a déclaré qu'il avait le sentiment que, dans cette affaire, M. Leclerc est un peu la victime de M. Le Mouël, qui l'a poussé dans une impasse ».

En qualifiant de « *méprisante* » la décision finale du ministre de l'intérieur d'« *évincer* » de la suite de carrière à laquelle il était en droit de prétendre le commissaire divisionnaire Marcel Leclerc, pour le nommer — sans promotion de grade — à l'Inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.), le syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, a fait franchir un nouveau pas à la crise qui secoue l'état-major de la police parisienne.

Bien que M. Gaston Defferre ait, une fois encore, affirmé le lundi 8 mars, « *qu'il n'existe pas de malaise dans la police* » *(nos dernières éditions)*, les faits sont là, qui font s'opposer ouvertement à une hiérarchie devenue autoritaire — ce dont, peut-être, les policiers avaient perdu l'habitude dans un passé récent ? — l'un des corps les plus prestigieux de la machine policière, la P.J. de la préfecture de police de Paris.

En demandant, au ministre de l'intérieur, à être relevé de ses fonctions de directeur de la P.J. de Paris (1), M. Le Mouël n'a pas hésité à dénoncer « *la manière dont la concertation la plus élémentaire s'est trouvée bafouée* », stigmatisant « *le profond mépris des hommes* » que révèle cette façon de procéder. Plus graves sont les accusations formulées par l'ex-directeur de la P.J. contre « *quelques individus sans scrupules* », membres d'un syndicat d'inspecteurs qui, dit-il, « *ont décidé de soumettre à leur bon vouloir les nominations aux postes de responsabilités à la direction de la P.J. de la préfecture de police.* »

Pour M. Le Mouël, c'est bien l'entreprise de ceux-là qui « *a abouti à écarter le commissaire Leclerc d'un poste pour lequel sa nomination avait été proposée par l'ensemble de la hiérarchie* ». On sait en effet que M. Leclerc avait été choisi pour occuper le poste de « second » de la P.J. parisienne, c'est-à-dire le fauteuil de sous-directeur des recherches criminelles, laissé vacant depuis l'été 1981, date du départ à la retraite de M. Roger Poiblanc.

Les choses en sont là. Tandis qu'on se refuse, à la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), comme au Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), — les deux formations syndicales mises en cause par M. Le Mouël sans avoir été nommées — à toute déclaration, arguant de « *l'absence momentanée des responsables* », le Syndicat des commissaires devait se réunir ce mardi à 13 heures, en assemblée générale extraordinaire. Les commissaires ont accepté de laisser se joindre à eux les inspecteurs et enquêteurs de la P.J., qui avaient manifesté le désir de participer à « *une assemblée d'information réunie en dehors de toute considération politique ou syndicale* ».

Au ministère de l'intérieur, on se borne à préciser que l'arrêté relatif à la nomination du commissaire Leclerc à l'I.G.P.N. a effectivement été signé par M. Defferre, à la date du 25 février, mais que ce mardi dans la matinée « *il n'avait toujours pas été notifié à l'intéressé* ». Dès lors, on s'étonne, place Beauvau, que le Syndicat des commissaires ait pu en avoir connaissance. — J.-N.D.S.

(1) M. François Le Mouël était directeur de la P.J. de Paris depuis le mois de septembre 1981. Il occupait auparavant — depuis le 2 avril 1981 — les fonctions de directeur-adjoint.

La préfecture de police de Paris : trente-deux mille personnes

Depuis la loi du 9 juillet 1966, la préfecture de police de Paris, jadis autonome, est devenue un service extérieur de l'Etat. A cette occasion, les fonctionnaires de police, qui étaient municipaux, ont été assimilés à des fonctionnaires d'Etat. Il n'empêche que la préfecture de police a toujours été considérée comme un organisme à part de l'institution policière, une sorte d'entité particulière.

Installés boulevard du Palais, dans la caserne de la Cité, dirigée par le préfet de police, cette énorme administration compte environ trente-deux mille agents pour un budget de 2 milliards de francs et cinq mille agents à statut spécial dotés d'un budget spécial d'1 milliard de francs.

Les directions actives, par opposition aux directions administratives, représentent au total vingt mille fonctionnaires dont quinze mille cinq cents en tenue, quatre mille en civil et près de six cents auxiliaires. Elles se composent des directions de la sécurité publique, de la police judiciaire, des renseignements généraux, des services techniques et de l'inspection générale des services.

Pour la police judiciaire, celle-ci a compétence dans les trois départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Mais une loi du 20 juillet 1971 a conféré aux préfets de ces départements périphériques la plupart des pouvoirs jusqu'alors exercés par le préfet de police. La gestion des forces et services de police relève du S.G.A.P. de Paris (secrétariat général pour l'administration de la police).

Le préfet de police a également sous son autorité la brigade de sapeurs-pompiers — de statut militaire — composée de six mille six cents hommes et les services de la protection civile. La direction de la police judiciaire dirigée par M. François Le Mouël se compose pour sa part de cinq brigades centrales, dont la criminelle que dirigeait M. Leclerc, de douze brigades territoriales et de neuf cabinets de délégations judiciaires.

M. Defferre : les policiers doivent obéir au ministre

Evoquant les cas de MM. Leclerc et Le Mouël, le ministre de l'intérieur a déclaré, lundi matin 8 mars, à Marseille :

« *La morale de cette affaire est claire, les directeurs, et particulièrement ceux de la préfecture de police, avaient pris l'habitude de décider eux-mêmes de la carrière de leurs collaborateurs. Le ministre de l'intérieur semblait être là pour entériner. Eh bien, je considère que c'est le ministre qui a la responsabilité, ce ne sont pas les directeurs. C'est donc au ministre qu'il appartient de choisir et de décider. C'est ce que j'ai dit à M. Le Mouël. Il semble que ce ne soit pas sa conception. Il faudra que, s'il reste dans l'administration, il s'habitue à obéir comme tous les autres fonctionnaires, car la police est une administration hiérarchisée.*

« *A la tête de la hiérarchie*, a-t-il ajouté, *il y a le ministre, et tout le monde doit lui obéir. Toute autre conception ne peut mener qu'à des clans, à des coteries et, en définitive, au désordre. En rentrant à Paris, je tirerai, alors cette fois sur le plan administratif, toutes les leçons de cette affaire comme il convient.*

» *Je pense que s'il y avait eu un malaise dans la police, cela l'aurait dissipé et que cela ne le créera pas, car les policiers, dans leur immense majorité, et pour ne pas dire tous les policiers, aiment être commandés et aiment qu'on leur donne des ordres clairs. C'est ce que je ferai et ce que j'ai toujours fait. Ils aiment aussi être couverts — ce que je fais — mais n'aiment pas ce système de coteries, de clans, d'intrigues, et il était temps d'y mettre un terme.* »

Au sujet du cas personnel de M. Leclerc, il a ajouté : « *Quelle est la véritable raison de son refus ? Je n'en sais rien. Le règlement l'autorise à demander à être nommé à Paris ou dans la petite couronne, puisqu'il est entré à la préfecture de police avant la fusion avec la Sûreté nationale. Il sera donc nommé, mais au poste que je choisirai, dans la région parisienne. Mais il ne sera évidemment pas nommé sous-directeur de la police judiciaire à la préfecture de police* ».

D'autre part, interrogé lundi 8 mars à Antenne 2 au sujet du cas de M. Le Mouël, le ministre de l'intérieur, devant qui ont affirmait que le directeur de la P.J. était « socialiste », a répliqué : « *S'il est socialiste, alors il ne se conduit pas en socialiste, c'est-à-dire en homme discipliné.* »

LE SYNDICAT DES COMMISSAIRES : nous ne sommes pas des manants.

M. Joseph Simon, secrétaire général adjoint du syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale, qui représente la majorité des deux mille commissaires français déplore que « *les négociations engagées depuis plus d'une semaine avec le ministère de l'intérieur pour le règlement du cas de M. Marcel Leclerc n'aient pas pu aboutir. Pourtant, une entrevue avec M. Grimaud* [directeur du cabinet de M. Defferre] *avait permis de prouver un compromis acceptable. De son côté, le ministre aurait reconnu son ignorance de la loi du 9 juillet 1966 qui autorise les anciens fonctionnaires de la préfecture de police de Paris à refuser leur mutation hors de la capitale ou des départements de la petite couronne et en contrepartie, M. Leclerc aurait dû renoncer à sa nomination comme adjoint à la direction de la police judiciaire* ».

Le syndicat des commissaires de police, « *toujours ouvert à la négociation* », proteste notamment contre la conception des rapports hiérarchiques du ministre de l'intérieur. C'est cette conception qui explique, selon les commissaires de police, les raisons du comportement de MM. Le Mouël et Leclerc. « *M. Defferre dirige la police nationale, qui compte cent mille fonctionnaires, comme si c'étaient les employés municipaux de Marseille*, affirme M. Simon. *Il traite les fonctionnaires des polices comme des manants.* »

● *Le syndicat C.F.D.T.-police* déclare à propos de M. Le Mouël : « *Les policiers C.F.D.T. regretteront le « grand flic » qui quitte le quai des Orfèvres.* » Ce syndicat voit en lui « *un homme de terrain, unanimement apprécié* ». « *Les inspecteurs et enquêteurs de la P.J. ne sont pas directement concernés par la lutte qui se déclare entre M. Gaston Defferre et les commissaires parisiens* », ajoute la C.F.D.T., « *mais les chefs ne se décrètent pas : ils se font dans les brigades et sur le terrain.* »

LE DIRECTEUR DE LA P.J. DE PARIS : un mépris des hommes

M. Le Mouël, directeur de la P.J., a publié lundi la déclaration écrite suivante :

« *Quelques individus sans scrupules, appartenant à un syndicat majoritaire d'inspecteurs et qui se reconnaîtront d'eux-mêmes, ont décidé de soumettre à leur bon vouloir les nominations aux postes de responsabilités à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police. Leur entreprise a abouti à écarter le commissaire Leclerc d'un poste pour lequel sa nomination avait été proposée par l'ensemble de la hiérarchie.*

» *Le 18 février dernier, M. Leclerc, convoqué par le ministre de l'intérieur, s'est trouvé placé devant un choix en forme d'ukase : ou il acceptait une mutation à la police judiciaire de Marseille avec une promotion au grade supérieur ou sa carrière était brisée.*

» *Des pressions renouvelées n'ont pu convaincre le commissaire Leclerc de donner son accord à une proposition aussi inacceptable. En ce qui me concerne, considérant les événements de ces dernières semaines et la manière dont la concertation la plus élémentaire s'est trouvée bafouée, conscient de ce que cette façon de procéder témoigne d'un profond mépris des hommes, il m'est apparu impossible de continuer à assurer, dans des conditions compatibles avec la simple dignité, la mission qui m'était confiée.*

» *C'est pourquoi, malgré mon attachement à la police judiciaire que j'ai servie de mon mieux pendant trente ans, j'ai demandé, aujourd'hui, à M. le ministre de l'intérieur de me relever de mes fonctions, confirmant ainsi la position que j'avais exprimée par écrit dès le 8 février dernier.* »

De son côté, M. Leclerc a simplement déclaré : « *Je suis bouleversé par l'attitude de M. Le Mouël. Je veux rester, moi aussi, à cette attitude* ».

JUSTICE

A LA COUR D'ASSISES DES HAUTS-DE-SEINE

Le réquisitoire de M. Chapour Bakhtiar contre « Monsieur Khomeiny »

Après cinq journées d'audience du procès, devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine, des agresseurs de M. Chapour Bakhtiar (le Monde des 27 février et 5 mars), la venue à la barre de ce dernier ancien premier ministre iranien était fort attendue.

Lundi 8 mars, tandis qu'un dispositif policier plus vigilant encore qu'à l'accoutumée était mis en place, M. Bakhtiar est venu déposer, comme l'avait souhaité le président, M. Henri Boulard, l'ancien premier ministre étant partie civile dans l'affaire.

Droit et mince, élégant dans un complet sombre, celui qui s'est lui-même présenté comme « *un politicien en exil* » et porte beau ses soixante-sept ans, s'est attaché à faire son propre portrait de « résistant » au régime du chah, rappelant qu'il avait passé quelque six années dans les prisons impériales. Que pouvait-on lui reprocher alors ? « *Je lutte depuis toujours pour la liberté*, explique M. Bakhtiar, *j'ai été le fidèle du docteur Mossadegh, et nous avons combattu durant vingt-cinq années pour tenter d'obtenir du chah qu'il applique la constitution iranienne, un peu plus bafouée chaque jour...* »

Dans ce cas, pourquoi les nouveaux gouvernants de l'Iran ont-ils pu donner l'ordre de l'éliminer ? « *On s'acharne sur moi*, répond M. Bakhtiar, *parce que j'ai voulu désarmer la violence et instaurer une vraie démocratie dans mon pays !* » Suit un long réquisitoire contre « M. Khomeiny », l'homme « *qui attise les haines, et voudrait voir flotter le drapeau de l'islam chiite sur la totalité du monde musulman* », alors que l'immense majorité de la communauté musulmane voit en lui « *un hérétique, ni plus ni moins.* »

Mais l'ancien premier ministre ne saura pas dire qui, selon lui, peuvent être les auteurs de l'attentat du 18 juillet 1980, sinon, c'est bien vague, « *des tueurs sortis des universités du terrorisme du Sud-Liban ou de la Libye* ».

Pour finir, après avoir redit qu'il approuvait « *sans exception ni réserve tous ceux qui luttent en Iran contre la tyrannie et la répression* », M. Bakhtiar rappelle « *qu'il aurait été simple, très simple, de faire abattre par des chasseurs de l'armée de l'air iranienne le Boeing qui ramenait en février 1979, en Iran, l'ayatollah Khomeiny et les deux cents personnes qui l'accompagnaient — y compris M. Bani Sadr...* ». Mais il n'a pas dit si, depuis, il avait été amené à regretter sa mansuétude.

La fin du procès est prévue pour le 9 mars.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Un Italien sous le coup d'un mandat d'arrêt international* a été arrêté puis relâché à Ploërmel (Morbihan). M. Serano Giano, un physicien de quarante-deux ans, avait été interpellé dimanche 7 mars au cours d'un contrôle de routine de la gendarmerie alors qu'il circulait en voiture sans avoir attaché sa ceinture de sécurité. Inculpé dans son pays de complicité d'organisation de bande armée et participation à bande armée, M. Giano a été remis en liberté, lundi 7 mars, sur décision du parquet de Vannes. Dans un communiqué publié le même jour, le ministère de la justice justifie sa libération par le fait que les infractions reprochées à M. Giano n'entrent pas dans le cadre de la convention franco-italienne d'extradition. Un autre Italien, M. Alessandro Stella, avait été arrêté puis relâché dans des conditions voisines, à la fin du mois de février à Metz (le Monde du 3 mars, deuxième édition).

RELIGION

Jean-Paul II veut relancer le dialogue entre chrétiens et juifs

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Jean-Paul II, qui a décidé de relancer le dialogue religieux entre juifs et chrétiens, commencé il y a une quinzaine d'années à la suite de Vatican II, a reçu, samedi 6 mars, les membres de la conférence épiscopale chargés d'étudier les rapports avec le judaïsme, réuni à Rome sur son initiative. « *Il y a eu depuis le jour de la séparation des malentendus, des erreurs et même des offenses ; il s'agit maintenant de les dépasser dans la compréhension, la paix et l'estime réciproque* », a déclaré le pape.

Soulignant que « *les terribles persécutions subies par les juifs aux diverses périodes de l'histoire ont enfin ouvert des yeux et bouleversé bien des cœurs* », Jean-Paul II a estimé que « *les chrétiens sont sur le bon chemin, celui de la justice et de la fraternité, en essayant, avec respect et persévérance, de se retrouver avec leurs frères sémites autour de l'héritage commun* ».

« *Est-il besoin de préciser*, a poursuivi le pape, *surtout pour ceux qui demeurent sceptiques, voire hostiles, que ce rapprochement ne saurait se confondre avec un certain relativisme religieux, et encore moins avec une perte d'identité.* » La « *clarté* » et l'« *identité chrétienne* » sont à la base de « *rapports authentiques, féconds et durables avec le peuple juif* », a précisé Jean-Paul II.

« *Notre patrimoine spirituel commun est considérable* », a-t-il ajouté. Il a souligné combien en faire l'inventaire pouvait « *aider à mieux comprendre certains aspects de la vie de l'Eglise* », notamment dans le domaine de la liturgie « *dont les racines hébraïques sont encore à approfondir* ». Il faudrait, selon le pape, arriver à ce que l'enseignement catholique « *aux différents niveaux de formation religieuse dans la catéchèse donnée aux enfants et aux adolescents présente les juifs et le judaïsme non seulement de manière honnête et objective, sans aucun préjugé et sans offenser personne, mais plus encore avec une vive conscience de l'héritage que nous avons décrit à grands traits* ». — Ph. P.

● *Un séminaire de réflexion sur le réveil politique de l'islam.* — Le Centre culturel les Fontaines, à Chantilly, qu'anime le R.P. Maurice Rieutord S.J., organise, les samedi 13 et dimanche 14 mars, un week-end d'information et de réflexion sur le réveil politique de l'islam, avec le concours de plusieurs spécialistes, dont les professeurs El'Hajjami et Rahmatoullah, les chercheurs Violette Graff et Bruno Etienne, nos confrères Claudine Rulleau et Paul Balta et l'éditeur Pierre Bernard. Renseignements et inscriptions : B.P. 205, 60500 Chantilly. Tél. : (4) 457-24-60.

ÉDUCATION

M. Daniel Bancel élu président de l'université Paul-Sabatier à Toulouse

M. Daniel Bancel, professeur de mathématiques, a été élu président de l'université Paul-Sabatier à Toulouse. Il succède à M. Jean-Claude Martin, nommé en juillet dernier recteur de l'académie de Bordeaux.

Le doyen de la faculté de médecine, M. Pierre Puel, était également candidat. Au nom de l'alternance, M. Puel estimait qu'un médecin devait succéder à un scientifique. Ce principe de l'alternance n'ayant pas été accepté, vingt et un membres de la faculté de médecine et d'odontologie ont refusé de prendre part au vote et ont déclaré qu'ils ne participeraient plus aux travaux du conseil de l'université.

M. Bancel a été élu par quarante-neuf voix sur cinquante-huit votants. — *(Corresp.)*

[Né le 8 août 1941 à Chambéry (Savoie), M. Bancel est ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de mathématiques (1964) et docteur d'Etat (1971). Il a été successivement professeur au lycée Jean-Baptiste-Say à Paris (1964 à 1965), assistant à la faculté des sciences de Nantes (1965 à 1968), assistant puis maître-assistant (1970-1971) à l'université de Paris-VI. Il est nommé à Toulouse en 1971, chargé de cours à l'université Paul-Sabatier, où il devient maître de conférences en 1972, puis professeur en 1977. M. Bancel est membre du SNE-Sup et a relancé en 1979 un journal scientifique *les Annales de la faculté des sciences*, dont la publication avait cessé en 1968.]

● *Des professeurs annoncent leur refus d'inspection.* — La moitié des professeurs titulaires du lycée Maurice-Genevoix de Montrouge (Hauts-de-Seine) ont pris l'initiative d'écrire au ministre de l'éducation nationale pour le prévenir qu'ils refuseront la venue d'inspecteur dans leur classe. Ils ne refusent pas tout dialogue avec l'inspection mais affirment que, « *sous sa forme actuelle, elle est une entreprise de neutralisation de toute création dans la pratique de la classe* ». Ils accepteront de recevoir collectivement l'inspecteur afin d'examiner avec lui la formation continue et le contrôle des enseignants « *par un dispositif moins arbitraire, moins paralysant* ».

culture

THÉATRE

« GERBE DE BLÉ » AU THÉATRE SOURD DE VINCENNES

Jeux de transgression

Deux comédiens entendants, Benoît Régent et Philippe Fretun, présentent au Théâtre sourd de Vincennes (I.V.T.) un spectacle muet très étonnant.

Gerbe de blé est construit comme un cadavre exquis : ce sont des accessoires, comme des mots, ici une carotte, ici une nappe, et une table percée à *double fond*, *centrale* à *tous* les exercices, qui font le relais entre les scènes, entre les numéros.

Un serveur emprunté (Philippe Fretun) vent mettre une nappe à la table, mais quelle difficulté à partir du moment où la nappe a rétréci, où le torchon veut prendre la place de la nappe, où le laquais bien éduqué a la manie de trop bien faire, et caresse, baise et frappe la nappe, qui se transforme non en tapis volant, mais en sac de couchage qui appelle le sommeil et perturbe le service. Voilà justement un client, qui ne sait pas où mettre sa main, sinon trop ostensiblement dans la poche trop grande de son costume soldé, et se met à lire la carte qui lui procure d'étranges chatouillements.

A quoi peut bien ressembler cette carte, le serveur n'y a-t-il pas scotché une jolie fille découpée dans *Play-Boy ?* Mieux que ça, il propose au *client le mets le plus ineffable qui* soit, une tête de veau, sans vinaigrette, sans gribiche, entière, seulement rasée et blanche, somptueuse *réincarnation de saint* Jean-Baptiste sur son plat d'argent. Mais comment l'attaquer, car évidemment le serveur a oublié le couvert. Ici, et tout comme Philippe Fretun, tout à l'heure, s'est lancé avec sa nappe dans une voltige froide du plus grand comique – quelque chose comme du Buster Keaton, – Benoît Regent s'embarque dans une dingue histoire d'amour avec sa tête de veau.

Il lui dit des mots doux à l'oreille, il l'aspire, la suce, la lappe, et finit par l'étreindre entièrement, par la bercer et s'accoupler à elle, dans des affres bien touchantes. Car, malgré les apparences, cela n'est pas salace ni révulsant, c'est au contraire tout à fait beau et poétique. Les deux comédiens ont la maîtrise de leur folie, et les jeux de transgression entre la bienséance et l'horreur sont dosés au millimètre.

HERVÉ GUIBERT.

★ Château de Vincennes, 21 heures.

CINÉMA

« LA MEMOIRE COURTE » D'EDUARDO DE GREGORIO

Buenos-Aires et retour

A travers une fiction échevelée, *une histoire de nazis indéracinables,* refaisant toujours surface comme le chiendent, c'est d'abord d'eux-mêmes, des mythologies littéraires et cinéphiliques *qui ont nourri leur* imaginaire, que les deux cinéastes argentins Eduardo de Gregorio (metteur en scène) et Edgardo Cozarinsky (scénariste) viennent témoigner. Ils ont vu *le Grand Sommeil,* référence première du film noir, mais surtout *Paris nous appartient,* de Jacques Rivette, exaltation du complot universel prêt à broyer les âmes sensibles.

Judith Mesnil (Nathalie Baye, parfaite), traductrice à l'UNESCO, incarnation de l'ordre officiel mondial, est un jour lancée sur la piste d'un écrivain *décédé qu'on veut honorer* d'une plaquette *pour* services rendus à la bonne cause (incarné par Jacques Rivette lui-même). Ses recher*ches la mettent tout de suite en tra*vers d'un sympathique hurluberlu, Frank Barilla (Philippe Léotard) qu'elle soupçonne des pires noirceurs. Les nazis, émigrés dans un *pays d'Amérique* latine, retournent dans l'Europe du Marché commun, une dame tient salo de manière étrange (Bulle Ogier). Frank et Judith *s'aiment en vain,* partagent leurs misères, sont séparés par une fin tragique.

Eduardo de Gregorio joue avec maîtrise de l'image, et, derrière le strict réalisme d'un décor fonctionnel, ces grands espaces anonymes de la cité moderne, il s'amuse à recouvrir le passé des sentiments du présent. Le cinéaste met à l'épreuve notre patience et pourtant nous fas*cine par ce sens du fantastique* toujours présent, surtout dans cette dernière image de Judith seule, innocente, désormais traquée par les polices du monde entier, et dont se *dessine sur l'écran vidéo, trame par* trame, le portrait-robot.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« Le Bourgeois Gentilhomme » *de Roger Coggio*

Dans sa version cinématographique des *Fourberies de Scapin* (1), *Roger Coggio faisait revivre la* société napolitaine où le valet exerçait ses tours de forban, et montrait les rapports de classes d'une époque. Il n'a pu solliciter autant le texte du *Bourgeois gentilhomme* et, si nous sommes bien au temps du Roi-Soleil, l'environnement social est, ici, réduit. On ne sort pour ainsi dire pas de la maison de Monsieur Jourdain, qui, par son architecture et ses dispositions, semble d'ailleurs appartenir à un prince plutôt qu'à un bourgeois de 1670, *même* enrichi.

Ce qui était écriture de cinéma dans *les Fourberies* est devenu procédé, très vite agaçant, pour élargir, briser l'espace théâtral : découpage très fragmenté, passages rapides d'un décor à un autre, mouvement presque incessant des personnages qui s'envoient les répliques en courant. Empêtré dans son habit de cour ridicule, Michel Galabru a l'air de se demander « ce qu'il est venu faire dans cette galère ». Le rôle ne lui va pas, mais ce n'est sans doute pas sa faute. A part Jean-Pierre Darras (le maître de philosophie) et Rosy Varte (Mme Jourdain), les interprètes, perdus dans le marathon de la réalisation, sont mauvais ou médiocres.

Le pis, c'est la fin ajoutée : un *montage d'images fixes allant de* l'échafaud de Marie-Antoinette à Hitler en passant par le règne de Louis-Philippe et par l'écrasement de la Commune. Une chanson, *l'Argent,* interprétée par Michel Sardou, commente cette évocation du pouvoir de la bourgeoisie récupérant ou matant les révolutions, faisant tourner le *monde à son profit. Façon de situer* le film « à gauche » ou de rappeler que les Jourdain sont toujours invincibles ? Voilà un curieux sujet de dissertation ! Où la « culture » va-t-elle se nicher ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

(1) La Fédération de l'éducation nationale (FEN), a renouvelé au *Bourgeois gentilhomme* le soutien qu'elle avait apporté aux *Fourberies de Scapin.* En 1980, la Fédération prévoyait entre quatre et six millions de spectateurs scolaires. A ce jour, deux millions de personnes (scolaires inclus) ont vu le film de Roger Coggio. Le *Molière* d'Ariane Mnouchkine, qui n'a pas bénéficié de ce type d'appui, a enregistré environ un million cinq cent mille entrées.

Les mots de la folie

(Suite de la première page.)

Entre Philippe Morier-Genoud et *l'Homme à la robe,* il y a transfert d'angoisse. Le texte est né d'entre*tiens avec un personnage étrange et* le comédien, qui, défiguré par un béret basque et un mégot collé à la bouche, se tient recroquevillé sur un tabouret. Vêtu d'une veste masculine, d'une robe-tablier de ménagère en deuil et de richelieus bien cirées, il n'en bougera pas. Il a peur de son corps, des choses bizarres qui s'y passent, lui font mal, trahissent sa volonté. Sa vie est un nœud emberlificoté de douleurs, de régressions arrogantes, de citations érudites. Il est le mouton noir d'une famille de « grosses têtes ».

Sa parole en dents de scie est râpeuse, volontiers répétitive, mais ce n'est pas le vocabulaire qui lui manque, plutôt la faculté d'en tisser un voile continu. Chez lui, la logique est trouée par une inquiétude obsessionnelle, inavouée, déviée vers des enfantillages et dévorante : une inquiétude à propos de robe et d'homme. L'habit ne fait pas le moine, il y a là un mensonge insoutenable qui le laisse hésitant comme l'âne de Buridan sur le choix d'un sexe unique.

Confessions

Le grand corps recroquevillé de Philippe Morier-Genoud focalise la pesanteur pathétique de ce seigneur misérable, effroyablement solitaire comme tous les rois, et qui oscille au bord du vide auquel aboutit sa recherche viscérale de la vérité. Ce que cherche Ariel Garcia-Valdès, c'est s'habiller d'une apparence, ne plus être l'homme invisible. Il se rêve le héros d'un film d'aventures, *la Victoire à l'ombre des ailes,* confronté à des épreuves factices dont il ne connaît que les trucages bricolés en studio. Il débite un scénario qui rassemble les mythologies cinématographiques du samedi soir sur fond de rock italien, carcasse passive aux mains de personnages indifférents, sans regards derrière leurs lunettes noires, techniciens, infirmiers...

Progressivement, la vie abandonne le beau jeune homme blond, soudain fragile. Ses épaules se voûtent, ses muscles semblent privés de tonus. Par sursauts, il parle encore, et puis sa tête se penche. Quelqu'un pose sur ses épaules un manteau grossier de malade. Le scénario, piqué un peu partout, est celui que son imagination brouillée jette en pâture au « psy » en guise de confession. Il s'assoit sur un banc et s'enferme à jamais dans le mutisme. Ariel Garcia-Valdès, aigu, retenu, trace remarquablement le destin d'un acteur réduit au silence, le destin d'un homme, l'auteur, mort il y a peu dans une « maison de repos », lassé peut-être de ne pouvoir saisir la matière, de toujours courir sur des chemins de traverse, d'ouvrir des portes sur les mirages, de n'avoir que des mots infidèles pour dire sa vérité.

Hasard, circonstances, air du temps : les trois acteurs de Grenoble ont choisi des textes qui racontent les grincements du réel, les échappées de la folie comme l'a fait Claude Yersin en montant *Ella,* d'Achternbusch, confession d'un garçon écrasé par des culpabilités qui ne lui appartiennent même pas. Totalement écrasé, concassé, émietté, dépossédé, identifié à sa mère, tassée, muette devant la télévision tandis qu'il parle, raconte les épisodes sordides, les péripéties ridicule, d'une existence. Laquelle ? La sienne, celle de la mère, d'une autre ?

Lui aussi pour parler doit d'abord s'échapper. Jean-Claude Frissung, doucement candide, s'introduit dans des vêtements qui ne sont pas les siens. Une perruque, du rouge maladroitement étalé sur ses lèvres masculines, il se travestit en servante grotesque, en fille dénaturée, en reflet méchant de la vieille qui ne dit rien. Tous deux enfermés dans la moiteur du poulailler, dans le chuintement des ailes coupées, se détruisent d'amour refusé ; d'amour rejeté dans le néant par les mots coléreux, les paroles rebelles d'Achternbusch. *Déguisements* de la folie.

COLETTE GODARD.

★ *Acteurs.* Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, 20 h. 30.

★ *Ella.* Cartoucherie de la Tempête, 20 h. 30.

■ Le personnel de la Maison de la culture et du Centre dramatique national de Nanterre a suspendu la grève déclenchée le 4 mars (*le Monde* daté 7-8 mars) pour protester contre les déqualifications et licenciements qui accompagnent le projet de restructuration présenté par Patrice Chéreau, à la demande du ministère de la culture. Le personnel précise que son intervention *« ne se situe pas contre le projet artistique de Patrice Chéreau, mais contre les conditions dans lesquelles il va s'établir à Nanterre ».*

■ A la suite de protestations des partisans de Solidarité, manifestées au cours du spectacle de l'ensemble national de Silésie (*le Monde* du 26 février), la direction du Théâtre de la Ville tient à rappeler que les orchestres polonais actuellement en France ont été invités il y a dix-huit mois, que leurs concerts ont été annoncés en juin 1981 et en accord avec l'ensemble des personnels du théâtre *et du T.N.P.*, qu'une représentation supplémentaire de *Peer Gynt* a été donnée le 20 décembre au profit de Solidarité.

DANSE

Soirées de ballets à l'Opéra

Exercices de style

Au Palais des congrès, le Ballet de l'Opéra donne dans le faste et l'imagerie sans toutefois délaisser la maison mère. Cela ne va pas sans un certain surmenage, des irrégularités dans l'interprétation, des chutes, surtout au Palais Garnier, où le programme, véritable exercice de style, ne supporte pas l'à-peu-près.

Sérénade, *même dans les meilleurs soirs, confirme que l'esprit balanchinien est absent des lieux. Elisabeth Platel possède le physique requis, Ghislaine Thesmar pense être la dépositaire du style, Viviane Descoutures excelle à en détailler les épures, mais l'ensemble de la troupe se contente de suivre du bout des muscles une ligne musicale qui devrait être « respirée ».*

Il y avait du Balanchine chez le chorégraphe Jules Perrot, auteur en 1845 du « pas de quatre », où il réussit à faire danser ensemble les « stars » du moment, dont deux au moins – la Taglioni et la Grisi – furent ses inspiratrices. On trouve dans cet ouvrage un inventaire des pas du vocabulaire romantique, en particulier une prolifération d'allègres « sauts de chats ». Malheureusement, la version actuelle a perdu le piquant de la compétition originale pour devenir un assaut de minauderies entre rosières couronnées.

Le Corsaire et Paquita, signés Marius Petipa, sont le type même du divertissement cher au public de la fin du siècle dernier avec ses assauts de virtuosité soulignés par les musiques de cirque de Minkus. Encore faut-il jouer le jeu à fond et dominer sa technique. On a vu, certains soirs, Patrick Dupond, espiègle et sans mesure, jouer des muscles et abattre ses manèges comme un jeune chien fou, sans souci de style, tandis qu'Yves Lormeau faisait penser à une feuille poussée par un vent mauvais. Le 1er mars, le public a eu le plaisir d'applaudir un Dupond contrôlant parfaitement sa force et son tempo et un Lormeau élégant et stable dans d'impeccables doubles tours en l'air. Tous deux bénéficiaient ce soir-là de partenaires exceptionnelles. Yoko Morishita, étoile invitée et Noëlla Pontois, deux petits formats hors classe, spirituelles jusqu'à la pointe du pied, et qui peuvent se payer le luxe d'une simplicité d'exécution trompeuse.

MARCELLE MICHEL.

★ Opéra, 19 h 30, les 10 et 11 mars : Yoko Morishita et Patrick Dupond interpréteront le pas de deux du *Cygne noir.*

MUSIQUE

Un festival Mozart-Barenboïm

L'Orchestre de Paris organise pour trois années (la durée du contrat renouvelé à Daniel Barenboïm) un festival Mozart qui aura lieu pendant les mois de juin et de juillet. Ce festival s'articulera autour des trois opéras composés sur des livrets de Da Ponte (Don Giovanni, les Noces, Cosi), *mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle et dirigé par Barenboïm, en coproduction avec l'Opéra de Washington.* Don Giovanni *sera donné quatre fois cette année, au Théâtre des Champs-Elysées, les 23 juin, 1er, 4 et 7 juillet, avec José van Dam, Faith Esham, Julia Varady et Philip Langridge.*

Autour de cet Opéra seront groupés des concerts d'œuvres symphoniques, chorales et de musique de chambre, avec notamment les intégrales des concertos pour piano (en trois ans) et pour violon, et des sonates piano et violon, confiées uniquement à Daniel Barenboïm et Itzhak Perlman. Les solistes de l'Orchestre de Paris interviendront dans la Symphonie concertante *K.364 et les concerts de chambre.*

[A défaut d'originalité dans les programmes, on se réjouit que ce festival donne enfin la possibilité à Jean-Pierre Ponnelle de monter avec éclat à Paris des opéras de Mozart après ses superbes productions de Zurich. Pour le reste, si Daniel Barenboïm est maître de sa programmation dans la mesure où il ne fait pas appel à d'autres crédits publics que ceux qui lui sont alloués normalement (les frais supplémentaires seront assumés par l'Opéra de Washington et d'autre part le groupe des entreprises mécènes de l'orchestre), il faut regretter qu'une fois de plus l'Orchestre de Paris serve surtout de faire-valoir à des artistes étrangers. Certes Barenboïm et Perlman sont des solistes mozartiens éminents, mais leurs interprétations sont fort connues et n'apporteront guère de révélations. L'intégrale des concertos par exemple, n'était-elle pas l'occasion, tout en réservant à Barenboïm la part du lion, de faire appel à une dizaine d'excellents pianistes et violonistes français ? Il en existe. – J.L.]

ROCK

Les civils en scène

Huit mois d'existence et un premier 45 tours en forme de manifeste adolescent ont suffi à faire des Civils le plus en vue des nouveaux groupes de la scène parisienne. Une chanson pétillante qui a conquis les ondes, en un tournemain, avec une mélodie entêtante, un gimmick savoureux, des arrangements astucieux, des rythmes sautillants. Indéniablement, le groupe a su prendre la mesure d'un rock qui se chante au présent et se conjugue au futur.

Il y a, dans la musique des Civils, une fraîcheur, des idées, un style qui jouent sur les contrastes, mêlant un esprit français à une humeur anglo-saxonne. Les Civils, c'est aussi un humour qui passe à travers des textes au second degré, habilement manié, en relation avec une imagerie adéquate. C'est, enfin, une entreprise nouvelle pour la France : un autre groupe parisien, Taxi Girl, encouragé par Virgin, crée son propre label, Mankin, et se lance dans la production.

Récemment, Mankin a organisé un concert de promotion au Palace. Si l'on pouvait craindre que les Civils soient le groupe d'un 45 tours, on les a découverts forts d'un répertoire qui ne se contente pas de tirer sur la ficelle d'un seul succès. *Encore inexpérimentés,* les cinq musiciens manquent de rigueur, mais ils ont un incroyable impact sur le public. *Il fallait les voir danser,* se bousculer dans la salle, très jeunes dans l'ensemble, accrochés à la présence imposante tant par le volume que par l'aspect du leader, tandis qu'il chantait : « La crise économique c'est fantastique, la décadence, c'est la bonne ambiance ». Une manière d'exorcisme plutôt explosive.

Alain WAIS.

★ Discographie chez Mankin, distr. Virgin.

■ *Dix jeunes instrumentistes* de treize ans à vingt-sept ans, sélectionnés principalement parmi les élèves des conservatoires et écoles de musique de la région parisienne, participeront à dix concerts accompagnés par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dirigé par André Guilbert, et qui sont donnés dans dix communes des Hauts-de-Seine jusqu'au vendredi 26 mars, à l'initiative de l'Association d'information et d'action musicale et de l'Union des conservatoires de ces départements. Ils se produiront à Villeneuve-la-Garenne le 9, Gennevilliers le 9, Meudon le 23, Rueil-Malmaison le 24, Châtillon le 25, et Issy-les-Moulineaux le 26.

VARIÉTÉS

Yves Duteil à l'Olympia

Avec des albums qui se vendent régulièrement entre quatre cent mille et six cent mille exemplaires, avec des titres (Tarentelle, J'ai la guitare qui me démange, Prendre un enfant par la main) *qui occupent les hit-parades chaque saison depuis quatre ans, il y a à l'évidence un phénomène Duteil.*

A l'écoute de ses chansons qui se ressemblent toutes à s'y méprendre et prennent le ton de la confidence ou celui de la veillée au feu de bois, l'image de grand dadais, le cœur à ciel ouvert, surgit ou encore celle du jeune cadre de centre gauche écologique vivant à la campagne avec son boxer et tout un monde rustique rebâti pour la cause.

En fait, cet auteur compositeur de trente-trois ans, qui a pour seule force réelle une gentillesse et une sincérité désarmantes, vient en droite ligne d'une certaine tradition de chanson française au style néo-classique que l'on chante encore dans les petites classes des écoles et qui ressuscite un univers où tout est équilibré, où l'amour est courtois. Mais le succès d'Yves Duteil, obtenu auprès d'un public très divers, provient aussi, et peut-être d'abord, du thème central véhiculé par les chansons : une sorte d'isolationnisme, de repli sur soi loin des bruits et des fureurs de la ville et du monde.

Pour l'Olympia, Duteil s'est légèrement écarté du procédé consistant à jouer avec les sonorités de son habituel quatuor à cordes et de sa propre guitare. Il a rajouté une section à vent et se déplace lui-même de temps à autre pour s'accompagner au piano. Ce qui, évidemment, ne brise nullement une grande monotonie dans un tour de chant de deux heures.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Olympia, 20 h. 45.*

EXPOSITIONS

UBAC, sculpteur et dessinateur

Ubac n'avait jamais sculpté de têtes. Il n'a taillé que des stèles, plaques debout sur la surface desquelles il a creusé au ciseau, lentement, ces sillons parallèles qui font de lui un laboureur méditatif de champs d'ardoise. Il a fait des choix qui endiguent la houle de ses tentations expressionnistes : la pierre dure pour des formes calmes, le noir, uniformément, pour sa densité silencieuse. Il est passé du surréalisme – il faisait de la photo comme Man Ray – à une abstraction métaphysique, où il montre son souci de la perfection à la manière des moines jardiniers Zen.

L'art d'Ubac semble renouer aujourd'hui avec le dessin d'après nature. D'où ces têtes taillées dans le *marbre* de Belgique, dont l'ovale noir est fragilement posé sur le haut de stèles irrégulièrement équarries. Giacometti a raison, dit-il : *« Il ne faut plus faire de l'art, mais retrouver une présence ».*

Son amour des stèles et des frises s'est ramassé en volumes polis, inégaux, imparfaits, où il se laisse aller à un peu d'exubérance et de somptuosité, sans jamais céder aux relachements de l'expression. Plus récemment, il a laissé marbre et ciseau pour le papier et l'encre dans une suite de dessins tous noir, tracés ligne à ligne, avec la lenteur qu'il met à tailler la pierre. C'est en sculpteur qu'Ubac dessine ; en volumes, mais transparents. Une forme abstraite offrant pour sujet sa propre construction, le profil d'un visage, ne sont que masses de filaments qui filtrent les ombres et les lumières du dessin.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 9 avril.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 9 mars

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HIPPOLYTE, Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h 30.
AVEZ-VOUS DES NOUVELLES DU DOCTEUR ? Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30.
LA FAMILLE LEBOVITCH, Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 30.
LES CAMPANIAQUES, Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30.
L'AUTOCENSURE, Théâtre Présent (203-02-55), 21 h.
LA PETITE CUILLER, La Gageure (367-62-45), 22 h.
VOUS AVEZ DIT OUI, VOUS AVEZ DIT NON Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
L'ESCALIER, Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45.
L'ETRANGER, Espace Marais (271-10-19), 18 h 30.
DUMB WAITER, Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30.
LE BOXEUR, Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30.
UNE FEMME, Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
VINCENT, Vieille Grille (707-60-93), 22 h 30.
LA BELLE ET LA BETE, Le Perreux, centre culturel (324-54-28), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Fidelio.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : La dame de chez Maxim.
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Faust ; Foyer, 18 h 15 : les Mille et Une Nuits.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Hedda Gabler.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Gevrey-Chambertin [illegible]
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Zarathoustra.

Les autres salles

American Church (372-92-42), 20 h 30 : A Midsummer Night's Dream.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : L'étrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Ella ; Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : De mémoire d'oiseau.
Centre d'Art Celtique (258-97-62), 20 h 45 : Perles à rebours.
Château de Vincennes (365-70-13), 21 h : Gerbe de blé.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Rampionne ; Resserre : 20 h 30 : Pierre Abélard 1079-1142.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : Joël.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : Stratégie pour deux jambons.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices ; 22 h 15 : l'Alpage – II, 18 h 30 : Ballades ; 20 h 15 : La planète Shakespeare, le Conte d'hiver. 21 h : Protée.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Koude chapo.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : l'Os de cœur.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h : Leçons de bonheur.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lierre Théâtre (586-55-83), 20 h 30 : la Grande Peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 18 h 30 : Une saison en enfer. 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : S. Joly ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : la Confession d'Igor...
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons ; Petite salle, 21 h : Un cri.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I. - Théâtre d'Essai (278-10-79), 22 h : Huis clos (dern.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de la Mer (520-74-15), 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moi ?
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : La folle ; 22 h 30 : le Journal de Nijinski.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : l'Amante anglaise ; Petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h : Lettre au père.
Théâtre 347 (874-28-34), 19 h 45 : le Roi se meurt.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautand ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. – II, 20 h 30 : le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Coupe-chou (272-01-73), 20 h 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : E. Blanche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 et 22 h : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Lune C. Epinal ; 20 h 30 : Phèdre.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Toléry.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : Colporteurs d'images ; 22 h 30 : Ensemble de musique arménienne.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : [illegible]
Deux Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas lourd.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : L. Rocheman.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h 30 : Annie Girardot.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : J. Bertin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : Faustino.
Essaïon (278-46-42), 18 h 30 : Sara Alexander.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : Jean-Luc Salmon.
Olympia (742-25-49), 21 h : Y. Duteil.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Ben Zimet.
Palais des Sports (828-40-90), 21 h : Holiday on ice.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
La Tanière (566-94-23), 21 h : J.-L. Debattice.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Duo H. Solgan, U. de Lio.

Les concerts

Salle Gaveau, 18 h : Ch. Ferras, A. Lefebvre (Bach) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haydn, Schumann, Beethoven).
Lucernaire, 21 h : M.-P. Siruguet (Bey, Siruguet, Debussy...).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Joste (Marco, Schaeffer, Kessler, Cage, Ferrari). – Grand Auditorium, 19 h : Quatuor Enesco, J. Gottlieb, D. Dorow, J.-M. Gouelou (Schoenberg, Beethoven, Schubert, Brahms...).
Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Maîtrise de l'Oratoire du Louvre, dir. : H. Hornung (Bach).
Eglise Saint-Roch, 21 h : Chœur et orchestre P. Merle-Portalès (Mozart).
Centre culturel suédois, 20 h 30 : U. et L. Lindahl (Chopin, Hall, Karkloff, Mozart, Sjögren).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Mozart).
Théâtre Porte de la Suisse, 20 h 30 : Germ (Jagodi, Beauvais, Celeriano).
Centre culturel canadien, 20 h 30 : R. Markham et K. Broadway (Mozart, Pauk, Stravinski, Debussy, Liszt).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 30 : Le concert royal (musique anglaise du XVII[e] et musique française du XVIII[e]).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ensemble choral et instrumental S. Béquet, Niniarczy (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Algo Nuevo.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Xoro Roxo.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h 30 : Rhoda Scott.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : K. Wheller, S. Taylor, E. Parker...
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : U. Gumpert, R. Malfatti, T. Oxley.
L'Écume (542-71-16), 22 h : S. Otanazetra.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Golden Gate Quartet.
New Morning (523-51-41), 21 h : Bob Dorough.
Palais des Glaces (607-49-93), Petite salle : 20 h 45 : J. Barrense Dias.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : L. Fuentes, M. Graillier, A. Cullaz, Ch. Bellonzi.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45 : Carole Laure, Lewis Furey.
Rex (236-83-98), 22 h : French Dressing.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : J. Milliet.

La danse

CISP, Th.-Paris 12 (343-19-01), 20 h 45 : L'arbre.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Les danseurs du Temps.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Ballet Antonio Gades.

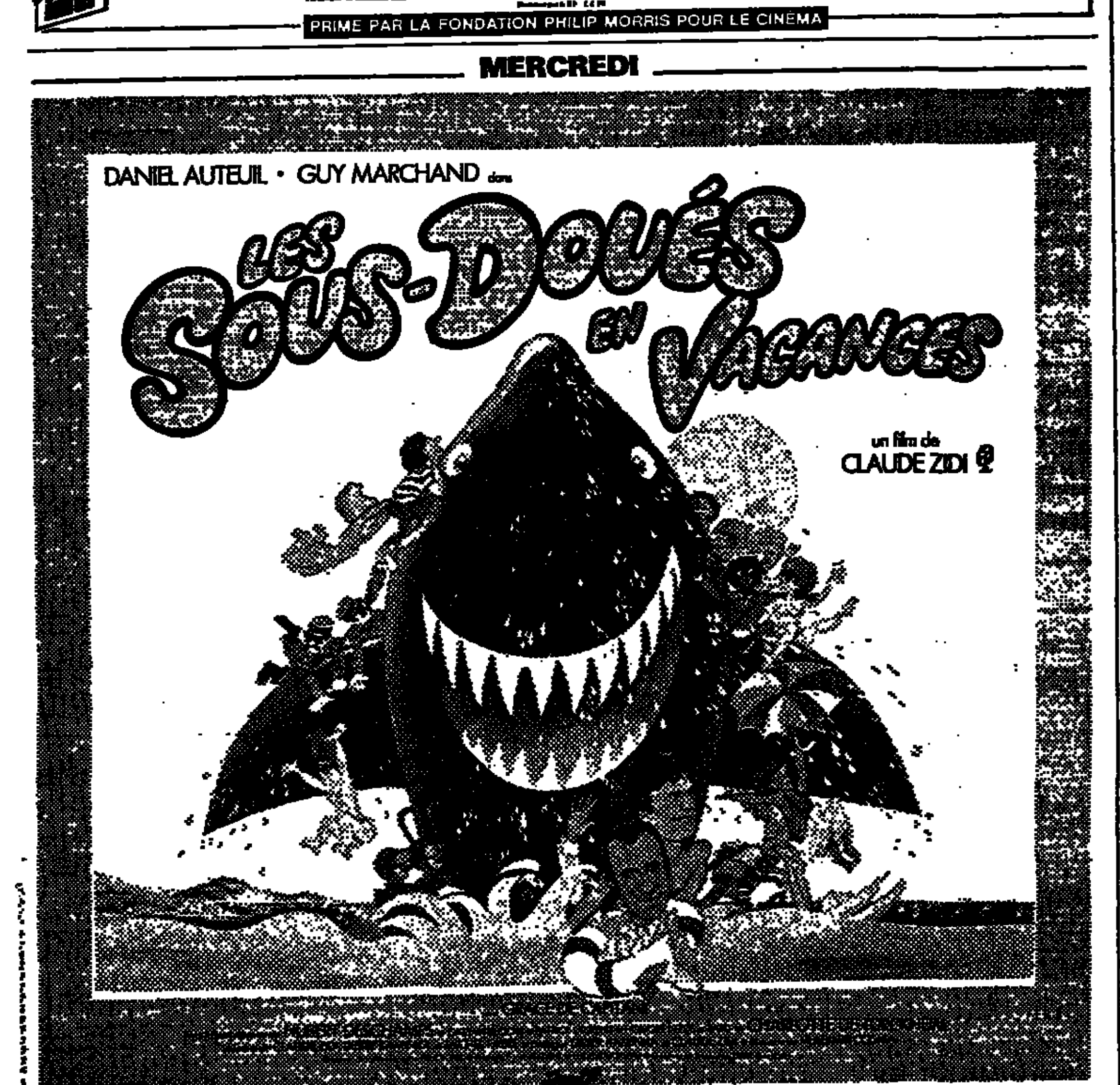
En région parisienne

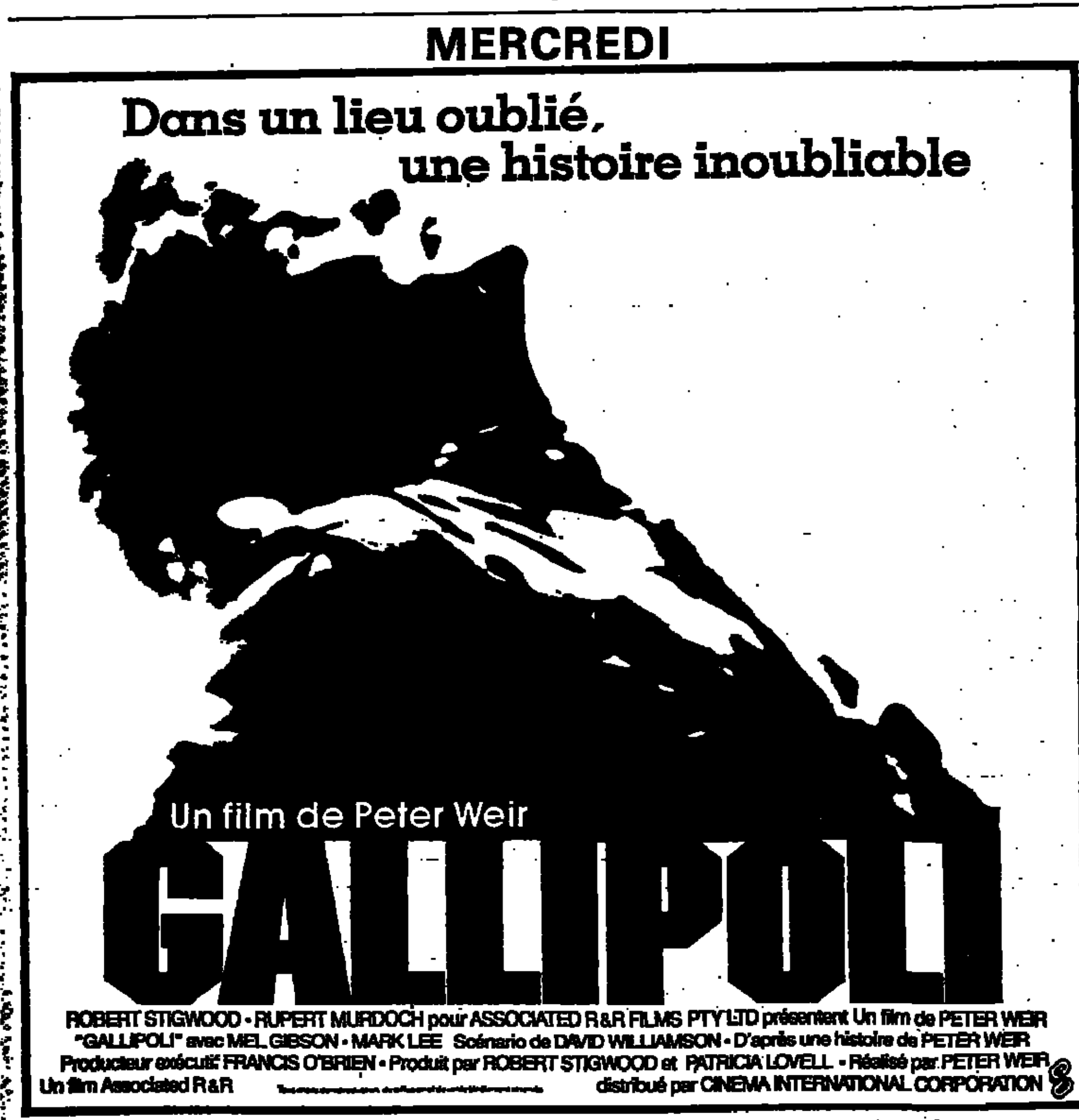
Antony, Th. F.-Gémier (666-02-74), 21 h : Tout ça c'est une destinée normale.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h 30 : Propos de petit déjeuner à Miami. II. 19 h 30 : Marina Pineda.
Aulnay-sous-Bois, Maison de la Culture (868-00-22), 20 h 30, Carlos Trafic ; Centre P. Scohy (869-96-96), 21 h : la Nuit du Blues.
Bobigny, MC (831-11-45), 20 h 30 : la Véridique Histoire de...
Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : Sherlock Holmes.
Cergy, CC (030-33-33), 21 h : Antigone.
Châtillon, C.C.C. (697-22-11), 21 h : la Noce chez les petits-bourgeois.
Chelles, Théâtre (421-20-36), 20 h 30 : Fin de siècle.
Créteil, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Paris's rock.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 45 : Perspectives ultérieures.
Ivry, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : Chants d'Eros et d'ailleurs ; Studio (672-37-43), 20 h 30 : l'Ignorant et le Fou.
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h : Paris by night ou le Bal des ombres.
Marly-le-Roi, M.J.C. (958-74-87), 21 h : Compagnie Lolita.
Neuilly, Athlétic (624-03-83), 21 h : l'Abri.
Noisy-le-Sec, salle G.-Philipe (849-01-73), 20 h 30 : Rêves sur le mont Gellert.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : les Oubliettes.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h : Figuren Theater triangel.
Villiers, CC (305-42-82), 21 h : Turibio Santos.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Teatr Grupa Chwilowa.

Il est rappelé, à propos de l'exposition PARIS-PARIS 1937-1957 du Centre Georges-Pompidou, qu'un important catalogue a été diffusé à cette occasion par le Centre. Concernant les mentions afférentes au « Festival de l'art d'avant-garde » Cités Radieuses Le Corbusier, (Marseille 1956, Nantes 1957, Paris 1960), il y a lieu de préciser que M. Jacques Polieri en fut le créateur et l'organisateur, ce qui a permis aux artistes de toutes disciplines de pouvoir s'exprimer.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Salle PLEYEL-CHOPIN, Jeudi 11 mars 12 h 30, 15 h et 18 h 30, p.a. Valmalète	LISZT – Frédéric AGUESSY – Premier Grand Prix Marguerite LONG 79
Salle FAVART, Jeudi 11 mars à 20 h 30, p.a. Kiesgen	ORCH. du CONSERVATOIRE de PARIS – Dir. Kan KOTO – Sol. G. BURGOS, flûte – P.M. VIGNEAU, harpe – D. GLOWACKA, violon – F. KILLIAN, piano – Prix Concert international Munich 1981 – Weber, Mozart, W. Gerr (1re aud.) Rachmaninoff
Centre culturel portugais Fondation Gulbenkian, 51, av. Iéna, Jeudi 11 mars à 20 h 45, p.a. Valmalète, ENTRÉE LIBRE	Paulo GAIO LIMA violoncelle – Antonio F. ROSADO piano – SCHUMANN, DEBUSSY, STRAVINSKY, PIRES
Salle CORTOT, 78, rue Cardinet, Vendredi 12, Mercredi 24, Vendredi 26 mars à 20 h 30, p.a. Valmalète	« Couleurs dans l'HARMONIE » SÉANCES PUBLIQUES D'INTERPRÉTATION PIANISTIQUE – Magda TAGLIAFERRO
Salle GAVEAU, Samedi 13 mars à 21 h (WERNER)	En collaboration avec le Centre culturel canadien – Quatuor ORFORD – Michel BEROFF – CHOSTAKOVITCH, BEETHOVEN – BRAHMS : Quintette
Salle GAVEAU, Samedi 13 mars à 17 heures, p.a. Werner	Amis Musique de chambre – Programme musical France Culture – QUATUOR ORLANDO – Beethoven, Debussy, Mozart
Eglise des BILLETTES, Dimanche 14 mars à 17 heures, p.a. Kiesgen	J.-F. MANZONE violon – EVELINA PITTI piano – BEETHOVEN : Son. « Le Printemps » – BRAHMS : Son. ré mineur – PROKOFIEV : Son. ré majeur
Salle GAVEAU, Dimanche 14 mars à 17 h 30, p.a. Valmalète	LES CONCERTOS DE MOZART – Orch. de ST-DENIS – Dir. : Pierre MENET – Gilles MAHAUD, cor – Marielle NORDMANN, harpe – Shigenori Kudo, flûte – Catherine DOFFIN, violon – Jean DUPOUY, alto
Salle GAVEAU, Lundi 15 mars à 21 heures, p.a. Valmalète	BACH par le célèbre violoncelliste YO-YO MA – Suites pour violoncelle seul
Théâtre des CH.-ÉLYSÉES, Mardi 16 mars à 20 h 30, O.A.L. Valmalète	BRAHMS – PINCHAS ZUKERMAN – Piano : Marc NEIKRUG
Théâtre D'ASNIÈRES, 16, place Hôtel-de-Ville, Mardi 16 mars à 20 h 45, p.a. Dandelot	Le Centre culturel d'Asnières présente, pour la célébration de ses noces d'argent avec la France, un récital Georges CZIFFRA – Chopin, Saint-Saëns, Liszt – Location : 790-83-12, poste 420 – Stationnement assuré
Théâtre des CH.-ÉLYSÉES, Vendredi 19 mars à 20 h 30, p.a. Valmalète, Musica Glotz Mondial Music, Loc. ouverte théâtre 5 mars	ORCH. NATIONAL DE L'OPERA – Dir. : Alain LOMBARD – Soliste : Arturo BENEDETTI MICHELANGELI – BARTOK, RAVEL, DEBUSSY
Salle PLEYEL, Lundi 22 mars à 20 h 30, Report 5 mars, p.a. OAI Valmalète	RUDOLF SERKIN – BEETHOVEN
Théâtre des CH.-ÉLYSÉES, Mardi 30 mars 20 h 30, p.a. OAI Valmalète	ITZHAK PERLMAN – Piano : Bruno CANINO – Sonates : MOZART, PROKOFIEV, GRIEG





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Son dernier Noël, de J. Daniel-Norman ; 19 h, Jacques Prévert et le cinéma : Montonnet à Paris, de R. Sti, adaptation et dialogue de J. Prévert ; 21 h, le Dernier Milliardaire, de R. Clair.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'AMOUR DES FEMMES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES ANGES DE FER (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE BATEAU (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e, (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BLOW OUT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; Normandie, 9e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CARMEN JONES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-14-45).

LA CHÈVRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Git le Cœur, 5e (326-80-25).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DIVA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ESPION LÈVE-TOI (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GEORGIA (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 8e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ;

LES FILMS NOUVEAUX

ABSENCE OF MALICE, film américain de Sydney Pollack, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME, film français de Roger Coggio ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Broadway, 16e (527-41-16).

IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE, film canadien de Gilles Carle : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LA MÉMOIRE COURTE, film français d'Edouardo de Gregorio : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action République, 11e (805-51-23) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

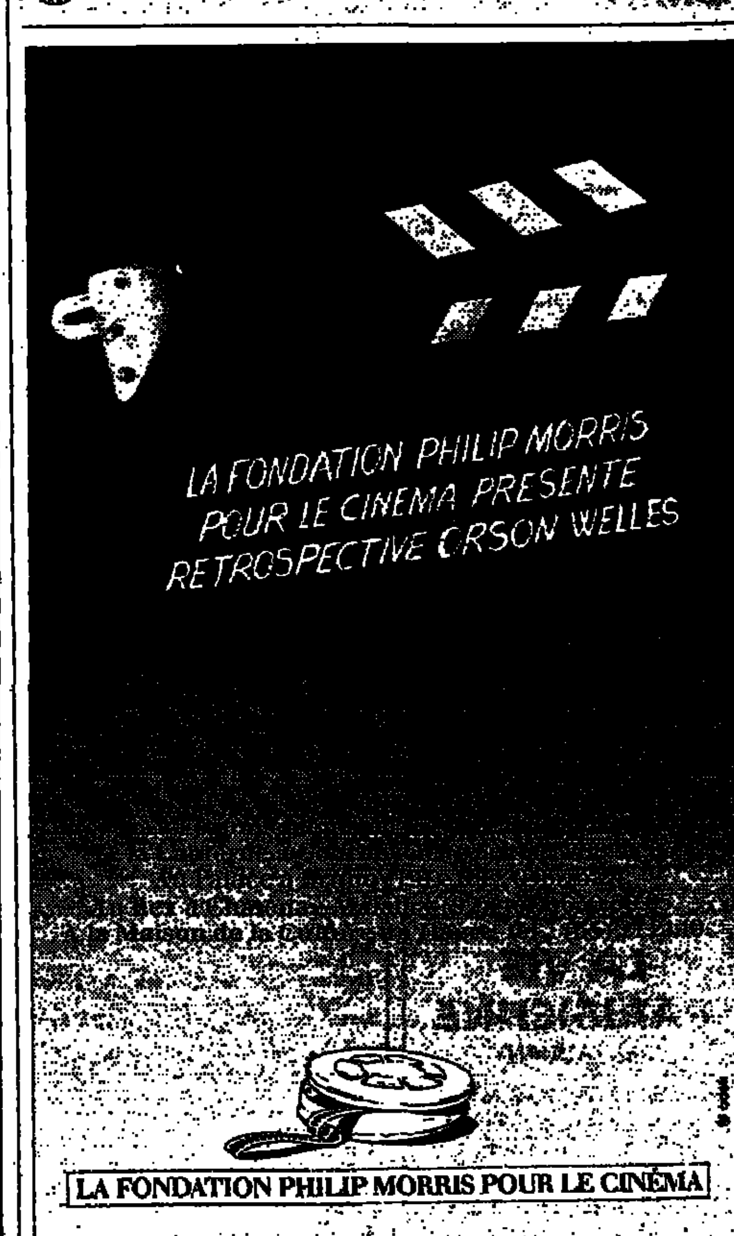
NAPOLÉON, LE PETIT RENARD BLEU, film soviétique d'Edouard Botcharov, v.f. : Cosmos, 6e (544-28-80), H. sp.

PABLO PICASSO, film français de Frédéric Rossif : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

REGLES, RITES, film français d'Alain Fleisher : La Pagode, 7e (705-12-15).

WOLFEN film américain de Michaël Waldleigh, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-06) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).





SPECTACLES

Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood-Boul., 9e (770-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
INCUBUS (Can., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LARRON (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
LITAN (Fr.) (*) : Impérial, 8e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAD MAX (Austr., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 9e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
REMBRANDT FECIT (Holl., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
RICHES ET CELEBRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SAYAT NOVA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
TETE A CLAQUES (Fr.), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TRANSES (Mar. v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
TROP TOT, TROP TARD (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-33).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VERS LE SUD (v.o.) : Forum (297-53-74).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.), (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
BONAPARTE ET LA RÉVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (**) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp. Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) H. Sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE DESERT DES TARTARES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Cinéma Présent, 12e (203-02-55).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (329-41-19) ; Daumesnil, 12e (343-52-97). H. sp.
KEY LARGO (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re et 2e partie) (**) (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Arg., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NEIGE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) : (**) Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15).
ONE + ONE (Fr.), V.A. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Oympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PANDORA (*) (v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PHAMTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
SABOTAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; jeudi seulement, Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TEMPS SANS PITIÉ (Ang., v.o.) : Olympic 14e (542-67-42).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
THIS IS ELVIS (A., v.o.), Opéra-Night, 9e (296-62-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN ÉTÉ 42 (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
YOYO (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97).







RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 9 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1 + 1.
De M. et G. Carpentier.
Autour de Michel Sardou : Jean Poiret, Annie Girardot, Sylvie Vartan...

21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réal. : J.-P. Decourt. Avec B. Pradal, G. Endemann, C. Michu.
L'aviation se vulgarise. Gaston Poirier, épicier, hypothèque son fonds de commerce pour construire un « zinc ».

22 h 35 L'aventure des plantes : L'amour chez les fleurs.
Réalisation : J.-P. Cuny.
De belles images microscopiques sur la naissance des fleurs.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Mardi cinéma.
(et à 22 h 15).

20 h 45 Cinéma : « C'est arrivé demain ».
Film américain de R. Clair (1944), avec D. Powell, L. Darnell, J. Oakie, E. Kennedy, J. Philliber, E. Brophy (nouvelle rediffusion).
En 1896, à New-York, un journaliste reçoit, d'un personnage mystérieux, le pouvoir de « griller » tous ses confrères en annonçant les événements qui arriveront le lendemain.
Heureuse alliance du scénariste de John Ford, Dudley Nichols et de René Clair, cinéaste français en exil. Il manque juste un grain de folie à cette comédie brillamment réalisée. Le fantastique y est traité avec humour et poésie.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : « Français, si vous saviez ».
Film français d'A. Harris et A. de Sédouy (1972), avec témoignages de P. Mendès France, P.-H. Teitgen, J. Soustelle, C. Tillon, Me Isorni, A. Argoud, J. Martineau.
Comment les Français sont passés du maréchal Pétain au général de Gaulle après quatre ans d'occupation et la libération du territoire.
Rancœur et amertume, divisions idéologiques et politiques, témoignages, parfois choquants, de certaines conduites individuelles. Par rapport à la première époque, le ton polémique s'est accentué.

23 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : L'enfant de la double culture, avec P. Ariès et A. Barbara.
21 h 15 **Musiques de notre temps** : Variations pour Eisler.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Les ports.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** : (donné salle Pleyel, à Paris, le 22 janvier 1982) : mélodies de Debussy et Leguernay ; « Préludes pour piano », de Debussy ; poèmes de M. Jacob et Aragon, de Poulenc, « Trio pour piano, violon et violoncelle » de Ravel, par M. Beroff, D. Baldwin, J.-C. Pennetier, piano ; R. Landry, soprano ; R. Pasquier, violon ; R. Pidoux, violoncelle.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Œuvres de Mozart, Liszt ; 23 h 30, jazz-club.

Mercredi 10 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi tout.
14 h 30 : Gilles en vacances ; 15 h : Dessins animés ; 15 h 30 : La belle santé ; 17 h 30 : Feuilleton, : les Robinsons suisses ; 17 h 50 : Sport : le football américain.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La caméra de l'an 2 000.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Malaise à l'hôpital ?
De H. Chambon et J.-C. Fontan.
Le fonctionnement administratif, financier, la vie dans un hôpital public qui emploie quatre mille sept cents personnes.
21 h 35 Sports : Championnats du monde de patinage artistique.
En direct de Copenhague.
22 h 20 Glenn Gould joue Bach.
La question de l'instrument.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Stade 2 midi.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
14 h 50 Récré A 2.
Mia-Mia O ; Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Discorébus ; Casper ; Méthanie ; Maraboud'ficelle ; Zeltron ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Papouasie 80.
De M. Luquet.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Chroniques martiennes.
Wilder de retour sur la terre s'aperçoit que tout le monde est mort. On est en 2006.
22 h 15 Document : Des grands jours et des jours ordinaires.
« La naissance », de R. Kramer.
Deuxième réalisation française d'un grand cinéaste américain.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h D'un soleil à l'autre.
18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison interassociations pour la nature et l'environnement (COLINAT).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Ulysse rencontre Ulysse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Quelque chose dans son rêve.
Téléfilm de M. Suffran et B. Tioulong.
Antoine Sangrain, piètre détective, est victime de son imagination labyrinthique. Il est en quête d'une belle blonde morte il y a si longtemps.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales.**
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Aujourd'hui, la danse (le cercle et la danse, avec M. Random) ; à 8 h 32, Georges Haldas et la légende des cafés.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : avec P. Marchand, directeur du département jeunesse aux éditions *Gallimard*.
11 h 2, **Instruments rares** : Les instruments du musée du Conservatoire de Paris et la collection de disques du C.N.R.S.
12 h 5, **Agora** : Le lien de l'ancien et du nouveau, avec M. Random.
12 h 45, **Panorama** : Emission spéciale sur Israël.
13 h 30, **Solistes** : J. Chailley-Bert, clavecin, interprète Balbastre, Roland-Manuel, Poulenc, d'Andrieu, Mozart.
14 h, **Sons** : au Brésil.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « le Gâteau des morts », de D. Rolin.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : Les racines du monde adulte dans l'enfance.
15 h 2, **Le monde au singulier** : l'actualité selon J. D'Arcy.
15 h 45, **Archimedia** : *la thermodynamique.*
16 h 45, **Contact.**
17 h, **Roue libre** : Tokyo.
17 h 32 **Voix-théâtres et musiques d'aujourd'hui** : Portrait de F. Al-Aledi (à la Maison de la culture de Nanterre).
18 h 30, **Feuilleton** : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche.**
20 h, **Récital** : C. Helffer, piano, interprète la « Sonate pour piano », de Barraqué et « Vingt-Neuvième Sonate en si bémol », opus 106, de Beethoven, (en direct du Festival de La Rochelle).
22 h 30, **Nuits magnétiques** : les ports.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, ***Musiques pittoresques et légères*** : Panorama de l'actualité phonographique : œuvres de Ponchielli, Glahé, J. Strauss, Porter, Monti, Pollack et Gilbert, Grofé, Jobim arrangement Rys, Camus, et Salvet.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Chopin, Vivaldi, Schubert, Falla, Stravinski.
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 5, ***Musiciens d'aujourd'hui*** : *le disque, une affaire qui tourne* ; œuvres de Couperin, Mozart, Verdi, Pavarotti, Satie.
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, **Jazz** : Le jazz ailleurs.
13 h, **Jeunes solistes** : (en direct du studio 119) œuvres de J.-S. Bach, Schœnberg, Debussy, Franck. Avec R. Daugarell, violon ; M.-P. Siruguet, piano.
14 h 4, **Microcosmes** : 14 h 10, dossier instrumental, concert à l'orgue de Plaisance-du-Gers prévu en 1985, œuvres de Janequin, Hændel, Buxtehude, Bruhns, Prokofiev, Dargassies ; 14 h 30 *Kaléidoscope* ; 14 h 50, *le billet et l'invité du jour* ; 15 h 10, Les éphémérides de la musique, œuvres de Lefébure-Wely ; 15 h 30, le jeu et la bricole ; 15 h 40, dossier instrumental, l'orgue ; 16 h, pêle-mêle ; 16 h 10, l'école américaine de piano ; 16 h 35, le jeu et la bricole (deuxième partie), en filigrane.
17 h 2, ***Le jeu des miroirs*** : œuvres de Berlioz, Forqueray.
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du studio 106) : œuvres de Chopin, Bizet, Rubinstein, Liszt. Avec R. Markman et K. Broadway.
19 h 38, **Jazz** : Où jouent-ils ?
20 h, **Les chants de la terre** : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, **Concert** (en direct du théâtre des Champs-Élysées, à Paris : « Symphonie nº 6 », de Hartmann ; « Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2 », de Haydn ; « Till Eulenspiegel », de R. Strauss. Par le Nouvel orchestre philharmonique ; soliste : Yo Yo Ma, violoncelle. Dir. F. Leitner.
22 h 45, **La nuit sur France-Musique** : rencontres au Groupe des sept, (quatrième partie) : « Jean Martinon, compositeur et chef d'orchestre », œuvres de Nielsen et Martinon ; 0 h 5, fidélité de nuit : la musique turque du dixième siècle jusqu'à nos jours.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 9 MARS

– *MM. Gaston Defferre*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, et *Michel d'Ornano*, député du Calvados (U.D.F.), participent à un « Duel » sur France-Inter à 19 h 15.

– *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., est invité au journal de 23 heures sur FR 3.

MERCREDI 10 MARS

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est reçu au journal de 13 heures sur TF 1.

– *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., est invité au journal de 13 heures sur France-Inter.

– *M. André Lajoinie*, secrétaire du comité central du P.C., responsable des questions agricoles, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INFORMATIONS « SERVICES »

A voir

Un lit sur Mars ?

Ils sont tout à fait charmants, les Bodganoff, les frères jumeaux, leur enthousiasme pour les grands espaces interstellaires crève l'écran. Vous avez vu Ariane ? Et la navette ? Regardez un peu ces grosses oreilles d'acier et ces miroirs solaires, n'est-ce pas beau ? Et attendez, voici mieux : on va construire d'ici peu des centrales, des labos, des mines, des haut-fourneaux, des cités sur orbite destinées à des milliers de travailleurs. On y montera en ascenseur. Qu'est-ce que vous dites de ça ?

Moi qui venais de voir en projection un étonnant reportage, genre Nash, sur la grande misère de l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon, présenté mercredi soir par TF 1 — ne le ratez pas, ce serait dommage, — je me demandais si, effectivement, au train où ça va, vers la fin du troisième millénaire, on ne serait pas mieux soigné, nourri, dorloté sur Mars que sur Terre. C'est quand même incroyable de penser qu'on est capable d'envoyer des gens sur la Lune, de construire des villes sur des nuages et incapables de mettre un malade sur un lit d'hôpital, de le soigner ailleurs que dans un couloir. C'est tout le paradoxe de la recherche aux Etats-Unis, où les services hospitaliers, objets d'innombrables feuilletons et séries télévisés, donnent à rire et à pleurer, eux aussi.

Pendant trois semaines, deux journalistes se sont baladés en toute liberté, la caméra sur l'épaule, dans toutes les salles, mettant leur nez partout, traînant leurs baskets au service des urgences avec son défilé quotidien d'ivrognes, de blessés, de paumés, ses heures de pointe — on se suicide en général après 23 heures, quand il n'y a plus rien à la télé — et ses couchettes de fortune installées tout le long des corridors, devant les portes, au détour des escaliers, avec pour seule ressource, faute de sonnette, celle de crier plus fort que le voisin, en cas de besoin.

Cet énorme complexe, qui emploie quatre mille cinq cents personnes, éclate, étouffe par manque de place et de personnel. Le directeur a demandé la création de sept cents postes supplémentaires. Il en espère seize ! Quant aux chirurgiens, on en a rencontré un : c'est bien simple, il opère à tour de bras, il pratique jusqu'à dix-neuf interventions à la suite, il est de garde de 7 heures du matin à 6 heures le lendemain, et il gagne 10 000 francs par mois grand maximum. Il y en a même un qui ne gagne rien, pas un sou, un Libanais, le docteur Kamel, un médecin clandestin embarqué à bord de ce navire déboussolé, où l'on arrive, à force d'amour, amour du métier, amour du prochain, à faire des miracles quotidiens.

Devant tant de dévouement et tant de besoins urgents, de détresses, de dénuement, on ne peut qu'applaudir le professeur Cabrol : il dirige le service de chirurgie cardio-vasculaire à la Pitié-Salpêtrière — vous l'entendrez jeudi prochain à l'occasion d'une enquête sur la suppression du secteur privé en milieu hospitalier (A 2) — quand il s'exclame que, franchement, il y a d'autres problèmes plus importants à régler, d'autres sujets de préoccupation que celui de savoir s'il est opportun d'augmenter, de maintenir ou de supprimer les lits privés !

CLAUDE SARRAUTE.

★ *Malaise à l'hôpital*, mercredi 10 mars, TF 1, 20 h 35.

★ *Les médecins malades de la médecine*, jeudi 11 mars, A 2, 20 h 30.

M. Jean Cluzel dépose une proposition de loi sur l'audiovisuel

Une haute autorité de douze membres

Tandis que le gouvernement achève de rédiger son projet de loi sur l'audiovisuel (projet dont on a eu les grandes lignes et qui devrait être examiné en conseil des ministres le 24 mars), M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, a déposé, lundi 8 mars, une proposition de loi dont l'objet, dit-il, est de « *réanimer un service public aujourd'hui malade* ». « *Il n'y a eu aucun copiage réciproque* », a spécifié M. Cluzel à propos de son texte qui présente un certain nombre de mesures identiques à celles préconisées par le gouvernement, « *il y a des coïncidences* ».

Rapporteur spécial du budget de la R.T.F., depuis plus de huit ans à la commission des finances du Sénat, rapporteur, en juin 1979, de la commission sénatoriale d'enquête sur la télévision, M. Jean Cluzel fait remarquer qu'en dépit des réformes réalisées — trois en dix-huit ans — le service public de la radiodiffusion française ne connaît toujours pas de « fonctionnement satisfaisant ».

M. Jean Cluzel propose tout d'abord que la Haute Autorité de l'audiovisuel soit composée de douze membres — ce qui garantit mieux son indépendance (1), — dont les mandats seraient exclusifs de tous autres, et de qui dépendraient tous les organismes de radio, de télévision, de création, de production, de diffusion, etc. Les douze membres seraient nommés pour six ans : trois par le président de la République, un par le président du Sénat, un par celui de l'Assemblée nationale, un par le Conseil d'Etat, un par la Cour des comptes. Il y aurait deux membres représentant le monde culturel nommés par l'Institut de France, deux élus par les usagers ayant acquitté la redevance, et un membre représentant la presse écrite. Cette Haute Autorité assumerait les fonctions de contrôle, de gestion, de coordination, d'harmonisation, de planification des programmes, elle assurerait l'indépendance des organes de la R.T.F. en désignant (au lieu de l'Etat) deux des sept membres des conseils d'administration des sociétés filiales, dont le président-directeur général.

Cette proposition de loi prévoit le maintien de la plupart des sociétés actuelles, TF 1, A 2, FR 3, la S.F.P. l'INA, ce dernier étant plus spécialement chargé de la recherche.

Est proposée, en outre, la création de stations de radios et de télévision locales privées, financées par un fonds d'expression locale.

Enfin, pour assurer la « démocratisation » de la radio-télévision, M. Jean Cluzel réclame un renforcement des pouvoirs de la délégation parlementaire, l'introduction d'un « droit des usagers » et l'institution d'un « médiateur » nommé par le président de la République, habilité à recevoir les plaintes des associations, des partis politiques et des syndicats. — C.H.

(1) Il y en a six dans le projet de loi gouvernemental.

● *A l'Institut national de l'audiovisuel* (INA), M. Jacques Dumont, chef des archives, devient directeur technique auprès du président, M. Joël Le Tac. (C'est un poste nouvellement créé.) Il est remplacé par Mme Régine Bezasse, administrateur de l'INA depuis 1975. D'autre part, M. Christian Castellani est nommé chef du service des relations commerciales, en remplacement de M. Bruno Chetaille. M. Michel Philippot prend la tête du département de la formation professionnelle pour l'audiovisuel, et remplace M. Alain Bezie, nommé pour sa part conseiller du directeur général de T.D.F.

LA GRANDE-BRETAGNE OPTE POUR DEUX CHAINES

La B.B.C. disposera en 1986 de deux chaînes de télévision supplémentaires qui seront exclusivement consacrées à des programmes transmis par satellite, a annoncé, le 4 mars, aux Communes, le ministre britannique de l'intérieur, M. William Whitelaw.

L'une de ces chaînes, qui fonctionnera par abonnements payants, proposera, entre autres, de nouveaux films quelques semaines seulement après leur sortie au cinéma, a expliqué M. Whitelaw. Elle diffusera également des manifestations artistiques et sportives. La seconde chaîne de transmission par satellite sera « *une fenêtre sur le monde* », a ajouté le ministre. Elle offrira des programmes choisis parmi les meilleurs réalisés dans le monde entier. Elle sera financée par la redevance normale, à laquelle s'ajoutera peut-être un supplément.

M. Whitelaw a estimé que ce projet revêtait « *une signification majeure* » pour l'industrie et l'emploi. Il a ajouté que trois autres chaînes consacrées aux programmes par satellite seraient vraisemblablement créées ultérieurement et que les compagnies de télévision commerciale auraient « *de nombreuses occasions* » d'exploiter cette nouvelle technologie. Le projet annoncé prévoit le lancement d'un ou plusieurs satellites par la fusée européenne Ariane.

En France, les différents ministères et organismes concernés continuent d'étudier l'utilisation du satellite de télécommunications français (une seule « quatrième chaîne » serait éventuellement prévue). Une mission d'étude sur ces problèmes a été confiée à M. Jacques Thiban.

MODE

Imperméables d'aujourd'hui

Faits de nylon et de tissu enduit, transparents, multicolores, équipés de fermetures à œillets, bandes de velcro sous pattes ou glissières, ces nouveaux imperméables sont produits aujourd'hui selon les méthodes industrielles les plus modernes. Ils connaissent un grand succès et, dans leur sillage, les fabricants proposent des accessoires, bottes et chaussures à des prix raisonnables.

D'abord présentées en taille unique par les magasins populaires et par les catalogues de vente par correspondance, ces vêtements intéressent maintenant les stylistes industriels ou artisanaux dans une multitude de formes et de styles.

Parmi les premiers prix, *les Trois Suisses* proposent un trois-quarts en plastique à capuchon à 80 F. Dans le même esprit, *Carrefour* les double d'éponge, à 150 F, et suggère de les porter sur des pantalons de *K-Way* ouverts sur les côtés, à 72 F. Le modèle en *PVC Cristal*, avec motifs de bateaux dans le dos, bat tous les records, à 25 F.

A 240 F, la veste en toile de coton de polyester de *Dorotennis* est caoutchoutée et fermée de velcro. *Norbert Nel* taille en ponchos une amusante cape argentée, pressionnée, à col officier et capuche (640 F) avec knickers assortis montés à fronces sur empiècement triangulaire à la taille et lacés.

Même *Burberrys* entre dans cette ronde légère, avec des classiques de coton enduit non doublés pour le voyage, vendus en pochettes avec chapeau assorti (à partir de 995 F la forme droite), tandis que les célèbres réversibles sont traités en térylène ou coton uni pour elle ou lui (2 290 F et 2 400 F).

Anne-Marie Beretta, dont on connaît les indémodables houppelandes de grosse laine pour l'hiver, réussit pour *Ramo sport* d'aussi originales capes à transformation en popeline de coton imperméabilisée. Certaines superposent des effets de chasuble boutonnée aux épaules, formant cape, destinée aux grandes femmes. Les ensembles épaulés de parkas, plus faciles à porter, se complètent de pantalons aux genoux montés sur élastique (de 700 F à 1 400 F).

Ramowear, une gamme moins chère, ne dépasse pas 700 F dans les magasins, avec une série de blazers rayés et brillants, des vestes chinoises et des paletots.

NATHALIE MONT-SERVAN.



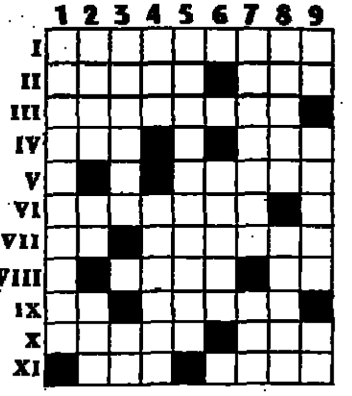
Croquis de Marcq.

RAMOSPORT. — Créé par Anne-Marie Beretta, ce vêtement de pluie transformable est taillé dans une popeline de coton marine, brun-ocre ou beige imperméabilisé, à capuche et cape pouvant se rabattre sur les manches. 1400 F chez O'Hara, 52, rue du Four et au aux Galeries Lafayette.

AIGLE. — Ballerines de pluie à semelles épaisses et petits talons, existant en rouge, kaki, ou bleu. 90 F à la Samaritaine.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3142



HORIZONTALEMENT

I. C'est peut-être un petit rat devenu tigre. — II. Attraction universelle. Complètement retirés des affaires. — III. De quoi se faire du mauvais sang, dans les deux sens du mot. — IV. A mauvaise presse, mais bon dos. Agent de l'identité. — V. Celui qui la cherche regrette souvent ce qu'il trouve. — VI. Son poil a fourni un titre à une plume châlonnaise. — VII. Alternative. Bourgmestre en Belgique. — VIII. Ce n'est pas sans douleur qu'on l'arrache à ses semblables. Article. — IX. Tanneur de peaux égyptien. Grimpeur possédant un bon développement. — X. Mis hors du bon chemin ou mis dedans. Qui s'est laissé empoigner. — XI. Mots pour rire. Des gens qui voyaient rouge lui firent perdre tout empire.

VERTICALEMENT

1. Il ne faut pas avoir les pieds sur terre pour se livrer à une telle fantaisie. — 2. Approbation d'inconditionnel. Article contracté. Variété asiatique de « grosses » légumes. — 3. Ses réclamations s'expriment en termes désagréables. Le bon est associé au mauvais dans une appréciation moyenne. — 4. Saint. Napoléon fut patient avec cet Irlandais. — 5. De nature à briser les faibles par l'effort. — 6. Ventre affamé ne saurait en souffrir. — 7. Telle la femme au parfum. Indique une proximité. — 8. Formations aériennes. Docteur de la loi, mais pas médecin légiste. — 9. Préposition. Bien qu'on l'ait sous le nez, on ne la voit pas. Vieille cité.

Solution du problème n° 3141

Horizontalement

I. Touristes (cf. « réserve »). — II. Ecran ; Ami. — III. Métiers. — IV. Paille ; CG. — V. Enclenche. — VI. Ægates. — VII. Ami ; AR. — VIII. Rondeau. — IX. Ure ; Clé. — X. Râ ; Vélo. — XI. Etau ; Atre.

Verticalement

1. Température. — 2. Océan ; Rat. — 3. Urticaire. — 4. Raille ; Vu. — 5. Inélégante. — 6. Renard ; La. — 7. Tas (cf. « cavalier ») ; CT ; Ecot — 8. Em ; Cheval. — 9. Sièges ; Uele.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 11 MARS

« Le Théâtre du Châtelet », 15 h, devant le théâtre, Mme Legregeois.

« Paris d'Haussmann », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch.

« Bibliothèque Forney », 15 h 45, 1, rue du Figuier, M. Puchal (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les chefs-d'œuvre du musée », 10 h 30 et 15 h, musée du Louvre.

« Musée du costume », 15 h 30, 10, avenue Pierre 1er-de-Serbie (approche de l'art).

« La Sicile médiévale », 19 h, 62, rue Madame (Arcus).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (à travers Paris).

« Des primitifs à Gréco », 11 h, musée du Louvre, pavillon de Flore (Mme Caneri).

« Musée du jeu de paume », 15 h, devant le musée (connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 h, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« La mosquée de Paris », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire)

« Autour de Saint-Gervais », 14 h 30, façade (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, façade, portail central (Mme Romann).

« Les impressionnistes », 15 h, 2, rue Louis-Boilly (visages de paris).

CONFÉRENCES

15 h : rue Barrault, Mme J. Morrannier : « Lettre aux rationalistes » (université populaire de Paris).

18 h : 33, faubourg Saint-Honoré, M. J. des Cars : « Balzac et les femmes ».

18 h : 4 bis, avenue Hoche, M. F. Karasek : « Le rôle actuel du Conseil de l'Europe dans la coopération européenne ».

18 h 15 : 35, rue de Sèvres, M. A. Najman : « Problèmes de la vie religieuse juive dans notre civilisation technologique avancée », (Fraternité d'Abraham).

20 h 30 : Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue Georges-V : « Dix-huit mois en famille sur la route de l'Inde ».

20 h 30 : petite salle, Centre Georges-Pompidou, M. H. Bourges : « Le nouvel ordre mondial de l'information ».

20 h 30 : 5, rue Largillière, M. P. Poulain : « Kagemousha, ou la pensée traditionnelle au Japon » (Nouvelle Acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 8 et 9 mars :

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 20 juin 1961 relatif à la composition de la commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires.

● Portant attribution d'une indemnité de sujétion aux conseillers techniques et pédagogiques de la jeunesse, des sports et des loisirs exerçant les fonctions de conseiller technique régional et de conseiller technique départemental.

UN ARRÊTÉ

● Fixant la tarification provisoire applicable aux systèmes d'intercommunication de type électronique.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 9 mars à 6 heures et le mercredi 10 mars à 18 heures :

Le courant maritime d'ouest va envahir la France au cours des prochaines quarante-huit heures.

La bande nuageuse qui se trouvait aujourd'hui à 6 heures du Bassin parisien à la Gironde se décalera vers le nord-est en s'atténuant fortement. Une nouvelle perturbation d'origine atlantique abordera la Bretagne mardi soir et intéressera l'ensemble du pays.

Mercredi, le ciel sera couvert avec de la pluie sur la moitié nord-ouest de la France dès le matin, et ce type de temps envahira l'ensemble du pays dans la matinée. Les pluies deviendront intermittentes l'après-midi sur l'Ouest. Les températures minimum seront en hausse sensible dans la moitié nord-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 mars ; le second, le minimum de la nuit du 7 mars au 8 mars) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Bourges, 7 et 1 ; Brest, 9 et 2 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 7 et – 2 ; Dijon, 9 et – 2 ; Grenoble, 14 et 2 ; Lille, 9 et – 1 ; Lyon, 11 et 0 ; Marseille, 12 et 3 ; Nancy, 10 et 0 ; Nantes, 9 et 2 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et – 1 ; Pau, 8 et 2 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 8 et 1 ; Strasbourg, 10 et 1 ; Tours, 8 et 2 ; Toulouse, 9 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 22 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et – 1 ; Athènes, 9 et 6 ; Berlin, 10 et – 1 ; Bonn, 10 et – 3 ; Bruxelles, 10 et 0 ; Le Caire, 18 et 11 ; Copenhague, 3 et – 1 ; Dakar, 25 et 19 ; Genève, 10 et 4 ; Jérusalem, 16 et 7 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 10 et 1 ; ; Madrid, 12 et 1 ; Moscou, – 2 et – 4 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 2 et – 3 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, 5 et – 6.

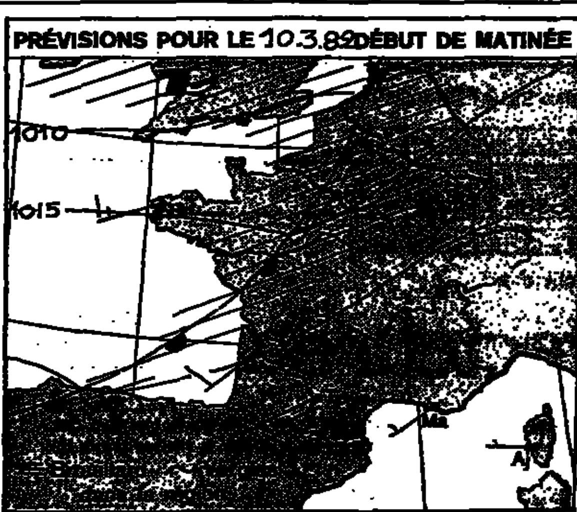
LES PROBABILITÉS POUR LA FIN DE SEMAINE

Jeudi. — Sur l'est du pays, temps peu nuageux et froid le matin avec des gelées de – 4 °C du Lyonnais au Morvan et au Nord-Est. Une zone pluvieuse abordant la Bretagne le matin intéressera progressivement la plupart des régions au cours de la journée, à l'exception du quart sud-est. Elle sera précédée de quelques flocons de neige sur l'est du pays. Après son passage, le ciel deviendra plus variable sur la Bretagne et la Normandie en soirée avec des éclaircies et des averses. Les températures seront comprises entre 9 et 13 °C du nord au sud. Les vents d'ouest seront forts près de la Manche.

Vendredi. — Temps nuageux et pluvieux des Pyrénées au Nord-Est et en Méditerranée le matin, devenant plus variable l'après-midi. Sur les autres régions, temps un peu plus frais, instable, avec quelques éclaircies et des averses. Les vents d'ouest à nord-ouest seront assez forts.

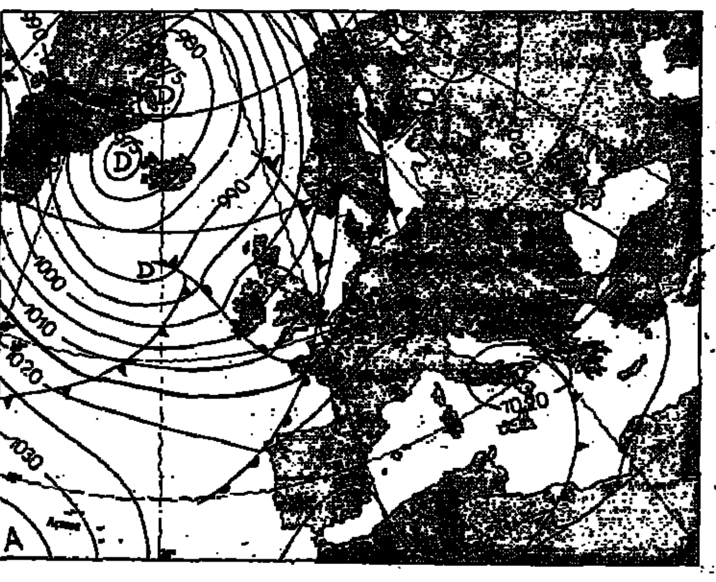
Samedi. — Temps nuageux et pluvieux gagnant le quart nord-ouest du pays. Ailleurs, matinée fraîche et brumeuse puis ciel partagé entre nuages et éclaircies plus belles sur les régions méridionales. Températures maximales 10 à 12 °C sur la moitié nord, 12 à 15 °C sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





PRÉVISIONS POUR LE 10 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emploi/ internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emploi/ internationaux
(et départements d'Outre-Mer)
emploi/ internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



EUTELSAT

The European Telecommunications Satellite Organization

is looking for **his technical and operational department:**

Engineer

Operations division

Engineer for digital telecommunications systems and techniques
- satellite earth station equipment and operational procedures
- digital equipment soft hard and Harvard aspects.

Responsible of the conduct operational and utilisation studies for all the services through the present and futur ECS system **Qualification;** this post requires a master's degree or equivalent in telecommunications, and a minimum of five years in relevant professionnal experience of operational planning and studies for large scale telecommunications systems and networks.

Executive assistant

Assist the head of the Department in **management related matters:**
- coordination within the Divisions and Sections of the Department
- planing the activities of the Deparyment and ensure the results are presented in a timely manner for consideration and action
- preparation of the organization and contribution of meetings, seminars, conferences...

And experience in international communications, preferably in satellite communications and a graduate level in telecommunication and engineering.

Engineer communication system control

Function

Assist the Head of Division in ***defining the requirements necessary to establish the EUTELSAT Communications system Control (CSC).***

Center (activities necessary to control and manage the various telecommunications systems through the ECS satellites.

Establish the necessary operational procedures and interface requirements for the CSC.

Goods knowledge and experience in data transmission and data processing and domputer networks are required.

Knowledge and appreciation of the requirements for the management operation and control of a telecommunications systems.

Qualification:
- Hold an engineering degree or the equivalent in space or electrical engineering have confirmed experience in satellite system engineering (design manufacture and test of satellite power subsystems).

English essential, french highler desirable.

* * * * * * * * * * *

Coordinator
future EUTELSAT SYSTEMS

Function: conduct systems studies and develop technical, operational and financial plans for the future EUTELSAT telecommunications systems.

Systems engineer

Function: take part in system studies for the definition of the second generation of the EUTELSAT communication satellite system.

Engineer satellite AOCS

Function: assist in service module planning, procurement, test and operation concerning the attitude and orbit control subsystem.

Qualification for those three posts:
- an univeristy degree in telecommunications or equivalent,
- ten years of professionnal experience (preferably in telecommunications systems engineering or planning),
- five years of management experience, preferably in planning large scale communications systems.

* * * * * * * * * * *

Engineer
Digital earth station equipment

Follow contracts for advanced digital earth station equipment. The suitable candidate will have at least 3 years of experience in design/development of digital switching and/or transmission equipment using mini/micro processor systems **Quick availability is important.**

Engineer system
system studies

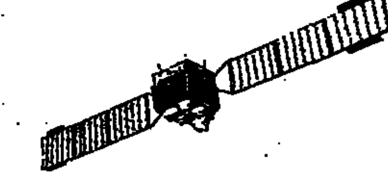
Function:
Responsible of activities for **inter system coordination** resulting obligations of the organization (rules of radio communication, Eutelsat agreements).

Qualification:
- Engineering diploma **in the area of telecommunications 5 years minimum of experience** in similar function
- Fluency in either English or French with an excellent command and drafting ability in at least one of the two languages.

The place of work will be **PARIS.**

Please send full curriculum vitae, indicaling relevant experience, salary and the conditions you would expect to:

EUTELSAT 33, Avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15
France.



MEDIA PA.

ALSTHOM ATLANTIQUE

recherche

INGENIEUR

pour le groupe Etudes et Réalisations Centrales Thermiques

RESPONSABLE ASSURANCE DE QUALITE (basé à Séoul)

Dans le cadre de la réalisation de l'installation conventionnelle d'une grande centrale nucléaire en COREE DU SUD.

Il assurera notamment dans le domaine de l'assurance qualité :
— la mise en place du programme AQ,
— le suivi des fournisseurs,
— les relations avec le client principal.

Formation :
ingénieur grande école, de formation mécanique ou électromécanique,
plusieurs années de pratique dans le domaine de l'assurance qualité,
35 ans minimum,
ayant acquis, si possible, son expérience dans les domaines d'études, de fabrications ou de montage de grands ensembles industriels (de préférence en centrales thermiques).

Anglais indispensable.

C.V., prétentions à adresser au Chef du Département
Administration et Gestion du Groupe CTM
204, Rond Point de Sèvres 92100 BOULOGNE

CONTESSE

GROUPE INDUSTRIEL

recherche

pour son service d'assistance technique auprès du C.N.E.S. dans son Centre de

GUYANE (Kourou)

un ingénieur électricien

responsable de la section exploitation du service énergie (installations électriques, pompes électrogènes onduleurs, batteries).

Expérience obligatoire de la maintenance et de l'encadrement d'équipes d'intervention.

*Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétent.
à N. 1908 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.*

Dans le cadre de son expansion à l'Etranger le groupe

FOUGEROLLE

recherche

assistant à directeur de zone

réf. FO 107

Basé au Siège, il sera attaché au Directeur de Zone qu'il assistera dans le contrôle de la gestion des affaires en cours, l'étude des affaires nouvelles, les relations commerciales liées à l'expansion de l'activité.

Chiffre d'affaires actuel de la zone = 2 Milliards de francs.

Ce poste, qui exige de nombreux déplacements à l'étranger et une grande disponibilité, ne peut convenir qu'à un Ingénieur de grande école, anglophone, ayant déjà une expérience de direction de travaux à l'étranger.

Age souhaité : 32/35 ans environ.

directeur d'agence

réf. FO 108

Pour une grosse agence en Afrique anglophone dont le chiffre d'affaires peut atteindre 600 millions de francs, réalisé sur 4 à 5 chantiers simultanés, nous recherchons **UN DIRECTEUR D'AGENCE CONFIRME**, de formation Ingénieur grande école.

Ingénieur Génie Civil, il sera très au fait de la gestion administrative et sera, de plus, apte aux négociations commerciales à haut niveau.

La pratique courante de l'anglais est impérative.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétentions, photo, en rappelant la référence du poste choisi à :

FOUGEROLLE
Madame JACQUOT — Service Recrutement
3 avenue Morane Saulnier — 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Importante Société d'Ingénierie
filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche pour assistance à l'exploitation
d'une usine de compostage en IRAQ

Technicien
formation électrotechnique

Niveau BTS, IUT ou équivalent, ou électromécanicien confirmé. Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6920 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

SÉNÉGAL

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Nous sommes une entreprise de Travaux Publics implantée en France et à l'étranger.
Pour une importante opération au SÉNÉGAL nous recherchons un cadre de formation DECS ou équivalent ayant une expérience minimum de 5 ans dans le domaine comptable en bâtiment et travaux publics.
Le poste comporte de réelles responsabilités et les conditions d'expatriation sont motivantes.
Nous vous confierons une mission liée à notre développement... et au vôtre.

Écrivez-nous, nous garantissons discrétion et réponse rapide.

Ent. RAZEL Frères
Le Christ de Saclay
B.P. 109 - 91403 ORSAY Cedex

RAZEL
Une entreprise à visage humain

Important Groupe Industriel
CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche

COLLABORATEURS HAUT NIVEAU

Pour DJAKARTA

INGENIEUR TELECOMMUNICATION

Expérience commerciale confirmée
Très bonne connaissance de l'Anglais indispensable.

Pour filiale commerciale DOUALA

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

adjoint du Directeur Local

Expérience professionnelle, notamment comptabilité, informatique confirmée et sérieuses références indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, avec CV, photo, prétentions sous référence 26.317 à
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

MAINTENANCE INDUSTRIELLE AU MOYEN-ORIENT

Chargée de mettre en œuvre au Moyen-Orient un important complexe industriel comprenant station de pompage de grande capacité, transformateur Haute, Moyenne Tension et turbines à gaz, notre société recrute deux

ingénieurs confirmés

Directeur de la Maintenance

Réf. 39743

Mécanicien diplômé d'une Grande École, cet ingénieur a acquis une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la maintenance de pompes haute capacité.
Il sera responsable de toutes les équipes de maintenance (environ 40 personnes) des ateliers et du parc matériel.

Électricité Automatismes

Réf. 39744

Responsable d'une équipe de spécialistes maintenance, cet ingénieur diplômé a acquis une expérience d'au moins 5 ans en électricité et en automatismes. Une bonne connaissance des pompes haute capacité est nécessaire, acquise de préférence dans un ensemble industriel complexe.

Ces affectations permettront de bénéficier de facilités d'installation et de déplacement pour les ingénieurs et leur famille dans le cadre d'un intéressant statut d'expatriation.

Elles seront suivies d'une intégration aux équipes opérationnelles d'une des premières sociétés françaises d'ingénierie générale.

L'anglais est naturellement indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste souhaité à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS 1er, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

DES CARRIÈRES INTERNATIONALES EN INGÉNIERIE DE POINTE

Très importante société française d'ingénierie en rapide développement international recrute, plusieurs

INGÉNIEURS

(3 à 8 ans d'expérience)

ÉLECTRONICIEN RESPONSABLE «ASSERVISSEMENTS»

Agé de plus de 30 ans, cet ingénieur a de solides connaissances en asservissements techniques digitales et si possible, en petite mécanique et en photométrie.
Il a en outre acquis une première expérience d'encadrement lui permettant de diriger une équipe de 20 à 30 collaborateurs et cadres techniques. **réf. 39703**

ÉLECTRONICIEN RESPONSABLE MAINTENANCE

Il dirigera une équipe de 25 personnes chargées de la maintenance de systèmes électroniques.
Une expérience d'environ 5 ans dans ce domaine est nécessaire.
La connaissance de l'anglais est impérative pour ce poste. **réf. 39704**

ÉLECTRONICIEN TÉLÉMESURE

Diplômé d'une grande école électronique.
Une première expérience en télémesure est indispensable. **réf. 39705**

ÉLECTRONICIEN MATÉRIEL INFORMATIQUE

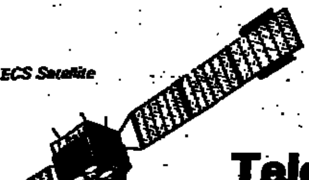
Outre une première expérience dans ce domaine, des connaissances en électronique digitale et en transmission de données sont indispensables. **réf. 39706**

INFORMATICIEN INGÉNIEUR ANALYSTE

Une solide formation en mathématiques est nécessaire, ainsi qu'une première expérience informatique. **réf. 39707**

Ces missions de longue durée permettront de bénéficier d'un statut d'expatriation assorti de divers avantages pour les ingénieurs et leur famille.
Une évolution ultérieure dans l'entreprise sera facilitée par une bonne pratique de l'anglais.
Les dossiers de candidature avec photo et prétentions sont à adresser à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, en précisant la référence du poste souhaité.

HAVAS CONTACT



EUTELSAT

The European Telecommunications Satellite Organization

is looking for

Financial officer

Function:
Assist the Head of the Finance Division in the preparation and follow up of the Organization's financial forecasts (annual budget, five-year financial plan).

Qualification:
- Hold an **university degree** or the equivalent in the economic and financial field.
- good **knowledge of computer science** as applied to financial planning.
- **several years of experience in an equivalent function** (for satellite communications if possible).
- Good knowledge of the two languages French and English.

Administration and personnel

Function:
- Develop, implement and administer personnel policies, programs and practices concerning **EUTELSAT** staff, coordinate and be responsible for management of administration affairs.

Qualifications:
- **University degree** or equivalent, with **5 or 10 years of broad personnel and administrative experience** (experience in general administrative affairs and in the management of general and supporting services and office facilities).
- **Fluency in either English or French** with an excellent command and drafting ability in at least one of the two languages.

Minute writer

Function:
Primarily, act as secretary during the meetings of the principal deliberating organs of **EUTELSAT** and certain of the working groups if appropriate. Prepare the summary records or reports of these organs as well as syntheses of matters dealt with during meetings.

Qualification:
- hold at least a **diploma** obtained after school and preferably an **university degree.**
- have **proven experience in such a post**, showing, in particular, a demonstrated ability to write syntheses, summary records and reports in one of the official languages of **EUTELSAT** (French, English) and have a very good knowledge of the second official language.

* * * * *

The place of work will be **PARIS.**

Please send full curriculum vitae, indicating relevant experience, salary and the conditions you would expect, to :

EUTELSAT
33, Avenue du Maine
75755 PARIS CEDEX 15
FRANCE

EUTELSAT

MEDIA BA

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT,

BEI EIB

institution bancaire de la Communauté Européenne pour le financement à long terme,

finance des projets dans les dix pays membres de la CEE et dans plus de soixante-dix pays de la Méditerranée, d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes. Ses agents, recrutés dans les pays membres, travaillent en équipes multinationales.

Actuellement, la Banque recherche pour sa Direction des Etudes

un ECONOMISTE

(âgé entre 28 et 35 ans)

Dans le domaine de l'énergie et en particulier celui des hydrocarbures, il sera chargé:
- de l'évaluation des perspectives d'évolution à moyen terme, de l'analyse des politiques tant nationales que communautaires et de la mise en évidence des implications pour la politique de prêt de la Banque;
- de l'étude des aspects marché et intérêt économique de projets d'investissement;
- de la rédaction de notes et études sur des sujets divers d'ordre économique.

Economiste qualifié de niveau universitaire ayant une expérience professionnelle des études des secteurs cités ci-dessus dans une entreprise, dans une société d'études ou un institut de recherches spécialisé et ayant la pratique des principaux instruments de l'analyse économique quantitative.

Aptitude à l'analyse rapide et à la synthèse étayée sur de solides qualités de jugement; facilités pour la rédaction de notes concises et claires.

Très bonne connaissance du français et de l'anglais. La connaissance d'une troisième langue communautaire serait appréciée.

Le traitement initial se situera pour une personne mariée, en fonction de la qualification, entre FB 80.000,- et FB 100.000,- par mois net d'impôt et de contributions sociales. Il sera complété, le cas échéant, par des allocations pour enfants à charge. La Banque offre par ailleurs des avantages sociaux intéressants (régime de pension et caisse de maladie autonomes, allocations scolaires, etc.).

Les intéressés possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté sont priés d'envoyer leur curriculum vitae détaillé et une photographie à la:

BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Division Recrutement et Carrières
100, Bd Konrad Adenauer
L – 2950 LUXEMBOURG

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

directeur comptable
ABIDJAN

« Importante Société industrielle implantée depuis plusieurs années en Côte d'Ivoire recherche un Professionnel de la Comptabilité, de formation supérieure (ESCAE ou DECS complet) ayant une expérience confirmée en comptabilité et informatique dans des sociétés industrielles.

Il se verra confier la responsabilité des comptabilités générale, analytique, trésorerie et contrôle budgétaire de l'entreprise.

Avantages du statut d'expatrié.

Envoyer C.V., manuscrit et prétentions sous réf. 5859-M à Mamrégies qui transmettra. »



3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

Le Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire (LEBM)

recherche un

MICROSCOPISTE ELECTRONICIEN-BIOLOGISTE

pour son Groupe d'Application de la Microscopie Electronique. Ce groupe est impliqué dans le développement de la méthodologie pour l'observation de spécimens biologiques hydratés, congelés et a aussi un rôle de service permettant l'accès d'autres chercheurs à la microscopie électronique. Il dispose d'un équipement très complet ; en particulier d'un cryo-CTEM superconducteur, d'un cryo-STEM et d'un cryomicrotome FC4.

Le candidat sélectionné aura à poursuivre le développement de la cryo-microscopie électronique des tissus et de mettre en œuvre cette méthodologie pour la recherche biologique, collaborant avec d'autres groupes du laboratoire. Il assistera aussi d'autres chercheurs dans la microscopie électronique de leur recherche.

Le candidat doit disposer d'une solide expérience de la microscopie électronique en biologie et d'une compréhension précise du microscope et des méthodes de préparation. Il doit pouvoir démontrer sa capacité à conduire un projet de recherche dans un domaine correspondant et son désir de collaborer à un projet commun. Une expérience en cryo-microscopie électronique serait utile.

Un très bon salaire net sera offert. Certaines allocations supplémentaires seront versées selon les circonstances personnelles.

Un contrat initial de 3 ans est renouvelable en fonction de la situation à l'échéance.

Pour obtenir un formulaire de candidature,
écrivez brièvement en rappelant la référence 81/25, à :

EMBL, Section du Personnel, Postfach 10.2209, D-6900 Heidelberg.

ingénieur ESE
ou équivalent

ANTILLES

Jeune Société d'**ELECTRICITE INDUSTRIELLE** en forte expansion recherche pour sa filiale des **ANTILLES FRANÇAISES** un

RESPONSABLE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

35 ans environ. Expérience **CONFIRMEE** de l'électricité industrielle et de l'encadrement de personnel de chantier. Doté d'une assez grande autonomie, il sera chargé d'assurer l'ensemble des études et des réalisations pour le compte de clients exigeants. Anglais et espagnol souhaités. Marchés en expansion pour CARAIBES et AMÉRIQUE LATINE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 5846-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MATRA ESPACE TOULOUSE

Les activités du nouveau Centre Spatial orientées sur la maîtrise d'oeuvre de projets de satellites sont en plein développement et favorisent la création de postes d'Ingénieurs :

Ingénieur Systèmes Electriques

Il sera responsable de l'étude de systèmes électriques / avioniques de véhicules spatiaux.

Il effectue les études systèmes et participe à la définition des sous-ensembles (communications, traitement des données, navigation et stabilisation, génération et distribution d'alimentation électrique).

Il participe à des appels d'offres internationaux et évalue les offres des sous-traitants.

Ce poste convient à un ingénieur de formation ESE - ENST - SUP AERO ou équivalent ayant au moins 5 ans d'expérience de la conception de systèmes électriques / avioniques ou chez un fabricant de matériel avionique.

Réf.A.

Ingénieur Systèmes Télécommunications

Sa responsabilité s'exerce dans la définition des systèmes de télécommunications / diffusion par satellite.

Il effectue les études systèmes, conçoit et spécifie la charge utile d'un satellite.

Il participe à des appels d'offres nationaux et internationaux et évalue les offres des sous-contractants.

Ce poste convient à un ingénieur de formation X - ENST - ESE ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience de la conception de systèmes de transmissions, de télécommunications ou avioniques, ou chez un fabricant de matériel de télécommunications.

Réf.B.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous Nº NK 895 – Chef du Personnel - rue des Cosmonautes Z.I. du Palays – 31400 TOULOUSE

EXPERTISE ET RESPONSABILITÉ

Notre société se place au premier rang des entreprises françaises d'ingénierie et développe ses activités dans un domaine technique de pointe.
Nous souhaitons intégrer à un Département d'Études basé à LYON:

RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE D'ÉTUDES -APPAREILS CHAUDRONNÉS-

Ingénieur mécanicien, ayant 10 ans d'expérience au moins dans un bureau d'études de matériels sous pression ou d'appareils chaudronnés, ou encore en tant que responsable travaux neufs dans la pétrochimie ou en production d'énergie.

- Il sera chargé de l'approbation et des spécifications des cahiers des charges pour de gros équipements.
- Il mobilisera dans ce cadre les équipes d'études de conception et d'amélioration de matériels utilisés sur chantiers.
- Il disposera d'une cellule constituée d'ingénieurs et de techniciens.

Réf. 73648/1

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

Ayant une solide expérience de fabrication dans le domaine de la chaudronnerie, il assumera des fonctions d'expert pour les problèmes de soudage auprès des cellules techniques internes des équipes de chantiers.
Ces fonctions entraineront des contacts (et donc des déplacements) avec les chantiers, les fournisseurs et les laboratoires chargés des expertises.

Réf. 73648/2

INGÉNIEUR ROBINETTERIE

De formation technique supérieure, renforcée par une expérience de 5 à 10 ans en robinetterie, ce cadre interviendra, en tant qu'expert dans ce domaine auprès des équipes d'ingénieurs et des fournisseurs. Responsable de l'établissement et de l'approbation des documents relatifs à ces matériels, il participera aux négociations avec nos clients fournisseurs.

Réf. 73648/3

Un dossier de candidature est à adresser sous la référence correspondant au poste souhaité à notre conseil

MILO M.R.H Place de l'Église 06810 Auribeau-sur-Siagne.

HAVAS CONTACT



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

IMPORTANTE ENTREPRISE D'EXPLOITATION FORESTIERE ET DE TRANSFORMATION DU BOIS EN AFRIQUE FRANCOPHONE
cherche
un homme capable de devenir à brève échéance son

DIRECTEUR GENERAL

Basé dans une ville côtière en Afrique, il aura la pleine responsabilité des résultats de l'entreprise vis-à-vis du conseil d'administration, et la représentera auprès des pouvoirs publics, et au niveau international.

Gestionnaire confirmé, il aura acquis une expérience appropriée à la direction d'une entreprise industrielle et en aura fait *la preuve par ses résultats.*

Issu de préférence d'une grande école, il possèdera une formation de base soit d'ingénieur, soit commerciale.

De forte personnalité, il attachera une grande importance aux relations humaines et sera capable de créer un sens de l'équipe *et de la collaboration. Une expérience dans* un pays africain sera un atout supplémentaire.

Le niveau de rémunération est de nature à attirer des candidats de valeur.

Envoyer C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 26.366 à CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

OUR FRENCH CONSULTING COMPANY SEEKS

ENGINEERS in the POWER GENERATION FIELD for SOUTH AFRICA

EXCELLENT WORKING FINANCIAL AND CLIMATIC CONDITIONS

1) ENGINEERS FOR PLANNING MAINT. ON
- Transformers,
- Switchgear,
- Elect. rotating plant,
- Transm. lines up to 900 KV,
- Boiler auxiliaries,
- Boiler plant + pressure vessels.

2) POWER GRID ENG.
- Outage planning,
- Project maintenance control,
- Generating preventive maint. plans,
- Systems performance qual. assurance.

3) HIGH LEVEL SPECIALISTS FOR
- Balancing machines - up to 300 tons,
- National grid control (shift work),
- Nuclear commissioning eng.

Pl. send early replies with C.V. and tel. number to :

GECI
10, rue Alberic-Magnard - 75016 PARIS

TECHNICIENS FRIGORISTES
ARABIE SAOUDITE - RIYADH

Importante société filiale d'un groupe belge assurant l'installation et la maintenance d'ensembles de climatisation - chauffage - plomberie, recherche pour leur confier l'entretien d'installations de climatisation (habitations et bureaux) des TECHNICIENS ayant une expérience en GROUPE FRIGORIFIQUE.
FORMATION BTS ou équivalent.
Connaissance de l'Anglais souhaitée.
Résidence RIYADH, avec des déplacements sur l'ensemble du territoire. Rémunération motivante, avantages intéressants : logement, nombreux voyages vers pays d'origine.

Adresser une candidature détaillée sous référence 8291 à :

organisation et publicité

SOCIETE MINIERE
recrute pour la mise en place et la gestion de son Centre Informatique à NIAMEY (Niger)

INGENIEUR INFORMATICIEN

Diplômé Grande Ecole ou MIAGE, ayant 5 ans minimum d'expérience en qualité de Chef de Projet, connaissant COBOL, ANS 74 et si possible système CII - HB 62.

Poste assorti des avantages liés à l'expatriation : logement de fonction, congés 2 mois/10 mois, transfert départ sans limite...

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à No 27157 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Die Fachhochschule Heilbronn, Fachbereich Touristikbetriebswirtschaft, sucht zum 01-09-82.

PROFESSOR F. FRANZ

mit Kenntn. in Betriebsw. und Berufspraxis i.d. Wirtschaft.
Näheres : Fachhochschule Heilbronn, Max-Planck-Str. 39, D-7100 Heilbronn.

Entreprise ouvrages d'art
recherche

INGENIEUR PRECONTRAINTE
pour la Mecque (Arabie)
(Musulmans seulement admis)

Expérience 3/4 ans et/ou diplômé Chebap ou Ponts ou similaire nécessaires.
Salaire 110 000 à 200 000 FF plus bonus 25 %.
Logement, voiture, frais médicaux, tickets avion aux frais de l'entreprise.
Envoyez C.V. complet avec photo sous réf. 389 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

COMEX INDUSTRIES

Comex Industries, Société du Groupe Comex, chargée de la conception, la réalisation et la commercialisation d'équipements d'intervention sous-marine.
Leader sur le marché mondial — en développement constant.

Ingénieurs d'affaires

30 ans minimum – anglais impératif

Diplômés de Grandes Écoles et dotés d'une solide expérience en électricité, électronique, hydraulique, constructions navales ou offshore par exemple, ils participeront aux études techniques et financières de projets importants et seront les maîtres d'oeuvre de la négociation et du suivi des contrats.
Postes basés à Marseille. Déplacements à prévoir en France et à l'étranger.
Adresser dossier de candidature avec prétentions, réf. M 401 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48, rue Grignan 13001 Marseille.

I.N.S.A.
recherche

INGÉNIEUR
(Dipl. ingénieur ou maîtrise) Catégorie CAT 3A.
Profil :
Microscopie électronique + compétence électronique.
Adresser C.V. à : I.N.S.A. G.E.M.P.P.M. - Bât. 502. 69621 Villeurbanne, Cedex.

ÉTABLISSEMENT D'ÉTUDES DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
Le Centre d'Études de Gramat (Lot)
recherche :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

solides connaissances en électromagnétisme, formation ou bonne expérience de numéricien, connaissance et pratique d'un langage tel que Fortran indispensables.

Sera chargé de :— développer et mettre au point méthodes de calcul des effets de champs électromagnétiques impulsionnels sur lignes, antennes ou éléments de structures des installations.

— participer à des essais, estimations numériques préliminaires et analyse des résultats.

Doctorat 3e cycle ou Docteur ingénieur.

Nationalité Française, salaire annuel brut 85 000 à 92 000 F (débutant).
Adr. lettre de candidature et C.V. à M. Le Directeur du Centre d'Études, 46500 GRAMAT, en rappelant la référence 04-03.




QUAKER FRANCE

Filiale française d'un groupe américain en pleine expansion,
Notre C.A. : 450 MF
Croissance : + de 30%
Nos produits : les céréales QUAKER
les aliments pour chiens et chats
FIDO et FIDELE.

Nous recherchons
pour notre service marketing basé à MARSEILLE

CHARGE D'ETUDES HF

Vous avez déjà eu OBLIGATOIREMENT une responsabilité d'études, vous avez environ 27 ans, une formation supérieure (HEC, ESSEC ou équivalent), et après une première expérience en entreprise, agence de publicité ou annonceur, vous souhaitez intégrer une société vous assurant de réelles possibilités de carrière.

Vous serez chargé du suivi de la réalisation des études, de la rédaction des notes de synthèse, de l'analyse des panels et vous participerez à la gestion de l'activité «informations marché».

De fréquents déplacements en région parisienne sont à prévoir.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Prochaine étape : CHEF DE PRODUITS SENIOR.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence CE/2 à :

QUAKER FRANCE
Service du Personnel
40 boulevard de Dunkerque
13002 MARSEILLE




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante Société de CONSTRUCTION MECANIQUE, filiale d'un groupe international, recherche un

chef de service méthodes
BOURGOGNE

Agé au minimum de 35 ans, de formation technique supérieure (A.M., I.N.S.A., ou équivalent) et possédant une très solide expérience, acquise dans une activité de mécanique, mécano-soudure ou chaudronnerie.
Le candidat retenu, assisté de son équipe de 10 personnes, sera chargé d'intervenir pour tous les problèmes touchant à l'organisation et à la mise en œuvre des moyens de productions (matériel et poste de travail).
Il étudiera et proposera des plans d'investissement nécessaires à l'évolution de l'entreprise en faisant preuve d'un souci constant d'innovation.
La connaissance de l'ANGLAIS constituera un atout supplémentaire.
Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions, en indiquant sur l'enveloppe la référence 1022 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard – 75015 PARIS

Goût du commerce et des responsabilités

Si vous êtes ambitieux et efficace, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, une grande chaîne d'hypermarchés française recherche pour ses magasins de STRASBOURG, LYON et NICE.

10 responsables commerciaux

Profil du poste : 25 ans minimum. Formation commerciale supérieure : ESC, SCIENCES ECO, IUT, ingénieur avec quelques années d'expérience commerciale ou autodidacte de niveau équivalent.

Qualités essentielles pour réussir :
- *enthousiasme et combativité*
- *sens commercial développé*
- *aptitude à diriger et à animer du personnel*
- *disponibilité et autonomie dans le travail.*

Formation complémentaire assurée.
Importantes perspectives d'avenir.
Salaire de départ en rapport avec compétences évoluant avec les résultats.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
promonor 52, rue de Douai, 59000 LILLE
Discrétion absolue.

LA VILLE DE GRENOBLE

recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E) ADJOINT (E)

CHARGÉ DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Adjoint du Secrétaire Général, aura pour fonctions principales :
– De participer à l'élaboration de la politique budgétaire et fiscale de la municipalité et d'en assurer l'exécution (budget annuel d'environ 1 milliard de francs) ;
– D'animer, dans le cadre de l'accroissement des responsabilités locales, un secteur d'interventions économiques, qui a pour mission :
- La coordination des activités municipales, paramunicipales, à caractère économique ;
- L'aide aux entreprises en difficulté et à la création de nouvelles entreprises ou à leur installation ;
- Le développement des moyens nécessaires à l'insertion professionnelle et sociale des personnes sans emploi et notamment des jeunes.

Cet emploi nécessite une personne dynamique d'au moins 30 ans, capable d'animer des équipes constituées de personne provenant de diverses structures.

Une solide expérience professionnelle de 5 années au minimum sera exigée. Il serait souhaitable qu'elle ait été acquise dans le domaine financier ou économique.

RECRUTEMENT

– Pour les Fonctionnaires municipaux :
Conditions statutaires.

– Pour les candidats externes :
Etre titulaires de certains diplômes tels que maîtrise, licence en droit ou ès sciences économiques, diplômes d'un institut d'études politiques, diplôme d'un I.R.A., diplômes E.S.S.E.C., H.E.C.

RÉMUNÉRATIONS :
Traitement net annuel de début : 119.868 F.

Candidatures manuscrites avec C.V. à adresser à : Monsieur le Maire de Grenoble, Hôtel de Ville, 11, boulevard Jean-Pain 38021 GRENOBLE CEDEX avant le 19 mars 1982.

MATRA ESPACE TOULOUSE

L'expansion rapide du nouveau centre spatial permet de renforcer régulièrement son potentiel technique.
La Division Système s'intéresse à des ingénieurs créatifs, attachés à un travail concerté en équipe et recherche :

Ingénieur Opérations

pour les phases de lancement et d'exploitation de satellites

La fonction :
- élaborer les procédures d'opérations de mise à poste, de maintien à poste et d'exploitation des satellites.
- participer aux études relatives aux modes de fonctionnement des satellites.
- définir les réseaux sol de mise à poste avec les organismes clients.

Ce poste s'adresse à un ingénieur Grandes Ecoles (X - ECP - ENST - SUP AERO ...) ayant 2 à 5 ans d'expérience orientée sur la conception de véhicules, mécanique spatiale ou dynamique du vol ... acquise en milieu aéronautique, spatial ou équivalent.
Réf. A

Ingénieur Systèmes de Lancement

Sa responsabilité s'exerce dans la définition des interfaces entre les lanceurs et le satellite.
Il apporte sa compétence d'expert dans les phases appels d'offres, étude et développement des projets.
Il assure également les liaisons, évalue les propositions techniques et participe aux négociations de contrat avec les agences de lancement et les fournisseurs de moteurs.
Ce poste convient à un ingénieur de formation ECP, SUP AERO, A et M . . . ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience de la conception des lanceurs et/ou satellites ou systèmes d'armes.
Déplacements fréquents mais de courte durée à prévoir.
Réf. B

Ingénieur Mécanicien

Sa mission :
- définir les concepts «mécaniques et structures» pour des véhicules spatiaux (satellites - plateforme - lanceur)
- élaborer les spécifications techniques des systèmes.
- participer à des études systèmes et notamment dans le cadre d'appels d'offres.

Ingénieur de formation Grandes Ecoles, il doit nécessairement avoir 3 ans d'expérience acquise de préférence en milieu aéronautique ou spatial.
Il sera déjà compétent dans la modélisation par éléments finis et le dimensionnement des structures mécaniques.
La connaissance de NASTRAN serait appréciée.
Réf. C

Anglais indispensable.



Ecrire avec CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence du poste choisi sous No NK 891 à MATRA - Chef du Personnel - Rue des Cosmonautes - Z.I du Palays - 31400 TOULOUSE

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER DES COTES-DU-NORD
Equipé d'un DPS 8 sous GCOS 3 DM 4 TDS -/- IDS 2

recrute pour son SERVICE ETUDES

UN ANALYSTE CHEF DE PROJET

PROFIL
- Diplôme d'ingénieur ou de grande école, ou universitaire.
- Expérience de 3 ans minimum dans les domaines de l'analyse fonctionnelle/organique et de la programmation COBOL.
- Bonne pratique de la TÉLÉGESTION et des BASES DE DONNÉES.
- Connaissances bancaires appréciées mais pas indispensables.

MISSION :
- Développement, suivi de la réalisation et mise en place des applications qui lui seront confiées.
- Encadrement d'un groupe d'analystes-programmeurs et de programmeurs.

Adresser C.V., photo et prétentions à C.R.C.A.M. DES COTES-DU-NORD, Service du Personnel La Croix-Tual, B.P. 15, 22440 PLOUFRAGAN.

INGÉNIERIE ÉLECTRONUCLÉAIRE

Le développement rapide de nos activités nous amène à renforcer notre potentiel d'innovation et de conception de produits nouveaux. Nous recrutons pour cela de jeunes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ayant une formation en physique nucléaire (génie atomique ou génie énergétique).
Appelés à occuper à terme des positions techniques ou hiérarchiques dans l'entreprise comme dans le groupe dont elle fait partie, ils rejoindront dans un premier temps des équipes de conception et de développement de produits. Cette première affectation, basée à LYON, leur permettra de compléter leur formation (éventuellement par des stages aux USA) et d'assumer rapidement des fonctions opérationnelles.
De courts déplacements en France et à l'étranger seront, à ce titre, nécessaires : l'anglais est donc indispensable.
Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73648 à notre conseil.

HAVAS CONTACT

MILO M.R.H Place de l'Église 06810 Auribeau-sur-Siagne



Telemecanique

DIVISION AUXILIAIRES DE COMMANDE
implantée à ANGOULEME, recherche un

INGENIEUR-ELECTRONICIEN

DIPLOME ENSI ou Supelec

Chargé de l'étude et du développement de produit industriel opto-électronique.

Goût pour le travail en groupe et l'animation d'une équipe de développement.

Expérience professionnelle.

Prière adresser lettre, C.V., photo et prétentions à TELEMECANIQUE, Direction du Personnel 16340 ISLE D'ESPAGNAC.

CONTESSE

ingénieurs de chantiers

La Division Énergie de CREUSOT-LOIRE connaît actuellement une forte expansion dans le secteur de la réalisation complète de stations de compression des gaz. C'est pourquoi elle recherche pour son département Turbo-Machines des Ingénieurs désireux de prendre des responsabilités techniques importantes dans la supervision du montage de ses installations sur le site et dans le démarrage de celles-ci.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs diplômés, ayant de préférence une formation mécanique (E.C.P., A & M et ENSI...). Une connaissance des machines tournantes et de leur installation (tuyauterie, instrumentation contrôle...), ainsi qu'une expérience dans une fonction similaire seraient appréciées.

Une évolution de carrière vers des fonctions élargies dans la Société ou le Groupe peut être envisagée ultérieurement.

Les postes impliquent des déplacements quasi permanents de courtes, moyennes et longues durées à l'étranger, notamment dans les Pays Arabes et les Pays de l'Est, à partir d'une résidence en France dont le lieu est ouvert.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures sont à envoyer à CREUSOT-LOIRE, à l'attention du Responsable du Service des Affaires Sociales de la Division Énergie - BP 31 54, av. Clemenceau - 71208 LE CREUSOT.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SIÈGE PARIS
recherche pour délégation régionale Rhône-Alpes-Auvergne à LYON

ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE ASSURANCE-PROSPECTION ET ASSURANCE-FOIRE

Il participera à la promotion de ces procédures et assurera le traitement des dossiers, ce qui implique de nombreux contacts avec les entreprises exportatrices et les partenaires du Commerce Extérieur, ainsi qu'une réelle aptitude à la gestion.

Les candidats devront avoir :
— une formation commerciale ;
— une expérience de 2 à 3 ans de préférence, dans le domaine du Commerce Extérieur.

Adr. C.V., photo et prétentions à Aidel Publicité (sous réf. 9170), 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

VILLE DE VÉNISSIEUX
(Rhône) - Recrute

ANIMATEURS

Enfance ou Jeunesse (DEFA ou cour formation). Expérience milieu urbain. Adr. candidature et C.V. à : M. le Maire, B.P. 24, 69631 Venissieux Cedex.

RECHERCHE ÉTUDIANTS

pour distribution de tracts dans facultés de province. Amiens, Metz, Nice, Toulon, Mulhouse, Clermont-Ferrand, Marseille, Avignon, Limoges, Perpignan. Écrire à Promopress, 66, Champs-Élysées, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INGENIERIE
recherche :

1 INGÉNIEUR ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN

MISSION :
— Elaborer, depuis la conception jusqu'à l'exécution, des projets d'ouvrages hydrauliques importants (stations de pompage, barrages, etc...).
— Assurer le suivi administratif et financier des projets ainsi que des contacts avec les clients.

FORMATION EXIGÉE :
Ingénieur Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs, spécialité : Electricité-Electronique
Anglais parlé indispensable.
Missions à l'étranger courte et longue durée.
Expérience de quelques années.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retour.) et rémunération souhaitée sous référence RL.
Ecr. s/nº 7956 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ON PEUT ETRE INGENIEUR ET AVOIR LE SENS DES AFFAIRES.

Responsable du bureau d'études chargé de réaliser les projets d'éclairage de nos clients, vous serez l'animateur, le conseil, le formateur de nos éclairagistes.

Mais vous mettrez aussi le nez à la fenêtre... Et souvent... Car vous devrez connaître les affaires qui germent dans les bureaux des prescripteurs. Vous nouerez avec eux des liens étroits, les incitant à nous consulter, à nous citer dans leurs cahiers des charges ; vous coordonnerez les actions commerciales que nous menons auprès d'eux.

Nous cherchons pour ce poste basé à LYON (quelques déplacements en France), un homme affirmé, sûr de sa technique et ouvert au dialogue commercial.

Leader français sur le marché de l'éclairage, nous offrons des perspectives de carrière susceptibles d'intéresser des personnalités ambitieuses.



lampes et appareils d'éclairage

Écrivez-nous avec C.V., photo et prétentions
MAZDA, Service Recrutement, 29 rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

CONTESSE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un des leaders Européens spécialisés dans la conception et la fabrication de biens d'équipement destinés au secteur AGRO ALIMENTAIRE, recherche pour son siège dans la MARNE,

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

140.000 Frs

Il interviendra au niveau politique commerciale, *en collaborant avec le Directeur du Département*, à la définition des objectifs et à l'élaboration de la stratégie de vente.

Il sera personnellement responsable de la promotion et du développement de systèmes électro-mécaniques auprès d'une clientèle essentiellement industrielle.

Ce poste très autonome, conviendrait à un électro mécanicien de formation, qui aurait orienté sa carrière vers la vente de produits industriels, de préférence dans le secteur embouteillage, convoyeurs, manutention ...

Connaissance de la langue anglaise très appréciée.

Ecrire avec CV détaillé, s/réf. 113M à Solange MONTEIL.

plein emploi

10 rue du Mail - 75002 PARIS



Valeo

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
C.A. 6,8 MILLIARDS — 27 000 PERSONNES
recherche pour sa filiale
PARIS — RHONE à Lyon

RESPONSABLE SERVICE MAINTENANCE

Au sein du Département Entretien de cette importante société (4000 personnes), vous prendrez en charge le service maintenance des machines et chaînes de fabrication (grandes séries). Vous dirigerez une équipe de 50 techniciens et travaillerez en étroite collaboration *avec la production et les services méthodes et* qualité.

Nous recherchons un Ingénieur mécanicien diplômé ayant environ 10 ans d'expérience et des compétences techniques confirmées dans le domaine des machines - outils (conception, réalisation, mise au point) et automatismes.

Des possibilités d'évolution de carrière sont ouvertes dans le Groupe.

Adresser CV, prétentions et photo en indiquant la référence 44531 à VALEO
Service Recrutement L. & C.
43, *rue Bayen* — 75017 PARIS

ENTREPRISE BÂTIMENT ET T.P.
(OISE) 1.000 PERSONNES
recherche

CHEF du PERSONNEL

chargé de mettre en place une gestion efficace du personnel et des relations sociales.

Technicien confirmé, il prendra immédiatement en charge la gestion administrative du personnel (paie, législation, déclarations, statistiques, informatique-paie ...).

Intégré à l'équipe de Direction, il participera à la définition de la politique du Personnel et assurera son application (relations sociales, recrutement, évaluation, conseil aux unités opérationnelles ...).

Homme d'action, le candidat de formation supérieure devra justifier de cinq ans (ou plus) dans une fonction similaire ou en qualité d'adjoint au chef du personnel d'une unité industrielle.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions, ss. réf. 5995, à TELEX P.A. 34, Bd Haussmann 75009 Paris, qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE D'UNE VILLE INDUSTRIELLE DU SUD OUEST, recherche :

SON CHEF DU SERVICE CONSEIL ET INFORMATION AUX ENTREPRISES

Il assurera l'impulsion, l'animation et le contrôle de son équipe «assistance technique aux entreprises».

Il sera lui-même interlocuteur des chefs d'entreprise (PMI - PME en majorité) de la région pour leurs besoins d'information économique, de diagnostic..., jouant le rôle de «partenaire de réflexion».

Ce poste suppose une formation supérieure en matière de commerce et/ou de gestion ainsi qu'une expérience confirmée en entreprise (et cabinet), de préférence dans une fonction de généraliste.

Les qualités personnelles (sens de l'équipe, probité morale...) constituent naturellement un préalable nécessaire à l'intégration.

Adresser C.V. détaillé et rémunération actuelle s/réf. 120M à Bernard CLEMENT

plein emploi

10 rue du Mail
75002 PARIS





Directeur Financier
A Fort Potentiel

Nous sommes la filiale française (C.A. 82 prévu : 600 millions) d'un important groupe international, spécialisé dans la fabrication d'ensembles mécaniques de précision.

Nous recherchons, pour notre siège région Centre Val de Loire, un Directeur Financier.

Membre du Comité de Direction, rattaché directement au Président, il est responsable du bon fonctionnement des services : gestion budgétaire, comptabilité générale et analytique, finances, assurances. Il anime 22 collaborateurs dont 7 cadres.

Ce poste de confiance intéresse une personnalité forte à tous points de vue, alliant la rigueur et l'efficacité aux qualités de contact.

De formation Grande Ecole, âgé de 38 ans minimum, il justifie d'une expérience approfondie en entreprise industrielle : contrôle de gestion + encadrement de services comptables et financiers. Anglais indispensable.

Ecrire sous référence 82207 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.16.53

Nos activités dans un secteur industriel de haute technologie, tournées vers un marché Grand Public, nous conduit à développer notre laboratoire international de recherche et développement de nouveaux produits électroniques.

Ce laboratoire composé d'équipes pluridisciplinaires recherche un :

INGÉNIEUR PHYSICIEN

Diplômé de l'INSA génie physique, de l'École Nationale Supérieure de physique de Marseille ou équivalent, nous recherchons un spécialiste en optique ayant de préférence acquis une expérience dans le domaine de la prise de vue TV.

De bonnes connaissances en électronique notamment en traitement numérique du signal seraient un atout important.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

De formation ENSI ou équivalent, débutants ou ayant quelques années d'expérience, leurs activités seront centrées sur le traitement analogique du signal appliqué à la vidéographie (caméra vidéo, équipements de sécurité individuelle...).

Si vous vous sentez concernés par ces différents profils, vous devez savoir que la dimension internationale de notre groupe vous permettra rapidement d'évoluer mieux encore si vous parlez anglais et/ou allemand.

Ces postes sont aujourd'hui à pourvoir dans une des **villes universitaires de bord de Loire.**

Adresser CV, photo et prétentions sous numéro 26741 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR REGIONAL Est
Télécommunications

Le Département RADIOTELEPHONES de THOMSON CSF qui conçoit et fabrique des matériels et systèmes de télécommunications évolués, recherche un DIRECTEUR REGIONAL pour l'EST DE LA FRANCE.

Celui-ci, responsable devant la Direction de son compte d'exploitation, dirigera une quinzaine de personnes intégrées à la Société et réparties sur 3 agences, chargées de commercialiser, installer et assurer la maintenance de réseaux de radio-communications. Le titulaire du poste animera également un réseau complémentaire de distributeurs et de sous-traitants.

Agé d'au moins 32 ans, Ingénieur de formation, il aura occupé des fonctions commerciales impliquant l'animation d'équipes et la vente de biens d'équipement. La fonction requiert des qualités de négociateur et d'organisateur.

Le poste est basé à METZ.

Ecrire à *M.* Norbert ROGE, Radiotéléphones
THOMSON CSF - 66, rue du Fossé Blanc
92231 GENNEVILLIERS.



CONTESSE

Directeur régional
Lyon 200/250 000F+

Distribution spécialisée. La Société : elle conçoit, fait fabriquer et distribue une gamme complète de revêtements muraux. *Elle possède* aujourd'hui près de 80 magasins, principalement localisés dans la région Rhône-Alpes et le Midi. La rigueur de sa gestion, l'adaptation de ses produits au marché, sa politique de distribution lui ont permis d'obtenir ces 10 dernières années des résultats commerciaux enviables et une *situation financière particulièrement solide.*

Son P.D.G. met en place une stratégie de développement au plan national et souhaite au préalable donner à l'entité Rhône-Alpes la dimension d'une entreprise autonome : nous cherchons aujourd'hui son futur « patron ». Sa formation supérieure, son expérience professionnelle diversifiée le préparent à aborder aussi bien les problèmes de distribution commerciale, de contrôle de gestion, d'informatique et, bien sûr, d'animation.

Plus qu'un savoir-faire précis, c'est avant tout **une personnalité équilibrée et évolutive** que nous cherchons. S'il a la patience d'apprendre, la qualité de la formation apportée par l'entreprise ne doit pas décevoir un jeune cadre à fort potentiel (30/35 ans) soucieux de devenir un généraliste complet. Dans un premier temps, il va prendre en charge l'animation et le contrôle en direct d'une dizaine de magasins ; il se préoccupe de leur développement qualitatif, tout en ayant la possibilité d'ouvrir de nouvelles unités sur son secteur. Formé au métier et à l'entreprise, il sera alors prêt à assumer l'animation et la gestion de toute la région Rhône-Alpes (+ de 50 magasins), avec une très large autonomie de décision dans la mise en œuvre de sa politique. Une formule d'intéressement *particulièrement stimulante permet à ce cadre d'atteindre une* rémunération élevée (il peut doubler son salaire dès la deuxième année).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier, avec lettre manuscrite, à Christian BLEU, sous la référence 1184.



argos

Département Conseil en Recrutement
517, Avenue de la République - B.P. 319
59701 MARCQ-EN-BAROEUL

MEDIA

Dans le cadre d'une recherche nationale, innovation technique majeure, société de transport urbain, Sud-Ouest, forte expansion, recherche

INGENIEUR Electronicien/Informaticien

pour concrétiser un projet de liaison et suivi des véhicules en temps réel.

- *Vous êtes familiarisé à la technologie des transmissions radio-électriques et phoniques.*
- *Vous avez le goût de la recherche opérationnelle, du service public et le sens de la réalisation.*
- *Vous aspirez à un travail d'équipe en liaison fonctionnelle avec des services productifs.*

Adresser C.V. et prétentions à Notre Conseil B. CHESNE

ainf ressources humaines

15 Bd. Lyautey
44000 NANTES

Bordeaux — Dijon — Dunkerque — Lille — Lyon — Marseille — Metz — Nantes — Paris — Strasbourg — Valenciennes.

JEUNE DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(diplôme d'ingénieur, MIAG, Maîtrise de Mathématiques...)

GEM

L'INFORMATIQUE VOUS INTÉRESSE ET VOUS APPRÉCIEZ LA QUALITÉ DE LA VIE EN PROVINCE.

UNIDIS MAJOR vous offre la possibilité de compléter votre formation et d'acquérir de solides compétences.

Notre Groupe, situé à **Bourges**, est solidement implanté dans le secteur de la distribution — 1500 personnes, 44 supermarchés, 1,35 milliard de F de CA en 1981. Notre expansion est forte : 35 % en moyenne depuis 10 ans.

Vous rejoignez une équipe dynamique qui conçoit et met en place un nouveau système d'information et vous participez à la réalisation de projets en Temps réel avec Bases de Données. Vous utilisez les outils IBM les plus récents. D'intéressantes perspectives d'évolution *de carrière sont envisageables.*

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 569, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION

49, av. de l'Opéra
75002 Paris

CENTRE HOSPITALIER RÉGION SUD-OUEST
(400 personnes environ)
recherche son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Membre de l'équipe de Direction, placé sous l'autorité directe du secrétaire général, il participera à l'élaboration de la politique sociale qu'il sera ensuite chargé de promouvoir auprès de l'encadrement (recrutement, formation, information, gestion, conditions de travail, etc.).

Il sera responsable de l'administration courante (paye et administration) et assurera les relations avec les partenaires sociaux.

PROFIL SOUHAITÉ :

Agé de 30 ans minimum, le candidat devra posséder *une expérience minimum de 10* ans de la fonction du Personnel sous tous ses aspects, être capable de s'intégrer dans une équipe déjà constituée et posséder de grandes *qualités* d'animateur et de conseiller.

Adr. lettre manusc., C.V., prét. s/n 27.286, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Pour participer au démarrage, assurer la mise en place et l'administration d'un réseau de terminaux, organisme financier, *département* 22.

recherche

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou

UNIVERSITAIRE INFORMATIQUE

Intéressé par Télé-transmission informatique système électronique.

Méthode, organisation, sens des contacts sont nécessaires.

Adresser C.V., photo et prétentions à C.R.C.A.M. DES COTES-DU-NORD, Service du Personnel, La Croix-Tual, B.P. 15, 22440 PLOUFRAGAN.

emploi*s* régionaux emploi*s* régionaux emploi*s* régionaux emploi*s* régionaux

Produits aluminium pour le bâtiment
Chaudronnerie industrielle

Notre société, filiale d'un Groupe français d'importance nationale, est numéro 1 sur le marché en expansion des produits en aluminimum pour le bâtiment très haut de gamme. Exportant déjà 30 % de notre production, nous nous orientons vers un développement des marchés extérieurs fortement demandeurs.
Nous recherchons pour notre usine (proximité Soissons, effectif 500) un

Directeur d'usine adjoint

Formation Grande Ecole type AM, ENSI, IEG,... + IAE, ICG,...

Il assumera la responsabilité de la production (Fabrication, Méthodes, Lancement, Ordonnancement, BE). Il devra s'attacher à faire évoluer l'organisation et les méthodes de travail avec un souci permanent d'amélioration de la productivité.

Nous le voyons âgé de 35 ans environ, homme de terrain et de caractère mais aussi d'organisation et de méthode, axé sur l'efficacité.

Etant à la fois <u>fabricants</u> et <u>entrepreneurs</u> (notre service "Exploitation" responsable des chantiers ne dépend aucunement de l'usine), nous pensons qu'une double expérience usine et chantier d'ingénierie permettrait à ce collaborateur de mieux comprendre les problèmes des deux parties pour assurer la rentabilité de la société dans son ensemble. A cet égard, une expérience d'ingénieur en organisation serait très utile. L'anglais est indispensable.

Etroitement mêlé à la gestion de la société, ce collaborateur participe activement à toutes les décisions. Il entretient des contacts fréquents avec la D.G. et les principaux services du siège, en particulier avec l'exportation.

CORT

Envoyez CV, lettre manuscrite et prétentions sous réf. 2799 M à D.DANGER - Service Recrutement - CORT - 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC — Dessein

LA VILLE DE GRENOBLE

recrute

UN RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

POUR SES SERVICES D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Ces services conduisent des opérations pour la réalisation de logements sociaux, d'espaces libres, d'équipements.

Le poste proposé concerne différents types d'opérations :
- De construction neuve ou de réhabilitation de cités d'habitat social.
- De restauration d'immeubles isolés et des opérations d'îlots.

CONDITIONS :
- Diplôme d'ingénieur.
- Expérience professionnelle de maîtrise d'ouvrage et du travail avec les maîtres d'œuvre. Bonne connaissance des montages juridiques et financiers.
- Esprit ouvert, sens des responsabilités, goût du travail en équipe et aptitude à négocier.

Salaire annuel net de début : 87 150 F.

Candidatures manuscrites et C.V. à adresser à :
Monsieur le maire de Grenoble,
Hôtel de Ville,
11, boulevard Jean-Pain,
38021 GRENOBLE CEDEX.
Avant le 26 mars 1982.

LUCHAIRE S. A.

recherche pour son Bureau d'Etudes Systèmes d'Armes implanté à BOURGES (Cher)

INGENIEUR D'ETUDES PROTOTYPES

(INSA — DOCTORAT — ESTACA — ENI)

ayant de préférence quelques années d'expérience industrielle.

INGENIEUR D'ETUDES AERODYNAMIQUE

(SUP Aéro — ENSMA — ESTACA)

ayant de préférence quelques années d'expérience dans poste similaire.

Ces postes impliquent :
- des responsabilités de conduite de projets d'études jusqu'au lancement des matériels en série sous la conduite du Chef du Bureau d'Etudes au sein d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens.
- des déplacements assez fréquents tant en France qu'à l'étranger.
- l'anglais et/ou l'allemand (appréciés).

De plus, les candidats devront être dégagés des obligations militaires et impérativement de nationalité française.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions en précisant le poste choisi à :

LUCHAIRE S. A.
Direction des Etudes et Développement
Bureau Etudes Matériels Nouveaux
B.P. 13 — 18001 BOURGES Cédex

TIOXIDE S.A.-CALAIS

Filiale française de
TIOXIDE GROUP PLC (G.-B.)
1er producteur européen d'oxyde de titane

recherche pour son

SERVICE ASSISTANCE A LA CLIENTÈLE

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

ayant si possible quelques années d'expérience dans l'industrie des peintures ou des matières plastiques.

LA FONCTION IMPLIQUE :
- des responsabilités techniques vis-à-vis d'une clientèle européenne ;
- de fréquents déplacements de courte durée après une période d'adaptation ;
- la pratique courante de l'anglais et d'une autre langue européenne, de préférence l'allemand ou l'italien.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre C.V. manuscrit avec photo et prétentions au Directeur du Personnel, TIOXIDE S.A. - B.P. 89 - 62102 CALAIS CEDEX.

SLIGOS

INFORMATIQUE DE GESTION

Rég. : CENTRE, SUD-EST, MÉDITERRANÉE

RECHERCHE pour ses IMPLANTATIONS de :

LYON, CLERMONT-FERRAND, MARSEILLE, ANNECY, GRENOBLE, NICE, MONTPELLIER, ROANNE, SAINT-ETIENNE, VALENCE

— CHEFS D'AGENCES

Environ 30 ans. Formation type ESC-DECS,
Dynamiques et autonomes,
Expérience de la vente de Services Informatiques ou de mini-ordinateurs.

Ils auront pour mission d'assurer la gestion de leur agence et de commercialiser les produits informatiques auprès des cabinets comptables et P.M.E. de la région.

— INGÉNIEURS COMMERCIAUX

25/30 ans environ. Formation type ESC-DECS. Dynamiques.
Expérience souhaitée mais non indispensable.
Désireux de participer au développement de SLIGOS auprès des cabinets comptables et P.M.E.

— RESPONSABLES TECHNICO-COMMERCIAUX et TECHNICO-COMMERCIAUX

25/35 ans environ, une bonne connaissance de la mini-informatique et de la gestion. Ils auront pour mission d'assurer : la mise en place de solutions standards chez des utilisateurs, le suivi des clients et les relations Techniques avec le centre de Traitement.

Notre développement, C.A. × 10 en 5 ans, nous permet de vous garantir un poste évolutif et une carrière qui vous sera enviée par vos confrères.

Adr. rapidement lettre manuscrite + C.V. + photo en indiquant le poste et la région choisis à :

Direction de Région
SLIGOS
22, rue Camille-Roy - B.P. 7236
69007 LYON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

RÉGION NORD

recherche :

INGÉNIEUR QUALIFIÉ

pour son Aciérie électrique

- Disponible rapidement.
- Age indifférent.
- Facilités de logement.

Adr. C.V., photo et prét. s/nº 26.338, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR D'USINE, HOMME DE COMPETITION...

50 Km de LYON

La société, filiale d'un groupe américain, est un des leaders européens des tissus techniques utilisés dans de nombreux secteurs innovateurs : isolation, électronique, transport, aéronautique, etc... Par ces tissus, à base de fibres modernes : verre, carbone, etc... la société participe activement au développement de l'industrie des matériaux composites. Le process comprend des équipements modernes : machines textiles et installations de transformation chimique. La production est réalisée dans deux unités avec un effectif de 320 personnes.

Vous êtes ingénieur type ECP ou AM, patron d'ateliers produisant les uns du spécial, les autres de la série dans un des secteurs industriels où les détails comptent autant que les actions à moyen terme. Les performances vous intéressent, vous aimez la compétition internationale. Vous savez donc entraîner et épauler vos collaborateurs dans cet esprit. L'usine a une large autonomie dans le cadre d'objectifs et de budgets : personnel, achats, ordonnancement, méthodes, entretien, laboratoires, contrôle qualité. Vous serez maître à bord sur place et membre du comité de direction au siège.

Merci d'écrire à Gérard SCHNEIDER en précisant vos domaines de compétence et vos motivations, avec CV et rémunération actuelle et souhaitée, sous réf. NAM :

SCHNEIDER RECRUTEMENT — 55, montée de Choulans 69323 LYON Cédex 1.

média-system

EST DE LA FRANCE
TRANSFORMATION DE L'ACIER

VOUS ÊTES INGÉNIEUR ATTIRÉ PAR LE MARKETING INDUSTRIEL,

NOUS VOUS OFFRONS DE DÉMARRER NOTRE CELLULE « ÉTUDES DE MARCHÉ »

ET DE DEVENIR NOTRE

RESPONSABLE MARKETING

Nous : Société, filiale d'un groupe sidérurgique international, spécialisée dans la fabrication de biens d'équipement destinés à la construction et située à 300 km de Paris.

Votre future mission : Réaliser les études préliminaires à la commercialisation des produits nouveaux et au développement des marchés.

Votre statut : Vous dépendrez de notre Directeur Commercial.

Votre formation : Ingénieur ou études supérieures équivalentes. Une grande ouverture aux problèmes techniques et une expérience de plusieurs années en marketing industriel.

Votre âge : 30 ans environ.

Si cette carrière dans une société d'envergure vous intéresse, envoyez votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et de vos prétentions sous nº 119.816 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Important constructeur, matériel filature région tourist. de l'Est. Forte position exportatrice

Recherche :

INGÉNIEUR TEXTILE TECHNICO-COMMERCIAL

Mission : projets d'installation et devis, après formation, négociation avec clientèle France et étranger.

Ce poste pourrait convenir soit à Ingénieur Textile débutant, soit à un Technicien Supérieur textile avec pratique fibres longues.

Anglais efficace, parlé + écrit indispensable.

Logement facilité.

Adresser C.V. détaillé s/référence 954 à

SELETEC
Conseil
67008 STRASBOURG, CEDEX.

La ville de REIMS recrute pour son Conservatoire National de Région

1 DIRECTEUR

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de Reims pour le 20 mars 1982, dernier délai.

Entreprise Transports Urbains (250 Personnes) recherche pour ville Nord de Paris un

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il assistera le directeur dans toutes les tâches administratives de l'Entreprise, effectuera les études correspondantes (formation permanente, tableaux de bord, informatisation de la gestion, relation avec les assurances, préparation des réunions D.P., C.E., C.H.S., contrat de solidarité, etc.)

Ce poste conviendrait à un candidat de bonne formation ayant de bonnes connaissances économiques, juridiques et comptables, le goût de l'informatique et justifiant d'une solide expérience des relations humaines à l'intérieur d'une unité déjà importante.

Salaire : 100.000 F. par an.

Lettre manuscrite, C.V., photo, sous nº 7964 *Le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DU HAVRE
recrute pour
Service Architecture

UN ARCHITECTE

pour subdivision d'études graphiques.

UN INGÉNIEUR ou ARCHITECTE PROGRAMMISTE

de niveau subdivisionnaire pour établissement des programmes d'architecture (formation ou expérience bâtiment nécessaire).

Adr. C.V. et candidature à Mairie du Havre. Division du Personnel, B.P. 51 — 76084 LE HAVRE, Cedex.
Joindre pour les candidats program., note sur leur compréhension du rôle de la programmation et leur approche de la fonction dans le cadre d'un service municipale d'architecture.

La ville d'ALBI recrute

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
- Niveau : licence ou E.N.A.M.
- Profil : gestion.
- Expérience de la gestion publique exigée, si possible gestion publique municipale.
- Indices bruts 525 — 885 + indemnité pour travaux supplémentaires.
- Logement pour utilité de service.

Candidature avec C.V. signé à adresser à M. Michel CASTEL Maire d'ALBI avec mention « candidature au poste de SGA » avant le 25 mars.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES « STRUCTURES » BÉTON ARMÉ ET CHARPENTE MÉTAL.

ETP., ENSI ou simil., pour Mulhouse ou Strasbourg.

Ce poste est proposé par un très import. organisme de contrôle région, en expansion régulière à un ingénieur ayant environ 10 ans d'expérience BE et calculs de structures, connaissant la réglementation béton armé, précontraint, charpente métal.

Mission d'études en liaison avec Archit. et Maîtres d'ouvrages.

Poste d'avenir stable.

Adr. C.V. dét. s/réf. 988 à

SELETEC
Conseil
67009 STRASBOURG Cedex.

---

jeunes ingénieurs
mécanique ou traitement de surfaces

ORLEANS

Société industrielle de 500 personnes, filiale d'un groupe américain leader sur son marché, nous fabriquons pour le marché européen des pièces de grandes séries suivant des techniques s'apparentant à la métallurgie et la mécanique de précision. Nous avons d'importants projets d'innovation, dont nous voulons confier la réalisation à :

<u>Un ingénieur chargé de projet</u>, capable de conduire de façon autonome des projets ponctuels d'amélioration de productivité et de réduction des coûts, depuis la pré-étude jusqu'à la mise en exploitation. Référence : SF/1.

<u>Un ingénieur développement</u>, plus spécifiquement responsable de l'amélioration des processus de fabrication électro-chimiques et métallurgiques (poudre, frittage, traitement de surfaces). Référence SF/2.

Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer : des ingénieurs de formation mécanique, Arts et Métiers ou équivalent (réf. SF/1) ou électrométallurgique ou électrotechnique (formation institut de Grenoble ou équivalent - Réf. SF/2) ayant déjà une première expérience en milieu industriel, auxquels nous offrons l'opportunité de développer des technologies nouvelles et de progresser rapidement.

Les contacts fréquents avec notre groupe nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Notre Conseil vous remercie de lui adresser vos candidatures. Les entretiens pourront avoir lieu à Orléans et à Paris.
KEY MEN, 29, Bd Jean-Jaurès 45000 Orléans -
Tél. (38) 68.07.61 ou KEY MEN,
23, rue d'Anjou 75008 Paris - Tél. 266.30.47.



média-system

INGENIEUR PRODUIT

Ingénieur débutant, diplômé grande école, parlant couramment l'anglais, vous souhaitez une première expérience industrielle dans une fonction plate-forme que vous construirez à vos dimensions et qui vous permettra de prendre des orientations aux relais les plus ouverts.
Nous sommes un Groupe industriel aux performances technologiques et commerciales de premier ordre. Notre notoriété est mondialement reconnue.
Nous vous proposons un poste d'INGENIEUR PRODUIT.
A partir du bilan économique des produits dont vous aurez la charge et du contrôle permanent des écarts, vous apprendrez et assurerez progressivement leur gestion, c'est-à-dire l'optimisation de leur flux à travers les unités de fabrication, de leur développement technique et de leur qualité pour un meilleur service et la satisfaction de nos clients.
Une formation complémentaire de métallurgiste serait appréciée pour ce poste qui est à pourvoir en Province.
Merci d'adresser votre C.V manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 4310 à notre Conseil
58, avenue de Wagram 75017 PARIS.



MORENO CONSULTANT
Recrutement Structures et Communication

Entreprise Industrielle (200 personnes) filiale d'un groupe Allemand, région de SENS crée le poste de

secrétaire général

Adjoint au Directeur Général

Le candidat sera âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (Grande Ecole de Gestion) et aura acquis une expérience réussie de la fonction administrative et financière en entreprise.
Il sera chargé de coordonner et d'animer l'ensemble des fonctions administratives des deux établissements (organisation, comptabilité, contrôle de gestion, personnel...) et de concevoir des nouveaux systèmes et procédures de GESTION (informatique, comptabilité analytique...). ANGLAIS indispensable, ALLEMAND souhaité. Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 1019 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SCHLUMBERGER ÉTUDES

EPS conçoit et réalise des systèmes de mesure utilisés pour la recherche, l'évaluation et l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Ces systèmes intègrent des technologies avancées en électronique, informatique, mécanique et physique.

Nous cherchons des:

Ingénieurs électroniciens

(SUPELEC, TELECOM, CENTRALE, ...)
Débutants ou 2 à 3 années d'expérience

PROJET — référence 73679/A

Il prendra en charge le développement de l'électronique d'un nouveau système d'acquisition sismique. Il élaborera, sur calculateur, les tests et diagnostics de panne, s'assurera de la fabricabilité et de la maintenabilité de ce nouveau système, sera responsable de la bonne sortie de la série pilote et des évolutions ultérieures de l'appareil. De bonnes connaissances en électronique analogique et des microprocesseurs sont nécessaires.

PROTOTYPES — référence 73679/B

Au sein des départements physique, électrique, mécanique, ils seront chargés de la définition, de la réalisation et de la mise au point des parties électroniques de systèmes d'acquisition de données. Des bonnes connaissances en électroniques analogique et digitale sont nécessaires.

TEST AUTOMATIQUE — référence 73679/C

Il développe des logiciels de test de systèmes électroniques, en animant une équipe de programmeurs.

Ces postes nécessitent une pratique courante de l'anglais et ouvrent des perspectives de carrière dans le Groupe SCHLUMBERGER, notamment aux USA.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV et d'une photo, sont à adresser sous la référence correspondant au poste à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

HAVAS CONTACT

SERI RENAULT INGENIERIE

recherche

JEUNES INGENIEURS Grande Ecole

MISSION :

- participer aux études de conception de systèmes de production automatisés.
- rechercher et appliquer, dans le cadre de ces études, les outils d'aide à la conception (analyse de systèmes, spécifications, recherche opérationnelle, simulation),
- coopérer avec les spécialistes lors des études et de la mise en œuvre de systèmes temps réel pour le pilotage d'unités de production.

PROFIL :
Ingénieur diplômé (Centrale, A.M., ENSM, Sup Aéro...), avec si possible une expérience (ou spécialisation) dans les domaines suivants : automatique, mécanique, fabrication. Maîtrise souhaitée d'un langage général de programmation (PL1, FORTRAN, APL...); niveau en anglais permettant de travailler dans cette langue; motivation pour l'ingénierie, disponibilité pour les variations de charges.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence *M 7.03* à :

Séri Renault Ingénierie — Direction du Personnel, Séri Renault Ingénierie, 2 avenue du Vieil Etang — BP 19, F — 78390 BOIS D'ARCY

IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE

recherche pour sa direction des affaires financières

UN GÉRANT DE PORTEFEUILLE

FONCTION :
- *gestion d'un fonds de commerce composé de comptes titres de particuliers;*
- *suivi de marchés étrangers sur le plan boursier.*

FORMATION :
- *diplômé de l'enseignement supérieur : Université, Grandes Écoles de Commerce;*
- *connaissance approfondie de l'analyse financière (débutant ou quelques années d'expérience);*
- *anglais courant indispensable (écrit et parlé) plus allemand souhaité.*

UN ANALYSTE FINANCIER

FONCTION :
- *étude complète des sociétés et des branches d'activité au plan national et européen;*
- *diagnostic complet et évaluation d'entreprises.*

FORMATION :
- *débutant ou première expérience dans le domaine financier;*
- *diplômé d'une grande école d'ingénieur avec spécialisation chimie fine, pharmacie (première expérience souhaitée);*
- *formation complémentaire Économie et Gestion;*
- *anglais courant indispensable (écrit et parlé).*

Écrire avec curriculum vitae et prétentions à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 39662.

HAVAS CONTACT

---

*annonce parlée**

COFLEXIP

Etudier conclure et réaliser des grands contrats d'équipement pour le pétrole offshore

Ingénieurs d'affaires

Spécialistes d'envergure, rompus à la négociation de contrats d'équipement avec les compagnies pétrolières, ils auront à la fois le soutien d'une équipe technique de haut niveau, une large autonomie de manœuvre et un rôle permanent d'interface en cours d'exécution des contrats. Basés à Paris, ils se déplaceront fréquemment sur leur zone d'influence. Réf. 1214.

Chefs de projet

Spécialistes de l'ingénierie pétrolière offshore, ces ingénieurs de haute compétence auront la responsabilité de manager une équipe ayant pour rôle la réalisation des études et des projets, l'assistance technique aux négociations et le pilotage des réalisations. Basés à Paris, de fréquents déplacements sont à prévoir. Réf. 1215.

Coflexip, groupe multinational français, leader mondial dans le domaine des installations offshore réalisées au moyen de tubes flexibles à haute performance, confiera ces postes à des ingénieurs de grandes écoles, réellement bilingues, ayant la pratique de la négociation ou de la réalisation de grands contrats d'équipements pour l'industrie pétrolière, offshore de préférence et souhaitant accélérer leur évolution de carrière en prenant de plus larges responsabilités.

** Prenez en toute discrétion, par téléphone, des informations complémentaires et accélérez l'organisation d'une rencontre en appelant SVP Information Carrière au 763.11.15, aux heures de bureau, en précisant la référence.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75008 Paris.

RECHERCHONS SPÉCIALISTES DE LA VENTE PAR TÉLÉPHONE

Expérience importante
plein temps, mi-temps ou soir
Contrat à durée indéterminée
Téléphone 774-72-14.

INGÉNIEURS

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- Spécialisés en hydraulique diplômés A.M. ou ESTACA.
- Spécialisés en structure domaine aérospatial.

Expérience exigée
INSET-ETT
93, Bd. Sébastopol Paris 10e.
Mº Réaumur - 233-38-25.

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

pour études et conception
expérience nucléaire appréciée. DIXIT-ETT
18, rue Turbigo Paris 2e
Mº Et.-Marcel 261-83-07.

Avocat international recherche

2 JURISTES BILINGUES (ANGLAIS) DONT 1 AVOCAT

Environ 35 ans, Exp. pratique confirmée, droit financier des affaires dans cabinet 1er plan. Format. juridique américaine indispensable.
Adres. C.V. manuscrit et photo
Ecrire sous le nº 32124 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE du BATIMENT recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Centrale, Arts et Métiers...)

Débutant ou quelques années d'expérience pour travaux dans le domaine bâtiment - second œuvre - canalisations - matières plastiques - hydraulique - équipements sanitaires

Anglais parlé et connaissances en informatique souhaitées

Env. C.V., ph., prét. à C.S.T.B., Station de Recherche Service Technologie des équipements, à M. J.-P. MAMBOURG, 84, av. J.-Jaurès, CHAMPS-S/-MARNE 77428 Marne-la-Vallée Ced. 2.

SECTEUR MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE

recherche pour poste de

CHARGÉ DE MISSION

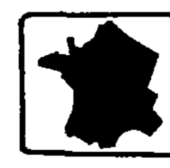
Secrétariat d'instances professionnelles (dont certaines de nature technique), participation à la mise en œuvre de la politique professionnelle, suivi des actions, relations avec les adhérents et l'environnement...

JEUNE DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

(Quelques années d'expérience)

– Sens des contacts humains. – Bonne expression écrite et orale.
– Goût du travail dans une équipe jeune.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 5070 à :
Pal — Publicité Alain LITAS, 27, av. de Lattre de Tassigny 94220 CHARENTON



emplois régionaux

chef comptable

SUP de CO, DECS ou équivalent — 150.000 F

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), filiale du Groupe C.E.A. recherche pour son Etablissement de LA HAGUE, situé à proximité de Cherbourg, un Chef Comptable. Rattaché au Chef du Service de Gestion Economique, il sera responsable de l'ensemble de la comptabilité de l'établissement (comptabilité générale, comptabilité analytique) et chargé de coordonner une équipe d'une quinzaine de personnes dans un environnement informatisé. Ce poste requiert une solide formation comptable et une expérience d'au moins 5 années dans une fonction équivalente.

La COGEMA offre des avantages sociaux appréciables et un travail très évolutif, dû à l'importance du programme d'investissement.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 82.17-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson
PARIS — LONDRES — HOUSTON

membre de Syntec

Le Centre communal d'action sociale de Grenoble recherche :

2 DIRECTEURS de CENTRES SOCIAUX

Etudes supérieures exigées et expérience professionnelle 10 ans. Rémunération, début 8 633,33 F brut.
Candidature et C.V., avant le *22 mars 1982* au Centre communal d'action sociale de Grenoble
14, rue Hébert à Grenoble.

SUGRO FRANCE
Importante centrale nationale d'achats, recherche pour son siège à ALBI

ASSISTANT DE DIRECTION

de formation économique et ciale supérieure (ou niveau), le candidat retenu deviendra après formation UN MANAGER de grande mobilité chargé de missions de conseil au sein du groupe, et capable d'assurer l'intérim des chefs d'entreprise.
A terme, il sera confronté à des problèmes touchant à la fois à l'organisation, à la gestion, le cial, le financier, la direction des hommes ?
Ce poste ne peut convenir qu'à une forte personnalité, à un candidat âgé de 23 ans min., motivé à l'idée d'un plan de carrière dans notre société. Adr. C.V. + photo à : J. MOUTON, 19, rue A. Daraio, 81000 ALBI.

Société d'études de marchés recherche JEUNES FEMMES disponibles à temps complet pour sondages d'opinion auprès du public
Tél. pour R.-V. au 580-04-97.

Centre d'Informations Financières recherche
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- débutants ou expérimentés,
- sens de la négociation,
- excellente présentation,
- formation assurée.

Tél. R.-V. 553-81-30 (p. 201).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche dans le cadre de son expansion

4 TECHNICO-COMMERCIAUX

Pour développer sa branche *déménagement industriel*
Expérience dans ce domaine souh., mais non indispensable.
Secteur à prospecter région parisienne.
Adr. C.V. dét. + photo + prét. à A.M.P., ss. le nº 4.328/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris (15e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

Temps réel-Assembleur.
Expérience 3 à 7 ans.

SALAIRES MOTIVANTS.

Tél. pour R.V. INTER-COMPUTER : 806-50-00.

Circuits hybrides à 90kms au sud de paris, cherchent

FUTUR RESPONSABLE DES ACHATS

Unité à taille humaine (400 personnes) du groupe THOMSON-C.S.F., nous sommes le premier fabricant français de Circuits Hybrides.

La poursuite de notre croissance, l'attaque vigoureuse de nouveaux marchés nous conduisent à recruter notre FUTUR RESPONSABLE DES ACHATS.

Le candidat retenu sera de préférence un INGENIEUR ELECTRONICIEN d'une trentaine d'années ayant au moins 5 ans d'expérience dans les achats de composants.

– Anglais indispensable
– Formation gestion appréciée.



THOMSON-CSF-DCH

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 06M à THOMSON-CSF DCH (055) BP 32 - 45390 PUISEAUX

CONTESSE

RESPONSABLE C.A.O.

CAP SOGETI LOGICIEL, 650 personnes dont 80% d'ingénieurs, l'une des premières sociétés européennes de conseil et de services en informatique, recherche son Responsable C.A.O.:

Sa mission couvrira le **conseil** à nos clients sur les plans organisation et informatique, la **conduite** et le **suivi** de projets, le **soutien technique** de nos ingénieurs commerciaux, la **promotion** interne et externe, les **actions de recherche** en liaison avec notre Département «Études et Recherches».

Ce poste, à dominante technique, convient à un ingénieur diplômé et expérimenté dans le domaine, possédant de bonnes qualités de contacts. Il prépare à d'importantes responsabilités opérationnelles.

Un dossier de candidature est à adresser à Yves-Michel DUVAL
CAP SOGETI LOGICIEL - 5, rue Louis Lejeune - 92128 Montrouge Cedex.



HAVAS CONTACT



SEMS

Société Européenne de Mini-informatique et de Systèmes recherche pour la **Banlieue Ouest**

■ Ingénieur système

Au sein du service organisation, procédure et informatique interne :
- **il participe** au choix des matériels et des logiciels,
- **il gère** les systèmes d'exploitation,
- **il définit** et met en place les procédures d'exploitation.

Formation école d'Ingénieurs. Expérience d'au moins 3 ans dans la fonction et connaissances **IBM, MITRA, SOLAR** appréciées.

■ Animateurs de formation

Avec notre équipe de formateurs, **ils seront chargés de la formation de nos clients à l'utilisation des produits SEMS**.

Débutants : BTS ou DUT d'informatique ou d'électronique.

Confirmés : 2 à 3 ans d'expérience de formation ou d'assistance technique en informatique.

Anglais souhaité. Evolution possible vers études, développement supports avant vente.

Prière d'adresser C.V. et lettre manuscrite à Madame PARENT
SEMS - 36/38, rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES.



MEDIA PA.



ENGINEERING des SYSTEMES INFORMATISES d'AUTOMATISATION

filiale de Technip et de SGN

Pour mettre en œuvre des systèmes informatisés d'aide à la conduite, de gestion de production, de contrôle - commande dans les domaines de retraitement de combustibles nucléaires et de l'industrie pétrolière nous recherchons en

Informatique Industrielle:
I chef de projet
4 Ingénieurs Informaticiens

Les 2 types de postes proposés, bien que de responsabilités différentes, exigent un profil de base commun, l'expérience restant déterminante (1 à 4 ans). Ce qu'il faut dans tous les cas :
- Ingénieur diplômé (ENSET, ENSIMAG, INSA, ESE...). - De bonnes connaissances dans un des domaines suivants seraient appréciées : structure des calculateurs (SOLAR, Mini 6 ou autres Minis) systèmes d'exploitation temps réel, télétransmissions, gestion de fichiers. - La pratique d'un assembleur, de langages évolués (FORTRAN, Pascal)... L'étude, l'analyse, la réalisation, l'intégration et la participation au démarrage d'applications variées, définissent bien les missions proposées. A plus long terme, et selon les capacités de chacun, il sera offert une prise en charge de projets logiciels de grande envergure ou d'affaires complètes depuis les spécifications initiales jusqu'à la réalisation sur le site. Postes opérationnels depuis St Quentin en Yvelines ou Paris la Défense (accès direct RER ou train).

Adressez CV, photo
et prétentions
sous réf. 708 (Chef Projet)
ou 709 (Ingénieurs)
à ALPHA CDI
59, rue St Didier
75116 PARIS.



INGÉNIEURS MÉCANICIENS

(ENSAM, INSA, ECAM, ENSM...)

Vous êtes intéressé par des responsabilités sur chantier.

Durant 2 ans, nous vous formerons à notre siège — La Défense :
— au suivi d'exécution de travaux d'installations mécaniques;
— à la rédaction de spécifications techniques.

Vous prendrez en charge un poste de méthodes sur site, en France ou à l'étranger.

Cette fonction requiert méthode et disponibilité, pour des déplacements de courte durée.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 73688 à
HAVAS CONTACT, - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef de produits

référence IB 407 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour son département "Semences" un Chef de Produits.

Il sera chargé :
- d'étudier les marchés,
- de participer à la définition et au lancement de produits nouveaux,
- d'effectuer l'analyse et la synthèse des résultats commerciaux.

Poste actif, impliquant des qualités d'homme d'études et également d'homme de terrain, méthodique et animateur, qui conviendrait à un candidat, de formation supérieure commerciale ou agronomique, ayant environ 5 ans d'expérience dans le Marketing ou la Vente, disposant d'une bonne connaissance du secteur agricole acquise soit par sa formation, soit par son expérience.
Poste à Paris.

HEC, ESSEC, ESCP... adjoint directeur des ventes constructeurs

référence LS 409 CM

UNE FIRME FRANÇAISE (250 millions de CA) filiale d'un important groupe européen, leader dans la fabrication d'équipements pour l'industrie automobile, électrique et électronique, propose une situation d'**Adjoint au Directeur des Ventes constructeurs.**

Il s'agit d'une fonction polyvalente impliquant :
- la participation à la négociation de marchés importants,
- la gestion de la clientèle concernée,
- la coordination avec les services de l'entreprise (études, production, administration).

Outre des aptitudes à la négociation, ce poste nécessite des capacités d'autonomie et conviendrait à HEC, ESSEC, ESCP... déjà familiarisé avec la gestion des marchés industriels et ayant des potentialités pour une évolution vers un poste de direction.
Anglais ou allemand si possible.

Lieu de travail : banlieue immédiate ouest Paris.
Rémunération : 150 000 F +

Cadre responsable de production

référence KR 408 AM

GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS RENOMMÉ, réalisation de biens d'équipement en inox et métaux spéciaux, destinés à industries diversifiées : chimie, nucléaire, agro-alimentaire... recherche pour son usine principale (900 personnes) un **Cadre de Production** qui dirigera et animera une unité intégrée de 120 personnes comprenant : méthodes, ordonnancement, fabrication, progrès technique.

Homme d'expérience, il est rompu aux problèmes de gestion d'atelier en chaudronnerie ou en fabrications mécano-soudées.
Homme de progrès, il participera à la mise en œuvre d'une gestion de production informatisée et au développement de méthodes nouvelles de fabrication.
Poste : ville 100 km est de Paris.

Ingénieur de vente

référence HO 406 CM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (300 millions de CA) filiale d'un des premiers groupes français, activité de mécanique fine, hydraulique, électronique, clientèle défense, aéronautique, souhaite accentuer sa pénétration commerciale et recherche **Ingénieur de Vente (France et exportation)** pour sa **DIVISION AÉRONAUTIQUE** : vente et réalisation de servo-commandes, électropompes et équipements divers. Une formation d'ingénieur ENSMA, ENICA, ESTACA... et une connaissance préalable de la clientèle concernée est vivement souhaitée.

Ce poste est attrayant par la variété des responsabilités confiées : suivi complet des affaires depuis le premier contact, la négociation des marchés, le suivi de la production et des aspects administratifs et financiers.
Cette fonction nécessite une expérience technico-commerciale d'au moins 5 ans, une pratique courante de l'anglais (autre langue appréciée) et une aptitude aux déplacements France et étranger.
Poste au siège : banlieue immédiate ouest Paris.

Jeune ingénieur Chef de zone Europe

référence EL 403 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE leader dans son domaine, filiale d'un puissant groupe français, offre un poste intéressant et évolutif à un **jeune Ingénieur haut potentiel,** disposant d'une première expérience réussie de 2 à 3 ans dans l'exportation de produits industriels.

Au sein de la Direction Exportation en tant que Responsable des pays d'Europe, il aura une mission de :
- gestionnaire de sa zone, en charge de prévoir, d'organiser le développement des ventes dans le cadre de moyens négociés,
- promoteur en ce qui concerne les marchés et les produits : il aura une action d'animation et d'assistance technique auprès de réseaux de vente locaux.

Parfaite connaissance de l'anglais.

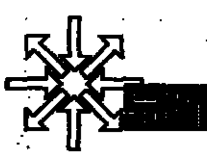
Poste à Paris.

Ingénieur de marque Sup. Aéro confirmé

référence FM 404 CM

Ingénieur débutant ENSMCB, ENSMA, ESTACA...

référence GN 405 CM



SOCIÉTÉ FRANÇAISE (1000 personnes) spécialisée dans la mécanique de précision, l'hydraulique et l'asservissement, renforce les structures de son **département aéronautique** en créant deux postes :

• **INGÉNIEUR DE MARQUE (Sup. Aéro confirmé).** Il devra coordonner les différentes phases de mise au point d'un équipement depuis la conception générale jusqu'à l'industrialisation.
Cette fonction nécessitant la coordination de plusieurs spécialistes (étude, proto., homologations...) nécessite une solide formation d'ingénieur (Sup. Aéro ou équivalent) et une expérience d'au moins 5 ans à un niveau similaire dans le domaine des équipements hydrauliques ou aéronautiques.

• **INGÉNIEUR DÉBUTANT (ENSMCB, ENSMA, ESTACA...).** Ce jeune ingénieur sera intégré dans le même département où il sera progressivement formé à une fonction d'ingénieur de marque. Ce poste s'adresse à un ingénieur débutant particulièrement motivé par des fonctions techniques et désireux de s'intégrer dans une entreprise développant des technologies élaborées.

Pour ces deux postes, la connaissance de l'anglais est nécessaire.
Postes : très proche banlieue ouest de Paris.

Écrire en précisant la référence.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

GRAND CONSTRUCTEUR D'ÉQUIPEMENTS
PARIS (8e) *recherche*

JEUNE INGÉNIEUR

DIPLOMÉ

ayant quelques années d'expérience dans le domaine de la pâte à papier pour fonction TECHNICO-COMMERCIALE. Activité nécessitant une bonne aptitude aux négociations, la pratique courante de l'anglais et si possible de l'allemand.
Formation assurée.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/nº 26881, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

INGÉNIEUR RADIOLOGIE

Société de radiologie proche banlieue Est Paris, recherche pour diriger son bureau d'études, un Ingénieur ayant compétences en électricité-électronique et mécanique (formation Arts & Métiers).

Une expérience dans la conception et le dépannage de matériels radiologiques serait un atout.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 2.986 à PIERRE LICHAU, S.A., B.P. 220. 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

La Division Avionique du Groupe THOMSON CSF conçoit et fabrique du matériel de haute performance dans un domaine à technologie de pointe. L'important développement de ses activités l'amène à compléter son équipe *Aviation Civile et à recruter un*

ingénieur certification

équipement aéronautique

Ce poste recouvre tous les aspects nécessaires à la certification pour l'aéronautique civile : matériel, logiciel, analyses sécurité et qualité.

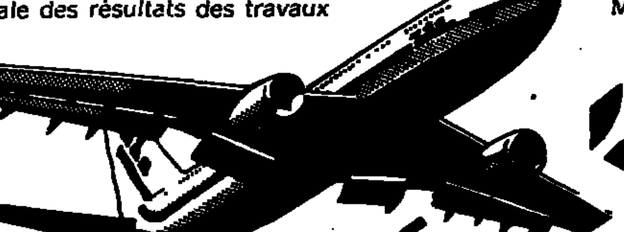
Il convient à un ingénieur électronicien ayant éventuellement l'expérience de la fonction ou à un cadre technique très expérimenté.

Un esprit rigoureux, une bonne aptitude à la rédaction et à la présentation orale des résultats des travaux sont des qualités indispensables pour réussir dans cette fonction et évoluer au sein de notre groupe.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une photo à madame CHARRIER, THOMSON CSF - 52, rue Guynemer - 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.



THOMSON-CSF

DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

HAVAS CONTACT

115.000 F et +

Jeunes ingénieurs attirés par l'informatique :

bénéficiez des atouts d'un grand groupe français !

C'est dans la Société d'Informatique de ce Groupe que vous ferez vos premiers pas. La diversité des travaux que nous effectuons tant dans le département ETUDES que SYSTEMES est de nature à vous passionner.

JEUNES INGÉNIEURS, que vous soyez débutants ou avec une première expérience en informatique, saisissez cette opportunité en nous adressant vite un courrier de candidature qui nous précisera votre formation, vos motivations, les secteurs et plus particulièrement les travaux qui vous intéressent. Notre Conseil ALPHA CDI établira les premiers contacts.

Ecrivez-lui sous réf. 710 M
59, rue St Didier
75116 PARIS.

ALPHA CDI

La filiale française, 1.300 personnes, d'un des plus puissants groupes multinationaux d'équipements électroniques professionnels recherche son :

Chef du service prix et études commerciales

Rattaché au Directeur du département Marketing.

Sa mission : responsable de la banque de données, il proposera la politique de prix de la division et élaborera des plans à 3 et 5 ans (ventes, prix, marge).

Son profil : *diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, parlant* anglais, il a :
— 5 ans d'expérience dans le département Marketing d'une entreprise de technologie de pointe (télécommunications, informatique, etc...)
— une connaissance de l'outil informatique (simulation, analyse, conception de modèles).
— une compétence reconnue dans le domaine des statistiques.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à No 20190 - COFAP 40, rue de Chabrol - 75010 Paris, qui transmettra.

ALFA LAVAL intervient sur des marchés où il n'existe pratiquement pas de solutions standards aux besoins des industries.

Ingénieurs d'affaires industrie laitière

ENSIA, IESIEL, INSA... HF

ALFA LAVAL est un grand fournisseur international des industries laitières et alimentaires. Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans la vente d'équipements laitiers ou en exploitation laitière.
En fait, nous vous proposons un poste très complet et autonome.
Vous négocierez, avec l'aide des services techniques, les affaires de la prospection à la réalisation, sans oublier bien sûr la signature des contrats. Déplacements en France à prévoir. Réf. 525.

De plus, nous souhaitons également rencontrer un **ingénieur débutant** à qui nous offrons une formation complète d'environ 2 ans à notre maison mère en Suède. Réf. 537.

Assistant chef de produit

Ingénieur Instrumentation, Arts et Métiers, CESTI... Débutant ou 1ère expérience.

Après formation, il prendra la responsabilité «marketing» d'un ou plusieurs de nos produits. Il assurera la diffusion des informations techniques chez les clients et à l'intérieur de l'entreprise et prendra en charge la formation des Ingénieurs et Techniciens. Réf. 538.

Pour ces 3 postes, une bonne pratique de l'anglais est nécessaire. Vous exercerez un métier passionnant dans un cadre de travail agréable à Clayes/Bois, à l'ouest de Versailles, entouré d'une population jeune et ambitieuse.

Michel SALINA serait très désireux de vous connaître afin d'étudier ensemble les possibilités de collaboration.

ALFA-LAVAL
BP 16, 78340 Les Clayes-sous-Bois.

média-system

SOCIETE INGENIERIE PETROLE
recherche

Technicien supérieur instrumentation

pour participation à des projets d'unités de traitement de pétrole brut et gaz naturel impliquant notamment :
- établissement des spécifications et documents d'études,
- choix du matériel,
- *réceptions,*
- assistance mise en route.

Expérience minimum 5 ans. Connaissance de l'anglais.

Lieu de travail : proche banlieue Métro Paris.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous **réf. 2.286M** à **PUBLIPANEL** 20, rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Informatique temps réel Chef de projets

Ingénieur diplômé vous avez acquis en 5 ans d'expérience professionnelle de solides compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants : automatisme, informatique temps réel (matériels et/ou logiciels), moyens de communications, réseaux.
Aujourd'hui vous maîtrisez un bon nombre de problèmes techniques mais une certaine routine et des structures trop pesantes vous empêchent d'utiliser pleinement vos capacités d'autonomie, d'assumer globalement la responsabilité des projets, d'élargir vos domaines d'intervention.

A SERETE vous serez responsable de la réalisation des affaires au plan technique comme au plan de leur gestion (coûts, délais). Vous participerez en outre à l'élaboration des propositions en relation avec les services commerciaux et apporterez votre contribution au développement de SERETE dans l'ensemble des applications de l'informatique.

Pour être mieux informé sur ce poste demandez à rencontrer nos ingénieurs et adressez votre CV sous réf. 578 à Joël Ollieuz, SERETE, 86 rue Régnault, 75640 Paris Cédex 13.

serete ingénierie — **Des équipes intégrées pour d'importants projets en France et à l'étranger**

média-system

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (550 personnes - 150 M.F.)
recherche

ASSISTANT AU CONTROLE DE GESTION

- Niveau DUT ou BTS
- Formation gestion, contrôle de gestion ou informatique
- 3 à 5 ans d'expérience
- Connaissance et pratique de l'outil informatique (DEC de préférence).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 1909 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

EUROCOM

Premier groupe français d'Agences de Publicité,
nous recherchons un

CADRE FINANCIER

diplômé de l'enseignement supérieur et ayant un minimum de deux ans d'expérience dans les domaines de l'audit, de la révision ou du conseil comptable.

Sa fonction consistera à venir d'abord renforcer notre Direction Financière dans le cadre du service d'audit interne du groupe. Elle évoluera à moyen terme vers des responsabilités opérationnelles.

Les candidatures avec CV sont à envoyer à la Direction Financière d'Eurocom, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

Attaché Services du Personnel

Il participera à la gestion du personnel d'un secteur d'activités ou filiale du groupe.
De formation supérieure, le candidat devra joindre à son sens du contact et du travail en équipe de bonnes capacités de rédacteur et un esprit rigoureux lui permettant de conduire des études statistiques et salariales.

Il justifiera d'une expérience réussie d'un minimum de 2 ans dans une fonction similaire.

Le poste est évolutif pour un candidat de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 18 278, à : JEAN REGNIER PUBLICITE 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

Groupe de Sociétés de Courtage ASSURANCE - REASSURANCE
travaillant dans 50 pays, spécialisé en **Maritime Aviation**
et très engagé dans les études techniques de financements bancaires de navires, de marchandises et de polices «globales de banques» recherche pour sa filiale spécialisée dans secteur bancaire pour poste

technico-commercial

comportant des contacts clientèle à niveau élevé, Homme, nationalité française, 32 ans minimum, études universitaires supérieures avec excellent anglais parlé et écrit indispensable, bonne connaissance allemand ou espagnol souhaitée.

- Nous apprécions spécialement les qualités humaines, dynamisme, sens des responsabilités à l'intérieur d'une équipe, loyauté.
- Ce poste conviendrait plus particulièrement à candidat ayant 10 ans expérience assurance, ligne internationale bancaire, shipowner's representative, etc...
- Voyages principalement en Europe après stages techniques.

L'expérience acquise dans ce domaine bancaire au cours de négociations avec plus de 100 banques internationales depuis plusieurs années et la qualité de nos produits ouvrent de très sérieuses possibilités d'avenir.

Adresser C.V. en langue anglaise uniquement sous réf. 4312/MS à A.M.P. - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)



LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS
recherche

- **Pour le développement de son réseau de télétraitement sur IBM 30xx ou 4xxx**

UN PROGRAMMEUR CICS CONFIRMÉ

Pour :
- Développer et maintenir les applications internes ;
- Effectuer la réception des produits utilisant CICS.

Formation D.U.T. ou interne constructeur ou société de service, trois ans d'expérience minimum, bonne connaissance de COBOL, VSAM, DOS/VSE, MVS.
Le poste est situé dans la région parisienne.

- # LE RESPONSABLE DE SA CELLULE TECHNIQUE

qui participera à l'organisation du Centre, dans le cadre d'une migration, réorganisation et automatisation, sera amené à travailler sur IBM 3033 et 3031, DOS-VSE, VM/CMS, VSAM, CICS, 110 terminaux.
- Formation supérieure ;
- Expérience de cinq à sept années en exploitation et système, si possible OS/MVS.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et photo, sous référence P à la B.P.P.B., Direction du Personnel (625), B.P. 141, 75078 Paris Cedex 02.



DIVISION ÉLECTRONIQUE de la SNECMA

implantée à SURESNES recherche pour assister

le chef du service contrôle qualité

RESPONSABLE
assurance qualité expertises

Son action portera essentiellement sur les études de comportement des matériels développés par la division et l'établissement de synthèses de fiabilité prévisionnelle et opérationnelle, ainsi que sur les enquêtes et expertises portant sur des matériels en exploitation. Il participera activement à la promotion de la politique très exigeante de qualité propre à l'AÉRONAUTIQUE.

Ce poste comportant l'animation d'une équipe de techniciens conviendrait à un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN, 30 ans minimum, ayant orienté sa carrière vers le CONTRÔLE QUALITÉ.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2357 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

chef de produits

Le DÉPARTEMENT ÉDITION d'une imprimerie d'importance nationale, spécialisé dans les ÉDITIONS ADMINISTRATIVES et commercialisant ses produits par correspondance souhaite renforcer son équipe Marketing par un CHEF DE PRODUIT expérimenté.

Il aura la responsabilité d'une gamme de produits à haute teneur intellectuelle: formulaires, ouvrages, manuels techniques, logiciels d'aide à la gestion.

Il définira les nouveaux produits destinés aux marchés des Professions Judiciaires, des Collectivités locales et des Administrations.

Il utilisera les techniques de la VPC pour assurer la promotion et la commercialisation de ces produits.
Son activité s'exercera dans une petite équipe vivante et non formelle.

Ce poste conviendrait à jeune HEC, ESSEC, ESC, SCIENCES ÉCO, ayant au minimum 2 ans d'expérience Marketing acquise de préférence dans le domaine des Services.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2358 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.



Laboratoires Hoechst

Ensemble de Sociétés regroupant des activités industrielles et commerciales dans les domaines

PHARMACEUTIQUE et BIOLOGIQUE

recherchent

assistant du contrôleur de gestion

Il aura pour mission: la réalisation d'études de synthèses au niveau du groupe, l'élaboration et le suivi des budgets et des plans consolidés, et l'amélioration des outils de gestion.

Ce poste conviendrait à diplômé ÉCOLE SUPÉRIEURE de GESTION ou titulaire d'une MAITRISE DE GESTION ayant deux ou trois années d'expérience professionnelle lui ayant permis d'acquérir une connaissance pratique du contrôle de gestion, et désirant accéder à un niveau plus global de la fonction.

Les dossiers de candidatures - précisant rémunération sous réf. 2359 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CHARGE D'ETUDES
HF
MARKETING - TERRAIN

Une très grande entreprise industrielle Française recherche un cadre de 28 ans min. possédant une formation science économique marketing ou I.E.P.

Description du poste :
Il s'agira pour ce candidat, qui sera aidé par un chargé d'études junior, de préparer, de suivre et de contrôler la qualité de toutes les enquêtes lancées par le service «études-marketing» de la société, jusqu'à l'édition des résultats. Il sera chargé du suivi du budget des enquêtes.

Une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction identique, si possible en Cabinet d'études est exigée.

Adressez votre CV, photo, prétentions sous réf. 3334 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS.

BANQUE ÉTRANGÈRE

recherche pour ses Agences de PARIS ET PROVINCE

EXPLOITANTS CADRES
CLASSE V OU VI

selon expérience et capacités en vue du développement de la

CLIENTÈLE PRIVÉE OU D'ENTREPRISE

Une bonne formation générale. une grande expérience bancaire avec connaissance des produits seront exigées.

La pratique de la langue espagnole sera appréciée.

Écrire avec CV, photo et prétentions, sous réf. 6036 à TELEX P.A. 34, Bd Haussmann 75009 Paris qui transmettra.



DÉPARTEMENT TRANSMISSION *recherche*
INGÉNIEURS

• *activité sous-marine*

3e fournisseur mondial de systèmes de liaisons téléphoniques sous-marines

ÉLECTRONICIEN

Il participera à la pose et à la mise en service des liaisons téléphoniques sous-marines.
Outre des connaissances en logique et informatique, il devra être disponible pour effectuer des déplacements en France ou à l'étranger
(durée globale annuelle de l'ordre de 100 jours).
Lieu de travail : région de **MONTLHÉRY** (91).
Réf. SMR.

• *activité Export*

ÉLECTRONICIENS

En réponse aux appels d'offres internationaux, ils participeront à l'élaboration de projets techniques et aux négociations avec les clients étrangers dans les domaines suivants :
– Transmissions numériques (réseaux à grande distance, multiplexeurs, équipement de lignes).
– Réseaux hertziens (équipements émission/réception à base analogique ou numérique, antennes...).
De formation supérieure en électronique, ils auront si possible une expérience de plusieurs années d'études, de projets ou encore de réalisations chantiers dans les domaines cités.
Lieu de travail : **PARIS** (75).
Réf. CW.

• *activité téléinformatique*

ÉLECTRONICIENS

Ils seront chargés des études basées sur l'utilisation de microprocesseurs et du développement des logiciels correspondants.
De formation supérieure en électronique, ils auront des connaissances en hard et en soft et si possible une expérience d'environ 2 ans dans les domaines cités.
Lieu de travail : région de **MONTLHÉRY** (91).
Réf. TDP/STE.

• *activité technologie composant*

ÉLECTRONICIEN

Il sera chargé des études et essais techniques de caractérisation et de qualification d'éléments (petits moteurs connectiques enfichables, etc.) entrant dans des équipements électroniques de très haute fiabilité.
De formation supérieure, il aura si possible des connaissances en mécanique et en physique.
Lieu de travail : région de **MONTLHÉRY** (91).
Réf. TE/CH.

Adresser CV et prétentions à CIT ALCATEL
Service Recrutement Cadres - 10 bis, rue Louis-Lormand - BP 22
78320 LE MESNIL SAINT DENIS
en précisant la référence du poste choisi

CONTESSE

THOMSON-CSF

en forte expansion, en proche banlieue Sud, la Division AVIONIQUE, renforce le potentiel de ses équipes de GESTION et recherche

CADRE GESTION BUDGETAIRE

— en liaison avec le service informatique et tous les utilisateurs, il sera chargé dans un premier temps, de la refonte d'une chaine «Gestion de frais» pour évoluer ensuite vers d'autres domaines de la gestion d'entreprise.
— Formation type ESSEC ou Ecole d'Ingénieurs avec compléments en gestion (comptabilité générale et analytique) et bases en informatique.

Débutant ou 1ère expérience dans le domaine.

CADRE FINANCEMENTS CONTRATS EXPORTATION

— responsable des études de financement des contrats export, en liaison avec les services commerciaux et dans le cadre des réglementations en vigueur (COFACE, B.F.C.E. ...)

Il sera amené à participer à des missions de négociation à l'étranger. Evolution ultérieure possible vers des responsabilités : trésorerie, facturation, clients.

— Formation supérieure avec option «Gestion Financière». Anglais courant exigé. Espagnol apprécié.

Débutant ou 1ère expérience.

CADRE GESTION INDUSTRIELLE

— Participera au contrôle et suivi de marchés d'études et prototypes :
• délais (PERT), coûts (suivi des écarts)
• ressources (plans de charges)
• exploitation de données informatisées évoluant prochainement vers du traitement en temps réel.

— Formation Ecole Commerciale, Ecole d'Ingénieurs + IAE, maîtrise Sciences Eco (organisation et informatique)

Débutant ou 1ère expérience industrielle.

Merci d'envoyer CV et photo en précisant le poste choisi au Service du Personnel THOMSON CSF - Division Avionique 68, avenue Pierre Brossolette - 92242 MALAKOFF Cedex.

CONTESSE

importante Administration recherche pour PARIS

INGENIEUR CONTRACTUEL
STATISTICIEN

80 000 F
Diplômé(e) de l'ISUP, de l'ENSAE, et ayant si possible un DESS ou un DEA de statistique. La personne recherchée aura la responsabilité d'Études statistiques, ainsi que de la mise en place et du suivi de fichiers relatifs au stationnement urbain. Ce poste comporte des possibilités d'évolution et de nombreux avantages sociaux.

Adress. C.V., photo et prét. à AXIAL Publicité (s/réf. 9163). 27, r. Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Pour applications PROCESS INDUSTRIELS
Nous recherchons des :

INGENIEURS D'ETUDE

spécialisation commutation appréciée (non indispensable).
Expérience requise :
— Temps Réel.
— Mini et micro.
— Langages évolués.
Affectation Paris ou Province.
Tél. 563-17-27, P. 254/258.

AGENT DE MAITRISE

Bac scientifique + 2 pour poste à responsabilités, connaissances italien ou espagnol.
ORIS : 265-90-90.

TAXATEUR

Bac C ou SC + 2, aimant les chiffres pour poste à responsab., notions allemand.
ORIS. - 265-90-90.

Société d'emballages industriels recherche

UN JEUNE INGENIEUR

pour son département conteneurs navettes (métalliques, contre-plaqué, polyester). Env. C.V. et photo SOFECOME Tour d'Asnières 4, av. Laurent Cely 92606 ASNIÈRES CEDEX.

SODETEG



T.A.I.

Société filiale de SODETEG (oscar 1981 de l'exportation) appartenant au groupe THOMSON, nous sommes l'une des plus grandes sociétés d'ingénierie de systèmes informatiques industriels en temps réel d'Europe. Nous recherchons pour faire face à notre important développement en France et à l'export :

2 chefs de groupe logiciels

Ces ingénieurs auront :
- L'un, un rôle de conseil, d'étude, d'assistance technique au niveau d'un service auprès des équipes logicielles opérationnelles de conception et de réalisation (applications transport d'énergie électrique). (Réf. 124)
- L'autre, un rôle de responsable de la coordination d'un groupe de 5 équipes de conception et de réalisation composées de 5 à 8 ingénieurs qui va démarrer un très important projet. (Réf. 125)

La connaissance des minis SEMS, DEC, DATA GENERAL serait appréciée.

3 chargés d'affaires

Ces ingénieurs agissent en tant que «patrons» d'affaires qu'ils mènent de la conception à la réalisation, prenant en compte les besoins spécifiques de leurs clients, constituant les équipes, assurant la conduite et la gestion des projets... Une large expérience des systèmes à base de mini et micro informatique en temps réel est indispensable. Une spécialisation dans l'un des domaines suivants est particulièrement souhaitée :

- **Réseau de communications de messages, de télécommunications** (Réf. 126)
- **Transport d'énergie** (Réf. 127) - **Production d'énergie** (Réf. 128)

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser curriculum vitae détaillé et photo sous la référence choisie à :

SODETEG TAI — Direction du Personnel
283 route de la Minière, 78530 BUC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



CIMSA

PRÉSENT DANS LE SPATIAL L'AÉRONAUTIQUE ET L'INDUSTRIEL

Filiale de **THOMSON-C.S.F. INFORMATIQUE**, nous sommes spécialisés dans la conception et la fabrication de systèmes informatiques pour des environnements aéronautiques, spatiaux et industriels difficiles.

La qualité et la technicité de nos produits nous permettent d'être présents dans de nombreuses réalisations prestigieuses telles que le Spacelab ou la fusée Ariane. Notre expansion nous conduit à renforcer les équipes d'études et nous souhaitons recruter des :

INGÉNIEURS ÉTUDES
ÉLECTRONICIENS

Ils ont de préférence une première expérience dans l'un des deux domaines suivants :
- microprogrammation, calculateur à base de processeurs en tranches. Réf. IL82.
- mesure analogique. Réf. IA82.

De bonnes connaissances en outil informatique d'aide à la conception - C.A.O. - sont un atout supplémentaire.

Selon leurs compétences et affinités, ils intégreront de petites équipes de haut niveau intervenant dans les études de matériels soit logiques, soit analogiques.

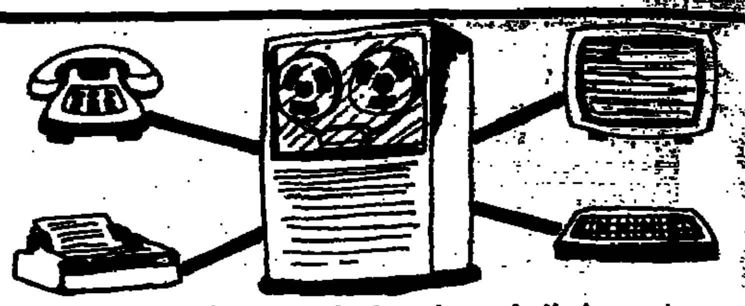
Ces postes particulièrement formateurs et ouverts sur les techniques de pointe doivent déboucher sur des fonctions importantes au sein de notre entreprise en plein développement.

La connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

Les dossiers de candidatures précisant la référence du poste choisi, seront traités par Edwige DACGUAY, CIMSA, Service Emploi, 10-12, avenue de l'Europe - BP 44 - 78140 Vélizy - France.



HAVAS CONTACT



Une grande société industrielle française, qui développe de gros systèmes de télécommunications temps réel, recherche

plusieurs ingénieurs confirmés

NIVEAU II et III

des postes sont à pourvoir dans les activités suivantes :
- *conception de méthodes de développement logiciel et d'outils d'assistance,* réf.C
- *conception de systèmes opératoires mini et micro,* réf.GM
- *élaboration de spécifications fonctionnelles de produit logiciel de commutation,* réf.P
- *qualification de logiciels,* réf.R
- *essais d'ensemble du système.* réf.V

Ces postes supposent une expérience de l'ordre de 5 à 10 années dans l'activité indiquée ou dans une activité voisine.

Adresser lettre manuscrite et CV sous No35830 en précisant la référence de l'activité choisie à **projets publicité** *12 rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre.*



USINE DE CORBEIL-ESSONNES-91

MICRO-ELECTRONIQUE APPLIQUEE A L'INFORMATIQUE, RECHERCHE

Pour assurer le support technique de ses fabrications de circuits intégrés haute densité,

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

• ELECTRONICIENS • PHYSICO-CHIMISTES • SPECIALISTES METHODES

Débutants ou 2 à 3 années d'expérience dans l'industrie des composants électroniques semi-conducteurs.
ANGLAIS SOUHAITE - Possibilité de séjours aux Etats-Unis.
Ces postes de début de carrière peuvent évoluer ultérieurement, selon les aptitudes et les goûts, vers des activités industrielles différentes et permettre un intéressant développement de carrière.

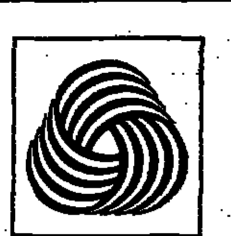
Adresser candidature et C.V. détaillé à : IBM FRANCE
Service Recrutement des Cadres - 224, boulevard John Kennedy, 91102 CORBEIL ESSONNES CEDEX.

CONTESSE

Micro-électronique: notre futur patron

220.000 F +

L'une des unités d'un des plus grands groupes industriels français développe un nouveau produit pour assemblage micro-électronique. Vous êtes l'Ingénieur que nous recherchons si vous avez la «trempe» pour accélérer son *industrialisation*, si vous vous sentez d'attaque pour animer un programme R et D sur de nouveaux produits. Cursus idéal pour tenir le poste de manager : une bonne école d'ingénieur (AM ou équivalent), au moins 5 ans d'expérience de préférence en circuits imprimés, mécanismes de précision, automatismes... Vous connaissez impérativement l'industrie micro-électronique. Et si en plus vous connaissez le process-control vous êtes définitivement notre homme. Nous vous voulons volontaire, ambitieux, meneur d'équipe... Tout d'un patron donc. Vous ne craignez pas les déplacements et puisque vous y êtes habitué, vous pratiquez correctement l'anglais. Pour plus d'informations, adressez votre dossier de candidature sous réf. 705 M à ALPHA CDI 59, rue St Didier 75116 PARIS.



ALPHA CDI

SIRTES *RENAULT INGENIERIE 92000 Boulogne*

recherche

RESPONSABLE D'AFFAIRES

en ingénierie de ressources humaines

IL SERA CHARGE DE :
- *négocier et animer des actions de formation et de gestion de personnel auprès d'industriels*
- *coordonner le travail d'équipes pluridisciplinaires*
- *développer des méthodes d'intervention et de conseil*
- *gérer le suivi de ses contrats.*

PROFIL :
- *formation en Sciences Sociales et Pédagogie*
- *5 ans d'expérience mini, dont une partie dans une société de services*
- *bonne connaissance de l'industrie*
- *expérience export appréciée.*

Le candidat retenu sera appelé à se déplacer.

Adresser C.V., lettre manuscrite, et photo à SIRTES - 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE

TRANSAC Alcatel

Pour faire face à son expansion constante **LA DIRECTION TECHNIQUE** située à Massy (5' gare R.E.R.) recherche des

INGENIEURS LOGICIEL QUALIFIES

Nous leur proposons en fonction de leur expérience :
- soit d'intégrer notre équipe **FIRMWARE** pour leur confier la responsabilité de l'élaboration de produits en liaison avec l'équipe Hardware ;
- soit de participer aux nouvelles études sur les **RESEAUX** au sein de la Division Etudes de logiciels ;
- soit de devenir **CHEF de PROJET LOGICIEL.**

Nous vous assurons une formation sur nos produits et nous vous offrons de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite avec CV et prétentions) à Michel BERNET-ROLLANDE, Direction des Relations du Travail **TRANSAC ALCATEL** 91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

Woolmark

Le Secrétariat International de la Laine, dont le rôle est de développer la consommation des produits en laine dans le monde, recherche pour la France, une

Assistante laboratoire textile

Elle aura deux fonctions :
- ► Assister le chef de laboratoire dans la gestion de l'unité.
- ► Effectuer elle-même des contrôles de qualité au sein d'une petite équipe travaillant en étroite collaboration avec les départements technique et marketing.

La candidate retenue aura un niveau BTS Textile ou BTS Physique/Chimie, une très bonne connaissance de l'anglais et de préférence une expérience en laboratoire textile.

Envoyer CV, photo et prétentions au Secrétariat International de la Laine, 23-25 avenue de Neuilly 75116 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS constitué de nombreuses filiales françaises et étrangères recherche pour ses SERVICES CENTRAUX

CADRE COMPTABLE FISCALISTE

Il participera au sein d'une équipe à la conception et à la mise en place de procédure permettant l'application de manière homogène de la réglementation fiscale française dans le cadre du régime du Bénéfice fiscal consolidé.

Il apportera son assistance aux Sociétés étrangères du Groupe pour les aider à présenter leurs comptes en harmonie avec les règles fiscales françaises.

Préférence sera donnée à un diplômé de l'Enseignement Supérieur bénéficiant d'une expérience de 2 à 5 ans.

La pratique de l'Anglais est indispensable, autres langues appréciées : Espagnol — Italien — Allemand.

Ce poste est basé à PARIS et implique de fréquents déplacements à l'Étranger.

L'importance du Groupe permet d'envisager toute évolution de carrière.

Adresser C.V. avec photo et lettre manuscrite sous référence 26889 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, Banlieue Est de Paris, recherche pour son BUREAU D'ETUDES T.P. :

UN INGENIEUR

10 ans d'expérience minimum, pour prendre en charge le département des études de spécialités.

Formation : Ponts, ECP, Mines, A. et M., T.P. etc...

UN INGENIEUR
CONFIRME

pour renforcer l'équipe d'études d'exécution des ouvrages d'art.

Formation : Grandes Ecoles.

UN DESSINATEUR

ayant quelques années de pratique ou *même débutant.*

Adresser C.V. + photo à No 26.662 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

RECHERCHE ET APPLICATIONS INFORMATIQUES AVANCÉES

Importante société d'études informatiques renforce ses structures et recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Expérimentés (2 à 10 ans)

Spécialisés ou attirés par les domaines suivants : • **réseaux** • **micro-logiciel** • **logiciel téléphonique** • **bases de données** • **ingénierie.**

Les postes proposés représentent une opportunité d'intervenir sur des projets originaux et de grande dimension.

Ils conviennent à des ingénieurs capables de s'intégrer à un environnement de recherche appliquée de haut niveau technique.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73634 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal, 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



Cii Honeywell Bull

pour renforcer ses équipes de la Division des Opérations Comptables, recherche un

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

pour assurer la responsabilité de la comptabilité sociale (plan comptable français). Il devra avoir une formation DECS (Certificat Comptable obligatoire) et une expérience de plusieurs années de la comptabilité générale jusqu'au bilan dans une grande entreprise. Il sera responsable de la mise en place du plan comptable révisé et aura à animer une équipe de quatre personnes. Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne appréciée et anglais lu souhaité. Poste évolutif au sein de la Direction Financière.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 225 M à Cii Honeywell Bull PC0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

LIEU DE TRAVAIL : LE MONDE ENTIER

Notre département «Affaires et Secteurs» conçoit et fournit des systèmes de techniques modernes (couvertures et liaisons aériennes, surveillance électronique de données numériques...)

Notre technicité et la compétence de nos équipes nous permettent d'être présents avec succès sur tous les marchés mondiaux.

Les importantes perspectives de développement de ces secteurs nous conduisent à recruter des

INGENIEURS D'AFFAIRES

Il sont avant tout des techniciens et des gestionnaires capables de maîtriser un projet dans tous ses aspects : techniques, coût, délais... Ils devront coordonner l'activité des départements français et étrangers concernés par le projet, établir des spécifications, traiter les appels d'offre.

Diplômés d'une Grande École (SUPELEC, TÉLÉCOM...) les candidats ont acquis une première expérience, mais nous nous attacherons essentiellement à leurs qualités d'initiative et de dynamisme. Les possibilités d'évolution, au sein du groupe sauront satisfaire des candidats de valeur. Connaissance de l'anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier accompagné d'une photo à Monsieur Cordaville
THOMSON CSF-DTEX
34, bd Ornano
92300 SAINT-DENIS



HAVAS CONTACT

Notre entreprise est à l'image de ses hommes...

Ils sont **compétents, ambitieux, exigeants.** Ils lui ont donné sa taille : effectif 6.000 personnes. Une implantation nationale : 33 agences. Une croissance constante de 20 % l'an, des perspectives permanentes. Notre secteur : le Nettoyage Industriel ; nous y sommes des professionnels car nous le traitons à l'échelle des exigences et des méthodes de notre époque. Nous préparons l'avenir et souhaitons renforcer l'équipe de nos futurs directeurs. Pour cela nous recherchons :

Jeune diplômé d'études supérieures gestion ou commerce

DE LANGUE MATERNELLE ET DE CULTURE AMERICAINES, qui se préparera, à moyen terme, à la prise de responsabilité d'une filiale aux Etats-Unis. (réf. 1735/723 FD).

Jeune Ingénieur (Arts et Métiers ou similaire)

Ayant deux à trois années d'expérience. Il se destinera à une fonction de direction d'exploitation dans l'entreprise. Appelé à des transactions avec l'Allemagne il doit avoir une bonne pratique de la langue. (réf. 1735/724 FD).

Pour ces deux postes, nous sommes disposés à bâtir un plan d'intégration précis pour les 3 ou 5 années à venir, permettant l'accès aux responsabilités envisagées. Une mobilité géographique Paris et Province est indispensable durant cette période.

Nous savons aussi que les qualités de nos hommes ne s'inventent pas, nous souhaitons donc les trouver chez vous dès à présent.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite et C.V. en précisant la référence du poste qui vous concerne à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

CIT Alcatel

Filiale d'un puissant Groupe industriel français, leader de la commutation temporelle recherche pour son Centre Technique de VELIZY

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

Même débutants

Ils seront chargés d'études techniques de base en laboratoire d'électronique digitale et analogique.

Des possibilités d'évolution de carrière sont offertes à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation
10, rue Latécoère 78140 VELIZY VILLACOUBLAY
sous réf. G.L.T. - P.L. - G.S.C.

CONTESSE

Société Distribution Produits d'Innovation crée le poste de

RESPONSABLE FRANCHISE

Prise en charge de la création du réseau national des Franchisés dans toutes ses composantes commerciales, logistiques, de gestion...

Ce poste important pour l'Entreprise ne peut concerner qu'un Cadre ayant une expérience complète de 2 à 3 ans en montage de réseaux de Franchisés et qui souhaiterait devenir l'homme développement d'une Société en plein essor.

Envoyer lettre manuscrite, photo, CV détaillé en précisant rémunération actuelle sous réf. 1097 à

CECOD SELECTION
19, rue de Calais, 75009 Paris
Réponse et discrétion assurées.

média-system

Jeunes demandeurs d'emploi

4 mois 1/2 rémunérés

de formation professionnelle préparant à des postes de

RESPONSABLES DE GESTION COMMERCIALE

(gestion et animation de surfaces et d'équipes de vente)
— Jeunes moins de 26 ans et femmes seules, ayant enfant à charge, niveau : bac + 2.

RECRUTEMENT IMMÉDIAT

Ecrire ou se présenter à :
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Chantal FELIX-NAIX
63, av. de Villiers, 75017 PARIS.



GENERALE SUCRIERE

Cherche des hommes de valeur qui feront leurs preuves dans l'un de ces postes :

Ingénieur agro + formation économique

éventuellement débutant

ATTACHE A LA DIRECTION au siège à Paris, vous mènerez des études économiques en contact avec les services agronomiques et d'approvisionnement en betteraves des usines.

Vous devrez tirer vous-même des conclusions pratiques afin de préconiser les actions à entreprendre (ventes de produits dans le monde agricole, développement des zones de culture...) et participer à leur mise en place.

En possession des techniques d'études, vous êtes donc avant tout un homme de **réalisations concrètes.** **(Réf. 2105-M)**

Adjoint au chef de service betteravier

de l'une des usines situées à 100 km de Paris

INGENIEUR AGRO, vous avez environ 28 ans. Une première expérience vous a mis en rapport avec le monde agricole et vous a accoutumé à travailler dans le cadre d'objectifs bien définis.

Vous devez être à la fois un homme de gestion, un bon négociateur sachant établir des contacts sur le terrain, et être capable d'animer une équipe. **(Réf. 2106-M)**

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous la référence correspondante) précisant le niveau de la rémunération actuelle seront étudiées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
implantée en banlieue SUD-OUEST
recherche

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

Techniciens et collaborateurs

Rattaché au Chef du Personnel du Centre (2500 personnes), sa responsabilité s'exerce dans :

- l'organisation du recrutement du personnel mensuel (techniciens - employés - agents de maîtrise),
- l'assistance aux responsables concernés dans le déroulement complet de la sélection,
- l'encadrement de quelques employés.

Ce poste présente une ouverture vers la gestion du personnel et peut intéresser un cadre diplômé de l'enseignement supérieur ayant déjà exercé une activité de recrutement pendant au moins 3 ans, de préférence dans un environnement industriel.

Une disponibilité rapide nous conviendrait pour remplacer le titulaire actuel promu dans une autre fonction.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous Nº 8161 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

JEUNE FORMATEUR TECHNIQUE

DUT ou équivalent
bon technicien - esprit curieux
sens de la pédagogie

Le collaborateur que nous recherchons aura quelques années d'expérience dans l'industrie et de solides connaissances en matière de T.V., vidéo, magnétoscopes, péritéléphonie et si possible micro-informatique.

Nous attendons de lui qu'il puisse se déplacer fréquemment dans toute la France (poste basé à La Courneuve) et qu'il ait le goût de se tenir sans cesse informé de l'évolution des techniques.

Ecrire C.V. manuscrit + photo à la Direction du Personnel, LOCATEL S.A. 16, rue Barbès 92534 LEVALLOIS-PERRET.

LOCATEL

CONTESSE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TP
(pour son service Matériel à Nanterre)
recherche

INGÉNIEUR AM

(ou équivalent)

- 30 ans environ.
- Relations avec les chantiers et les fournisseurs.
- Gestion du parc de la Société.
- Expérience dans poste similaire souhaitée.
- Anglais apprécié
- Situation d'avenir, si capable.

Adresser dossier de candidature sous nº 42129 M - HAVAS CONTACT
1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Organisme para-public national de financement couvrant le secteur agricole, siège Paris,

recrute

CHARGÉ DE MISSION

HF

- Ce collaborateur, en rapport avec les centres de recherche et avec les instances nationales et départementales du secteur agricole :
  - Analysera techniquement et financièrement les programmes proposés par les partenaires concernés en s'assurant de leur consensus,
  - Etudiera la répartition équitable des crédits et en contrôlera l'emploi.
- Formation supérieure Agro, Droit, Sciences-Po, Gestion. Habitude de l'animation de réunions. Rédaction de rapports de synthèse. Travaux d'études. Goût des responsabilités et sens des relations humaines. Déplacements en province. Connaissance des milieux agricoles. Expérience professionnelle confirmée de 5 à 10 ans.

Adresser C.V. détaillé avec souhaits de rémunération sous référence 141, à
LPA-GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 Paris.

La réussite de nos commerciaux...

...Notre expérience, notre notoriété, notre dynamisme en forment la base.

Grâce à la **qualité de ses produits**, à la couverture de sa gamme, notre société est le **LEADER INCONTESTÉ** sur son marché.

La réussite de nos commerciaux ? Elle est due, bien sûr à leur talent. Venus d'horizons divers, ces **HOMMES ET CES FEMMES** ont un dénominateur commun : **LA VENTE.**

La vraie. Celle qui permet de se réaliser. De progresser. D'être autonome et responsable. D'obtenir une **rémunération très importante** non limitée et de **nombreux avantages:**

Notre formation ? Elle est considérée comme **la meilleure du marché.**

La promotion ? Elle accompagne les **meilleurs commerciaux.**

15 postes sont à pourvoir sur **PARIS et la RÉGION PARISIENNE.**

Si vous avez une **bonne formation ou une expérience réussie dans la vente,**

prenez rapidement contact en adressant votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) en indiquant sur l'enveloppe la référence LM 1731 à



(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Devenez Administrateur des PTT

Diplômés d'Etudes Supérieures, les PTT, 1er investisseur civil français, vous permettent **d'exploiter au mieux vos capacités** grâces aux importants moyens techniques mis à votre disposition.

L'Ecole Nationale Supérieure des PTT prépare de jeunes diplômés (âgés de 30 ans au plus dans l'année) au management public.

Elle offre une formation de haut niveau en 3 ans dont **17 mois à l'ENA.**

2 concours externes permettant d'accéder à **l'ENS PTT** auront lieu en avril 1982.

L'un est réservé aux titulaires d'un des **diplômes requis pour le concours d'entrée à l'ENA** (épreuves les 22 et 23 avril - 4 candidats retenus).

L'autre est destiné aux diplômés de certaines **grandes écoles** : Polytechnique, ENSAE (div. 1), Centrale, HEC, ESSEC, INSEAD, Normales Sup : Ulm, Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay, Cachan (épreuves le 21 avril - 7 candidats retenus).

Une Carrière d'Administrateur des PTT au sein de l'Administration Centrale ou dans les directions de province vous attire ?

Téléphonez au **(1)200.34.34** ou au **(1) 589.66.66** postes **46-68** et **43-10** ou écrivez au ***Ministère des PTT.*** *Direction du Personnel et des Affaires Sociales. Bureau B2 - B.P. 300 - 75624 PARIS Cedex 13.*

Inscription jusqu'au 22 mars

Ecole Nationale Supérieure des PTT

MEDIA PA

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Région Parisienne
recherche pour ses services
ETUDE ET MISE AU POINT

2 INGENIEURS grandes écoles

L'un ayant une solide formation en informatique — Réf. A

L'autre ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique — Réf. B

Ils travailleront en collaboration avec les bureaux d'études des fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ces postes impliquent le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer C.V. sous réf. 23955 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

CGCT COMPAGNIE GÉNÉRALE *DE CONSTRUCTIONS TÉLÉPHONIQUES*

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 7% de son C.A. en Europe pour ... recherches et développement avancés

recrute pour son ***DÉPARTEMENT ... SYSTÈMES D'INFORMATION*** un

CHEF DU SERVICE SYSTÈMES INFORMATIQUES

Matériel ... deux IBM 4341 sous DOS/VS ... un ... sous OS/M...

Le titulaire du poste aura pour mission
- Étudier, réalis... les systèmes ... de la Compagnie ;
- Participer ... des systèmes.

Le candidat ...
- Avoir une expérience de 3 ans dans la fonction.
- Posséder des qualités d'encadrement.

La rémunération tiendra compte de l'expérience du candidat.

Écrire avec C.V. au Service du Personnel : 251, rue de Vaugirard - 75740 PARIS Cedex 15

CONTESSE

CEMCO *Industries*

TELEMESURES
RADIONAVIGATION-SYSTEMES
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Diplômés d'écoles, ayant quelques années d'expérience en systèmes pour étude et développement produits nouveaux.

Notions de radio-électricité appréciées.

Opportunités de responsabilités et d'avancement pour candidats de valeur.
Avantages sociaux.

Envoyer C.V. et prétentions :
84/90 Bd du Général Giraud
94100 SAINT MAUR

SAFT — Groupe C.G.E.

Le Département Générateurs Spéciaux étudie, développe, produit des sources d'énergie embarquées sur des systèmes aérospatiaux.

Pour faire face à la croissance de ses activités, il recherche :

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

ECP, ENSAM, ICAM, ENSI...

Après formation, ils seront responsables de projets d'étude de développement et d'industrialisation de nouveaux produits de haute fiabilité, leur permettant d'enrichir leurs connaissances en Résistance des Matériaux, Matières Plastiques, Mécanique des Fluides, Thermique.

Poste évolutif pour des Ingénieurs dynamiques, autonomes, capables d'animer une équipe de techniciens.

Les postes sont à pourvoir à ROMAINVILLE
en proche banlieue Nord-Est.

Adressez votre candidature sous réf. A 2-3 à SAFT
Direction des Ressources Humaines 119 rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET



dans la première transformation des métaux
(600 personnes près BEAUVAIS, Oise)

recherche

UN CONTROLEUR DE GESTION

30 ans, attaché au Directeur financier. Diplômé de l'enseignement supérieur *(Droit, IEP Paris ; complété par DECS).* Connaissances en droit fiscal et droit des sociétés.

3 à 5 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise.

Sa mission :
- *Suivre les tableaux de bord, les budgets et les comptes de la société et de ses filiales ;*
- Apporter une assistance financière fiscale et juridique ;
- Contrôler et analyser les différents ratios de gestion ;
- Animer les réunions d'analyse avec les responsables.

Collaborateur direct du Directeur financier, il jouira d'une réelle autonomie dans l'organisation de son travail ; possibilités d'élargissement des responsabilités pour candidat de valeur.

Envoyer un dossier de candidature complet à
M. A. HAGNERE, Sté PROFILAFROID,
60930 BAILLEUL-SUR-THERAIN,
sous la référence : DF 8201.
Discrétion absolue.



Adjoint du Directeur Général
Poste à créer

Le Président d'une PMI de la région parisienne (N.E.), 50 personnes, C.A. environ 15 millions, produisant et commercialisant des biens d'équipement industriels, recherche l'adjoint avec qui il poursuivra le développement de son Entreprise.

Il prendra notamment en charge, avec l'aide d'une collaboratrice, la responsabilité des achats et une partie des calculs de devis actuellement réalisés par le dirigeant.

Il participera aux décisions et orientations et sera responsable de l'Entreprise en l'absence du Président lors de ses déplacements commerciaux à l'étranger.

Agé de 40 ans environ, votre formation et votre expérience au sein de PMI performantes auront mis en relief vos qualités de gestionnaire et d'animateur tout en développant votre compréhension des problèmes techniques.

Votre candidature sous référence 82103 M sera examinée confidentiellement et avec intérêt par notre Conseil, Michel BARBEY, qui vous contactera et vous donnera toutes informations voulues.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS Tél : 285.15.53



ingénieurs de projets +

Notre client connait une expansion des plus fortes sur le creneau de la réalisation "clés en main" de systèmes informatiques *temps réel pour des applications* concernant la plupart des activités de pointe.

Pour réaliser en 1982, 350 millions de F de commandes constituées de projets nationaux et internationaux, cette Société recrute plusieurs **INFORMATICIENS** ayant de très solides références en temps réel avec une compétence dominante en :

BASES DE DONNÉES T.R.
Conception et réalisation de bases de données. Connaissance de Total appréciée. **(Réf. 5821-M)**

CONCEPTION DE LANGAGES
Ecriture de compilateurs, interpréteurs pour la modification automatique de programmes T.R. **(Réf. 5822-M)**

CALCULS DE RÉSEAUX
Programmation de calculs de réseaux électriques (production - transport de l'énergie). **(Réf. 5823-M)**

LOGICIELS DE BASE
Extension de logiciels constructeurs dans le cadre d'une importante configuration. **(Réf. 5824-M)**

RÉSEAUX TÉLÉCOMM.
Conception et réalisation de réseaux de commutation de messages, de télécommunications. **(Réf. 5825-M)**

Ces ingénieurs auront à animer des équipes de 2 à 8 personnes. D'intéressantes perspectives d'évolution sont offertes à ces Chefs de projets soit dans un domaine technique d'encadrement d'équipes, soit dans la conduite et la gestion d'affaires, soit dans le cadre d'autres activités informatiques du Groupe dont la Société est filiale.

Tous ces postes sont basés en **proche banlieue Sud-Ouest.**

Adressez confidentiellement votre dossier sous la référence *correspondante à I.C.A. 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui* transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising — NEW YORK — PARIS

Ingénieur Technico-Commercial
A.M., INSA, Ensi...

Si vous possédez quelques années d'expérience dans le domaine des travaux neufs et de l'entretien (en usine, ou dans la construction de matériel roulant ferroviaire), ou dans celui de l'ingénierie à l'exportation, nous vous proposons un poste d'**INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL.**

Il s'agit d'intégrer une petite équipe d'experts du Service Equipement d'une **IMPORTANTE ENTREPRISE DE MATERIEL FERROVIAIRE** pour prendre en charge l'établissement d'avant-projets, le dépouillement d'appels d'offres, la rédaction de propositions, le suivi des réalisations...

Domaine d'activité : atelier d'entretien clefs en main, à l'exportation.

Qualités recherchées : goût pour la négociation, bon esprit d'équipe, sens des contacts humains, bon degré d'autonomie.

Lieu de travail : proche de La Défense.

Assez nombreux déplacements **à l'étranger** à prévoir.

Anglais indispensable. Espagnol souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 82.02 M à notre Conseil,

SMCI 116, bis avenue Albert 1er 92500 RUEIL-MALMAISON

Communiqué

JEUNES D.U.T option personnel

importante société fortement implantée en France et à l'étranger recherche pour étoffer son équipe d'administration du personnel :

Collaborateur destiné à être très impliqué dans la gestion de la formation, la réalisation des *bilans sociaux et la prise en charge de dossiers* particuliers concernant la gestion administrative de l'ensemble des établissements de la société.

Collaborateur HF, s'intégrant à l'équipe d'administration et de paye de personnel expatrié.

Les 2 postes sont basés à Vélizy.

Préférence sera donnée aux candidats pouvant justifier d'une première expérience dans la fonction personnel.

Adresser lettre, CV détaillé, photo et prétentions, sous réf. 9792, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

Création de poste

Jeune ingénieur motivé par l'informatique

L'APEC, important organisme collecteur du 1% logement, crée un poste d'ingénieur informaticien.

Il s'intégrera au sein du département financier pour mettre en place et suivre le système informatique temps réel et étudier, analyser, concevoir de nouveaux traitements.

Pour un jeune ingénieur diplômé (maîtrise, école d'ingénieurs...) ayant 2 ans d'expérience minimum motivé par l'informatique de gestion et par l'organisation, l'APEC offre un poste de responsabilités très formateur où tout est à créer et qui peut déboucher sur une évolution de carrière intéressante.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en indiquant sur l'enveloppe la réf. 1726/LM à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

---

150 000 +

Jeune ingénieur A.M., ENSI..

pour assurer, dans le cadre de notre Direction PRODUITS, les LIAISONS TECHNIQUES avec un de nos plus importants clients.

Notre Société est leader européen sur ses marchés ; elle regroupe 10 Unités de production, 3200 personnes. Son C.A. : 800 M h.t.

La fonction proposée implique :
— d'une part, une très bonne technicité en mécanique/métallurgie ; des connaissances dans le domaine des plastiques ; de toutes façons, une bonne ouverture d'esprit aux processus techniques/technologiques ;
— d'autre part, une qualité de contacts favorisant une compréhension objective des problèmes de nos clients en vue d'en informer de façon précise —notes rédigées + commentaires verbaux— nos ateliers proto, B.E., unités de production et d'en suivre les résultats.

Elle convient à un ingénieur ayant une expérience d'au moins 5 ans aquise dans les services industrialisation, B.E., d'une industrie —mécanique/métallurgie— de grande série. Prévoir des déplacements de courte durée en France et Europe de l'Ouest. Connaissance de l'anglais très souhaitable ; celle d'une autre langue —espagnol, allemand— serait appréciée. Lieu de travail : proche région parisienne sud.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous la référence 71612/M à Rose VERDET.

sélé CEGOS

TOUR CHENONCEAUX - 204 Rond Point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

LE GROUPE SCIENTIFIQUE
Société d'importation et de distribution d'instrumentation industrielle américaine de haute technicité (colorimètre, calculateur de formulation de couleurs, enceintes de test, porosimètre, détecteurs industrie nucléaire)

recherche
pour sa Division Mesures Industrielle

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Bilingue anglais.
- 3-5 ans expérience commerciale souhaitée.
- Voiture de service fournie.
- Rémunération motivante.

Pour s'intégrer dans une équipe dynamique.
Disponible rapidement.

Tél. pr renseignements complémentaires au 243-22-44 et envoyer C.V. avec photo à L.G.S., 114, av. du Président-Wilson, B.P. 67, 93212 LA PLAINE-SAINT-DENIS.

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES
Des essais sur sites...

Dans le cadre de nos réalisations, vous serez chargé de la mise en service des systèmes de régulation des chaudières nucléaires.

Ces postes opérationnels font appel à des connaissances en process, instrumentation, électronique, physique..., et conviendrait à de jeunes ingénieurs désireux de se former à nos techniques.

A 3-5 ans, nous vous proposerons une évolution vers les chantiers, les études, l'export.

Merci d'adresser un dossier de candidature sous référence 73673 à HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

AIR INTER
LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche

UN INGENIEUR Grande Ecole

Formé aux méthodes de gestion scientifique et connaissant l'informatique, pour études de recherches opérationnelles.
— Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.
— Anglais indispensable.
— Lieu de travail : ORLY.

Adressez CV, photo et prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation
1 avenue du Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

TITN
Société d'engineering en informatique
Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche pour postes à pourvoir en banlieue ouest (40 km de Paris) par autoroute de l'Ouest :

2 Ingénieurs informaticiens

1er poste : Grande Ecole - 4 à 5 ans d'expérience, pour vérification et validation de programmes (Réf. 1 FT/M).

2e poste : Grande Ecole - 5 ans d'expérience minimum pour mise en œuvre méthodologie et application plan qualité logiciel (Réf. FT 2/M).

Pour les deux postes, une expérience temps réel sur MITRA et du langage LTR est souhaitée.

Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à T.I.T.N - 1 à 5, rue Gustave-Eiffel - 91420 MORANGIS.

MEDIA PA

BANQUE LOUIS-DREYFUS

recherche pour son siège PARIS-8e

ANALYSTES DE CRÉDIT

Les postes : spécialisés par secteurs : grandes entreprises ou clientèle d'agence (P.M.E., commerçants, particuliers fortunés), ils comprendront :
- la constitution et l'instruction des dossiers de crédit ;
- la participation à la mise en place et au suivi des crédits.

Les candidats :
- I.T.B. (ou B.P. minimum) ou Ecole Commerciale avec option finances/comptabilité.
- 2 ans minimum dans une fonction similaire.

Postes évolutifs à terme (notamment vers l'exploitation) pour candidats motivés.

Envoyer lettre manuscrite, avec C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais, 75008 PARIS.

SINTRA Alcatel

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Notre Société en expansion recherche pour son activité
SYSTEMES D'ARMES NAVALS

UN JEUNE INGENIEUR DIPLOME

Le candidat qui a une connaissance du matériel militaire marine sera chargé de maitrises d'œuvres de systèmes destinés à
L'EXPORTATION.

Une grande disponibilité sera nécessitée par de fréquents déplacements à l'étranger liés à son activité.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser votre dossier sous réf. A.L.10 à SINTRA ALCATEL
J.F. SILVESTRE
1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL Cedex.

CONTESSE

Nous sommes le service informatique du Siège (Paris-La Défense) D'UN GROUPE CHIMIQUE FRANCAIS

Nous disposons de 2 ordinateurs IBM sous OS/MVS et nous utilisons IMS (temps réel) et Cobol + TSO

Nous recherchons

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation DUT informatique, MIAGE, ASPA + expérience 3 ou 4 ans.

Ecrire à No 26.716 Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

Chef de produits

Filiale française d'un important groupe international, nous fabriquons et commercialisons des produits réputés pour leur qualité et destinés à l'équipement des foyers.

Pour faire face à notre développement, nous recherchons un **CHEF DE PRODUITS** homme ou femme âgé de 27 ans minimum.

De **formation commerciale supérieure** (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent), il aura acquis une **première expérience de 2 à 3 ans** de préférence **dans le département marketing d'une entreprise industrielle.**

Il aura pour mission de gérer de façon autonome une des lignes de produits de la société.

Pour ce poste, la pratique de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.

Lieu de travail : **Région NORD de PARIS.**

Enfin, compte tenu de la taille et de l'expansion du Groupe, **ce poste autorise pour un candidat motivé et ambitieux de bonnes perspectives d'avenir.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en indiquant sur l'enveloppe la référence LM 1733 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens - 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

ÉLECTROMAGNÉTISME ET SUPRACONDUCTIVITÉ
(RÉF. P-SC/333)

- *Si ces deux domaines attirent votre attention.*
- *Si vous avez une formation Grande École (ESE, INPG,...) ou Universitaire.*

Nous donnerons la préférence à ceux d'entre vous ayant de l'**expérience** et des connaissances en **électronique** pour de la **recherche de pointe** dans des laboratoires industriels.

Adressez lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions sous la référence P-SC/333 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGINEERING
réalisant des ensembles industriels dans le monde entier
recherche pour son siège parisien

Responsable de la conception des utilités

(Centrale, Mines, AM...) 189000 +

Notre service Fluides définit et conçoit les équipements nécessaires à la production et à la distribution de fluides (eau surchauffée, vapeur, combustibles, air comprimé...).

Nous vous proposons d'être le responsable des études et de la réalisation d'utilités. Vos aptitudes et votre expérience vous permettront d'encadrer une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Pour ce poste nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé de grande école justifiant d'une expérience minimum de 5 années en installations industrielles (chaufferie, turbine à gaz, production d'air comprimé, traitement des eaux, protection incendie...).

Nous vous remercions d'adresser lettre de candidature et C.V. détaillé, sous réf. 9766, à Media System 104 rue Réaumur 75002 Paris, en indiquant les noms de Sociétés auxquelles vous ne voulez pas que soit transmis votre dossier.

média-system

SOCIÉTÉ COMPOSANTS ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

Banlieue PARIS-OUEST

recherche

Jeunes INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Formation B.T.S. ÉLECTROTECHNICIEN

VENTE de COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUES SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS
- Expérience souhaitée dans la vente de ces produits ou dans un bureau d'études d'équipements électroniques.

VENTE de COMPOSANTS pour FIBRES OPTIQUES
- Expérience souhaitée dans les transmissions optiques en hautes fréquences.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous le n° 26.825, CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

FONCTION PERSONNEL

UNE IMPORTANTE SOCIETE DU SECTEUR ENERGIE
recherche pour son Siège à PARIS

CADRE ATTACHE A LA DIRECTION DU PERSONNEL

Ses responsabilités :
Suivre l'évolution du droit du travail et son application pratique dans l'entreprise.
Etudes sur la politique de personnel, rémunérations et charges, informatisation de la gestion, audit social.

Sa formation :
Licence, maitrise ou doctorat droit - IEP ou maitrise gestion avec perfectionnement personnel - ESCo Option personnel.

Son expérience :
Quelques années d'expérience professionnelle, si possible dans fonction similaire, appréciées mais non indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) sous no 26525 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS



LIMAGRAIN

Groupe semencier de dimension internationale propose à des

INGENIEURS AGRONOMES

des postes de terrain, offrant de larges perspectives d'évolution en France et à l'étranger dans les domaines suivants :

• Recherche Appliquée

Un sélectionneur, et un ingénieur chargé des problèmes d'agronomie, rejoindront l'équipe de notre station d'ARRAS (62), l'un des pôles de la recherche génétique en maïs ensilage, en France.

référence 211 M

• Assistance Technique

Sur plusieurs départements en France, ou tournés vers l'exportation sur l'Europe du Nord, ces ingénieurs auront un rôle de conseiller maïs auprès des agriculteurs.
Chargés de la mise en place et du suivi de l'expérimentation, ils appuyeront par leur action technique le développement de nos marchés.

référence 212 M

Ces jeunes ingénieurs seront intégrés à des équipes de haut niveau scientifique. Des responsabilités importantes, dans un cadre de large autonomie, leur seront confiées pour participer à notre expansion et à notre diversification.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés, en **précisant la référence**, à **LIMAGRAIN** - BP 51 - 63360 GERZAT.



THOMSON-CSF

Groupe
ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle
recherche
pour l'étude et la réalisation d'un système d'archivage et de télétransmission d'images:

ingénieur électronicien

(ESNT - ESE - ENSI ou équivalent)

* Chargé d'affaires, il est responsable de la définition matérielle et de l'intégration du système, et à la compréhension des problèmes logiciels s'y rapportant.
* Plusieurs années d'expérience en réalisation sur mini-ordinateurs, microprocesseurs et en télétransmission sont indispensables.

ingénieur logiciel

(ESE - ENSIMAG - ENST - Université)

* Sera responsable de la réalisation du logiciel.
* Devra participer à la conception et à la *mise en oeuvre des banques d'images réparties* et à leurs logiciels de transmission.

Pour ces deux postes la connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 35794M à THOMSON-CSF Département EDIN - 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.



ingénieur, directeur technique d'un groupe industriel 250 000 F+/an

Nous sommes un groupe français de bon renom (300 MF de CA, 700 personnes); nos produits d'utilisation traditionnelle sont aussi destinés aux industries de pointe : aérospatiale, électronique, médical... Nous sommes établis dans le Sud-Ouest.

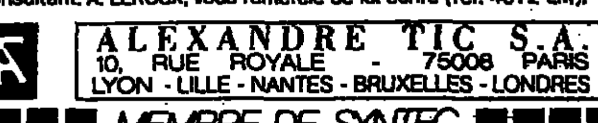
Ingénieur diplômé (ECP, MINES, ESE...), vous avez, à 35 ans au moins, acquis une solide expérience de la production, de la direction des hommes, du contrôle budgétaire.

Aujourd'hui, généraliste, homme de réflexion mais surtout d'action, vous savez prévoir, gérer, animer... (vous avez 250 personnes à diriger en production) en un mot, faire face à tous les problèmes de technique, d'homme, de coûts.

Nous vous confions aujourd'hui la responsabilité technique de notre groupe; demain, vous participerez à la direction générale pour traiter de l'ensemble des problèmes de la société.

Vous parlez couramment au moins l'anglais.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 4072 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



GENERAL ELECTRIC

GENERAL ELECTRIC INFORMATION SERVICES
recherche dans le cadre de son expansion pour renforcer sa Direction Technique :

INGENIEURS SYSTEME

INFORMATIQUE REPARTIE

— de formation supérieure
— 3 à 5 ans d'expérience en mini/microinformatique chez un constructeur ou une S.S.C.I.
— orientation logiciel et langages évolués
— *connaissance des interfaces souhaitée*
— goût des contacts humains et des actions en avant-vente
— anglais souhaité
— Ces postes sont à pourvoir à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous No 26859 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Cii Honeywell Bull

pour participer au développement de ses *futures gammes d'ordinateurs*, recherche

INGENIEURS LOGICIEL

C'est dans le domaine spécifique du **Logiciel de Base** qu'ils exerceront leur activité : Systèmes, Télécommunications, Bases de Données, Compilateurs, ...
Les candidats seront diplômés Grandes Ecoles et *posséderont des connaissances de base en informatique* acquises lors de leurs études ou au cours d'une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : Paris 20ème - Louveciennes 78.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 100 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94 av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



elf aquitaine

RECHERCHE

AGENTS DE GESTION

pour participer à la gestion financière, budgétaire et comptable.

— Formation DUT ou BTS comptabilité gestion
— Expérience 5 ans minimum demandée
— Connaissance de l'anglais
— Aptitude à l'expatriation.

Envoyer CV., photo sous référence 26753 SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU CEDEX.

Notre Société occupe une des toutes premières places dans la **promotion immobilière** : secteur locatif, accession à la propriété...
Dans le cadre de notre **expansion**, nous recherchons des

ingénieurs chargés d'opérations

Dans un premier temps, les titulaires des postes seront affectés au Siège à Paris et placés en formation, auprès d'ingénieurs-conseils de la Direction Technique.
Au cours de cette période, ils seront appelés à effectuer des missions ponctuelles d'assistance auprès des chargés d'opérations des unités opérationnelles décentralisées.
Au terme d'une période de 1 à 2 ans, les titulaires de ces postes recevront une affectation de **CHARGES D'OPERATIONS** dans une des implantations régionales de la Société en France métropolitaine.
Il est demandé un diplôme **d'ECOLE d'INGENIEURS** (P... MINES, ECP, ECL, ETP ou similaire). Une formation complémentaire en gestion (IAE...) serait appréciée.
Une expérience de 2 à 5 ans dans le Bâtiment est indispensable.
Une connaissance des études de prix TCE, serait appréciée.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions, sous réf. 8382 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

SOCIÉTÉ COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUES

banlieue PARIS-OUEST

recherche

INGÉNIEUR débutant
GRANDES ÉCOLES

Désireux de conduire des projets (modélisations théoriques et expérimentales)

Il sera chargé des études de techniques d'interconnexion à haute densité et de la recherche de technologies nouvelles en vue d'applications potentielles dans l'industrie des équipements électroniques.

Il sera en outre chargé à terme d'imaginer et de proposer au client les dispositifs qu'il aura conçus et qu'il aura ensuite à développer.

Intégrée dans une petite équipe, la *fonction nécessite le goût et l'aptitude à la synthèse et* à la rédaction.

Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous n° 27.321 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

steria

recherche,
pour sa Direction Administrative et Financière
un

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE GESTION

qui sera détaché auprès du Directeur Général d'une de ses filiales.

Il sera responsable :

1) de la gestion financière et comptable de la *filiale* (90 personnes, C.A. 25 MF).
   - Comptabilité et paie.
   - Gestion de trésorerie.
   - Opérations financières.
   - Situation mensuelle et tableaux de bord.
2) *de la liaison avec la Direction Financière du* Groupe.
3) de la mise en place et du suivi des procédures comptables et financières.

Son service se composera de 5 personnes et inclut l'Administration commerciale des Clients et des contrats.

Il assistera le Directeur Général dans l'élaboration des budgets et des plans à moyen terme de la Société.

Lieu de travail : PARIS.

Expérience requise :
DECS ou équivalent, 3 à 5 ans d'expérience dans des fonctions de gestion de l'Entreprise, en particulier dans la gestion financière d'une PME.

Expérience de comptabilité analytique souhaitable.

Prière d'adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à :

steria 147 rue de Courcelles 75017 PARIS
à l'attention de Jacques LACOSTE.



Responsable Financier Exportation Ingénierie

Notre compagnie a plus de 50 ans d'existence, nous sommes avec 700 personnes et environ 200 millions de C.A., dont 80 % à l'exportation, spécialisés en Ingénierie chimique.
Pour notre filiale pétrochimie à Paris (100 personnes C.A. 100 millions), *nous* recherchons le Responsable Financier qui, sous l'autorité du Directeur Financier du Groupe, prendra en charge la partie financière des contrats à l'exportation, la mise en place et le suivi des financements.
Ces responsabilités pourront évoluer au sein du Groupe.
Agé de 30 ans environ, après des études supérieures (techniques, économiques ou commerciales), vous avez acquis une première expérience de l'exportation (industrie, banques, COFACE, etc...). Vous devez avoir un esprit ouvert à la technique. Des connaissances en droit seront utiles. Bilingue anglais, vous pratiquez une troisième langue : allemand, espagnol ou russe.
Si vous souhaitez faire carrière dans un groupe indépendant à la pointe des techniques, ayant des réalisations dans plus de 50 pays et dans lequel les qualités personnelles sont primordiales, adressez votre candidature sous référence 82205 M à notre Conseil, Michel BARBEY, qui nous assiste dans cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

LA SAMARITAINE

recherche son

chef de service juridique et fiscal

— *Il aura 30 ans minimum:*
— de formation juridique supérieure (Maîtrise en Droit - C.A.P.A.)
il sera spécialisé en Droit des Affaires.
Ce poste convient à un candidat ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.
Les candidatures à temps partiel seront prises en considération.
Lieu de travail: PARIS.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à SAMADOC
Service des Affaires Sociales - 19, rue de la Monnaie 75001 PARIS.

Samaritaine

PONT-NEUF - VÉLIZY 2 - ROSNY 2 - CERGY LA DÉFENSE

HAVAS CONTACT

TRES IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

recherche

jeunes INSPECTEURS COMMERCX I.A.R.D.

ayant acquis une première expérience commerciale si possible dans l'assurance.

- **Pour sa direction courtage à Paris.**
  Poste :
  - le candidat retenu participera au développement des affaires avec le courtage parisien.
- **Pour sa délégation régionale (dommages aux personnes à RENNES).**
  Poste :
  - le candidat retenu participera au développement de la production en collaboration avec le responsable régional.

La rémunération motivante sera pour partie fonction des résultats.

Possibilité d'évolution au sein de la Société pour candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo, prétentions à N. 1911 - **PUBLICITES REUNIES** 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.



Semi conducteurs ingénieurs et techniciens

Société développant à l'échelle internationale des composants électroniques de pointe, nous recherchons pour renforcer les équipes attachées à notre laboratoire, en région parisienne, quelques spécialistes expérimentés dans la conception, la technologie, les applications et la gestion des produits.

Adressez C.V. détaillé en indiquant le nom des entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquée à SVP Ressources Humaines, Réf. 1219. à qui nous avons confié cette recherche et qui garantit le secret des candidatures.

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

INGENIEURS GENIE CHIMIQUE : NANCY + THESE

(réf. P-GZ/332)

• Vous vous intéressez aux ENERGIES NOUVELLES...

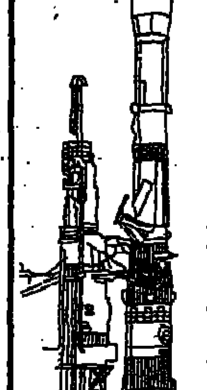
Des Laboratoires de Recherche de Pointe vous proposent des

• ETUDES THEORIQUES ET EXPERIMENTALES dans le domaines des GAZOGENES INDUSTRIELS (METHANOL)

• Vous devez avoir une expérience en THERMODYNAMIQUE ET EN THERMIQUE

• Vous devrez assurer l'encadrement de techniques, de dessinateurs.

Adresser lettre manuscrite portant état de votre expérience et C.V., précis, ainsi que prétentions sous référence P-GZ/332
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transm.



La S.E.P.
Maître d'Œuvre de la propulsion des trois étages de la fusée ARIANE recrute pour son Établissement de Vernon un

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

E.S.E., E.N.S.I.

affecté au Département ESPACE sous la responsabilité du Chef de Service Électronique.

Cet Ingénieur devra :
- concevoir et expérimenter des matériels électroniques sol et embarqués sur satellites, sur lanceurs de satellite et sur missiles,
- suivre les réalisations internes ou chez les sous-traitants,
- participer à l'élaboration des propositions techniques et financières.

Ce poste exige de solides connaissances en circuits analogiques/digitaux, asservissements, microprocesseurs.

Une expérience en électronique embarquée et de bonnes connaissances en anglais (lu, parlé, écrit).

Merci d'envoyer votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV, photo et prétentions sous réf. 589 M à S.E.P., Service du Personnel, B.P. 802, 27207 VERNON.

SEP

HAVAS CONTACT

CGR INDUSTRIE

Branche des Activités Médicales de THOMSON-CSF
recherche

DUT ELECTRONIQUE ou AUTOMATISME débutants

pour recette des scanners

Adresser C.V., prétentions et photo à CGR Industrie, Service du Personnel 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

SAUTER

Société filiale française d'un groupe européen, en expansion (150 pers., 80 MFF CA) spécialisée dans la production et la vente de système d'automation et de régulation, utilisant des techniques de pneumatique, électronique et informatique, offre à des :

JEUNES INGÉNIEURS HF

aimant assumer des responsabilités

1 POSTE D'INGÉNIEUR DE VENTE

Il convient à des candidats ayant :
La capacité de conception de systèmes.
Le goût de la négociation appuyée sur argumentaire technique et la notion du profit.

1 POSTE D'INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT

Il aura pour mission d'assurer la création de produits et de procédés de fabrication.

Ces postes conviennent à des jeunes ingénieurs ou universitaires (maîtrise, doctorat) spécialisés en électronique, sensibles à la notions des coûts.

La formation spécifique à chaque poste est assurée par l'entreprise.

Adresser C.V. et lettre manuscrite à :
SAUTER APPAREILS AUTOMATIQUES
4. RUE DU RHONE - 68306 VILLAGE NEUF

bleu

SOCIÉTÉ SPÉCIALISTE MOTEURS PAS A PAS ET FRACTIONNAIRES
située proche banlieue Ouest Paris
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Grande École. Quelques années d'expérience.

A.T. MÉTHODE

Niveau IV 3, BTS électromécanique, BTE souhaité, avec expérience fabrication, usinage et assemblage.

DESSINATEUR-PROJETEUR

Niveau E2 ou P1. Anglais souhaité pour tous les postes. Possibilité d'évolution de carrière.

Env. C.V. à S.F.M.I., 236, av. d'Argenteuil, 92600 Asnières.

LE CREDIT NATIONAL

recherche pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE (IBM 370/148 et 4341)

CADRE INFORMATICIEN

Diplômé d'études supérieures et ayant acquis une expérience professionnelle de l'ordre de 5 ans.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Titulaires du Bac + 2 (DUT Informatique ou équivalent délivré par un Institut de programmation) avec une expérience de 5 ans dont 2 en tant qu'analyste.

PROGRAMMEURS

Titulaires du Bac et d'une formation complémentaire.

TECHNICIENS D'EXPLOITATION

Dotés d'une bonne formation générale, expérimentés sur matériel IBM, connaissant le pupitrage sous O.S./V.S.1 ou M.V.S. et maîtrisant le J.C.L.

Rémunération et possibilités de progression motivantes.
Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec prétentions et photo (retournée) au Service du Personnel et des Relations Sociales - 45, rue St-Dominique 75700 PARIS.

CONTESSE

steria

Vous êtes

INGENIEUR LOGICIEL

Vous avez
Un à cinq ans d'expérience en informatique technique.

Nous sommes l'une des toutes premières SOCIETES D'INGENIERIE INFORMATIQUE EN EUROPE.

Nous vous proposons de participer à des réalisations de pointe mettant en œuvre les techniques les plus avancées en matière de :
- BASES DE DONNEES
- LANGAGES ET COMPILATION
- SYSTEMES D'EXPLOITATION ET MONITEURS TEMPS REEL
- SYSTEMES EXPERTS
- COMMUNICATION GRAPHIQUE

pour de grands projets dans les domaines du GENIE LOGICIEL et des SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR.

Nous vous offrons :
Le bénéfice de solides méthodes de travail dans un environnement de professionnels très expérimentés.

Une formation, sans cesse renouvelée par la diversité de nos réalisations.

Un développement professionnel rapide à la hauteur de vos ambitions.

Envoyez Curriculum Vitae et Prétentions à
steria Michel RITOUT
STERIA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
26 avenue de l'Europe
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Informatique décentralisée

France Est

Société de Transports Nationaux et Internationaux, une des premières en France (1400 personnes), souhaite restructurer et développer son informatique en engageant un

Directeur de l'organisation et des systèmes d'information

Il aura un diplôme d'ingénieur ou équivalent, 30 ans minimum, une solide expérience de direction d'un Service Informatique, une bonne connaissance du matériel IBM (petits systèmes temps réel) et aura dirigé ou effectué des missions d'organisation dans une entreprise du secteur tertiaire de préférence.

Il prendra en charge la mise en place d'une nouvelle structure des services et la direction d'une équipe de 20 personnes environ. Il participera à l'étude du schéma directeur et à la définition de la politique du Groupe.

Une capacité de dialogue à tous les niveaux et le sens de l'organisation constituent des éléments primordiaux pour la réussite dans le poste.

Votre dossier adressé sous référence 2041 sera traité confidentiellement.

mab marie-alix bordes
Conseil en Recrutement
6, Rue Pierre Semard 75009 PARIS

MEDIA PA

BANQUE RÉGIONALE

recherche pour son siège à VERSAILLES

SON DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT COMMERCE EXTÉRIEUR

Rattaché au Directeur des Engagements, il aura un triple rôle :
- Animer un service de vingt personnes : fonction administrative ;
- Etudier et négocier les opérations de crédit en liaison avec les organismes spécialisés : fonction technico-commerciale ;
- Promouvoir les opérations commerciales : fonction développement.

Ce poste, qui est une création, conviendrait à un cadre (VI-VII, minimum 35 ans), justifiant d'une expérience hiérarchique réussie d'au moins cinq années dans l'exploitation et ayant de solides connaissances dans le domaine des opérations de commerce extérieur.

Le développement de carrière sera directement lié aux résultats.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº T 032.064 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CHEF DU PERSONNEL 180.000 +

Nous sommes une société de distribution de produits électroniques, filiale d'un grand groupe français et récemment implantés à Saint-Quentin en Yvelines. Nous représentons aujourd'hui 500 personnes (750 en 83) dont 300 appartenant à la fonction commerciale, et 200 M de C.A. pour 82.

Nous recherchons un homme désirant avoir un rôle très opérationnel englobant tous les aspects de la gestion des ressources humaines.

Outre la gestion quotidienne, sa préoccupation prioritaire sera de mettre en place stratégies et outils nécessaires pour accompagner le développement rapide de la société (gestion des emplois et des carrières, politique de rémunération, formation).

Nous sommes particulièrement sensibles à des candidats jeunes, ayant acquis à la suite d'études supérieures (Droit, Sciences Po...), une première expérience solide de la fonction, de préférence dans une société de distribution.

Pour un premier contact, écrire sous réf. 111M à Catherine ROZES

plein emploi
10 rue du Mail
75002 PARIS

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Destiné à faire partie de l'Equipe de Direction est recherché par

UN GROUPE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE PARIS

il sera chargé d'animer l'ensemble des Services de retraite (300 personnes).

Le poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures ou d'école de gestion ayant déjà une expérience professionnelle de plusieurs années comme Chef de Service dans le secteur tertiaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, prétentions de salaire) à No 25281, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

(250 personnes)

recherche pour les domaines d'activités suivants :
- Réalisation d'installations clés en main en France et à l'étranger.
- Ingénierie de sécurité (sécurité des systèmes - études de sécurité).
- Calculs des structures de bâtiments adaptés à des risques particuliers.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(Centrale, Mines, ENSAM)

JEUNES INGÉNIEURS

(ESIM, INSA, ESTP, ENSI Chimie, ENSI Génie chimique)

TECHNICIENS

Pour études générales d'installations (BTS, DUT)

UN (E) DOCUMENTALISTE

(DUT, BTS Chimie)

Lieu de travail : PARIS (12e)

Envoyer C.V. (lettre manuscrite) et photo sous le nº 27214, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS

recherche pour ses Services

COMPTABLES

BTS - DECS

Expérience 2 ans minimum

Adresser candidature et C.V. sous référence 34479 M à BLEU Publicité, 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

F.L. SMIDTH et Cie FRANCE

recherche pour son siège Paris 17ème

INGENIEUR DE PROJET CIMENTERIE

Pratique de l'anglais et de l'espagnol souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à :
F.L. SMIDTH et Cie FRANCE
55 rue Ampère — 75017 PARIS

Nous sommes une société de service informatique et nous recherchons pour une mission longue durée auprès du service Recherche d'une des plus grandes sociétés françaises un

ingénieur recherche

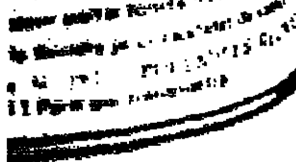
Il devra développer des recherches dans les secteurs suivants :
ANALYSE D'IMAGES,
RECHERCHE DE FORMES.

Une bonne formation de base - grande école, doctorat 3ème cycle ou doctorat d'état - quelques années de recherche dans les domaines cités sont indispensables pour réussir dans ce poste à fort potentiel.

Lieu de travail : proche banlieue ouest.

Si tel est votre profil, et si vous désirez mener vos recherches au sein d'une équipe techniquement très avancée, envoyer votre C.V. avec salaire actuel, sous la référence CC/IR à :
C.C.E. - 14, rue Lincoln - 75008 PARIS















OFFRES D'EMPLOIS

CGR INDUSTRIE

Branche des Activités Médicales de THOMSON-CSF
recherche pour
son unité de Production

RESPONSABLE GESTION PERSONNEL

Il lui sera confié la tenue des statistiques, tableau de bord, bilan social et le suivi de dossiers du personnel. En outre, il assurera l'encadrement du service paie informatisée (7 personnes).
De formation DUT ou équivalent le candidat retenu devra se prévaloir d'une expérience de quelques années dans un poste similaire.
Adresser C.V., prétentions et photo à CGR Industrie, Service du Personnel 3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

Centre Technique Industriel région Nord Paris, recherche

Ingénieur électronicien

SUPELEC, IEG, ISEN

Pour études et mise au point de systèmes électroniques dans les machines mécaniques.

Il aura environ 30 ans, une expérience antérieure des microprocesseurs et sera à même de diriger une équipe d'ingénieurs et de techniciens électroniciens.
Il collaborera en outre avec les spécialistes mécaniciens.
Poste d'un réel intérêt professionnel.
Anglais indispensable.
Facilités de transport.

Adresser C.V. avec photo et lettre manuscrite sous référence **26533** à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS
recrute pour son
CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET (Essonne), un

INGENIEUR METHODES

POUR DEVELOPPEMENT DE MATERIAUX COMPOSITES

Responsable d'une petite équipe, il prendra en charge la définition des nouveaux moyens de production et le développement de nouveaux produits.

Le candidat recherché devra justifier d'une formation à dominante mécanique avec des connaissances appliquées en électricité et automatisme.

Quelques années d'expérience en bureau de méthodes dans la transformation des matières plastiques renforcées ou/et en développement et mise au point de machines de production sont souhaitables.

Ecrire avec CV, prétentions, photo à S.N.P.E. - CRB, BP 2, 91710 Vert-le-Petit
Référence à rappeler I-RAF 13

CONTESSE

GROUPE ASSURANCES

RECRUTE

1 INSPECTEUR-COMPTABLE confirmé (IARD)

- 30 ans minimum ;
- Résidence province ;
- Avantages sociaux de la profession.

Envoyer C.V., photo à N. 1910 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE OUEST
recherche
Pour son bureau d'études développement maintenance *aéronautique*

INGÉNIEURS

- ESTACA, INSA ou équivalent.
- BTS, DUT ou équivalent.

Pour ces postes l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V., prétentions, photo sous réf.34687 M à **BLEU Publicité**
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

---

2 chefs de pub juniors

Vendre une Presse technique à des décideurs, voilà la responsabilité que nous souhaitons vous confier.
Il ne s'agit pas de vendre à l'arrachée mais de provoquer l'intérêt de la clientèle pour votre support en la conseillant et en l'informant de façon très suivie.
Vous faites la preuve d'une première expérience réussie de la vente mais nous ferons volontiers confiance à de jeunes diplômés Sup de Co ou équivalent.
Pour l'un de ces postes, l'Anglais est nécessaire.
Rejoignez-nous au sein d'un important groupe de presse qui est en mesure de vous offrir à terme de bonnes perspectives d'évolution.
Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5319 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

LA DIRECTION DES RELATIONS SOCIALES

d'un important groupe de distribution (9 000 personnes)
recherche

son chef de service assistance magasins

Pour réussir dans ce poste et évoluer rapidement, il faut :

- avoir acquis en Grande École ou en Faculté des connaissances approfondies dans tous les domaines de la Fonction Personnel, avoir assuré, avec succès, et pendant quelques années, dans la Distribution des responsabilités opérationnelles au sein d'une Direction de Personnel.
- avoir le goût des études et aussi le sens de la communication.

Lieu de travail : PARIS.

Écrire avec C.V. et prétentions à :
Média System, sous réf. 9737, 104 rue Réaumur 75002 Paris.
Merci de mentionner sous double enveloppe les noms des sociétés auxquelles vous ne désirez pas transmettre votre candidature.

média-system

MANUFACTURERS HANOVER BANQUE NORDIQUE

recherche

CHEF COMPTABLE de haut niveau

Responsable de la comptabilité française et américaine, il surpervise une équipe bien structurée (7 personnes) qui assure l'ensemble des tâches régulières du Service ; il devra se consacrer essentiellement aux tâches et études ponctuelles.

- Le candidat doit avoir une expérience de la comptabilité bancaire d'au moins 10 ans et connaître les méthodes de comptabilité U.S.
- Anglais souhaité.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à *MHBN* - *Service du Personnel* - BP 259-08 75364 PARIS CEDEX 08

VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE ?
Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société de Conseils en Informatique
et recherchons de
JEUNES COLLABORATEURS
ayant 2 ou 3 années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre sous no 27266 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ recrute

PUPITREURS

confirmés et débutants
HB 66/DPS 8
pour Paris et région parisienne.

Téléph. pr R.-V. au 742-23-61.

MAIRIE DE SURESNES
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Libre rapidement. Expér. souh. 2 ans IBM S/38 TP
Adresser C.V. et prétentions à Mairie au 92151 SURESNES.

Société de services en pleine expansion
recherche

3 COLLABORATEURS

sérieux et de valeur.

ASSISTANTE COMMERCIALE
(phoning, recrutement, suivi administratif commercial, prise directe DG).

ASSISTANT-ADMINISTRATIF-PERSONNEL
(gestion administrative, payes, recrutement, prise directe DG).

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
(expérience dans service du personnel souhaitée).

Notre entreprise dans le cadre du complément de son équipe offre ces postes à des candidats motivés et de bon niveau.
Merci d'envoyer un C.V. complet avec vos prétent., photo à : FRANÇOIS LANGLET, 43, rue de l'Échiquier, 75010 PARIS.

BANQUE PRIVÉE
recherche

GÉRANTS DE PORTEFEUILLES

Connaissances Bourse française et étrangère
Expérience de plusieurs années nécessaire

CADRE CLASSE VIII

pour prendre en charge département étranger, connaissant parfaitement :
— opération de change,
— transfert,
— crédit documentaire,
— réglementation des changes et des investissements.

Pour ces deux postes, les candidats devront être parfaitement bilingues anglais

Adresser C.V. et prétentions sous le n° 7.735 à PUBLIFOP, 29, rue Bleue, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGINEERING région PARISIENNE CERGY-PONTOISE
recherche d'urgence

UN INGÉNIEUR A.M.

ou équivalent pour étude de projets dans domaines nucléaires et encadrement du personnel dessinateur
5 ans d'expérience souhaités.

2 INGÉNIEURS EN GÉNIE CHIMIQUE

connaissant circuits centrales nucléaires
3 à 5 ans d'expér. souhaités.

Env. C.V. + photo et prét. sous n° 27.124 à CONTESSE Publ., 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

BANQUE PRIVÉE PARIS
souhaite renforcer son département commerce extérieur et recherche

1 GRADÉ(E)

CLASSE II

connaissant le montage des crédits acheteurs, ayant un bon niveau d'anglais. Importants avantages sociaux. Horaire variable.
Adr. C.V. à MS BOTHOREL, 40, rue de la Division-du-Général-Leclerc, 94250 GENTILLY.

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS
recherche

DÉLÉGUÉS (ES) CULTURELS (LES)

28 ans minimum. Bonne élocution, excellente présentation, dynamique, stage de formation gratuit, rémunération importante. Possibilités réelles de promotion dans un proche avenir. Statut V.R.P. *Téléph.* au 538-66-23, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 heures à 17 h 30.

LABORATOIRES J. LOGEAIS
71, av. du Général-de-Gaulle, 92130 Issy-les-Moulineaux

RECHERCHENT

SECRÉTAIRE

MÉDICALE
sténodactylo expérimentée mi-temps (à déterminer)

— Nbreux avantages sociaux.
— Restaurant d'entreprise.

Adresser candidature avec C.V. + photo à l'attention du Service du Personnel.

P.C. PHOTO CHIMIE
P.M.E. industrielle Paris nord recrute dans le cadre de sa restructuration

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

90.000 F + DECS/maîtrise de gestion + 3/4 ans expérience contrôle de gestion informatisée

CONTROLEUR DE FABRICATION

60.000 F + DUT/BTS chimie + 1/3 ans expérience laboratoire chimie
pour la photographie appréciée.
Ecrire avec C.V. détaillé à : J.-P. DUJOLS, 90, av. Marceau, 93700 DRANCY.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE du BATIMENT
recherche

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

pour effectuer des travaux sur la CONCEPTION ASSISTÉE sur ORDINATEUR en THERMIQUE et SOLAIRE du BATIMENT.

Env. C.V. + prétentions et tous documents (rapports d'études, travail de synthèse...) : station de recherche du C.S.T.B. Service Thermique et Aéraulique 84, avenue Jean-Jaurès, CHAMPS-SUR-MARNE, 77428 Marne-la-Vallée Ced. 2.

IMPORTANT ORGANISME MUTUALISTE
recherche pour son Service

GESTION UN AGENT D'ENCADREMENT

De formation littéraire, le candidat devra posséder outre une bonne

PRATIQUE RÉDACTIONNELLE

le sens de

L'ORGANISATION

des responsabilités et quelques années d'expérience

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF, Division des Relations sociales, 56/60, rue Nationale, 75649 PARIS Cedex 13.

secrétaires

ASSISTANTE DU DIRECTEUR FINANCIER

85-90.000 F/ AN

Elle assurera le suivi des dossiers et l'assistanat complet du Directeur Financier d'une des plus importantes sociétés de transports routiers (2200 personnes. C.A. 1 milliard de francs).
Bonne sténo-dactylo, elle à impérativement le goût pour la gestion et les finances.
Anglais apprécié.

Expérience similaire souhaitée. 30 ans environ, bon niveau de culture générale. Poste à pourvoir quartier Miromesnil.

Adresser curr. vitae détaillé sous réf. 379 M à DAPHNÉ SAMSON Conseil en Recrutement. 32, rue de Sablonville, 92000 NEUILLY-SUR SEINE.

Société d'Import-Export

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

CONFIRMÉE

Trilingue français/anglais/allem. Sténo-dactylo français/anglais indispensable.
Disponible pour voyager à l'étranger. Excellente présentat.
Env. C.V., photo et prétent. à : Mme LEE, 23, r. Linois, Paris-15e.

formation professionnelle

FORMATIQUE

Institut national supérieur d'informatique appliquée forme

ANALYSTE PROGRAMMEUR

hauts salaires

EMPLOI ASSURÉ

1, rue de Choiseul. 75002.
Téléphone : 296-65-08.

propositions diverses

Pour connaître les possibilités d'emplois à l'étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe) dem. notre revue spécialisée *Migrations* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09 (document. gratuite).

Les possibilités d'emploi outre-mer, étranger, N° spécial de *MIGRATIONS* chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travaux à façon

ARTISAN maçon-carreleur
Travaux soignés
Téléphone : 202-49-23.

capitaux propositions commerciales

Votre capital disponible + revenus 24 % versés par quarts trimestriels souscriptions limitées. APEP, 172, boul. Haussmann. Tél. : 562-44-12/562-27-20.

cours et leçons

Elèves ingénieurs de l'école nationale supérieure de techniques avancées donnent cours math., physique, chimie ts niveaux. Tél. 552-44-08 (9/17 h) ou au 552-64-65 (12 h 30/13 h 30).

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Part. vend TOYOTA, Corolla break 1978. Auto-radio, freins refaits, pneus nfs. Carnet d'entretien à disposition. 11.000 F. Téléphone : 499-78-96.

divers

PRIX ATTRACTIF
LANCIA B TREVI
HPE - COUPE
1300-1600-2000 IE
336.38.35 +

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. suédoise, étudiante en droit, 20 ans, connaissances français, anglais, allemand, espagnol, cherche emploi réceptionniste, travail au pair ou place similaire, juin-août, sud de la France.

Ecrire à I. Edgren, 28, Sysslomansg., S-752 23 Upsal, Suède.

Femme, quarantaine sans charges, française israélite, née au Maroc, maîtrise de droit, comptabilité dactylo, expér., recherche emploi stable.
Ecr. s/n° 2.385 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. diplômée 25 ans, maîtrise de Sciences Eco, complétée par une spécialisation de 3e cycle en économie de la santé, étudie toute offre d'emploi.
Ecr. s/n° 6.227 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ancien fonctionnaire ayant servi dans nombreux pays étrangers actuellement disponible recherche responsabilités dans entreprises, sociétés privées, susceptible être chargé : don personnel, relations publiques, haut niveau, études polit., écon., prospect., sécur., animat. œuvres sociales France étranger.
Ecr. s/n° 2394 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre comm., 32 ans, 10 ans exp. prestation de service rech. poste évolutif à responsabilité, toutes propositions étudiées.
Ecr. s/n° 2392 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR + I.A.E.

40 ans directeur administratif commercial dans imptes stés. DIRECTEUR GÉNÉRAL usine AFRIQUE NOIRE introd. milieux affaires Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger prédispose prospection négociation français-anglais rech. responsabilités technico-commercial cadre gestion France Étranger. Écrire Larzillière 41, avenue Pierre-Grenier, 92100 BOULOGNE, qui transmettra.

INGÉNIEUR

45 ANS, APPORTANT :
- Expérience internationale ht niveau dans impte société, fabr. produits grande série.
- Pouvant justifier d'expér. réussies dans domaines étude matér. manag., produit, ach.
- Sach. an. équipes ht niv.
- Ch. sit. direct. rég. Paris.

Ecr. s/n° 2.398 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMPTABLE expérimenté titulaire de D.U.T. finances, comptabilité certificat études juridiques D.E.C.S. cherche emploi
AU MAROC
DE CHEF COMPTABLE OU RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Ecrire HAVAS, B.P. 1366, 76065 Le Havre Cedex, réf. 2013.

SECRÉTAIRE COMPTABLE
Notions anglais cherche place stable. Libre de suite.
Mme Quesnel, 73, allée d'Alsace, 77220 Gretz.

Vous souhaitez effectuer la réorganisation de votre entreprise, diversifier, faites de sérieuses économies en traitant directement avec le spécialiste salarié qui assurera ce travail (contrat durée déterminée) S.N.E.P. B.P. 58 - 92123 MONTROUGE CEDEX.

J.H. 26 ans, maître gestion 3e cycle finance bancaire Dauphine IAE Paris, stages analyse financière, montage financement, organisation anglais, cherche emploi France, Cameroun. Écrire M. EBE, 8, rue CALMELS, 75018 PARIS. Tél. : 251-19-22.

F. cherche place employée de banque, sérieuses références, quartier Opéra.
Ecr. s/n° 6.264 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire motivante rech. patron las du ronron administ.
Ecrire sous le n° T 032.119 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 28 ans, Juriste diplômée, étude supérieure en Droit social, 3 ans exp. fonction personnel, cherche poste de direction personnel, durée de préavis 1 mois. Tél. : 854-01-54.

H., 33 ans, maîtrise Dr. Public, exp. 5 ans adjoint chef service jurid. et adm. organisme lié à l'État-Contacts. Haut Niveau cherche emploi en rapport. Tél. : 604-84-31.

Cadre Sup. Direction vente export. gr. Internat. Exp. ociale, Europe Ouest et Est, Afrique, Extrême-Orient. Dipl. Oxford. Langues *parlées* et écrites : français, anglais, italien, bonne connaissance allemand. Recherche poste équivalent dans les pays de la C.E.E.
C.V. sur demande
M. DAVID, M. JENKINS
Blakes Road. Warg Rave
Berkshire. RG 10,8 LA G.B.
Tél. 19-44-73-522-24-48.

D.E.C.S. en gestion, Scas Po, Economie Finances
CADRE DE BANQUE, cherche emploi dans entreprise ou banque M. LY, 16, pass. de Compiègne, appt 145, 53000 Laval. Téléphone : (43) 53-45-66.

J.H. Fr. 24 ans, lib. O.M. bac U.S.A., excellent anglais, DEUG droit, dactylo, arabe mod., esp., exp. ociale de la distrib. de la presse. Etudie ttes propositions P. ALIDIÈRES - 508-98-62.

Homme, 33 ans, maîtrise droit public, expérience 5 ans adjoint chef service juridique et admin. organisme lié à l'État, contacts haut niveau cherche emploi en rapport. Tél. : 604-84-31.

Cadre de fabrication des métiers du Livre, 10 ans d'expérience, formation Estienne, recherche poste de responsabilités Paris/Province.
Ecr. s/n° 2.379, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 32 ans, trad. techn. et litt., anc. fonct. int. Genève. Niv. D.E.A., angl.-arabe-esp.-persan, étud. toutes propositions.
Ecr. s/n° 2.381, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESSEC + HARVARD

3 ANS AUX U.S.A.
Doct. gest., maîtr. droit, parf. tril. français/américain/russe (not. esp.), vaste expér. relat. intern. à tr. haut niv. (U.S.A., Extrême-Orient, U.R.S.S., etc.). H., 31 a., disponible pr responsabilités. Tél. (31) 78-41-21.

Animation, économat : 3 ans d'exp., 4 ans chargée études, sect. socio-cult., éducat. Psycho. Form. format., F., 33 ans, ch. poste à resp. même dom., + média. T. P. ou partiel.
Ecr. s/n° 6266 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vous recherchez

INFORMATICIENS

rigoureusement sélectionnés.
AFIPEC - 523-48-26

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP
IEP, SC. ECO, IAE, DECS
rigoureusement sélectionnés.

AFIPEC : 523-48-26.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE ENTRETIEN. 42 ans. Ancien officier de marine (OMI), 13 ans expérience en entretien usine agro-alimentaire, matériel de TP et marins (navires-remorqueurs). Très qualifié en moteur Diesel. Habitué à la gestion des pièces de rechange, des ateliers, à l'établissement et suivi de budgets. Connaissances en anglais. Expérience expatriement.
RECHERCHE : poste responsable ou adjoint service motorisation ou entretien DOM-TOM Afrique. (Section BCO/LA 180).

CINEASTE. Animateur de formation. 27 ans. Etudes sup. 8 ans expérience diversifiée, en formation adultes et jeunes et en production et réalisation audio-visuelles.
COLLABORERAIT : à tout projet de formation et/ou de production audio-visuelle (Section BCO/JCB 181).

ARCHITECTE intérieur. Designer. 39 ans. Bilingue anglais. Diplômé Ecole nationale supérieure des arts décoratifs, M.A. university of California *Los Angeles, 15 ans expérience en France* (co-responsable de l'aménagement des expositions au centre Georges-Pompidou...) et à l'étranger. Grande disponibilité.
RECHERCHE : situation à responsabilité, rémunération selon diplômes et expérience dans Stés internationales, ou cabinet d'architecture - France (Section BCO/JCB 182).

H. 36 ANS. Nationalité Française. Maîtrise ethnologie + formation en traduction allemand « niveau maîtrise » - 7 ans expérience de traduction en lettres et sciences humaines - Grande disponibilité pour déplacements étranger - Séjour longue durée en Allemagne, Brésil.
RECHERCHE : traduction dans Stés de presse, édition ou Stés commerciales - Paris - France ou étranger. (Section BCO/JCB 183).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 ou 26.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS BEAUBOURG
Imm. rénové, 7e ét., asc., gd liv., chambre, mezzanine, poutres – cuisine, salle de bains. 278-08-13 - 549-05-66.

MARAIS, studio caractère. 1er ét. sur rue, belles poutres. Bas prix vu urgence. 526-00-35.

R. GRAVILLIERS, stud. rénové 20 m² + petite mezzanine tout confort. Téléphone 550-34-00.

MARAIS
Immeuble restauré, grand studio refait à neuf, cuisine équipée. Prix 420.000 F. - 567-70-00.

5e arrdt

Près PANTHÉON, s/cour-jardin, 2 pces tt cft, 45 m², poutres, cheminée. Tél. : 326-22-63.

PANTHÉON SORBONNE Immeuble Directoire. Charmant 4 pces, calme. Tél. 325-10-56.

SAINT-MICHEL
Ds hôtel partic. 17e, 3/4 p., tt cft, 1.450.000 F. 236-26-70.

CENSIER
2 P., cuis., bains, 46 m², 4e ét., ascenseur, soleil. 331-89-46.

RUE DE LA CLEF. Immeuble XVIIIe, 3 pièces sur jolie cour, jardin, 480 000 F - 633-78-67.

BROCA dans bel immeuble 2 PIÈCES A RÉNOVER 38 m². 285.000 F. 261-22-81.

VUE EXCEPTIONNELLE SEINE ET NOTRE-DAME
LIV. + 2 CHBRES tout confort en triplex DERNIER ÉTAGE. Soleil. Visite mercredi 10/03, 14 à 16 h et jeudi 11 h à 13 h. 1, QUAI MONTEBELLO, PARIS-5e. Serge KAYSER : 329-60-60.

PORT-ROYAL duplex séjour + 2 chbres tt cft. 735.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

Près ODÉON, beau 3/4 pièces. 80 m², 3e étage, ascenseur, rue et tout confort, 2 bains. 1.100.000 F. 326-22-63.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
4 PIÈCES, 6 FENÊTRES SUD Imm., luxueuse rénov., asc. 1.200.000 F + park. 563-86-09

Bon imm. bourgeois, soleil.
Métro MONTPARNASSE.
Liv. dble, 1 chbre, entr., cuis., bains, 55 m². Prix intéressant. 8 bis, rue Falguière, mercredi, jeudi 14/17 heures.

13, RUE DE L'ODÉON
DÉCORATION RAFFINÉE
5-6 p., 150 m² envir. (2 portes palières) possib. division. PRIX INTÉRESSANT. S/place Mercredi, jeudi 14 h 30 à 17 h.

7e arrdt

SOLFÉRINO SUR SEINE
Imm. standg. magnifique 8 P. 323 m², bon plan, chbre service. BOX - EICHER 359-99-69.

8e arrdt

ALMA 48 m²
luxueux pied-à-terre parfait état. Tél. : 567-22-88.

UNIQUE
Elysées St-Honoré
Jardin 250 m²
Appartement de charme 180 m²
EXCLUSIVITÉ
FRANK ARTHUR - 562-01-69.

9e arrdt

TRUDAINE. Sup. studio, ent., placards, cuisine équipée, bar, w.c., bains, tout confort. Px et plac. except. 878-41-65.

10e arrdt

Dans immeuble pierre de taille, asc., 3 pièces, refait à neuf. Px 350.000 F. Tél. propriétaire 324-32-16 ou au 705-93-49.

11e arrdt

FAUBOURG SAINT-ANTOINE Petit immeuble bourgeois. 3 p., cft, 2e étage est-ouest, calme. Sinvim & Cie, 501-78-67.

12e arrdt

PRÈS MAIRIE 12e
EXCEPTIONNEL
Superbe studio rénové, tt cft, 178.000 F. Tél. 206-15-30.

LEDRU-ROLLIN, vaste 4 pces, tt cft, imm. P. de T., bourgeois. 880.000 F. LERMS, 365-58-88.

PRÈS PL. NATION
Plein soleil, entrée, séj., 3 chbres, cuis., w.c., s. de bains, asc. 650.000 F. 345-82-72.

DUGOMMIER URGENT. petit studio tout confort. Prix : 140.000 F - 575-00-43.

13e arrdt

Me GOBELINS, rénovation en cours, DUPLEX 75 et 100 m², sur jardin. Tél. : 272-40-19.

BOULEVARD VINCENT-AURIOL 4 pièces. cft 73 m² bon état. BALCON, SOLEIL - 500-47-03.

14e arrdt

Ed.-Quinet-Raspail 354-42-70
PLEIN CIEL ASC.
4 pces + studio, balcon, soleil.

ALÉSIA
8e ét. asc. très clair 5 p. tt. conf. Téléphone : 543-29-29.

Porte ORLÉANS-MONTROUGE Dans très bon imm. 1959. au 10e et dernier étage
VASTE 5 P. 90 m²
600.000 F. ALIN 539-75-50.

RUE CHARLES-FOURRIER Beau 3 pces, 75 m², vue dégagée, soleil, parking, 322-25-40.

15e arrdt

117, RUE THEATRE
PETIT IMM. NEUF- GD STAND 2 à 6 pièces. Livraison début 83.

C.C.F.I. - 227-96-84.

CECOGI construit
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING (jardin, balcon, terrasse, etc.).
du STUDIO au 6 PIÈCES
Prix moyen : 12.800 F le m². Téléphone : 575-62-78.

CONVENTION, Pte Versailles, bel immeuble standing, rue de Vaugirard, plein soleil, 7e étage, asc. Salon, s. à manger, sans vis-à-vis + 2 chbres sur cour, claire et calme. tt confort, s. de bns moderne. Etat impeccable. Prix 880.000 F. Balc. et terr. Tél. au propriétaire 720-88-18.

CONVENTION, 4/5 PCES
dans hôtel part. + TERRASSE s/jdin. lux. amén. 706-48-60.

CROIX NIVERT, studette caractère, équipée tout confort. 1er ét. 95.000 F. 526-00-35.

PONT MIRABEAU
Plein Sud 4 p., 85 m², bains, w.-c., chf. central imm., ascens. RAVALÉ A RÉNOVER 735.000 + serv. 577-96-05.

16e arrdt

HAMEAU VERDURE
Propriétaire vend dans H.P. rénové, dble liv. + ch., luxueux. Tél. : 326-13-00, de 9 h à 13 h.

Immeuble récent, living XVIe, 2 chambres tt cft. S/place ce jour et demain, de 14 h à 18 h. 8, rue GUDIN.

QUAI BLÉRIOT, 85 m², superbe séjour avec balcon + chambre 5e étage. Immeuble récent. VUE SUR SEINE. GARBI. Tél. : 567-22-88.

TROCADÉRO
GRAND STAND. 2 P. 68 m² + TERRASSE 12 m². Parking. REVAL : 380-79-67.

PRÈS LAMARTINE
5 pièces + jardin
box + service
Calme, 2.000.000 de francs. STÉ AUBRY. Tél. : 501-88-89.

18e arrdt

LAMARCK, studio, entrée, cuis., dches, w.-c., chff. central, asc. 165.000 F. Tél. 327-52-44.

20e arrdt

GAMBETTA
Plusieurs studios et 2 pièces rénovés dans immeuble moderne. Prix de 100.000 à 230.000 F. 553-00-21.

78-Yvelines

VERSAILLES CLAGNY. Bel imm. récent. Liv. dble, balc. 3 chbres, 105 m². Gd stand. 1.050.000 F. Ag. 950-14-07.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-ROULE
Bel immeuble 1960, gd appart., vaste liv. + 4 p., 2 sanitaires, chbre de service, 1.550.000 F.
C. ACHARD, 637-32-93.

SCEAUX CENTRE
Séjour 38 m² + 2 chambres, 2 balcons, tt cft, standing. Px 870.000 F. - 543-29-29.

BON CLICHY 92, studio tt cft. soleil, calme, gde cuisine, douche, w.-c., pte blindée, cave, 130.000 F. Tél. 731-23-77.

NEUILLY VUE/BOIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE DANS IMM. GD STANDING
7 pièces 300 m²
environ + appartem. de service PARFAIT ÉTAT
PRIX : 2.850.000 F
Pour visiter tél. heures bureau AU 723-96-05.

SCEAUX Me, EXCEPTION.
TRÈS BEAU 115 m² + BALCON, grand confort, jardins, tennis, 780.000 F STUDETTE 15 m², salle d'eau. Prix : 100.000 F. Tél. : 350-50-86.

94 Val-de-Marne

VINCENNES
Me Château ou RER Fontenay. Immeuble récent, pierre de taille, tt cft. 5e étage, balcon, soleil, 3/4 pces, entrée, cuisine, bains. 75 m². Prix très intéressant. Téléphone : 873-57-90.

A vendre, particulier à particulier, appartement 4 pièces, proximité R.E.R. et tous commerces. Libre de suite. Tél. le soir au : 663-28-85.

CRÉTEIL UNIVERSITÉ. 3 pces. 72 m², loggia 11,65 m, orientation s.-ouest, 14e étage, toutes commodités. Métro 10'. Souhaité 400 000 F. Tél. soir (après 17 h) et week-end, 207-02-01.

NOGENT BOIS
5 pièces, 132 m² + balcon 25 m² grand standing sud, box. 1.470.000 F - 340-72-06.

SAINT-MANDÉ
près bois, beau 2 P., 45 m². Calme sur jardin, Immeuble résidentiel. Sinvim & Cie - 501-78-67.

EDGAR-QUINET (prox.) Ravissant petit 3 p. dans petit imm. joliment restauré. 322-25-40.

Province

CANNES (près Croisette)
A vendre bel appt. entièr. ref. neuf, 8e ét. avec terrasse, 3 pces, entrée, cuisine aménag., salles d'eau et bains, lingerie, chauf. ind., garage, réduit. R. Couderc, tél. (16) 93-46-00-80.

TOURS
39, avenue de Grammont dans immeuble rénové. GRAND STANDING
Reste à vendre :
3-4 et 6 PIÈCES
Voir sur place : uniquement le vendredi (de 10 h 30 à 17 h 30). entrée : 1, rue de Vigny ou tél. au (1) 575-62-78.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

RECHERCHE 2 à 4 pièces Paris. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

appartements occupés

148, RUE DE LA POMPE
APPARTS 3 et 4 PCES OCC. Différents étages. Bail 6 ans et loi 1948, imm. pierre de taille, standing, confort sur JARDINS. S/PL. MERCR./JDI, 14-17 H.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons, ttes banl., loyer gar. 6.000 F max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartem. de standing 4 p. et plus. Tél. 281-10-20.

bureaux

Locations

8e ET CHAMP-DE-MARS
Domiciliation RM-RC, S.A.R.L. à partir de 150 F
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., Télex, toutes démarches, C 2 E. Téléph. au 562-42-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique
355-17-50.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

PONT DE SURESNES
1 400 m² et 800 m² disponibles, immeuble neuf. Possibilité vente
GEFIC C.T.I.
Téléphone : 720-50-80.

St-Georges. Ss pas-de-porte
475 F LE m² L'AN
H.P. 500 m² + ss-sol 100 m². Écrire à no 72.289, I.P.F., 12, rue de l'Isly, 75008 Paris.

locaux commerciaux

Société produits alimentaires cherche à louer entrepôt 400 m² environ. Proximité rue des Couronnes (20e). Bail commercial : 3-6-9 ans. Téléphone : 797-40-60.

VILLARS-SUR-VAR
Près de Nice, très belle usine 2.600 m² couvert, 18.000 m² terrain, plus si besoin, 5 villas pour personnel. Possibilité diviser en 2. S.I.F.

177, boulevard de la Madeleine, Nice, téléphone (93) 87-54-30 et 88-07-63.

14e. ATELIER, 250 m², très haut idéal artisans. 450.000 F. Direct. Pptaire : 296-12-08.

15e, RUE DES MORILLONS Local atelier sur cour 90 m² avec 3 pièces, cuisine, 4.500 F + ch. Tél. : 566-52-00.

boutiques

INVESTISSEUR
BOUTIQUE. Proche NATION, bail 1er avril 1974-1er avril 1983. Loyer 15.396 F. Prix 150.000 F. Tél. Pptaire : 720-69-18.

20e, PYRÉNÉES, murs bout. dans imm. rénov. 50 m² environ. Loyer mens. 1.900 F. net. Bail 9 ans. Px 240.000. 325-46-88.

immeubles

RUE DE LONGCHAMP
EMPLACEMENT IDÉAL IMMEUBLE pierre de taille Rez-de-ch. + 6 étages, asc. impecc., 580 m². 562-38-74.

ÉTOILE
TRÈS BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE 4 ÉTAGES RESTAURÉ ET MODERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE Usage d'habitation. A vendre en totalité. Ecrire sous référence 3904 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

villas

RÉGION PARISIENNE (91)
30 km Paris Sud-Ouest R.E.R., dans parc 15 000 m², belle maison 280 m², 8 pièces, garage, dépendances. Agence s'abstenir. Ecrire sous le no 7209 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CANNES - VALLAURIS Villa, vue sur mer. 2.300 m². Travx. 980.000 F. 502-13-43.

SAINTE-MAXIME
Vue féerique s/golfe St-Tropez, villa 6 pièces + studio indépendants, meublés, 5 salles d'eau, 4 w.-c., terr. 1.550 m², possibilité piscine. 2.000.000 de F. (94) 96-06-44, heures repas ou (1) 590-86-06.

BOURG-LA-REINE, près Métro. Luxueuse VILLA neuve, séjour 70 m², cheminée, mezzanine, 3 grandes chambres, 3 salles de bains, 200 m² habitables, sous-sol complet, jardin 1.000 m². Prix 1.700.000 F - 663-42-45.

94 VILLECRESNE (R.N. 19) 4 km R.E.R. Boissy-Saint-Léger
MAISON 7 PIÈCES
200 m² habitables, 2 salles de bains, 2 w.-c., cheminée, adoucisseur d'eau, protection électronique, jardin paysagé 800 m² + 2.200 m² de terrain louer à l'année. Jolie petite rivière à la limite de la propriété. Construction 1979 Prix : 1.200.000 F. Tél. : 569-40-72.

maisons de campagne

A vendre en toute propriété, ancien corps de ferme rénové sur 500 m² de terrain comprenant r.-de-ch., séjour, salon avec cheminée et poutres, grande cuisine, salle de bains, w.-c., 1er étage, 3 chambres, w.-c., grand grenier, 2 anc. écuries avec poutres, chauffage central gaz. Tél. : 427-15-22.

90 Kms Paris près Pithiviers part. vd. ravis. fermette rest. gde salle rustique, 3 chbres, Salle d'eau, W.C., chauf. élect., tél, grenier aménagé, dépend. jardin 1000 m². 385.000 f. Téléphone : 589-25-20.

châteaux

LES ANDELYS
3.000 m² terrain, maison dans parc — Château, 430.000 F. Téléphone : 502-13-43.

propriétés

A vendre, belle maison 7 pièces, tout confort, terrain libre, près Isigny (14). Téléphoner Maître Boinel, LISON (31) 22-80-78.

Achèterais vaste propriété de chasse en SOLOGNE Ecrire à HAVAS ORLÉANS, no 201.137.

BRUNOY
Propriété caractère en meulière, 8 pièces, tout confort. Px 1.200.000 F. - 543-29-29.

domaines

SOLOGNE
(CERDON), à vendre exc. territoire de chasse 50 ha avec bâtiments confort. Ecrire à HAVAS ORLÉANS, no 201.138.

VAR, 10 km mer, 20 mn aéroport. Petite propriété viticole, excellente réputation, prod. bout. A.O.C. haut de gamme avec TRÈS BEAU MAS prov. caract. unique 186 m² + 60 aménag., tt conf., calme absolu. 4 900 000 F plus stocks. Ecr. s/no 7985 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

terrains

MYKONOS (Grèce)
5' DU BORD DE MER. Très beau terrain viabilisé. 7 500 m². - Alpha. 272-70-81.

forêts

Vends belle forêt feuillus, 54 ha, rég. VENDOME. Sté RELACOM, 32, rue Brault, 49400 SAUMUR. Tél. : (41) 38-21-46.

viagers

MANOIR XVIIIe de grand style, tout confort avec parc centenaire sur 8 ha. environ, seul tenant bordure rivière, sur une tête à tte offre acceptable. Ecrire HAVAS ANGOULÊME no 2640.

NEUILLY, immeuble stand. 73. STUDIO 32 m² + balc. + park, LIBRE 15/11, 145.000 cpt + 1.925 F/MOIS 1 tête 65 ans.
FONCIAL : 266-32-35.

Lamarck-Caulaincourt. Gd séj. + chambre, tout cft, 6e ét., asc., très belle vue sur Paris. Bel imm. 210.000 F. + 4.850 F. Occupé femme 74 ans. 266-19-00.

NEUILLY RÉCENT
occupé liv., chbre 63 m², park. Comptant + rente à débattre. 74 ans. EICHER : 359-99-69.

immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION Rentabilité except. 17,50 % DES LOYERS GARANTIS nombreuses variantes accompagnées de multiples services. FRANCE C.B.I. - S.A. 194, rue Tolbiac, Paris (13e). Tél. pour R.-V. : 588-76-56.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de Versailles
Le MERCREDI 24 MARS 1982, à 10 heures
Une PROPRIÉTÉ sise à MAULETTE
9, rue Mocsouris (Yvelines)
MISE A PRIX : .... 300 000 F
S'adresser à Me Pierre COURTAIGNE, avocat, 32, avenue de Saint-Cloud, à Versailles. Tél. : 950-02-28. Et à tous avocats postulants près le tribunal de grande instance de Versailles.

VENTE sur saisie Palais de Justice à Pontoise (95) - 18 mars, 14 heures
BIENS ET DROITS IMMOBILIERS consistant en **2 MAISONS**
à AUVERS-SUR-OISE (95) 15, RUE GACHET et 24, RUE VILLON.
M. à P. 150 000 F Consignation 25.000 F (chèque certifié par Banque).
Rens. Me BUISSON, avocat, Tél. 032-31-62.
29, rue P.-Butin à Pontoise (95).

Vente sur saisie immobilière, après surenchères du dixième, au Palais de Justice d'EVRY (91) rue des Mazières le MARDI 16 MARS, à 10 heures
BOUTIQUE (lot no1) et GRENIER (lot no16)
Rue Paul Marais
JUVISY-SUR-ORGE (Essonne)
MISE A PRIX .... 408 100 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Évry (91), 4, bd de l'Europe. Tél. : 079-39-45.
Me PRIMARD, tél. : 494-54-41. Me BRIOLIN, tél. : 920-61-36.

Vente après liquidation des biens, au palais de justice de PARIS
Le JEUDI 25 MARS 1982, à 14 heures - En un seul lot
UN PAVILLON DE 5 PIÈCES
type E, élevé d'un étage sur rez-de-ch., comprenant : au rez-de-ch., entrée, esc. montant à l'étage, cellier, cuisine av. meuble-évier, salle de séjour, chambre ; à l'étage, dégt, salle de bains, cabinet de toilette double W.-C., 3 chambres. Le tout d'une surface totale de 83 m². Jardin d'une surface de 414 m² env. dans le corps de bâtiment no 4. 39, rue de la Fontaine-Cornaille. LIBRE.
QUINCY-SOUS-SÉNART (91)
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS
S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, à Paris 1er. Tél. : 260-20-49. Me MEILLE, syndic, 72, rue du Temple, à Paris 3e. Au greffe des criées du T.G.I. de Paris où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

VENTE s/saisie Palais de Justice de Pontoise (95), 18 MARS 1982, à 14 heures
APPART. à SERAINCOURT (95) « Château Saint-Pierre » 2 pces. lot no 8, règl. coprop.
M. à P. 100 000 F Consign. pour ench. 25.000 F (chèque cert.). Renseignements : T. 032-31-62.
Me BUISSON, avocat, 29, rue P.-Butin à Pontoise (95).

VENTE au Palais de Justice à Nanterre, Mercredi 17 mars 1982, à 14 heures
UN APPARTEMENT de 4 pièces principales, au 4e étage, dans un immeuble sis
7, RUE DE STRASBOURG - ASNIÈRES (92)
M. à P. : 125 000 F S'adr. à Me PAQUET, avocat à PARIS (8e), 11, rue de Rome. Tél. 387-48-66.

Vte Pal. Just. Pontoise (95), pl. N.-Flamel - 25 Mars 1982, 14 h
MAISON à USAGE D'HABITATION. GARAGE ET PARK. à **SURVILLIERS (95)**
8, impasse Maryse-Bastié. **M. à P. 200 000 F**
Consig. pour enchérir 25.000 F (ch. cert. par Banque). Pour rens.
Me BUISSON avocat à Pontoise (95), 29, r. P.-Butin, Tél. 032-31-62.

Vente sur subrogation en suite d'une saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE, le MERCREDI 24 MARS 1982 à 14 heures
EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT de 4 pièces principales
au 2e étage, porte droite, bâtiment O
UN EMPLACEMENT DE PARKING au premier niveau du garage
CHATENAY-MALABRY (Hauts-de-Seine)
19 à 39, rue Marc-Sangnier et 64 à 70, avenue Jean-Jaurès
Mise à Prix : 50.000 F.
Pour tous renseignements s'adresser à :
Me Martine AYMARD-SERVAL, avocat, 65, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, Tél. 745-05-69 et tous avocats près les Tribunaux de Grande Inst. de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRÉTEIL.

VENTE sur saisie Palais de Justice de Pontoise (95), 18 MARS 1982, 14 h
APPART. TYPE F 4 1er étage **SARCELLES (95)**
RÉSIDENCE MALESHERBES - 60, ROUTE DE GARGE - Lots 5 et 195.
M. à P. 100 000 F Consign. pour ench. 25.000 F (ch. cert. par Banque). Renseignements :
Me BUISSON Téléphone : 032-31-62. 29, rue P.-Butin à Pontoise (95).

Vente au Palais de Justice, à PARIS, le JEUDI 25 MARS 1982, à 14 heures
UN APPARTEMENT comprenant : entrée, deux pièces cuisine, W.C. - CAVE
au 1er étage, bât. B de l'immeuble sis à
PARIS (10e) - 3, rue de la Fidélité
MISE A PRIX : 120 000 FRANCS
S'adresser à Me NAULIN, avocat poursuivant, 40, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 722-11-55. Et tous avocats près les tribunaux de grande instance de Paris, Nanterre, Créteil et Bobigny. Sur place pour visiter, le mercredi 17 mars 1982, de 11 heures à 12 heures.

Vente sur licitation au Palais de Justice de Nanterre,
MERCREDI 24 MARS 1982, à 14 heures
EN DEUX LOTS :
ASNIÈRES-SUR-SEINE-(92) 2, rue Félix-Faure et 45 bis, r. Maurice-Bokanowski.
1) APPART, M. A PRIX 50 000 F sur cour, comptant, 2 pièces principales, cuisine, w.-c. et boutique à usage de papeterie.
2) APPART, M. A-PRIX 45 000 F sur cour, comptant, 1 pièce principale, cuisine, w.-c., débarras et boutique et arr. boutique à us. d'épicerie.
S'ad. Me G. DESCLOZEAUX S.C.P. DESCLOZEAUX-MAZIÈRES HÉBERT et MOUGEOTTE.
Société d'avocats, 7, boulevard Raspail, Paris-7e. A tous avocats près Tribunaux Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre et Versailles.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à 94000 CRÉTEIL rue Pasteur-Vallery-Radot, le JEUDI 25 MARS 1982, à 9 h 30, d'UN
PAVILLON D'HABITAT.
à VILLENEUVE-LE-ROI
(Val-de-Marne), 21, r. Jean-Sacard Compr. ss-sol (cave), r.-de-ch. (cuis., S. à m., chamb., wc), jard. surf. 364 m²
MISE A PRIX : 100 000 F
Consignation préalable et ministère d'avocat exerçant près les T.G.I. de PARIS, CRÉTEIL, BOBIGNY, NANTERRE et EVRY oblig. pr enchérir. Pour tous rens. s'ad. S.C.P. d'avoc. VASLOTS, BOURGEOIS, VIALA, 61, r. Saint-Spire à 91100 CORBEIL-ESSONNES (tél. 496-24-68), et au Greffe du Trib. Gr. Inst. de Créteil, où est déposé le cahier des charges.

Vte s/sais. Pal. Justice Pontoise (95) 18 mars 14 heures **PAVILLON** GARGES-LÈS-GONESSE (95)
1, rue Claude-Debussy
4 pces ppales et GARAGE. Lot no 7
MISE A PRIX : 70 000 FRANCS
Rens. **Me BUISSON, avoc.** T. 032-31-62
29, rue P.-Butin, Pontoise (95)

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
au Palais de Justice d'Evry
Rue des Mazières
MARDI 23 MARS 1982, à 14 h.
UN APPARTEMENT
43, rue Gallieni
à PALAISEAU (91)
Résidence « Les Vergers Gallieni » rez-de-ch. gauche, pte 1, av. cave et park.
MISE A PRIX : 30 000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir Pr ts rens. s'adr. à Mes R. TRUXILLO et R. AKOUN, avocats associés à EVRY, 4, bd de l'Europe, Immeuble Azur, tél. : 079-39-45.

Vente s/saisie immob. et s/surench. du 1/10 au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 18 MARS 1982, à 14 h
UN LOGEMENT
compr. 1 pièce, cuisine, au 2e étage dans immeuble à PARIS (13e)
54-58, av. d'ITALIE
2 et 4, rue du Moulinet
MISE A PRIX 89 100 F
S'adresser Me B. LEOPOLD-COUTURIER, avocats, 14, r. d'Anjou, PARIS (8e) ; tous avocats près Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; sur les lieux pour visiter.

Vte sur saisie Pal. Just. Pontoise 18 mars 14 heures **APPART. AVEC CAVE**
à ARGENTEUIL (95) 14, place des Canuts
MISE A PRIX : 30 000 FRANCS
Consig. pour ench. 25 000 F (ch. cert.)
Rens. **Me BUISSON, avoc.** T. 032-31-62
29, rue P.-Butin, Pontoise (95)

Vente s/saisie immob. Pal. de Just. à Créteil, jeudi 18 MARS 1982, à 9 h 30
UN LOGEMENT
compr. 2 pièces, cuis., rez-de-ch., sur cour CAVE, escalier B, dans immeuble
à ARCUEIL (94)
24, rue Pierre-Ronsard
M.àP. : 15 000 F. S'adr. Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats associés, 14, rue d'Anjou, PARIS (8e) ; Me PINOT, huis. Paris, 12, rue Bayen ; ts avoc. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil ; sur les lieux pour visiter.

Vente s/saisie Pal. Just. Bobigny 16 mars à 14 h **PROPR. A GAGNY (93)**
68, all. de la Dhuys-Cour-Jardin
MISE A PRIX 70 000 F
Consign. 25 000 F (ch. cert.)
Rens. **Me BUISSON, avoc.** T. 032-31-62
29, rue P.-Butin à Pontoise (95)

Cette Fameuse EuroClass

Comme vous l'avez probablement remarqué dans la presse, l'introduction de notre nouveau service EuroClass entre la France et la Scandinavie a créé bien des remous.

La raison en est simple. EuroClass dérange la concurrence. Jugez plutôt.

- Comptoirs spéciaux pour enregistrement rapide.
- Embarquement, débarquement privilégiés.
- Attribution de sièges (sections fumeurs, non-fumeurs).
- Plus de place pour étendre vos jambes.
- Repas chauds.
- Alcools, vins, bières... gratuits.
- Libre accès aux salons privés "Scanorama lounges" dans les principaux aéroports scandinaves.

Comme vous le voyez, nous avons tout fait pour vous simplifier les voyages. Et tout cela sans supplément.

Pour votre prochain vol, prenez EuroClass, au simple tarif classe économique.
Et nous aurons le plaisir de vous souhaiter "Bienvenue à bord".



la Classe Affaires sans supplément.

Le Monde

économie

SOCIAL

Dégradation du climat aux P.T.T. et perturbations dans l'acheminement du courrier

La réorganisation de l'état-major des postes est en cours

Après la désignation du nouveau directeur des postes, M. Jacques Dancet, d'autres nominations sont attendues dans l'état-major de la poste au conseil des ministres du 10 mars. Ce renouvellement intervient dans un climat de tension au sein du personnel.

Grèves sans préavis — mais très suivies — au centre de distribution du courrier de Toulouse-Le Mirail et au bureau de poste de Franconville (Val-d'Oise), grèves avec préavis de vingt-quatre heures, diversement observées, à Denain, Thionville, Romans, Colombes-Principal, Moulins. Le lundi 8 mars encore, divers services des P.T.T. continuaient d'être affectés par des mouvements d'arrêts de travail un peu partout en France. La semaine passée, la région Rhône-Alpes avait vu l'acheminement du courrier gravement perturbé par des grèves au centre de Lyon, tandis que d'autres régions — Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc, Midi-Pyrénées, Nord, Est — étaient touchées dans une moindre mesure, encore que les répercussions risquent d'y être plus sensibles cette semaine. Enfin, Toulouse et Vitry ont connu des difficultés de distribution.

Jour après jour, des conflits, toujours localisés et très sectoriels, se multiplient depuis près de trois mois dans tous les secteurs de la poste : entre le 20 décembre et le 20 janvier, la C.F.D.T. en a dénombré cent cinquante. Le motif en est toujours un peu le même. Les postiers s'impatientent devant la lenteur dans la mise en application des récents progrès sociaux : mise en œuvre des trente-neuf heures, échéancier pour les trente-cinq heures, conditions de travail... Ces grèves, qui perturbent le trafic postal, visent aussi à bousculer une hiérarchie à laquelle les syndicats reprochent son manque d'empressement à aborder le « changement ».

La durée et les conditions du travail constituent, pour le personnel, deux illustrations des blocages qui subsistent dans leur administration. Acquise dans son principe, la semaine de trente-neuf heures se révèle d'une application laborieuse, car elle suppose la refonte du règlement intérieur de quelques milliers de bureaux de postes, centres de tri, etc.

Ce règlement intérieur concerne toute la vie du service : horaires, organisation, fonctions, libertés. Or, le *« centralisme bureaucratique »*, dénoncé par certains syndicats, s'oppose souvent à des discussions directes, à la base, et il entretient la pusillanimité des chefs d'établissement. Les cadres C.F.D.T. se plaignent de cette incapacité de l'administration centrale à laisser aux responsables des services extérieurs un minimum de responsabilités : *« Les cadres de ces services n'ont plus alors qu'à appliquer des décisions prises sans les consulter et leur marge de négociation est nulle en cas de conflit »*, affirment-ils. D'où d'interminables procédures qui suscitent l'impatience du personnel.

Le manque de souplesse est encore ressenti dans le dossier des conditions de travail. Les préposés d'Annemasse, en Haute-Savoie, ont ainsi fait une grève de quinze jours, en janvier, pour obtenir un samedi libre sur deux. Les postaux à Paris avait refusé de leur octroyer en vertu d'une mesure d'octobre 1979, qui réservait ce privilège à des bureaux effectuant encore une distribution l'après-midi dans les villes de plus de cinquante mille habitants. Au contraire, lorsque les négociations se déroulent localement les choses s'arrangent parfois. Les préposés de Paris 11 et de Toulouse-R.P. ont obtenu satisfaction sur les effectifs et la suppression de la tournée d'après-midi, et les agents du centre de tri automatique de Lille-Lesquin ont obtenu les trente-huit heures et un samedi libre sur deux.

Bureaux fermés le samedi ?

La question du travail du samedi divise d'ailleurs les syndicats. La C.F.D.T. voudrait concilier les nécessités du service public avec les aspirations des fonctionnaires, estimant qu'une augmentation du nombre des bureaux de postes (notamment dans les zones urbanisées), une meilleure utilisation de la plage des horaires en semaine (8 heures-19 heures), une certaine régulation du trafic (plis non urgents, presse non quotidienne) devraient permettre de ne maintenir le samedi que les services indispensables ou urgents.

A terme, l'objectif de la C.F.D.T. est d'obtenir dans tous les services la semaine de trente-cinq heures en cinq jours, du lundi au vendredi. Au contraire, la C.G.T. professe que la poste doit, le samedi comme les autres jours, répondre à tous les besoins des usagers, un système de roulement — baptisé « sauterelle » — permettant aux agents d'avoir un deuxième jour de repos hebdomadaire.

Mais les syndicats, quels qu'ils soient, tombent d'accord sur un point : l'évolution sociale ne va pas assez vite dans les P.T.T. Ainsi que le résume, dans son dernier éditorial, sous le titre *Mise en garde*, le journal de la fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T.-Force ouvrière, *« il est temps qu'ils* [les travailleurs] *perçoivent concrètement les dividendes du changement et qu'ils aient des perspectives bien définies d'amélioration de leur vie matérielle. S'il en était autrement, très vite maintenant, le climat social s'altérerait »*.

L'arrivée d'un nouveau « patron » à la direction générale des postes en attendant d'autres mutations dans ce service est-elle de nature à donner satisfaction à tous ceux qui réclament *« des avancées plus rapides que celles laborieusement mises en place jusqu'ici »* ?

JAMES SARAZIN.

● *Des groupes de commerçants et d'artisans* appartenant au Comité interprofessionnel de défense des travailleurs indépendants (dissidents du CID-UNATI) ont déposé, lundi 8 mars, des bottes de paille devant le domicile de plusieurs ministres à Paris et en province. Les manifestants réclament l'égalité de la fiscalité et de la concurrence avec les grandes surfaces.

Grèves sur plusieurs chantiers de centrales nucléaires

Plusieurs grèves perturbent l'activité des chantiers de construction des centrales nucléaires.

A Cattenom (Moselle), les mille sept cents ouvriers réclament l'octroi d'un treizième mois et une meilleure organisation de la semaine de trente-neuf heures afin de pouvoir partir en week-end dès le vendredi midi.

A Gravelines (Nord), la direction de la centrale a décidé d'interrompre la production d'électricité du fait des problèmes posés par la présence de piquets de grève. Depuis quinze jours, des salariés d'entreprises sous-traitantes ont cessé le travail pour obtenir le paiement de journées perdues à l'occasion d'un autre conflit sur le chantier des tranches 5 et 6.

A Nogent-sur-Seine (Aube), une cinquantaine de gendarmes ont fait évacuer sans incident des ouvriers C.G.T. qui interdisaient l'accès à la centrale.

La direction, qui refusait de négocier tant que l'accès au site serait interdit, a accepté, mardi 9 mars, une entrevue avec les délégués C.G.T. Les grévistes demandent notamment de nouvelles élections au comité d'entreprise — nécessaires, selon eux, en raison de l'augmentation du personnel au cours des derniers mois, — l'application des trente-neuf heures, le treizième mois, une « prime de site » de 10 % au lieu de 5 % et le SMIC pour les O.S., primes non comprises.

La pose d'une ligne à haute tension étant suspendue

Plus de cinq cents ouvriers demeurent inoccupés entre Flamenville, Rennes et Caen

Depuis le 14 janvier, les travaux de la pose de lignes à très haute tension entre la centrale nucléaire de Flamanville, d'une part, vers Caen (145 kilomètres) et, d'autre part, vers Rennes (228 kilomètres) sont interrompus. A la veille de l'ouverture du chantier, en effet, un jugement du tribunal administratif de Caen (*le Monde* du 16 janvier) — à la requête de deux organisations de défenseurs de l'environnement — a annulé la déclaration d'utilité publique qui autorisait ces travaux. Un vice de forme sans plus, estiment les spécialistes. L'entreprise nationale s'est inclinée. En d'autre temps, elle aurait été moins pressée de le faire.

Le Conseil d'Etat a été saisi. Même s'il se hâte exceptionnellement pour *« débrouiller »* ce dossier, il faudra ensuite faire une nouvelle étude d'impact, sans parler de sa suite administrative. Des semaines et des semaines encore...

La mise entre parenthèses des travaux a bouleversé le plan de la pose des lignes qui avait été confiée à des sociétés privées spécialisées. Celles-ci perdent de ce fait chaque mois 5 millions de francs. Comment pourront-elles payer leurs ouvriers ?

Le 15 janvier, en effet, cinq cents ouvriers monteurs qualifiés étaient sur le terrain. Ils auraient dû être sept cents un mois plus tard. Certains d'entre eux comme ils le font pour les chantiers de la même importance, avaient inscrit leurs enfants dans des écoles de la région, où ils étaient venus s'installer temporairement ; un grand nombre dans des caravanes. Les travaux vers Caen devaient être terminés en octobre ; ceux en direction de Rennes, près de dix-huit mois plus tard.

Des agriculteurs s'impatientent aussi. E.D.F. est en tout cas menacée de devoir verser de nouvelles indemnités. Les paysans intéressés ne peuvent, en effet, ensemencer les champs sur lesquels stationnent de lourds engins. Une part des récoltes sera sans doute perdue. Plus délicat encore, est l'accroissement de la demande de courant qui vient de Cherbourg vers laquelle E.D.F. devait impérativement renforcer ses lignes de transport à très haute tension. A la mi-janvier déjà, l'entreprise publique a été à plusieurs reprises en quasi-rupture de fourniture... Elle envisagerait la construction d'une petite centrale d'appoint, au fuel. Son coût : 10 millions de francs. Elle n'a guère d'autre solution d'attente pour ce bout du Cotentin.

ALPHONSE THÉLIER.

LE FINANCEMENT DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

M. Mauroy fera appel à la solidarité des fonctionnaires « le moment venu »

Devant le Conseil supérieur de la fonction publique réuni les 8 et 9 mars, M. Mauroy a déclaré, lundi, qu'il pourrait faire appel *« le moment venu à la solidarité des fonctionnaires pour assurer l'équilibre de l'Unedic »*. Ainsi, comme le laissaient entendre les déclarations de M. Le Pors — auparavant opposé à une participation des fonctionnaires à l'Unedic — le principe du versement par les fonctionnaires d'une contribution à l'assurance-chômage n'est plus écarté. Son éventuelle instauration dépendra de l'évolution de la trésorerie de l'Unedic, qui devrait connaître un déficit de 12 milliards au second semestre. Indiquant que *« la question sera à nouveau examinée, mais pas tout de suite »*, la C.G.T. considère qu'il faut tenir compte de l'excédent de la Sécurité sociale des fonctionnaires qui est reversé au régime général et d'une progression du pouvoir d'achat dans la fonction publique plus faible que dans le secteur privé.

Le premier ministre s'est aussi prononcé, dans le cadre de la décentralisation, pour une *« fonction publique unifiée »*, qui regrouperait deux millions six cent mille fonctionnaires de l'Etat et un million quatre cent vingt-trois mille agents des collectivités territoriales. Cette réforme sera réglementée par un *« code de la fonction publique »* comprenant trois titres : les droits et les obligations fondamentaux des fonctionnaires, le statut rénové de la fonction publique d'Etat et les dispositions statutaires de la fonction publique territoriale. Dans une lettre à M. Bergeron, M. Mitterrand a précisé que les droits statutaires des personnels seront *« scrupuleusement respectés »* lors de la mise en œuvre de cette réforme.

EN JANVIER

Les soins de santé ont progressé de 19,3 % contre 18,2 % en décembre 1981

Les dépenses de l'assurance-maladie ont enregistré, à la fin de janvier 1982, une hausse affectant l'ensemble des postes, indiquent les statistiques que vient de publier la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés. Cette évolution prend en compte les effets de la résorption partielle du retard dans les traitements informatiques des caisses de la région parisienne qui avaient été signalées le mois précédent.

Fin janvier 1982, le rythme de progression annuelle des soins de santé était de 19,3 % contre 18,2 % fin décembre 1981 et 15,9 % fin janvier 1981. Les frais de séjour hospitalier augmentant de 19,2 % en taux de croissance annuelle (contre 18,2 % en décembre 1981), ce rythme étant de 20,3 % pour le secteur public, et de 16,3 % pour le secteur privé. L'augmentation des honoraires privés, médicaux et dentaires, est de 17,1 % en rythme annuel contre 16,2 % en décembre 1981 et 11 % à la fin janvier 1981. Le poste le plus élevé reste toujours celui des prescriptions avec une augmentation en rythme annuel de 22,3 % (22,2 % pour la seule pharmacie), contre 20,8 % en décembre 1981 et 15,4 % à la fin janvier 1981. Les dépenses d'indemnisation des arrêts de travail pour maladie ont progressé sur l'année de 13,9 % contre 12,3 % à la fin de décembre.

Prenant la parole le 6 mars, lors des Etats généraux de la prévention organisés par la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (F.N.M.T.), M. Ralite, ministre de la santé a déclaré: *« Le but de la nouvelle politique de santé est d'améliorer le niveau de santé de la population. Pour atteindre cet objectif, il n'existe pas de meilleur moyen que promouvoir la prévention (...). Créer les conditions pour qu'elle soit mieux prise en main par chacun, ce sera une des priorités nationales comme l'annoncera la Charte gouvernementale de la santé qui sera présentée au conseil des ministres le 24 mars. »*

Le travail pourrait reprendre à l'usine Ceraver de Tarbes

L'assemblée générale des travailleurs du syndicat majoritaire C.G.T., qui occupent l'usine de Céramiques industrielles de Tarbes-Bazet depuis plus de huit semaines, devait se réunir mardi 9 mars pour décider si l'occupation de l'usine, qui dure depuis quarante-cinq jours, doit cesser ou si le mouvement doit se durcir encore.

Certes, le pré-accord signé dimanche à Paris entre la direction de la Ceraver, mandatée par son groupe, la C.G.E. nationalisée et la C.G.T. porte sur quinze points, a-t-il été précisé lundi à Tarbes, de source C.G.T. Selon cette même source, il a été décidé, à l'issue de ces négociations menées sous le contrôle du ministère de l'industrie, que dans les trois mois qui suivront la cessation de l'occupation, la C.G.T. et des experts seront associés à l'étude du plan industriel et social.

Le « constat » précise qu'il n'y aura pas plus de 360 départs échelonnés jusqu'au 31 mai. La C.G.T. accepte ces licenciements sous réserve de garanties de reclassement et de formation. Le texte stipule que la liste des employés licenciables déposée voici plusieurs mois à la direction du travail et de la main-d'œuvre des Hautes-Pyrénées est rendue caduque : les départs, au nombre de 120 par mois devront être négociés.

Ainsi les études du plan industriel et social seront menées à partir d'un effectif définitivement conservé (830 employés). Le plan primitif de la Ceraver, privée de toute nouvelle commande de barrières de protection nucléaire pour le programme Eurodif, avait été de fermer cette usine et de licencier 680 employés. Par une deuxième occupation de l'usine depuis janvier, la C.G.T. avait obtenu que 580 personnes soient conservées.

Mais elle avait continué son occupation, malgré un appel à la reprise du travail de M. Brunet, P.-D.G. du groupe C.G.E. et un jugement de référé du tribunal de grande instance de Tarbes ordonnant à la C.G.T. une évacuation que demandaient aussi les deux autres syndicats minoritaires, C.F.D.T. et C.G.C.

Aujourd'hui, la C.G.T. a satisfaction sur un plan très large, le ministre de l'industrie s'étant également engagé à prendre des mesures urgentes pour réindustrialiser la région de Tarbes. Des investissements de 45 millions de francs permettront de créer cent emplois prioritairement réservés aux employés de la Ceraver qui ne seront pas conservés après le 1er mai. Et une filature de Lavelanet (Ariège) a décidé de s'implanter à Tarbes-Bazet pour créer une entreprise de moquette des Pyrénées.

La C.G.T. affirme qu'on s'est engagé *« dans un processus irréversible d'accord final »*, sous réserve d'un dernier compromis portant sur le paiement des heures de grève.

Pourtant, le syndicat F.O. de Ceraver a accusé lundi la C.G.T. et le P.C. de se livrer à des manœuvres électorales avant le premier tour des cantonales. — *(Corresp.)*

Quatre cents suppressions d'emplois à la Soferval ?

A Lille, la restructuration de l'industrie ferroviaire française ne se fera pas sans engendrer des conflits. La reprise de la Soferval (ex-Franco-belge) à Raismes dans le Valenciennois par l'Alsthom-Atlantique, qui est une filiale de la C.G.E. nationalisée entraînerait la suppression de quatre cents emplois sur deux mille environ. Il y aurait, selon les informations données au comité d'entreprise, trois cents licenciements et une centaine de départs en retraite anticipée.

Vendredi, à l'appel de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C., un mouvement de grève a été observé. Un cortège s'est rendu à la mairie de Raismes où une délégation a été reçue par M. Bocquet, député P.C. Les syndicats rejettent le plan de restructuration. Ils affirment qu'avec les commandes de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. il y a du travail au moins pour deux années. — *(Corresp.)*

LES SUITES DE L'AFFAIRE LUCET

Nous ne sommes pas de ceux qui font parler les morts

déclare M. André Bergeron

De notre correspondant

Les obsèques de René Lucet, directeur de la Caisse primaire de Sécurité sociale des Bouches-du-Rhône, qui s'est donné la mort le 4 mars, ont lieu ce 9 mars à Fontainebleau. Le conseil d'administration de la Caisse désignera, le 11 mars, le directeur par intérim — sans doute M. Jean Demezon, le directeur adjoint le plus ancien dans le grade le plus élevé.

M. Bergeron s'est rendu à Marseille, le 6 mars, pour présider une « cérémonie commémorative » au siège de l'union départementale F.O. De son côté, le syndicat national Force ouvrière des cadres des organismes de Sécurité sociale a appelé ses adhérents à cesser le travail le 9 mars, de 14 h 30 à 16 h 30, et à assister aux obsèques de René Lucet.

Marseille. — La reprise du travail s'est faite le 8 mars dans le calme dans les quarante-cinq centres de paiement du département des Bouches-du-Rhône et à la direction générale. A 10 heures, ce même jour, une brève cérémonie a eu lieu à l'institut médico-légal du Pharo à Marseille, où le corps de M. Lucet se trouvait depuis l'autopsie pratiquée dès le 4 mars. Trois cents personnes environ, en majorité des cadres et employés de la caisse et des délégués du syndicat F.O., étaient venues rendre un ultime hommage à leur directeur.

Lundi, s'est tenu à l'ancienne Bourse du travail de Marseille, siège de l'union départementale F.O., ce que ce syndicat s'est refusé à appeler un meeting bien que quelque trois mille personnes y aient assisté et que les interventions aient été diffusées jusque dans la rue. Il s'agissait, dans l'esprit des responsables départementaux de F.O., d'une *« cérémonie commémorative »* à la mémoire de M. Lucet. M. Marc Borgna, secrétaire de l'union départementale F.O., a demandé à l'assistance de ne pas applaudir les intervenants, et M. Bergeron, secrétaire général, venu tout exprès et se refusant à toute interview, a fait observer une minute de silence.

Interrogé au cours de la journée, M. Borgna s'était déclaré *« choqué et peiné que l'on ait laissé supposer, dans les commentaires, que le syndicat F.O., dont M. Lucet était membre depuis son entrée à la Sécurité sociale, ne l'avait pas soutenu jusqu'au bout dans son combat »*. On a senti également le souci de rectifier cette impression dans l'intervention de M. Bergeron. *« Peut-être a-t-il eu le sentiment*, a-t-il dit en parlant de René Lucet, *que ses amis, dont je suis, que ceux qui l'avaient entouré, n'avaient pas suffisamment senti la dimension du combat qu'il s'était fixé et qu'il était résolu à gagner coûte que coûte. Peut-être a-t-il voulu aussi à sa manière porter témoignage... »*

M. Bergeron, qui a détaillé les aspects positifs de la gestion de M. Lucet, s'est employé alors à dissiper tout malentendu, rappelant qu'il était en contact permanent avec le directeur suspendu durant tout le conflit et que, connaissant son sens du service public et son souci de préserver les intérêts des assurés sociaux, il lui avait pleinement fait accepter de *« normaliser »* la situation au centre de Valmante occupé. M. Lucet devait d'ailleurs tenir sa promesse le jour même, le 3 mars, en mettant lui-même fin à l'occupation.

M. Bergeron a rappelé qu'il s'était entremis pour obtenir, auprès de Mme Questiaux, une audience pour M. Lucet et que ce dernier en avait accepté le principe. *« Rien ne permettait alors de penser qu'il avait décidé sa mort »*, a ajouté M. Bergeron. Puis, abordant le problème de la polémique provoquée par ce suicide et la récupération qui en est faite, il a affirmé qu'il se refusait à politiser un drame. *« Nous ne sommes pas de ceux qui font parler les morts »*, s'est-il écrié. Il a estimé néanmoins qu'il est du devoir de son syndicat d'empêcher à présent *« que l'on ternisse la mémoire d'un homme courageux qui est parvenu à remettre la caisse primaire des Bouches-du-Rhône sur pied »*.

« Puisse ce drame, a-t-il conclu, *guérir ceux qui rêvent de tribunaux publics, puisse-t-il guérir cette manie de coller des étiquettes et faire admettre qu'il y a dans tous les camps beaucoup de braves gens. »*

JEAN CONTRUCCI.

● *L'Institut d'études politiques de Paris* organise un séminaire d'études sur *« la politique économique de la France en 1982 »*. Ce séminaire se tiendra à l'Institut, 27, rue Saint-Guillaume à Paris les 11, 12 et 13 mai, et les 15, 16 et 17 juin. Inscriptions et demandes de renseignements : M. Forestie à l'Institut. (Tél. : 260-39-60.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	— + haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,0430	6,0460	— 35	[illegible]	— 60	— 10	— 90	+ 60
$ can.	4,9696	4,9733	— 99	— 58	— 156	— 120	— 429	— 271
Yen (100)	2,5617	2,5640	+ 159	+ 189	+ 303	+ 338	+ 929	+1069
D.M.	2,5611	2,5635	+ 91	+ 115	+ 179	+ 219	+ 582	+ 661
Florin	2,3373	2,3398	+ 91	+ 113	+ 171	+ 198	+ 551	+ 623
F.B. (100)	13,8537	13,8670	— 55	+ 85	— 81	+ 115	+ 72	+ 563
F.S.	3,2550	3,2584	+ 228	+ 267	+ 412	+ 467	+1140	+1263
L. (1 000)	4,7437	4,7479	— 279	— 216	— 491	— 412	—1469	—1221
£	10,9390	10,9656	— 0	+ 113	+ 70	— 195	+ 456	+ 812

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 9/16	9 15/16	9 7/16	9 1/2	9 3/8	9 3/4	9 5/16	9 11/16
$ E.-U.	13 7/8	14 3/8	14 1/16	14 7/16	14 1/16	14 7/16	14 1/8	14 1/2
Florin	8 7/8	9 5/8	9	9 5/8	8 15/16	9 9/16	8 15/16	9 9/16
F.B. (100)	12 1/4	13 3/4	13	14 1/2	[illegible]	14 1/2	13 9/16	14 1/2
F.S.	3 1/4	3 3/4	5 1/2	5 7/8	6 1/8	6 5/8	6 5/8	7 1/8
L. (1 000)	18 1/4	19 3/4	19 1/8	20 1/2	19 3/16	20 1/4	19 5/8	20 9/16
£	14	14 3/4	13 1/4	14 1/8	13 1/2	14 1/8	13 1/4	13 1/2
F. français	13 3/4	14 1/2	13 7/8	14 5/8	14 5/8	15 3/8	15 7/8	16 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SOCIAL

Les politiques sociales du patronat

II. – Ça gagne ou ça coûte

par DOMINIQUE POUCHIN

Le 10 mai a provoqué plus d'attentisme que de mobilisation sur le terrain social. Mais la rupture du cordon ombilical qui, depuis longtemps, le liait au pouvoir a mis le patronat dans un inconfortable porte-à-faux. Accusé de jouer les « oppositions », il serre aujourd'hui les rangs mais cette quête d'unité et d'identité se heurte à une extrême diversité de situations qui fait du « champ patronal » une véritable mosaïque. Au-delà des typologies classiques, il reste cependant à déceler des tendances qui renouvellent les stratégies sociales (*le Monde* du 9 mars).

Il cherche du bois. Ne trouve que le métal plastifié de son bureau. Baste ! Ça fera encore bien l'affaire. Les esprits ne sont pas si regardants, qui l'ont toujours protégé de ses « ennemis ». *« J'touche du bois, oui m'sieur... »* Il fixe le regard, prend du souffle, serre la table d'une poigne virile. Rien à cacher, il connaît la musique, autant frapper d'entrée. *« J'touche du bois... Moi, monsieur, le social, j'suis passé à travers : pas de délégué, pas de comité, pas de candidat, pas de syndicat. L'essentiel, c'est de jamais mettre tout le monde ensemble, sinon... »*

Il a sa recette, M. Coutenceau, et il y tient. A Toulouse, du côté de la chambre de commerce, on le dit « *militant* ». Pour les certitudes et le tonus, c'est un peu ça. Pour le prosélytisme, sûrement pas. Lui, mitonne son social tout seul sur fond de « *chacun pour soi* » épicé – chef oblige – d'une sauce forte maison : pas de « rouges », question de goût.

O.M.S., sa petite affaire, c'est un F 4 sur fond de cour, vingt gars dans un atelier et une soixantaine d'autres sur divers chantiers couverts par contrats de maintenance.

Il a ses amis : le banquier du quartier, qui connaît comme sa poche la dure condition des P.M.E., et le petit patron d'une entreprise de dessin industriel « *que les syndicats ont presque réussi à mettre sur la paille* ». Ils sont là, tous les deux, qui hochent la tête quand il hausse le ton.

Il a ses « *fidèles* » aussi : quelques uns des ses « *gars* », pas nombreux. *« Ceux que j'ai sortis de la mouise... »* et qui payent de retour par un très loyal dévouement. Ils sauront « *faire le pet* » si un syndicaliste pointe le nez. *« Trois fois, ils ont essayé ; trois fois, j'ai paré le coup. Mes fidèles font le travail... Les gens ne sont pas des saints... Il y a toujours une faute... Et ça ne pardonne pas... »* Tout dans l'ellipse. A quoi bon insister ?

Enfin, une loi d'airain : souplesse et dispersion. Soigneusement dosé entre un noyau fixe, des contrats à durée déterminée et du travail temporaire, le personnel répond aux exigences de la sous-traitance. *« Quand nécessaire, je monte en temporaire. Ça permet de jongler avec plus ou moins de souplesse. Mais, avec toutes leurs lois, ça va se gâter. On ne pourra même plus les faire travailler plus de dix heures par jour. Allez tenir les délais, avec ça. Embaucher ? Je ne peux pas... »*

Négocier seul à seul

Disperser ? Les chantiers s'y prêtent, ce qui évite bien des tracas. *« Ma porte est toujours ouverte. Mais je préfère négocier seul à seul. Je n'aime pas les effets de groupe. Sinon, ils voudront tous être alignés sur le mieux payé. »* Reste l'atelier, vingt hommes sous le même toit : *« Si je n'avais que ça, c'est sûr, j'aurais le syndicat et les emmerdes. Aujourd'hui, s'ils ne sont pas contents, je leur dis* « je ferme » *et ça se calme. En fin de compte, aucune équipe ne peut faire pression sur moi. »*

Ainsi, chaque année, M. Coutenceau sacrifie-t-il aux lois et dresse un constat de carence : O.M.S. n'aura pas de comité d'entreprise... faute de candidats. Autant de temps, fort légalement gagné, que l'on aurait bêtement perdu « *en vaines parlotes avec des délégués endoctrinés qui vont apprendre leur leçon à la Bourse du Travail et viennent la réciter dans les réunions de C.E.* ».

Un souffle encore, et cette péroraison : *« Un jour, peut-être, faudra vivre avec ces gens-là, mais tant qu'on peut les vider, c'est bien préférable. La période d'essai est là pour ça, et, si j'ai un doute, je la double. Mais ça, bientôt, on m'empêchera de le faire... Les syndicats, ils vous enlèvent toute souplesse. Tant que je pourrai les éviter, parfait. Sans porter atteinte à la liberté de mes gens, bien sûr... Seulement, quand on m'attaque, je me défends. Je sais, tôt ou tard, j'en aurai un, mais maintenant j'ai de l'expérience, je l'attends... Alors là, plus de faveurs, le social à la lettre. Et puis, je ferai mon syndicat à moi. C'est de bonne guerre, non ?... »*

Le banquier boit du petit lait et le dessinateur a l'œil brillant de jalousie rentrée.

Caricature ? Sans jamais forcer le trait pourtant. Le langage est à l'aune-maison : musclé. C'est une étape presque gênante que ce fond de cour toulousain, dans une pérégrination au pays des patrons. On sait, avant même de partir, que l'espèce n'est pas rare, mais on serait presque tenté de l'éviter, comme pour chasser un vilain préjugé... Le-petit-patron-qui-a-monté-son-affaire-qui-fait-pas-de-politique-qu'aime-pas-les-syndicats... La poigne, la bonne conscience et les relents de poujadisme. Cliché en or massif !

Pourquoi donc succomber ? C'est que, pour n'être point rares, ses pairs, en général, sont moins bavards. Lui parle haut et fort, eux pensent tout bas et font sans bruit. Ils forment cet *underground* d'une France sociale qui « *gère à quarante-neuf* » parce qu'à cinquante (seuil requis pour l'existence d'un comité d'entreprise) l'ennemi rentre par la grande porte.

La franchise d'un M. Coutenceau caricature – caricature seulement – l'instinct et les réflexes d'un patronat qui redoute d'autant plus le syndicat qu'il le voit de loin.

Mais, à s'en tenir à la verdeur des mots, on oublierait aussi qu'ils révèlent, grossis à la loupe, quelques comportements qui, eux, ne s'arrêtent pas aux grilles des P.M.E. La SNIAS, entreprise nationale, ignore-t-elle le filtrage à l'embauche ? Peugeot ne sait-il user des avantages de la souplesse qui, à Sochaux, lui a permis de « dégraisser » jusqu'à huit mille emplois en moins de deux ans, sans cri ni remous ? Et ces stratèges des relations humaines qui planchent en chambre pour s'épargner les « *effets de groupe* », hantise de M. Coutenceau. Et qui, comme lui, mais la manière en plus, mitonnent les recettes d'un « *seul à seul* » tellement plus indolore...

La foi moderniste

Changement de décor...

Une maison de verre dans les beaux quartiers. Un de ces esprits-maison qui prêchent l'exemple, foi moderniste chevillée au corps. Et un art consommé pour vendre une doctrine toute simple : B.S.N. vous en donne plus...

La prétention en indispose plus d'un. On ne fausse pas les règles sans faire grincer des dents. Et voilà que maintenant, histoire encore de trancher sur l'humeur grincheuse qui sied au patronat en ces heures difficiles, on vous y vante les mérites du 10 mai. Pis, on parle même d'en profiter !

Le P.-D.G. Antoine Riboud boudait très fort les nationalisations du candidat Mitterrand. Aujourd'hui, lui qui y échappe, dit « chiche » : vous voulez des « laboratoires sociaux », les nôtres vous feront pâlir d'envie...

« *Les impulsions sont venues d'en haut*, explique M. Bergougnoux, chargé de coordonner les affaires sociales du groupe : *plus d'audace dans le social, plus de rigueur dans l'économie.* » Bref, du zèle ! Et B.S.N., laissant d'autres mégoter sur les trente-neuf heures, veut arriver le premier aux trente-cinq, « *seule façon de modifier vraiment l'organisation du travail en créant la cinquième équipe et d'imposer aux syndicats l'idée que la compensation totale n'est pas réaliste* ».

On se lance aussi sans tarder dans les contrats de solidarité : philanthropie bien ordonnée commence par soi-même, l'opération permettra de redresser une pyramide des âges souvent mal en point, car, çà et là, la population de la maison a pris un petit coup de vieux... *Last but not least*, B.S.N. suivra les bons conseils de M. Jacques Delors pour remettre un peu d'ordre dans le couple infernal des salaires et des prix : salaires devant et prix derrière, sur base d'une inflation de 10 % annuelle. *« C'est un procédé pédagogique et séduisant... qui permettra de gagner plus facilement la signature des syndicats aux accords salariaux. »*

Jolie façon de prêcher et de pratiquer le donnant-donnant avec des syndicats que le discours-maison bichonne avec insistance. « *Le drame*, assure M. Bergougnoux, heureux d'étonner, *c'est qu'ils ne soient pas plus puissants, plus représentatifs. On ne peut tout de même pas les vouloir plus responsables et s'acharner à les marginaliser. Il faut au contraire les mettre dans le coup, les mouiller, même s'ils deviennent un peu gênants. A ce prix, nos accords d'entreprise parviennent à intégrer les gains nécessaires de productivité.* »

Le tableau ne serait pas complet sans les petits coups de patte – réflexe-maison encore ? – aux voisins attardés du monde patronal : *« Un mur d'incompréhension... Une force d'inertie dramatique... Le changement leur est passé dessus comme sur une toile cirée. »*

M. Riboud, lui, n'a qu'un vrai principe : *« On ne passe pas en force. »*

Le parangon de la petite surface

A quoi bon inverser le décor ? Faire la nique au « *petit boss* » toulousain en lui jetant aux yeux le social grand standing d'un « *gros-qui-a-les-moyens* » ? Effet facile que d'opposer ce parangon crispé de la petite surface aux largesses calculées et rentables d'une multinationale. Facile peut-être, mais non gratuit. Car leur opposition ne se réduit pas aux apparences. Elle n'est pas seulement, elle n'est pas d'abord, affaire de dimension, de langage, de comportement, de tradition ou de tactique.

Non, l'essentiel n'est pas, entre O.M.S. et B.S.N., dans le choc d'une droite butée et d'une gauche libérale. Pas plus dans l'aversion instinctive de l'un et la connivence intéressée de l'autre à l'égard du syndicalisme. Leur véritable antagonisme est ailleurs, ou plutôt « en deçà » : dans l'appréhension qu'ils ont du social et de sa place dans l'entreprise. L'un – M. Coutenceau – le vit et le subit comme une contrainte, le situe en passif et ne le conçoit qu'en termes de « coût ». L'autre – B.S.N. – l'intègre à part entière dans la stratégie de l'entreprise et, renversant les termes, le situe en actif, le transforme en élément du « gain ».

Là est la véritable césure. Et c'est autour de cette idée, de ce choix – gain ou coût – que s'ordonnent aujourd'hui bien des comportements patronaux en matière sociale. Pareil clivage dépasse, transgresse, les critères plus ou moins éculés de la typologie patronale. Nombre de P.M.E. se sont construites ou transformées en « *gagnant sur le social* » (voir encadré). Et certains « géants » continuent de vivre, stoïques, la dure fatalité de leurs « coûts sociaux ».

« *C'est dangereuse illusion que de vouloir placer les relations sociales au premier plan quand le contexte économique est au marasme. En tout, l'économie prime* », assure M. Alain Boccard, l'un des dirigeants du patronat lyonnais. « *C'est folie d'en rester à une conception binaire de l'entreprise*, réplique à distance M. Richard Armand, patron des relations humaines chez PUK. *Il faut en finir avec cette idée périmée qui juxtapose les finalités économiques et sociales. Car si on les sépare, l'économique l'emportera toujours, et le social sera inéluctablement ressenti comme contrainte, quand il est et doit être un moyen, un atout, parmi d'autres, de la compétitivité...* »

Ce mouvement vers la recherche d'une « *productivité sociale* » n'induit pas, par lui-même, le comportement – ouvert ou hostile – qui sera adopté à l'égard du fait syndical. Mais il tend déjà à contrarier une distribution trop traditionnelle des rôles qui cède le social au discours syndical et fait de l'économique une chasse gardée du discours patronal. Or l'*aggiornamento*, amorcé au cours des années 60, loin de buter et de s'effacer face aux rigueurs de la crise, s'en est trouvé concrétisé et fortifié. Jusqu'à créer une « nouvelle donne »...

Prochain article :

UN NEW LOOK A VISAGE RÉTRO

Les bons comptes de l'apothicaire

Un bon créneau, un produit « porteur », du punch et des idées : le profil type de la P.M.E. estampillée « performante ». Et bien souvent, derrière, l'aventure personnelle du « monsieur qui risque et fait son trou ». M. Jacques Batteur, pharmacien de son état, fut-il un jour lassé des comptes d'apothicaire ? Voilà vingt ans, il s'est lancé : plutôt que de vendre du sparadrap, autant le fabriquer...

Aujourd'hui à la tête du laboratoire Gilbert, à Caen (Calvados), il fabrique près de cinquante produits pharmaceutiques non remboursables pour quelque quatorze mille clients. Cinquante-cinq salariés, vingt-six représentants et un petit côté « grande famille » qui fleurerait un brin le paternalisme s'il n'y avait le reste...

Le reste, c'est, modestement, que la relation sociale a besoin de stratégie, que *« l'entreprise ne peut se développer harmonieusement que dans la paix, voire le consensus social ».* « *Le salaire ne suffit pas*, explique M. Batteur, *il faut aussi et surtout que les gens se sentent concernés. Donc qu'il soient informés et participent aux résultats de la maison.* »

Une réunion mensuelle avec les délégués du personnel ; une autre trimestrielle, avec l'ensemble des salariés, pour faire le point de la situation sur tous les plans, de la gestion au marché, suffisent à l'information... *« Et, contrairement à ce que disent beaucoup de mes collègues, c'est très facile : il n'y a rien à cacher ».*

La participation ? 30 % du bénéfice fiscal sont distribués sous forme d'intéressement, en tenant compte de la position hiérarchique... et de l'absentéisme. Résultat : trois mois et demi supplémentaires (outre le treizième mois) en 1981. Et un absentéisme dont le taux est tombé de 4 % à 1,8 % ! « *Rien de tel*, assure M. Batteur, *pour former les gens à l'idée de bénéfice, à l'art et la manière de le dégager par les gains indispensables de productivité.* »

La comptable, déléguée du personnel, acquiesce d'un sourire. Rien ne vaut les comptes d'apothicaire... à dix-sept mois l'an !

Pas de syndicat ? « *C'est vrai*, dit-elle, *mais qu'est-ce que ça changerait ?* »

D. P.

PATRONAT

Un entretien avec M. Yvon Gattaz

(Suite de la première page.)

» De plus, les perspectives sont terrifiantes. Alors que nous avons le sentiment que la coupe est pleine, on nous annonce encore et sans cesse de nouvelles charges : le rapport Auroux, dont l'application devrait coûter 2 à 3 % de la masse salariale ; la retraite à 60 ans ; le financement du déficit de l'assurance-chômage.

» Nous avons le sentiment que si cela continue les entreprises françaises sont condamnées à une véritable hécatombe. Et, croyez-moi, je pèse mes mots. Les chiffres, les faits prouvent à quel point la situation des entreprises est difficile. Elle peut devenir dramatique. En 1981, les naufrages d'entreprises ont augmenté de 20 % pour l'ensemble des secteurs et de 31 % pour la seule industrie.

— Le pouvoir actuel a coutume de dire qu'il hérite aussi d'un certain passé. On ne peut pas nier que cela soit vrai. Par exemple, si l'on prend le chiffre des prélèvements obligatoires, on s'aperçoit qu'en sept ans, de 1974 à 1981, il a progressé de 36,2 % à 42,5 % du PIB. Cela représente une aggravation qui est antérieure à l'arrivée des socialistes au pouvoir.

— Je suis le premier à reconnaître qu'une bonne part des difficultés des entreprises est due à la crise, à un environnement international sur lequel le gouvernement ne peut rien ou presque.

» Mais, en tant qu'expert des entreprises, je crie : « *Alerte !* ». Les entreprises sont *exsangues*, il faut stopper les saignées qu'on leur impose pour financer le progrès social.

» Car le poids des charges qu'on veut leur faire supporter est affolant. Les premières mesures prises par le gouvernement n'étaient ni légères ni gratuites, mais elles paraissaient encore supportables. Ce n'est plus le cas depuis l'avalanche déclenchée à partir de février. Si l'on prend, simplement, le coût des trente-neuf heures et de la cinquième semaine de congés payés, on obtient une facture de l'ordre de 60 milliards de francs ! Car bien souvent la généralisation de la cinquième semaine avec « ratissage » des avantages acquis s'est transformée en un semaine de congés supplémentaires pour tous !

— Vous ne pensez pas que cela puisse se faire comme pour l'augmentation du SMIC, qui n'a pas entraîné une augmentation en cascade de tous les salaires dans les entreprises ?

— L'augmentation du SMIC en 1981 n'a eu que des conséquences limitées sur les autres salaires. Il n'y a pas eu de répercussion automatique sur l'ensemble de l'échelle hiérarchique, de translation. Cependant, en un an, du fait de cette hausse, le nombre de smicards a doublé. Les prochaines augmentations du SMIC ne se feront donc pas aussi facilement, car cette fois la hiérarchie des salaires est comprimée.

» Pour le temps de travail, les choses ne se sont pas bien passées. Après des déclarations contradictoires, le gouvernement a décidé d'appliquer la formule la plus coûteuse pour les entreprises.

» Je sais que notre discours sur les charges est toujours accueilli avec un certain scepticisme. Les Français ont le sentiment que les entreprises crient souvent plus fort que nécessaire ou avant d'être réellement touchées. Je leur propose un instrument de mesure incontestable de la compétitivité des entreprises françaises. Ce thermomètre, c'est notre commerce extérieur. Il est en train de monter verticalement. En un an, notre déficit avec l'étranger est passé de 3 à 5 puis à 8 milliards de francs par mois. Et la situation risque de s'aggraver dans les prochains mois.

» Ce que je voudrais faire comprendre, c'est que je ne défends pas des intérêts catégoriels. Je parle au nom des entreprises françaises pour alerter les pouvoirs publics sur la santé de l'économie nationale avec la volonté d'atteindre des objectifs que tous les Français partagent : l'amélioration de la situation de l'emploi, le développement des investissements, des exportations, etc.

— Alors, à votre avis, que faut-il faire : arrêter la progression des charges, diminuer ces charges ? Et, s'il le faut, par quel moyen ?

— Il faut, et d'urgence, stopper durablement la hausse des charges des entreprises. C'est une question de survie ! Je crois, d'ailleurs, que le président de la République et le premier ministre ont pris conscience de la gravité de la situation que je leur ai exposée.

» Il faut, ensuite, prendre des mesures d'allégement pour compenser les hausses intervenues ces derniers temps. J'ai proposé trois mesures au gouvernement : une provision fiscale pour la cinquième semaine de congés payés dans le bilan 1981, c'est-à-dire de ne pas imposer comme bénéfices les sommes mises de côté pour payer ces congés supplémentaires. C'est une mesure de simple justice fiscale qui existe partout ailleurs. Elle représente une charge de trésorerie pour l'Etat, c'est-à-dire un décalage et non pas une perte de recette d'environ 7 milliards de francs, sans commune mesure avec ce que cela va coûter chaque année aux entreprises.

» J'ai demandé la suppression de la taxe professionnelle, qui va à l'encontre des objectifs prioritaires du gouvernement — l'emploi et l'investissement, — qui freine nos exportations et fausse la concurrence.

» J'ai demandé aussi la budgétisation, la fiscalisation, d'une part des allocations familiales, car personne n'a pu m'expliquer pourquoi ce sont les entreprises qui financent, seules, la politique de la famille !

— Croyez-vous que le gouvernement a les moyens, compte tenu de la nette dégradation du compte des administrations publiques, compte tenu des déficits budgétaires qui vont croissant, de fiscaliser une partie de ces charges ?

— Je n'essaie pas de me substituer au gouvernement. En tant qu'expert des entreprises, je préviens quand la cote d'alerte est atteinte. C'est mon devoir, ma responsabilité. En revanche, je n'ai pas à décider s'il faut transférer ces dépenses sur d'autres ou réduire le train de vie de l'Etat.

— Mais n'y a-t-il pas cependant des faits positifs, des évolutions qui allègent le poids des charges des entreprises ?

— On évoque, souvent, la relance ou les progrès de productivité comme remèdes aux maux de l'entreprise. Qu'en est-il ? La relance existe mais elle est faible. Et l'horizon international est plutôt sombre. Quant à la productivité, cela fait longtemps que les chefs d'entreprise et les cadres la traquent dans tous les coins. L'expérience de l'entreprise m'a appris que l'on ne pouvait réaliser de progrès importants de productivité que grâce à l'augmentation des débouchés. Le reste c'est de la bricole ! La réduction de la durée hebdomadaire du travail à trente-neuf heures, par exemple, ne permettra pas de gains de productivité, pas plus qu'elle ne créera des emplois. Et je dis cela sans véhémence ni parti pris.

— Mais, simultanément, il y a eu une augmentation des aides aux entreprises. M. Jacques Delors a quand même débloqué 16 milliards de prêts bonifiés. Cela profite aux entreprises.

— Les aides ne sont pas une bonne chose pour les entreprises. Elles sont complexes, difficiles à obtenir, inaccessibles à beaucoup du fait du maquis de formalités.

» Nous préférerions avoir moins d'aides et moins de charges. Cela serait plus sain et plus efficace.

» Je voudrais, en plus, faire remarquer que l'accroissement des aides de l'Etat est réel — plus de 10 milliards de francs par rapport à l'an dernier — mais sans commune mesure avec l'accroissement des charges qui est six fois, 7 fois plus important. Et puis, ces « aides » ne sont le plus souvent que des prêts remboursables.

— Que se passerait-il si ce cri d'alarme n'était pas entendu par les pouvoirs publics ?

— Je serais très inquiet pour l'avenir des entreprises françaises.

» Il faut se rendre compte que si les faillites d'entreprises s'accélèrent, cela entraînera en 1982 la suppression de dizaines de milliers d'emplois.

— En tant que président du C.N.P.F. vous parlez au nom de la majorité des chefs d'entreprise, les sentez-vous prêts à se révolter ?

— Au cours de mes déplacements en province, j'ai vu monter un profond mécontentement, s'élever une grogne inquiétante des chefs d'entreprise qui ne comprennent plus où on les mène.

» Ils sont, également, très attentifs au risque de transfert des charges d'un secteur sur l'autre. Il ne faudrait pas, et je ne l'accepterais pas, que pour habiller un secteur, on en déshabille un autre. Il faut stopper l'accroissement des charges, décider de mesures d'allégement pour tous les secteurs et pour toutes les entreprises. C'est une question de vie ou de mort de notre économie. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS SIMON.

ÉTRANGER

En Belgique

L'adoption d'un budget d'austérité risque de provoquer une explosion sociale

De notre correspondant

Bruxelles. — « La cigale belge a fini de chanter » : tel était le commentaire désabusé d'un ministre, à l'annonce des mesures d'austérité décidées par le gouvernement, le 8 mars. Le cabinet Martens a frappé partout, les pauvres comme les riches, et, mardi 9 mars, la stupéfaction était encore telle que les syndicats n'avaient même pas réagi.

La coalition des sociaux-chrétiens et des libéraux peut cependant s'attendre à une explosion violente de colère, et, même si elle a été acculée à cette sélection sévère, ses adversaires ne manqueront pas de l'accuser d'organiser la « régression sociale ». Les coupes, en effet, s'effectuent dans tout le secteur social : les retraites, les allocations de chômage, les soins de santé et les allocations familiales subissent des amputations parfois sensibles.

Le gouvernement avait délibéré pendant sept heures, le 7 mars, pour fixer les grandes lignes du budget de l'Etat pour 1982. Il avait constaté que le déficit allait se chiffrer à 332 milliards de francs belges (50 milliards de francs français), mais il pensait pouvoir le ramener à 250 milliards (38 milliards de FF) en faisant des économies dans tous les secteurs. Le chiffre final de 250 milliards restait cependant supérieur de 50 milliards (7,5 milliards de FF) aux prévisions établies en octobre 1981 par le gouvernement précédent. Il dépassait du même montant le « *maximum inadmissible* » fixé par une recommandation de la Commission européenne en août 1980.

Un « *comité de la hache* » a donc décidé d'imposer 70 milliards de francs belges (10,5 milliards de FF) d'économies nouvelles, surtout dans les départements sociaux. Le ticket modérateur pour les soins médicaux aux personnes âgées sera considérablement augmenté ; les cotisations des travailleurs à la Sécurité sociale seront relevées ; les allocations familiales seront temporairement réduites de 500 francs (75 FF) par ménage ; les ménages sans enfant et les célibataires seront invités à payer une cotisation de solidarité mensuelle de 500 francs également. Les primes de l'assurance automobile seront relevées de 5 %, qui seront ristournés au secteur de l'assurance maladie.

Cependant, les allocations de chômage seront réduites, surtout pour les jeunes habitant chez leurs parents et disposant d'autres soutiens. Les « cohabitants » (c'est-à-dire les chômeurs vivant avec d'autres personnes) n'auront plus que 34 % du salaire minimum garanti. Le ministre de l'emploi espère faire ainsi une économie de 15 milliards (2,25 milliards de FF). Ces calculs sont fondés sur le chiffre de 520 000 chômeurs, alors que le pays en compte 450 000.

D'autres mesures sont prévues : les Belges qui déclarent plus de 3 millions de francs au fisc (450 000 FF) par an paieront une cotisation de solidarité de 10 %. L'essence sera augmentée d'un franc (15 centimes), qui sera versé au secteur de la sécurité sociale.

Tous les autres budgets ministériels ont été frappés. Parmi eux, la défense nationale (il ne sera plus question de renouveler le matériel militaire), l'éducation nationale (six mille emplois pourraient être supprimés), les P.T.T. (le prix des communications téléphoniques, télégraphiques et postales sera bientôt relevé).

Jamais, depuis la guerre, la Belgique n'avait été aussi durement frappée, et les syndicats ne resteront sans doute pas les bras croisés, même s'ils sont invités à donner leur avis sur les mesures gouvernementales ; mais la concertation est de pure forme. En fin de semaine, déjà, avant de connaître le plan gouvernemental, les syndicats chrétiens avaient demandé une marche des travailleurs sur Bruxelles pour protester contre les mesures déjà prises par le gouvernement. Les organisations ouvrières reprochent à la coalition au pouvoir de pratiquer une politique « *à la Thatcher* » ; mais la situation est telle qu'on ne voit pas comment procéder autrement.

PIERRE DE VOS.

AFFAIRES

Les Américains ont-ils déjà perdu la bataille du vidéodisque ?

Après avoir perdu la bataille du magnétoscope, les Américains sont en passe de perdre celle du vidéodisque et l'affaire risque de coûter fort cher à quelques-uns des grands noms de l'électronique mondiale.

Deux systèmes se disputaient le marché *depuis un peu plus d'un an.* Le premier — le Selectavision — développé par R.C.A. était d'une technologie assez simple. Vendu relativement peu cher (500 dollars *pour le lecteur), il s'adressait* au grand public. Or l'opération tourne à la catastrophe pour R.C.A. La société vient d'annoncer qu'elle avait perdu en 1981, 106 millions de *dollars sur le vidéodisque, qui* s'ajoutent aux 77 millions de dollars, perdus en 1979-1980. Alors qu'elle tablait en 1981 sur une vente de 200 000 appareils, R.C.A. n'en a *vendu que* 65 000.

Le second système, plus évolué mais vendu un *peu* plus cher (800 dollars), est à lecture optique par laser. Il s'adresse, à la fois, au marché grand public et professionnel. En 1979, *I.B.M. faisait une entrée* fracassante sur ce marché en s'associant avec la principale société américaine de programmes, M.C.A. Leur filiale commune, Discovision, avait de grandes ambitions et I.B.M. y investissait 63 millions de dollars. Deux ans plus tard, M.C.A. et I.B.M. viennent de décider d'arrêter les frais. Motif : « *le marché ne se développe pas assez vite* ». En outre, Discovision a rencontré de gros problème dans la production des disques. La société vient donc d'être vendue par ses deux actionnaires à la société japonaise Pioneer...

Mauvaise organisation

Cette même firme est en passe de réussir, semble-t-il, la même opération avec les activités vidéodisques de Philipes aux Etats-Unis. Parti le premier, avec un système optique à laser, le groupe néerlandais s'était associé aux Etats-Unis avec M.C.A. et Pioneer. Là aussi, la déception a été grande et la production de lecteurs vient d'être arrêtée sur le sol américain. North Amercan Philips s'approvisionne désormais auprès de son associé janponais... Pioneer.

Certes, ni R.C.A. ni Philips ne disent abandonner la partie. R.C.A. affirme vouloir se battre sur les prix et proposerait bientôt un lecteur plus perfectionné à 350 dollars. Philips, de son côté, travaille sur une nouvelle version et s'apprête à tester le marché européen. Mais les Japonais se sont repris. Après avoir pris les licences R.C.A. ou *Philips, ils se préparent à attaquer* le marché. Avec des atouts de poids en matière de prix, de qualité et de fiabilité des produits. Ceve grâce à l'installation depuis deux ans d'usines modernes, très automatisées.

Une des causes de l'échec aux Etats-Unis de Discovision, R.C.A. ou Philips résiden sans nul doute dans une mauvaise organisation de *la production. Avec un produit* encore trop cher pour concurrencer le magnétoscope sur le marché grand public, confrontés de surcroît à la crise économique, les trois groupes ont donc terriblement souffert. Si I.B.M. a préféré arrêter les frais, R.C.A. est, pour sa part, obligé d'aller jusqu'au bout, le groupe jouant ainsi à quitte ou double. Quant à Philips, il mise à terme sur les prochaines générations qui combineront magnétoscopes, ordinateurs domestiques et vidéodisques. En attendant, il lui faut tenir le coup... — J.-M. Q.

Toyota et General Motors pourraient construire en commun une petite voiture

Heure historique ? *Le* 1er mars 1982 s'est tenu à New-York un sommet entre les géants. General Motors l'américain et Toyota le japonais, respectivement premier et second mondiaux de l'automobile, écrasants dans leur pays d'origine, dominants partout ailleurs, et jusqu'ici concurrents acharnés, ont pris langue, par l'intermédiaire de leurs présidents, MM. Roger Smith et Eiji Toyoda. *L'objectif ?* Il reste vague : on parle de la production en commun, aux Etats-Unis, d'une nouvelle petite voiture au rythme de quatre cent mille à cinq cent mille unités par an. Il s'agit pour l'heure de contacts exploratoires. On est convenu de « poursuivre ces pourparlers », précisent les *états-majors* des deux groupes, avares de détails *mais soucieux de donner un maximum* d'écho à cette rencontre.

Cette insistance même rend la nouvelle suspecte. Ce n'est pas la première fois que les groupes japonais annoncent à grand fracas la négociation d'accords de coopération avec des groupes américains ou européens qui échouent ou aboutissent .. des résultats très inférieurs aux prévisions. *En juin 1980, alors que* les menaces protectionnistes se développaient aux Etats-Unis, Toyota n'avait-il pas déjà entamé des discussions avec Ford, lesquelles ont tourné court moins d'un an plus tard ?

Cette fois encore, l'annonce d'un accord possible entre Toyota et un groupe américain tombe bien. Pour le premier japonais, car des *négociations souterraines ont repris* des deux côtés du *Pacifique* pour limiter de nouveau les ventes d'automobiles japonaises en Amérique du Nord — « bloquées » à 1,68 million de véhicules d'avril 1981 à avril 1912, — compte tenu du marasme du marché. Pour General Motors également, qui, tentant d'obtenir la réouverture de négociations avec le Syndicat des ouvriers de l'automobile en vue de la signature d'une nouvelle convention collective plus favorable, multiplie les pressions de toutes sortes, notamment les menaces de fermeture d'usines ou de transfert de productions à l'étranger...

Il est pourtant difficile de considérer l'annonce de ces négociations comme purement tactique. Les deux groupes ont en effet, probablement pour la première *fois*, de puissants mobiles pour tenter de conclure une alliance. *General Motors*, constatant le semi-échec de ses nouveaux petits modèles, cherche un partenaire capable de l'aider à acquérir un « know how » dont il manque cruellement en dépit de sa puissance. Il a déjà signé un accord dans ce sens avec Isuzu (dont G.M. détient 34,2 % du capital) et avec Suzuki (dont il détient 5,3 %) pour une coopération technique et la *production* d'une nouvelle petite voiture. L'alliance avec Toyota, son principal concurrent, pourrait lui permettre en outre de mieux contrôler ce dangereux challenger. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cette alliance risquerait de tomber sous le coup de la loi antitrust américaine.

Toyota de son côté semble enfin *décidé* à suivre l'exemple du numéro deux japonais Nissan, qui a choisi, pour tourner les mesures protectionnistes, de produire sur place là où l'industrie et la politique locales le lui permettaient. Toyota, jusqu'ici réticent, est en effet de plus en plus gêné par le blocage de ses *exportations*, qui l'a contraint l'an passé à diminuer sa production de 2,2 %. Le pas ainsi fait vers General Motors confirme cette nouvelle orientation, dont l'absorption récente de sa société sœur (Toyota Motor Sales), qui assurait la distribution de ses véhicules, constituait déjà un indice.

VÉRONIQUE MAURUS.

● *La vente par Chrysler de sa filiale militaire* apportera au groupe 348,5 millions de dollars (2 milliards de francs environ), a annoncé M. Lee Iacocca, président de Chrysler, en confirmant la signature d'un accord de vente entre son groupe et General Dynamics (*le Monde* du 18 février). M. Iacocca a indiqué que Chrysler disposait à la fin 1981 d'un fonds de roulement de 400 millions de dollars (2,4 milliards de francs environ).

Au Maroc

La France perd un important contrat au profit de l'Espagne et du Japon

De notre correspondant

Rabat. — La nouvelle de l'attribution par les Marocains d'un contrat estimé à *plus de 1 milliard de francs* à *un consortium composé* de la société espagnole Fomento del comercio exterior (FOCOEX) et de deux sociétés du groupe japonais Mitsui va-t-elle compromettre la venue au Maroc de M. Delors, déjà plusieurs fois reportée ? Ce contrat porte sur la construction, au Maroc, d'une usine d'acide sulfurique destinée à compléter la chaîne de fabrication d'engrais à partir des phosphates marocains, qui est installée à Safi. Il *prévoit* la réalisation de six unités capables de produire, en 1985, 4,5 millions de tonnes d'acide sulfurique.

Les offres du consortium hispano-japonais l'ont emporté sur celles de l'entreprise française Heurtey et du groupe britanique Simcen. Officiellement, du côté marocain, on affirme qu'il s'agit d'une simple affaire de concurrence commerciale : les modalités de *financement par un crédit* à l'exportation très généreux des Japonais, jointes à un coût inférieur de 15 % à celui des entreprises concurrentes, ont été déterminants. Les *autorités françaises ne devraient donc* y voir aucune intention ni arrière-pensée politique.

En fait, Paris n'avait pas caché à ses partenaires marocains l'importance *qu'il attribuait* à ce contrat. L'Office chérifien des phosphates (O.C.P.), maître d'œuvre à Safi, devait d'ailleurs bénéficier d'une aide française considérable pour un plan d'équipement très ambitieux, puisqu'il prévoit 5 milliards de dirhams (1) d'investissement (dont la moitié en devises) pendant chacune des cinq années à venir. *Il n'avait pas ménagé* ses efforts pour convaincre les partenaires français de la rentabilité de ce programme et M. Delors devait signer, à la fin de ce mois, outre la convention financière franco-marocaine annuelle, une convention particulière pour l'aide française au financement du plan de développement de l'O.C.P. En revanche, on espérait bien du côté français obtenir le contrat de l'usine d'acide sulfurique.

Il est possible de voir dans l'octroi de ce contrat au groupe hispano-japonais *le souci des Marocains* de diversifier les investissements étrangers dans leur pays. La prépondérance de la France et la relative dépendance de Rabat vis-à-vis d'elle sont sans aucun doute davantage ressenties ici depuis l'arrivée au pouvoir à Paris d'un gouvernement socialiste. A cet égard, on avait remarqué le soin apporté par le roi dans son discours du trône du 3 mars, à mettre sur le même plan sa visite en France et ses rencontres avec M. Mitterrand, d'une part, ses rencontres avec le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, et le roi d'Espagne, d'autre part.

Pour les Espagnols, en tout cas, fort mal partagés sur le marché marocain, et surtout pour les Japonais représentés dans la proportion des deux tiers dans le consortium hispano-nippon, c'est le plus gros contrat jamais remporté au Maroc. Pour la France, c'est une grosse déception et un avertissement.

ROLAND DELCOUR.

(1) 1 dirham = 1,05 franc.

AGRICULTURE

Le rôle des offices d'intervention agricoles

(Suite de la première page.)

L'office devra encore établir le bilan des ressources et des besoins, participer à l'élaboration du Plan, à la politique des investissements, à l'amélioration des conditions de concurrence et à l'information du consommateur, favoriser la concentration de l'offre, organiser les relations interprofessionnelles, favoriser le développement des débouchés, exécuter les interventions communautaires.

Pour ce faire, les offices seront consultés sur les programmes d'activité et donneront leur avis sur les budgets des organismes relevant de leur secteur, dès lors qu'ils sont reconnus par les pouvoirs publics, ou créés par voie réglementaire ou législative.

L'office détermine les domaines dans lesquels des accords interprofessionnels peuvent être passés, et il apporte son concours pour la mise en œuvre de ces accords, dont l'application peut devenir obligatoire si une convention a été passée entre l'office et l'organisation interprofessionnelle. Ces points déterminent donc le problème délicat des rapports entre les offices à créer et les interprofessions existantes.

Les conventions avec les collectivités locales

Quant aux marchés de commercialisation, il ne pourront fonctionner que sur autorisation de *l'Office*. Cette *autorisation* sera accordée à la condition que les quantités, qualités et prix des marchandises apportées et commercialisées soient connus et diffusés auprès des usagers et, le cas échéant, que la facturation des transactions soit centralisée. Les marchés disposeront d'un délai d'adaptation de cinq années. Les marchés d'intérêt national (MIN) et les marchés de détail ne sont pas concernés.

Le projet de loi prévoit encore que « *la production, la commercialisation et la transformation des produits agricoles peuvent entraîner l'obligation de déclarer à cet office (...) les informations nécessaires à l'accomplissement de* [sa] *mission* ». Les collectivités locales et les établissements publics régionaux qui souhaiteraient intervenir dans un secteur couvert par un office préparent leurs décisions et passent une convention avec celui-ci Enfin, pour parfaire l'édifice, les dirigeants des offices participent aux séances d'un conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire qui, remplaçant le conseil supérieur créé par la dernière loi d'orientation (4 juillet 1980), participe à la définition de la politique agricole et alimentaire et à celle des politiques de filière.

● FRUITS ET LEGUMES. — Les négociants ne pourront acheter des fruits et légumes frais et des produits horticoles qu'auprès des groupements de producteurs reconnus, ou sur les marchés physiques « autorisés » ou sur les marchés d'intérêt national. L'achat direct à des producteurs reste autorisé à titre transitoire. Cette autorisation sera progressivement supprimée, produit par produit, et, éventuellement, région par région. Toutefois, les détaillants pourront s'approvisionner directement auprès des producteurs dans des limites géographiques et quantitatives à définir. Les producteurs eux-mêmes pourront vendre directement aux consommateurs. Quant aux ventes aux transformateurs, elles doivent soit être conformes à la procédure applicable aux négociants, soit faire l'objet de contrats-types approuvés par les pouvoirs publics.

Par ces moyens, le projet de loi entend à la fois concentrer l'offre et contrôler la demande par le passage obligatoire dans un goulet d'étranglement, sans pour autant empêcher le développement des circuits courts.

● VIANDES. — Le classement (qualité) et le marquage des carcasses, demi-carcasses et quartiers des espèces *bovine*, *ovine*, porcine et chevaline est obligatoire. Obligatoire également la pesée des carcasses de ces espèces, sauf pour les viandes importées. Le dernier éleveur détenteur de l'animal peut être présent ou se faire représenter à ces opérations, dont il peut se faire aussi communiquer les résultats. En outre, chaque *transaction* doit être accompagnée de la transmission d'un document permettant d'identifier l'animal *ou* le lot dont il provient.

● CUIRS. — L'office chargé du marché des viandes organisera des ventes aux enchères publiques pour la première commercialisation des peaux. Des contrats d'approvisionnement pourront aussi être conclus directement entre l'abatteur, le tanneur ou le négociant (*le Monde* du 2 décembre 1981).

● LAINE. — Les dispositions relatives aux cuirs pourront éventuellement être étendues à ce produit.

● VINS. — Les organismes traitant des vins à appellation d'origine conserveront leurs compétences techniques et financières, qui ne seront donc pas du ressort de l'office des vins. Les importateurs de vin de consommation courante en vrac ne seront « agréés » que s'ils peuvent justifiés de la propriété ou de la location d'un chais, lui-même agréé, pour une durée d'au moins cinq ans et que si leur activité se *limite* à la *revente* des vins *en* vrac. Les transactions sur le territoire national entre producteurs privés ou coopératifs et acheteurs font l'objet d'un contrat soumis au visa de l'office.

● PLANTES A PARFUM. — La circulation des produits qui ne sont pas destinés aux détaillants ni aux particuliers est soumise à la détention d'un document établi par l'expéditeur, indiquant les quantités et qualités. Les plantations nouvelles ne sont autorisées que par décret. Le renouvellement ou le remplacement des plantations existantes doivent être déclarés à l'office.

JACQUES GRALL.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 11 % juin 1977

Les intérêts courus du 20 mars 1981 au 19 mars 1982 sur les obligations Electricité de France 11 % juin 1977 seront payables à partir du 20 mars 1982, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue *à la source donnant droit* à un avoir fiscal de *11 F* (montant global : *110 F*). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F soit un net de 82,51 F.

Il est rappelé que les titres des deux séries désignées par les lettres « N » et « P » sont remboursables depuis le 20 mars 1981.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et Perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris (18 bis, rue de Berri), ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale *alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union* européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.



LAFFITTE-BAIL

Au 31 décembre 1981, les engagements bruts de la société totalisaient 669,3 millions de francs, répartis entre quatre-vingt-seize contrats de crédit-bail pour 494,2 millions et quinze immeubles à vocation patrimoniale d'une valeur d'acquisition de 175,1 millions.

Les produits locatifs de l'exercice ont représenté 86,4 millions de francs. Le résultat net s'établit à 28,1 millions après prise en compte d'un montant de 18,1 millions d'amortissements et provisions.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale la distribution de 85 % de ce bénéfice et la mise en paiement, pour chaque action, d'un dividende de 28,64 F dont 0,29 franc d'avoir fiscal. Ce dividende est en progression de 14,06 % sur celui de l'exercice 1980 (17,92 francs).

SOVABAIL

Réuni le 4 mars 1982, le conseil d'administration de SOVABAIL, SICOMI *du groupe SOVAC*, a arrêté les comptes de l'exercice 1981.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 40 321 407,38 F (après 19,3 millions de francs d'amortissements et provisions assimilées et 1,2 million de francs d'impôt sur les sociétés), contre 35 749 985,36 F (après 16,3 millions de francs d'amortissements et de provisions assimilées et 0,8 million de francs d'impôt sur les sociétés) en 1980.

Le conseil proposera à l'assemblée générale du 29 avril 1982 la distribution d'un dividende égal à 37,66 F (dont crédit d'impôt : 0,66 F) par action, contre 33,46 F (dont crédit d'impôt : 0,46 F) au titre de l'exercice 1980, en progression de 12,55 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 mars

Effritement

La semaine s'est ouverte sur un effritement des cours à la Bourse de Paris, où l'indice instantané, qui avait perdu 1,8 % jeudi, 1 % vendredi, n'a cédé « que » 0,40 % environ.

Le mouvement de baisse s'est donc très nettement ralenti.

Comme en témoigne la très nette diminution de l'activité, les opérateurs se tiennent maintenant dans une prudente réserve. Ils attendent, d'abord, de savoir comment la tendance va évoluer à Wall Street, dont la baisse persistante a fini par impressionner des milieux financiers français travaillant depuis le début de janvier en vase clos. Commentant l'annonce d'une diminution sensible de la masse monétaire américaine, et d'une détente possible des taux d'intérêt outre-Atlantique, certains escomptent l'arrêt de la chute à la Bourse de New York, et même une vive remontée. D'autres assurent que les États-Unis entrent seulement en récession et que la « purge » de Wall Street n'est pas faite.

Dans cette incertitude, peu de variations ont été observées sur un marché fort désœuvré.

Aux valeurs étrangères, fermeté des allemandes et modeste reprise sur quelques américaines, Mobil, Exxon, Schlumberger. Vif repli, en revanche, des mines d'or.

C'est que le cours du métal continue de fléchir à 335,5 dollars l'once contre 340 dollars sur le marché de Londres, ce qui se traduit par un nouveau recul du lingot à 65 000 F (– 1 200 F), au plus bas depuis mars 1980. Le napoléon, en revanche, a gagné 7,90 F à 609 F, sa « prime » sur l'or fin passait de 56,3 % à 61,3 %. Les emprunts indexés ont divergé. Le 7 % 1973 perdant 30 F à 5 500 F, et le 4 1/2 % 1973 gagnant 22 F à 1 745 F. En dépit de la baisse du dollar en dessous de 6 F à 5,99 F la devise-titre s'est raffermie à 7,36 F-7,40 F.

NEW-YORK

Le Dow Jones au-dessous des 800

Lundi, Wall Steet a « cassé » la barre des 800 pour s'établir, en fin de séance, à 795,47, en baisse de 11,89 points sur la veille alors que la cote avait progressé de plus de neuf points en ouverture sous l'effet d'une reprise essentiellement technique.

Celle-ci a été finalement néfaste au marché dans la mesure où elle a déclenché une série de prises de bénéfice que la cote n'a pu absorber avant le son de cloche final.

Dans ce contexte, l'annonce de l'abaissement du taux de base bancaire (« prime rate ») de 16 1/2 % à 16 %, décidé par la quasi-totalité des établissements américains, n'a eu pratiquement aucun effet sur les cours. Au dire des professionnels, les investisseurs sont devenus d'une prudence extrême à l'égard de l'évolution des taux d'intérêt et, tout en prenant acte de cette récente décision, il semble bien qu'ils continuent à se montrer passablement inquiets par la récession économique et par le « gonflement » du déficit budgétaire américain.

Sur ce dernier point, le président Reagan semble revenu à de meilleurs sentiments et il doit rencontrer mardi les sénateurs républicains pour examiner avec eux les aménagements possibles pour atténuer ce déficit budgétaire qui devrait avoisiner les 100 milliards de dollars pour la seule année fiscale 1983.

En clôture sur le marché proprement dit, les baisses l'ont emporté sur les gains dans la proportion de 1 090 contre 507, 366 titres reproduisant leurs cours de la veille.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 8 mars
Alcoa	24	23 3/4
A.T.T.	58 1/4	56 1/4
Boeing	18 1/2	18 1/8
Chase Manhattan Bank	57 1/2	58 1/4
Du Pont de Nemours	32 3/4	31 1/2
Eastman Kodak	69	67 1/4
Exxon	27 7/8	27 7/8
Ford	20 3/4	20 1/2
General Electric	60 1/4	60 1/8
General Foods	32 5/8	32
General Motors	38 3/4	38 3/4
Goodyear	21 1/2	20 1/2
I.B.M.	58 1/4	57 1/2
I.T.T.	26 3/8	26 3/8
Mobil Oil	21	21
Pfizer	51 1/4	50 5/8
Schlumberger	43 1/8	40 1/8
Texaco	29 5/8	29 1/2
U.A.L. Inc.	19	17 1/8
Union Carbide	43 5/8	42 3/4
U.S. Steel	23 5/8	23 1/2
Westinghouse	22 1/8	21 7/8
Xerox Corp.	35 1/8	34 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN. – La société a enregistré en 1981 une progression de 26,7 % de son chiffre d'affaires (hors taxes), lequel s'est établi à 306,3 millions de francs contre 241,7 millions de francs au cours du précédent exercice.

VINIPRIX. – Le succursaliste, dont la principale filiale est Euromarché, a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 2,85 milliards de francs contre 2,75 milliards de francs en 1980.

WAGONS-LITS. – La Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme a réalisé en 1981, au niveau du groupe, un chiffre d'affaires global de 24,2 milliards de francs belges pour l'ensemble du secteur ferroviaire (9,7 milliards, + 13 %), hôtelier (2,7 milliards, + 45 %), restauration (11,8 milliards, + 15 %), tandis que le chiffre d'affaires du secteur touristique atteignait 31,8 milliards de francs belges (+ 22 %).

Quant au résultat après impôts de la société-mère, il devrait être supérieur de 15 % pour 1981 aux 257 millions de francs enregistrés en 1980 (1 F.B. = 0,14 F.F.).

RADAR. – En vedette depuis plusieurs jours à la Bourse de Paris, l'action de cette société de distribution a encore gagné 5,5 % lundi 8 mars, tandis que sa filiale à 71 %, Paris-France, effectuait un bond de 17 % pour s'inscrire en tête des meilleures performances de la séance.

L'action de la société Radar dont Revillon Frères détient dorénavant plus du tiers du capital, est toujours cotée « par boîte » au Palais Brongniart, une procédure d'exception qui permet à la chambre syndicale des agents de change d'équilibrer l'offre et la demande en restreignant partiellement cette dernière, jugée trop importante pour que s'effectue la cotation « normale » du titre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	5 mars	8 mars
Valeurs françaises	108,1	107,4
Valeurs étrangères	102,3	102,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	100,4	100,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 mars 14 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/3	9/3
1 dollar (en yens)	233,65	236

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 50	1 307
5 %	33 70	0 493
3 % amort. 45-54	71	1 808
4 1/4 % 1963	98	2 089
Emp. N. Eq. 6 % 67	108	4 619
Emp. 7 % 1973	5560	..
Emp. 8,80 % 77	94 40	6 992
Emp. 9,80 % 78	78 60	6 444
E.D.F. 7,8 % 61	126 20	1 826
E.D.F. 14,5 % 80-92	91 90	10 154
Ch. France 3 %	216	..

VALEURS	Cours* préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	185	....
Aciers Peugeot	75	74 50
Actibail	142	144 60
Agence Havas	307	307
A.G.F. (St Cent.)	381	381
A.G.P. Vie	2887	2887
Agr. Inc. Madag.	60	....
Air-Industrie	15	....
Alfred Herlicq	62	60
Allobroge	305	310
Alsacienne Banque	387 50	398 50
Amrep	912	905
André Roudière	106	102
Applic. Hydraul.	231	230 60
Arbel	133 90	132
A. Thiery-Sigrand	22 40	22 40
Artois	289	291
At. Ch. Loire	42	43 10
Aussedat-Rey	27	26
Bain C. Monaco	105 80	98 50
Banania	389 80	389 80
Banque Hervet	273 80	274 40
Banque Hypoth. Eur.	241	245
Banque Nat. Paris	336	336 60
Banque Worms	227	227 10
Bénédictine	820	790
Bernard-Moteurs	51	....
Biscuit (Génér.)	399 50	400
Bongrain S.A.	860	860
Bon-Marché	78	75
Borie	240	....
Bras. Glac. Int.	515	508
Bretagne (Fin.)	87 50	85
B. Scalb. Dup.	173	173 30
Cambodge	160	160
C.A.M.E.	98 50	98
Campenon Bern.	264	269 50
Caout. Padang	273	273
Carbone-Lorraine	48	50
Carnaud S.A.	76	75 10
Caves Roquefort	520	525
Cedis	780	762
C.E.G.Frig.	116 10	116
Centen. Blanzy	462	443 o
Centrest (Ny)	120 10	....
Cerabati	138	135
C.F.F. Ferrailles	190	186 10
C.F.S.	635	639
C.G.I.B.	10	8 70 o
C.G.Maritime	18 20	13 o
C.G.V.	103	100
Chambon (M.)	235	230
Chambourcy (M.)	799	795
Champex (Ny)	115	115
Chim. Gde Paroisse	67	64 30
C.I. Maritime	318	315
Ciments Vicat	224	227
CIPEL	81	....
Citram (B)	127	122 o
Clause	364	371
Cl. MA (Fr.-Bail)	325	328
CMM-Mar Madag.	34	33 10
Cochery	65 30	70 d
Cofradel (Ly)	525	535
Cogif	141	141 50
Comindus	330 10	322
Comiphos	136 10	134 90
Comp. Lyon-Alem.	140 20	140
Concorde (La)	268	267
C.M.P.	29 90	10 30 o
Conte S.A. (Li)	30 60	31 20
Crédit (C.F.B.)	170	174
Créd. Gén. Ind.	209	214
Crédit Lyonnais	338 20	339 40
Crédit Univers.	296	295
Crédinal	103	102 50
C. Sabl. Seine	145	....
Damart-Servip	950	935
Darblay S.A.	23 50	....
De Dietrich	374	375
Degremont	112	114
Delalande S.A.	180	186 40
Delmas-Vieljeux	475	460

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	119 80
Didot-Bottin	316	328
Dist. Indochine	410	405
Drag. Trav. Pub.	219	215
Duc-Lamothe	248	258
Dunlop	5 95	5 90
Eaux Bass. Vichy	1176	1170
Eaux Vittel	625	625
Ecco	908	900
Economats Centre	455	455
Electro-Banque	169 90	169 50
Electro-Financ.	321	321
Elf-Antargaz	215	196 30 o
E.L.M. Leblanc	314	311 30
Entrepôts Paris	170	170
Epargne (B)	1200	1210
Epargne de France	327	327
Escaut-Meuse	186	187
Euromarché	915	900
Europ. Accumul.	68	68
Eternit	338	362
Félix Potin	930	893
Ferm. Vichy (Ly)	200	199
Files-Fourmies	5 50	....
Finalens	77 80	77 80
FIPP	133	....
Fnac	315 10	315 10
Focep (Chât. eau)	1540	1515
Foncière (Cie)	158	155
Fonc. Agache-W.	342	88 50 o
Fonc. Lyonnaise	1220	1210
Foncina	105	105
Forges Gueugnon	19	....
Forges Strasbourg	121 50	123 50
Fougerolle	160 10	160
France I.A.R.D.	137	137
France (La)	559	560
Frankel	176	183
Fromageries Bel	292	280 50
From. P.-Renard	331	330
GAN	670	663
Gaumont	429	432
Gaz et Eaux	642	661
Gén. Géophysique	1390	1390
Genvrain	180 20	182
Gér. Arm. Hold.	19 20	18 40 o
Gerland (Ly)	357	358
Gévelot	46 80	48 60
Gr. Fin. Constr.	140 10	142
Gds Moul. Corbeil	106 50	107
Gds Moul. Paris	289 50	290
Godet S.A.	300	300
Groupe Victoire	265	265
G. Transp. Ind.	108	108
Huard-U.C.F.	75	....
Hutchinson Mapa	27	27
Hydro-Energie	44 40	....
Hydroc. St-Denis	98	....
Immindo S.A.	123	121 50
Imminvest	101	98
Immobail	175	179
Immobanque	260	271
Immob. Marseille	1440	1440
Immofice	220	225 50
Imp. G.-Lang	5 10	5 05
Industrielle Cie	315 20	313 10
Interbail	201	200 10
Intertechnique	945	915
Jaeger	110	114 40
Jaz S.A.	54 50	54 60
Kinta S.A.	340	320
Lafitte-Bail	167 50	168
Lambert Frères	65	63 10
Lampes	139	136
La Brosse-Dupont	87 90	78 80
Lebon Cie	310	310 50
Leroy	29 80	29
Lille-Bonnières	275	276
Locabail Immob.	295	300
Loca-Expansion	135	138
Locafinancière	155	152
Locatel	389	399 80
Lordex (Ny)	105 50	108 10
Louvre	227	225 50
Luchaire S.A.	148	145
Magasins Uniprix	60	62 40
Magnant S.A.	49	52 50 d
Maritime Part.	94 50	90 70 o
Marocaine Cie	26	26
Marseille Créd.	328	328 60
Maurel et Prom.	27 80	26 80
Merlin-Gerin	553	544
Métal Déployé	290	286
Mic	234	....
Mors	212	215
Nadella S.A.	11 10	11
Navel Worms	104 50	105

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	66 80	....
Nicolas	410	405
Nodet-Gougis	155 50	150
Occident. Part.	28 20	28 10
Omn. F. Paris	735	710
OPB Paribas	99	99
Opterg	111	108
Origny-Desvroise	130 20	130
Palais Nouveauté	294	294
Paris-Orléans	99	103
Paris-Réescompte	290	287
Part. Fin. Gest. Im.	175 70	153 50 o
Pathé-Cinéma	77	78
Pathé-Marconi	38	....
Piles Wonder	100 80	98 80
Piper-Heidsieck	280	250
Porcher	210	215
Profils Tubes Est	14 40	13 80 o
Promodès	1220	1200
Prouvost ex-Lain.R.	31 80	29 20 o
Providence S.A.	285	288
Publicis	485	470
Raff. Souf. R.	187 60	181 10
Ressorts Indust.	141	140
Ricqlès-Zan	104	....
Ripolin	58 50	58
Risle (La)	12 80	12 30 o
Rochefortaise S.A.	174 70	167 70
Rochette-Cenpa	18 80	22 80 d
Rosario (Fin.)	108 10	110
Rougier et Fils	77	77
Roussalot S.A.	211	219 50
Sacer	42 50	42 90
SAFAA	40	38 40 o
Salic-Alcan	192	184 40
SAFT	330	330
Sainrapt et Brice	158 40	158
Saint-Raphaël	90 10	90
Salins du Midi	275	265
Santa-Fé	120 50	121
Sasam	90 60	88
Savoisienne (M)	85	....
SCAC	210	210
SCDB (Cent. B.)	99 30	99 60
Sellier-Leblanc	199	200
Semelle Maubeuge	110 10	110
S.E.P. (M)	78 50	....
Séquanaise Banq.	325 70	326 30
Serv. Equip. Véh.	19 70	19
Sfim	800	768
Sicli	81	80
Sicotel	140	139 10
Sinra	520	500
Simnin	110 10	112
Siph (Plant. Hévéas)	130	135 d
Siminco	290	287 50
SMAC Acieroïd	166	166
Société Générale	328	330
Sofal financière	364	367
Sofio	130 40	139 60
Soficomi	230	230
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	410	398
Sogepal	371	....
Soudure Autog.	110	110
Sovabail	300	292 20
S.P.E.G.	147	146
Speichim	187	186
S.P.I.	133	135
Spie Batignolles	195	195
Stemi	305 10	317 20
Synthelabo	108	104
Taittinger	400	396
Testut-Aequitas	98	89
Thann et Mulh.	56 40	56 40
Tissmétal	45	44
Tour Eiffel	196	196
Tréfilor S.A.	180	173 o
Ufimeg	67 20	67 50
Ufiner S.M.D.	76	75
Ugimo	123	122 20
Unibail	300 80	300 60
Unidel	80	80
U.A.P.	568	568
Union Brasseries	43 50	....
Union Habit.	185	185
Un. Imm. France	171	....
Un. Ind. Crédit	215	215
Union Ind. Ouest	342	318 o
Unipol	143	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	48	46 10
Waterman S.A.	176 20	175 20
Brass. du Maroc	177 10	184 d
Brass. Ouest-Afr.	21 20	21

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	147	....
Akzo	87	89 50
Alcan Alum.	145	....
Algemeine Bank	782	800
Am. Petrofina	400	356
Arbed	222	220
Asturienne Mines	58	60
Bco Pop Espanol	117	117
B. N. Mexique	18 75	18 75
B. Régl. Internat.	42500	42000
Barlow Rand	48	....
Bell Canada	103 50	106
Blyvoor	83 50	....
Bowater	31 80	31 50
British Petroleum	36 10	36 10
Br. Lambert	240	255
Caland Holdings	85 50	85 50
Canadian-Pacific	191	201
Cockerill-Ougre	30	28 50
Cominco	281	290
Commerzbank	415	425
Courtaulds	10 90	....
Dart. and Kraft	380	....
De Beers (port.)	41 70	....
Dow Chemical	157	158
Dresdner Bank	450	....
Femmes d'Auj.	68	....
Finoutremer	210	....
Finsider	0 40	....
Fosco	26 90	26 50
Gén. Belgique	224	224
Gevaert	280	280
Glaxo	67 50	65 10
Goodyear	150	155
Grace and Co	271	269
Grand Metropolitan	28 90	28 20
Gulf Oil Canada	74	73
Hartebeest	280	275
Honeywell Inc.	541	....
Hoogovens	45	....
I. C. Industries	243	243
Int. Min. Chem	209	209
Johannesburg	400	....
Kubota	10	10
Latonia	178	179
Mannesmann	484	488
Marks-Spencer	19 80	....
Matsushita	32 70	34 55
Midland Bank Ltd	....	....
Mineral-Ressourc.	48	45 20
Nat. Nederlanden	310	....
Noranda	111	110
Olivetti	13 20	13 50
Pakhoed Holding	120	110
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	389	....
Phoenix Assuranc.	35	....
Pirelli	8	....
Président Steyn.	171 10	158
Procter Gamble	605	608
Ricoh Cy Ltd	20 50	19 90
Rolinco	563	552
Robeco	611	610
Shell fr. (port.)	44	....
S.K.F. Aktiebolag	173 80	179 50
Sperry Rand	218	217 50
Steel Cy of Can.	155 10	....
Stilfontein	87	....
Sud. Allumettes	140	....
Tenneco	205	....
Thorn EMI	60	....
Thyssen c. 1 000	200	....
Val Reefs	380	351
Vieille Montagne	220	....
Wagons-Lits	200	195
West Rand	13 55	14

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	645	652
Entrepose	192	198 90
Métallurg. Minière	142	144
Novotel S.I.E.H.	1049	1049
Sarakreek N.V.	181	181
Sicomer	153	150 30
Sofibus	217	....
Rodamco	344 90	344 90

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	124 50	....
Cellulose du Pin	24 50	26 50
Coparex	395	370
F.B.M. (Li)	70	38 o
Iena Industries	13	....
La Mure	73 50	....
M.M.B.	175	175
Océanic	10 20	21 50 d
Petrofigaz	425	....
Pronuptia	200	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	102 50	97

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ufinex	186	....
Voyer S.A.	1 45	....
Rorento NV	419	426
S.K.F. (Applic. méc.)	74	75

SICAV

8/3	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	157 84	150 49
Actions-Investiss.	178 35	170 26
Actions sélectives	207 80	198 38
Aedificandi	235 38	224 71
A.G.F. 5000	183 93	175 59
Agfimo	264 26	252 28
Altefi	185 41	177
A.L.T.O.	173 77	165 89
Amérique Gestion	285 07	272 14
Bourse-Investiss.	203	193 79
C.I.P.	576 27	550 14
Convertimmo	188 33	179 79
Cortexa	642 29	613 18
Credinter	230 46	220 01
Croiss. Immobil.	220 61	210 61
Drouot-France	179 23	171 10
Drouot-Investiss.	391 63	373 87
Energia	188 33	180 70
Epargne-Croiss.	850 70	812 12
Epargne-Industr.	319 60	305 11
Epargne-Inter	400 35	382 20
Epargne-Oblig.	150 83	143 99
Epargne-Unie	542 11	517 53
Epargne-Valeur	237 58	226 81
Euro-Croissance	250 78	239 41
Financière Privée	532 88	508 73
Foncier Investiss.	427 26	407 89
France-Garantie	240 26	235 55
France-Investiss.	260 34	248 53
Fr.-Obl. (nouv.)	334 31	319 15
Francic	175 15	167 21
Fructidor	175 60	167 64
Fructifrance	320 03	305 52
Gestion Mobilière	392 34	374 55
Gest. Rendement	384 48	367 05
Gest. Sél. France	257 71	246 02
I.M.S.I.	245 38	234 25
Indo-Suez Valeurs	375 78	358 72
Interoblig.	6827 32	6517 73
Intersélect France	182 73	174 44
Intervaleurs Indust.	294 45	281 10
Invest. St-Honoré	412 56	393 85
Laffitte-France	141 94	135 49
Laffitte-Oblig.	128 01	122 21
Laffitte-Rend.	167 15	159 57
Laffitte-Tokyo	494 65	472 22
Livret portefeuille	304 18	290 39
Multi-Obligations	329 30	314 37
Multirendement	116 35	111 07
Mondial Investiss.	221 78	211 72
Natio.-Epargne	10346 82	10244 18
Natio.-Inter.	644 85	615 61
Natio.-Valeurs	381 49	364 19
Oblisem	123 56	117 96
Pacifique St-Honoré	276 29	263 76
Paribas Gestion	319 06	304 61
Pierre Investiss.	296 04	282 62
Rothschild Expans.	462 89	441 89
Sécur. Mobilière	315 04	300 75
Sél.court terme	10304 43	10227 72
Sélec. Mobil. Div.	218 04	208 15
S.P.I. Privilège	161 65	154 32
Sélection-Rendem.	141 73	135 30
Sélect. Val. Franç.	152 32	145 41
S.F.I. fr. et étr.	276 89	263 38
Sicavimmo	317 47	303 07
Sicav 5000	153 18	146 23
S.I. Est	681 79	650 87
Sivafrance	241 31	230 37
Sivam	203 55	194 32
Sivarente	166 70	159 19
Sivinter	204 56	195 28
S.I.G.	484 55	462 05
S.N.I.	677 55	646 83
Sofrinvest	282 45	269 64
Sogepargne	271 30	259
Sogevar	512 89	489 63
Sogintar	670 98	640 55
Soleil Investiss.	325 85	311 07
U.A.P. Investiss.	223 12	213
Unifrance	184 58	176 22
Unifoncier	460 67	439 78
Unigestion	388 85	371 22
Uni-Japon	588 30	561 62
Unirenta	1368 56	1323 55
Univar	10602 59	10602 59
Valorem	255 27	243 69
Valreal	102432	102329
Worms Investiss.	449 83	429 43

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1675	4,5 % 1973	1723	1732	1750	1759
2633	C.N.E. 3 %	2760	2749	2748	2735
500	Air Liquide	462	458	458 60	458
325	Als. Superm.	314	324	324	318
106	A.L.S.P.I.	102	102 50	102 50	100 50
183	Alsthom-Atl.	172	169 20	169	166 10
170	Applic. gaz	172	172	172	170 10
120	Arjom. Prioux	120 50	120 50	121 50	119 10
930	Aux. Entrepr.	865	851	863	860
640	Av. Dass.-Br.	492	502	500	511
170	Bail-Equipem.	173	169	164	172
196	— (obl.)	187 10	188 10	188 10	189 10
335	Bail-Investiss.	314	315	315	319
230	Cie Bancaire	204	208	209	204
199	B. Rothschild	197 20	198 60	198 60	196 10
123	Bazar H.-V.	123 50	123 50	123 50	122
89	B.C.T. Midi B.	81 10	81	81	82 60
220	Béghin-Say	203	203	202 50	200
425	Bic	420	417	417	420
210	B.I.S.	203	200 50	200	200 50
870	Bouygues	774	751	752	759
1480	B.S.N.-G.D.	1342	1340	1335	1335
1430	— (obl.)	1320	1301	1301	1301
1640	Carrefour	1530	1530	1529	1512
305	— (obl.)	277	278	278	273 90
1250	Casino	1221	1215	1215	1210
265	C.C.F.	254 60	255 50	256 20	254 20
1260	— (obl.)	1258	1263 70	1263 70	1263 70
45	CEM	41	41 20	41 20	41 20
210	Cetelem	194 50	191	191	190 10
615	C.F.A.O.	585	590	590	590
64	C.F.D.E.	58	56 50	57	55 50
225	Charg. Réunis	210	207	207	203
14	Chiers-Châtill.	12 60	12 85	12 70	12 40
345	C.I.A.L.	345 10	347	347	345
205	C.I.C.	203 80	206	205	203 20
166	Ciments franç.	159 50	160	160	160
145	— (obl.)	148	148	148	148
177	C.I.O.	176	176 80	176 80	174 50
930	C.I.T. Alcatel	870	869	869	870
570	Club Méditerr.	548	541	545	543
98	Codetel	101 50	101 50	101 50	101 50
116	Cofimeg	117	117	117	116 10
260	Colas	255	253	253	255
101	Compt. Entrepr.	103	103	103	101 10
340	Compt. Mod.	310	305	305	305
340	Créd. Foncier	382 80	360	360	360
166	Crédit F. Imm.	169 50	170	170	170
305	Crédit Nat.	296	289	289	294
103	Crédit Nord	102 30	103 30	103 30	102
86	Creusot-Loire	77	78 50	78 60	78
220	Crouzet	214 60	210 50	210 50	212 90
275	C.S. Saupiquet	277 50	278	278	279 50
800	Darty	771	785	781	785
910	Docks France	865	865	865	879
40	D.M.C.	37 80	37 20	37 20	36 50
1300	Dumez	1100	1100	1100	1100
345	Eaux (Gén.)	306	312 50	310	306 30
495	Electrobel (Cie)	493 50	496 10	496 10	493
570	— (obl.)	569 50	571 50	571 50	585
150	Elf-Aquitaine	138	137	136 90	136 10
180	— (certific.)	135	134	134	131 30
465	Essilor	450	465	464 50	465
210	Esso S.A.F.	208	206	205 60	202
325	Eurafrance	312	314	314	310 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
540	Europe n° 1	580	580	580	591
685	Facom	556	545	545	554
165	Finextel	170 50	170	170	170
159	Fives-Lille	143	145	145	145
92	Fonderie (Gén.)	84	83 70	83	83 70
92	Fraissinet	89	89	89	89
136	Gal. Lafayette	150	149	149	148
410	Gén. d'Entrep.	380	377	377	372 50
550	G.T. Mars.	485	485	485	485
425	Guyenne-Gasc.	417	415	415	415
405	Hachette	400	400	400	398
370	Hénin (La)	337	331	334	324 50
90	Imétal	83	81 50	81 20	81
175	Ind. et Particip.	170	170	171 80	170
650	Inst. Mérieux	781	780	780	780
148	J. Borel Int.	145	146	147	146
245	J. Lefebvre	259	257	257	252
200	Jeumont Ind.	180	183	183	179 40
28	Kléb.-Colombes	27 10	26 80	26 80	26 50
305	Lab. Bellon	334 50	321	321	327 50
270	Lafarge-Coppée	269 80	268 50	268 50	268 50
290	— (obl.)	292	294	294	292
1670	Legrand	1580	1580	1580	1580
2450	— (obl.)	2240	2110	2110	2150
920	Lesieur	862	859	859	869
183	Locafrance	171 50	170 50	170 50	173
360	Locindus	370	372 40	372 40	366 50
435	Lyonn. Eaux	421	426	426	417 50
32	Machines Bull	32 35	33	33 70	32 35
290	Mais. Phénix	293	293	294	290 20
1480	Majorette (Ly)	1492	1450	1450	1466
420	Manurhin	405	399	399	399
46	Mar. Wendel	42 70	42 70	43	43
58	Mar. Ch. Réun.	52 50	51 70	51 70	50 70
860	Martell	806	835	835	851
880	— (obl.)	861	856	856	856
984	Matra	1215	....	....	....
22	Mét. Nav. D.-N.	20 90	20 10	20 70	19 70
775	Michelin	745	740	740	731
585	— (obl.)	561 10	564	564	561 20
720	Midi (Cie)	670	670	670	683
97	Mines Kali (Sté)	95	95	95	95
54	M.M. Penarroya	54	52 20	52 20	51 80
680	Moët-Hennessy	631	620	624	620
780	— (obl.)	765	751	751	751
580	Mot. Leroy-S.	485	473	473	473
60	Moulinex	62	60 50	61 70	60 50
330	Mumm	325	315	316	321 20
179	Navig. Mixtes	172	171	171	170
22	Nobel-Bozel	21 05	20 80	20 50	21 10
51	Nord-Est	47 70	46	46	46
93	Nouvelles Gal.	92	92	92	92 90
415	Occident. (Gén.)	395	390	390	385
230	Olida-Caby	227 50	225 50	228	223 50
139	Opfi-Paribas	128	126 30	125 10	125
900	Oréal (L')	848	841	842	841
3260	— (obl. conv.)	3330	3360	3360	3331
71	Papet. Gascogne	72 10	71 50	71 50	70
130	Paris-France	133	156 50	156 50	156 50
305	Paris P.-B. (Fin.)	304 60	305 60	306 50	303 80
375	— (obl.)	374	375	375	369
98	Pechelbronn	99 10	99 90	99 90	98
124	PUK	125	125 90	125 90	124 50
123	— (obl.)	123 70	124 10	124 10	122 30
360	Penhoët	365	364	364	362

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
336	Pernod-Ricard	317	313	313	309
130	Pétroles (Fse)	126	125	125	125 90
163	— (obl.)	159 50	163	163	164
31	— (certific.)	31 20	31	31	31
52	Pétroles B.P.	52 90	52 60	53	53
189	Peugeot S.A.	183 50	183	181	183
320	— (obl.)	318 50	319 80	319 80	315 20
59	P.L.M.	69	71	69	70 20
187	Poclain	187 50	183	184 50	179 50
360	Poliet	341	340	340	334
108	Pompey	105	102	102	100
216	P.M. Labinal	189 90	190	191	180 80
625	Presses Cité	649	639	639	637
445	Prétabail Sic.	472	473	473	467
285	Primagaz	281 50	286	286	280
148	Printemps	150 50	150 50	154	150
800	Radar S.A.	1050	1108	1108	1108
800	— (obl.)	1050	1108	1108	1108
285	Radiotechn.	276	274	271 50	275
98	Raffin. (Fse)	80	80	78 50	80
900	Redoute (La)	876	896	894	896
610	Révillon	565	565	565	558
121	Rhône-Poulenc	121 80	122 20	122 40	121
295	Roussel-Uclaf	291 20	....	....	....
880	Rue Impériale	875	878	878	889
6 80	Sacilor	6	6	6	6 10
128	Sade	128 10	129	129	129
920	Sagem	880	881	881	864
175	Saint-Gobain	175 50	176 90	176 30	174 60
170	St-Louis B.	180	176	176	179 50
345	Sanofi	355	353	353	354 90
460	— (obl.)	470	468	468	468
345	S.A.T.	321	319	320	319
39	Saulnes	34 50	34 10	34 10	34
72	Saunier-Duval	75	73 80	73 50	74
157	Schneider	138	138	142	135 30
45	S.C.O.A.	45 10	44 50	44 50	43 70
81	— (obl.)	80	80	80	80
125	S.C.R.E.G.	124 90	124 90	124 90	125
128	— (obl.)	128 10	129	129	129
215	Seb	199	193 10	194	193 10
137	Sefimeg	138	139	138 50	138
380	S.I.A.S.	341	355	355	350
440	Sign. Ent. El.	400	372	374	368
265	Silic	270 10	270	270	270
174	Simco	180	179 50	179 50	175 90
92	Sinnor	90 60	90 60	90 80	90 10
535	Skis Rossignol	525	520	525	520
245	S.L. (Sté lyonn.)	245 60	246 40	246 40	243 80
350	S.N.V.B.	350 20	351 60	351 50	349
390	Sogerap	316	316	316	316
158	Sommer-Allib.	153	157	157	154
171	Source Perrier	168 50	168 80	169 50	167 50
425	Suez	426 20	428 30	428 60	423 50
265	Talcs Luzenac	284	289	288	283 30
1140	T.É. Elect.	985	955	955	950
136	— (obl.)	130	132	132	130
310	Thomson-Br.	308	310	310	307 30
365	— (obl.)	367 20	368 40	368 40	363
260	Thomson-C.S.F.	216	207 40	210	209
270	— (obl.)	238	236 50	236 50	232
930	T.R.T.	930	930	930	930
148	U.F.B.	152	154	154	151
285	U.I.S.	298 90	302	302	298
141	U.C.B.	128	127	127	124 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
6 70	Usinor	5 80	5 80	5 80	5 70
98	— (obl.)	98 80	98 80	98 80	98
165	U.T.A.	160	161	156	150
235	Valéo	212	212	212	210
360	— (obl. conv.)	362	363	363	363
147	Vallourec	132	130	130	127 40
1000	V. Clicquot-P.	970	970	965	970
840	Viniprix	880	820	838	806
1140	Elf-Gabon	1122	1112	1120	1091
230	Amax Inc.	201	194 60	195	195 50
320	Amer. Express	344 50	343	343	344 50
420	Amer. Teleph.	415	422	426	420 10
83	Anglo Amer. C.	71	69 10	68 80	69 50
460	Angold	434	407	389 80	415 20
610	B. Ottomane	625	615	620	605
405	BASF (Akt)	409	415	417	408
345	Bayer	368	370	370	368
215	Buffelsfont.	190	188	187	190
32	Charter	29 10	28 70	28 75	28 50
415	Chase Manh.	430	420	420	419
129	Cie Pétr. Imp.	129	128 50	130 50	129 50
46	De Beers	40 80	40 10	40 80	40 50
820	Deutsche Bank	834	845	845	839
95	Dome Mines	87 80	84	82 50	85
145	Driefontein Ctd	121	116 20	112 50	118
270	Du Pont-Nem.	250	250	264	250
615	Eastman Kodak	504	510	515	507
66	East Rand	59	56 80	58 10	58
250	Ericsson	265	284 50	284	262 50
210	Exxon Corp.	203 50	209	208	206 50
129	Ford Motors	147 50	150 50	152	149
198	Free State	162	155 10	152	157 50
119	Gencor	103 90	101	100 90	101
430	Gén. Electr.	452	456	459	452
255	Gen. Motors	299 50	301 30	304	298
59	Goldfields	50 50	50 60	50 95	50 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
80	Harmony	75 80	74 70	73 30	76
22	Hitachi	19 40	19 90	19 90	19 90
345	Hoechst Akt.	359	368	368	372
47	Imp. Chemical	45 60	46 30	47	47
97	Inco. Limited	94 20	94 50	94 50	95
455	IBM	436 50	434	437	432 50
194	ITT	198 50	199	200 50	195 60
520	Merck	531	542	542	532
400	Minnesota M.	398	408	408	400
162	Mobil Corp.	156	161 50	161 60	158 30
11980	Nestlé	12580	12450	12450	12280
460	Norsk Hydro	373 20	375	375	375 10
730	Petrofina	694	697	701	696
340	Philip Morris	345	345	345	340 10
66	Philips	67	65 20	65	65
215	Pres. Brand	199 50	194 90	191	196
740	Quilmès	720	722	722	715
365	Randfontein	316	305	300	306
220	Royal Dutch	216 80	217 80	219	218
59	Rio Tinto Zinc	58 50	57 50	58 50	56 50
200	St Helena Co	181	178 50	172	179
360	Schlumberger	317	325 10	327	325 10
48	Shell transp.	44 80	44 80	45	44 50
665	Siemens A.G.	692	701	701	700
112	Sony	99	100 80	102 50	100 10
440	Unilever	445	445	445	....
124	Un. Min. 1/10	117	120 50	122	119 10
265	Unit. Techn.	256 10	254 40	255	255
192	West Deep	169	186	180	168 50
290	West Hold.	245	239	235	239
275	Xerox Corp.	274	267 50	267 50	270
2 65	Zambia Corp.	2 51	2 51	2 51	2 50

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 004	5 990	5 800	6 100
Allemagne (100 DM)	255 880	255 980	249	261
Belgique (100 F)	13 841	13 883	12 600	13 400
Pays Bas (100 fl.)	233 550	233 770	226	237
Danemark (100 krd)	76 240	76 140	74	79
Norvège (100 k)	100 900	100 850	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 049	10 939	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 897	9 885	8 750	10 500
Italie (1 000 lires)	4 743	4 745	4 600	5
Suisse (100 fr.)	323 450	325 300	316	332
Suède (100 krs)	104 420	104 390	101	106 500
Autriche (100 sch)	35 510	35 475	35 500	37 100
Espagne (100 pes.)	5 860	5 825	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 730	8 710	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 946	4 942	4 820	5 080
Japon (100 yens)	2 567	2 580	2 450	2 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/3
Or fin (kilo en barre)	65500	65000
Or fin (en lingot)	66200	65000
Pièce française (20 fr)	601 10	609
Pièce française (10 fr)	496	493 50
Pièce suisse (20 fr)	544	535
Pièce latine (20 fr)	501	504
Souverain	630	628
Pièce de 20 dollars	2960 40	2950
Pièce de 10 dollars	1420	1420 20
Pièce de 5 dollars	776	....
Pièce de 50 pesos	3145	3111
Pièce de 10 florins	540	532

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

L'ENQUÊTE APRÈS L'ASSASSINAT DU PATRON DU CERCLE HAUSSMANN

M. Defferre assure que ni Me Dumas ni Me Lombard ne sont intervenus

M. Defferre a affirmé, lundi 8 mars, que ni Me Lombard ni Me Dumas n'étaient intervenus auprès de lui en faveur de Marcel Francisci, le patron du Cercle Haussmann, qui cherchait à retrouver une autorisation d'exploiter les jeux. De fait, Marcel Francisci est mort, assassiné dans des circonstances mystérieuses, sans avoir obtenu cette autorisation.

Après la publication dans « le Monde » du 9 mars d'extraits de ses conversations avec le patron du Cercle Haussmann, Me Lombard a estimé que cette publication est intervenue dans des conditions qui n'en garantissent « ni l'authenticité ni la fiabilité ». Me Lombard invoque cependant le document publié par « le Monde » comme preuve du fait qu'il avait finalement renoncé à s'occuper du dossier Francisci.

Me Dumas, député socialiste de la Dordogne, dont Me Lombard assurait au patron du Cercle Haussmann qu'il était prêt à s'occuper de ses affaires, n'a pas fait de nouvelles déclarations.

Dans une mise au point faite avant la publication dans « le Monde » d'extraits de conversations entre Me Lombard et Marcel Francisci, Me Dumas assurait qu'il n'était jamais intervenu en faveur de ce dernier (« le Monde » du 9 mars).

Les illusions de Marcel Francisci

Quel but recherchait Marcel Francisci en enregistrant ses conversations avec Me Lombard et ses appels chez Me Dumas ? Cherchait-il à compromettre les deux avocats ? Selon ses proches, le patron du Cercle Haussmann n'avait pas l'habitude d'enregistrer les coups de téléphone qu'il donnait et qu'il recevait. S'il l'a fait, c'est peut-être avec l'espoir que ses interlocuteurs tiendraient des propos pouvant se retourner contre eux et lui donnant un moyen de pression.

Marcel Francisci traversait une passe difficile. Par décision ministérielle, le Cercle Haussmann était fermé depuis le 2 juillet et sa soixantaine d'employés au chômage. Depuis le changement de majorité, il avait fait l'objet d'enquêtes de la police et des douanes, infructueuses, semble-t-il. Le nouveau pouvoir ne ménageait pas celui que le magazine américain *Time* avait présenté un jour comme l'un des patrons de la filière française de la drogue.

Comment celui qui était conseiller général (R.P.R.) de Corse-du-Sud et avait pris position en mai dernier pour M. Giscard d'Estaing a-t-il pu imaginer que M. Gaston Defferre ferait preuve d'indulgence à son égard ? Cela reste un mystère, comme demeurent inexpliquées les raisons de son assassinat.

Victime d'une nouvelle guerre des jeux ou d'une vengeance personnelle — à moins qu'il ne faille chercher dans une autre direction, — Marcel Francisci sera retrouvé, le 15 janvier, le corps criblé de balles dans un parking de la rue de la Faisanderie à Paris (16e). Les enquêteurs découvriront sur lui une mini-cassette sur laquelle sont enregistrées des conversations avec Me Lombard, des appels infructueux chez Me Dumas et quelques propos sans intérêt échangés avec une femme, probablement son épouse. Pourquoi Marcel Francisci avait-il cette cassette sur lui et l'avait-il en permanence ? L'enquête ne l'a pas déterminé pour l'instant.

Anodin ?

A la fin de la bande, le patron du Cercle Haussmann confie son découragement : « *A présent, je n'ai plus de nouvelles de Me Lombard et encore moins de Me Dumas.* » Les récentes déclarations des deux avocats confirment que les pourparlers ont tourné court. Tous les deux admettent que le patron du Cercle Haussmann leur a demandé — par personnes interposées pour Me Dumas — de s'intéresser à son affaire, mais ils assurent qu'ils ne l'ont pas fait.

Doit-on en conclure que les relations des deux hommes de loi avec le patron du Cercle Haussmann sont restées anodines ? Dans le cas de Me Lombard, ces relations font plutôt penser à des rapports d'avocat à client. Marcel Francisci lui téléphone souvent. Me Lombard le tient au courant des démarches que, assure-t-il, il a entreprises auprès de Me Dumas, son « *ami Roland* ». Il se montre encourageant, affirme que Me Dumas réclame « *50 000 francs de provision* » et assure un beau jour que Me Dumas a pu sans doute rencontrer l'« *intéressé* » (selon toute vraisemblance M. Defferre) « *à la Chambre* ».

Les déclarations de Me Dumas ne contredisent pas absolument ces propos mais elles en atténuent nettement la portée. Me Dumas indique qu'il n'a jamais reçu un centime de Marcel Francisci et n'est jamais intervenu en faveur de ce dernier auprès de M. Defferre. A comparer néanmoins les points de vue des deux hommes de loi, une évidence s'impose : soit Me Dumas n'a joué qu'un rôle très mineur dans cette affaire et Me Lombard n'a pas dit l'exacte vérité à Marcel Francisci, soit Me Lombard dit vrai et Me Dumas minimise à tort ce rôle.

Sur un point essentiel, les versions des deux hommes concordent : ils ne seraient jamais intervenus auprès de M. Defferre, encore que Me Lombard ait fait miroiter la possibilité d'une démarche de Me Dumas à Marcel Francisci. La dernière déclaration enregistrée par ce dernier confirme cette thèse. Non seulement les ponts seront coupés entre le patron du Cercle Haussmann et les deux avocats, mais Marcel Francisci ne retrouvera jamais l'autorisation d'exploitation sur laquelle il comptait encore le jour de son assassinat.

B. L. G.

TROIS NOMINATIONS A LA P.J. DE PARIS

M. Gaston Defferre a annoncé, mardi 9 mars en début d'après-midi, plusieurs nominations dans la police judiciaire de Paris, à la suite des remous provoqués par l'« affaire Leclerc ».

M. Pierre Touraine est nommé directeur de la P.J. de Paris, en remplacement de M. François Le Mouël ; M. André Solères est nommé directeur-adjoint, et M. Robert Mesmi est nommé sous-directeur.

(Lire nos autres informations page 17.)

● *Le parti socialiste a publié,* lundi 8 mars, le premier numéro d'une lettre d'information quotidienne à la presse intitulée *P.S. aujourd'hui*.

Cette publication, qui se présente sous forme d'une feuille recto verso, a pour but, ainsi que l'indique dans son premier éditorial le directeur politique, M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., de « *donner chaque jour le point de vue et le commentaire des socialistes et de rendre compte de l'activité du parti* ».

● *Autocar contre camion : vingt-six blessés.* — La collision qui s'est produite, dans la soirée du 8 mars, sur l'autoroute du Nord, à la hauteur de Senlis (Oise) entre un autocar qui transportait des touristes britanniques et un poids lourd, a fait vingt-six blessés dont six grièvement atteints. La raison pour laquelle le car est venu percuter contre l'arrière du camion, qu'il suivait, reste inexpliquée.

Me Lombard : je n'ai perçu aucun honoraire

Après la publication dans *le Monde* du 9 mars des extraits de certaines de ses conversations avec Marcel Francisci, Me Lombard a rendu publique la déclaration suivante :

« *La publication du décryptage d'une bande magnétique, sans garantie d'authenticité ni de fiabilité, publiée en violation des dispositions du code pénal, démontre la rigoureuse exactitude de ce que — sous réserve de notre secret professionnel — je ne cesse de répéter, à savoir :*

» *1) Que j'ai été contacté dans l'exercice strict de ma profession d'avocat par M. Marcel Francisci, qui, dans le souci légitime de défendre ses intérêts, désirait que je m'occupe d'une affaire ;*

» *2) Cette affaire présentait des incidences civiles, administratives et sociales, à l'exclusion de toute autre ;*

» *3) Après étude du dossier, j'ai estimé, pour des raisons personnelles, ne pouvoir m'en charger. La bande décryptée souligne d'ailleurs cette réalité ;*

» *4) J'ai informé M. Francisci de cette décision. Il m'a alors fait connaître le désir de choisir un nouveau conseil, avec lequel il m'a demandé d'entrer en rapport ;*

» *5) Il va de soi que je n'ai retiré de cette affaire, demeurée pour moi au stade préliminaire, aucun honoraire, ainsi que ma comptabilité en fait foi ;*

» *6) Bien entendu, je n'ai contacté aucune personnalité politique au sujet de ce dossier, et plus particulièrement M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur ;*

» *7) J'entretiens depuis trente ans avec M. Defferre des relations respectueusement amicales et confiantes. A aucun moment, je ne suis intervenu auprès de lui pour une affaire administrative ou municipale quelconque ;*

» *8) Il suffit d'ailleurs de connaître M. Defferre pour savoir que toute demande de ce genre serait vouée à l'échec et se retournerait contre ses auteurs ;*

» *9) Contrairement à ce qu'a indiqué le journal* le Monde, *je n'ai jamais été interrogé par la brigade criminelle chargée de l'affaire Francisci, ni par un fonctionnaire de police ;*

» *10) J'ajoute enfin que le secret professionnel, le secret de l'instruction et la protection de la vie privée sont les principales victimes de cette affaire, dont l'exploitation politique est évidente et criarde et qui ne saurait m'atteindre ni dans ma dignité d'homme, ni dans mon honneur d'avocat.* »

Le dollar ne fléchit pas en dépit de la baisse des taux aux États-Unis

Les taux d'intérêt ont beau baisser aux Etats-Unis, les cours du dollar ne fléchissent pas, et se sont même raffermis mardi 9 mars, remontant à 2,36 DM et 6,04 F après un recul à 2,34 DM et 5,98 F en tout début de semaine.

Selon les milieux financiers internationaux, cette fermeté de la devise américaine est due à deux raisons. La première est que la baisse des taux outre-Atlantique ne paraît pas vraiment acquise et qu'en tout état de cause elle s'effectuera très lentement.

Par ailleurs, la Réserve fédérale (le FED) a fait baisser le loyer de l'argent entre banques, revenu de 15 % à un peu plus de 13 %, ce qui a permis à plusieurs grands établissements — pas tous — de ramener leur taux de base (primerate) de 16,50 % à 16 %, la seconde réduction de ce taux en quinze jours après deux augmentations successives au début de février 1982, qui l'avaient porté de 15,75 % à 17 %.

Mais la plupart des observateurs estiment que le FED, malgré un léger assouplissement de sa politique restrictive, dû au ralentissement de l'inflation et à l'aggravation de la crise économique, continuera à faire preuve de fermeté.

La seconde raison, qui milite en faveur de la fermeté du dollar, est que l'écart entre les taux américains, très élevés, et ceux de leurs partenaires pouvait, vraisemblablement ne pas diminuer. En Europe, au moindre signe de détente des taux outre-Atlantique, on se précipitera pour abaisser le loyer de l'argent en vue de relancer les économies gravement touchées par la crise. En Allemagne fédérale, il y a de fortes chances de voir la Bundesbank ramener au-dessous de 10 % son taux Lombard Spécial jeudi, surtout après le recul du pouvoir d'achat accepté par le syndicat ouest-allemand de la métallurgie, qui va contribuer à ramener à 5 % le taux d'inflation.

En Grande-Bretagne, on s'attend à un nouvel abaissement du loyer de l'argent, tandis qu'en Suisse, les banques ont réduit de 0,5 % le taux consenti sur les dépôts à terme, fixé maintenant à 6 % et 6,5 % selon la durée. En France, le récent affaiblissement du franc face aux monnaies fortes européennes (le mark et le florin sont à leur plus haut niveau historique) oblige les pouvoirs publics à se montrer plus circonspects, et, en tout état de cause, à attendre la décision des Allemands.

LA BANQUE ROTHSCHILD VA S'APPELER COMPAGNIE EUROPÉENNE DE BANQUE

La Banque Rothschild, récemment nationalisée, va changer de nom et prendre celui d'une de ses filiales, la Compagnie européenne de banque, petit établissement spécialisé dans la gestion de crédits hypothécaires. Lorsque la banque MM. de Rothschild Frères, établissement en nom collectif, fondée en 1817, se transforma en société anonyme le 15 décembre 1967, la famille Rothschild autorisa l'emploi officiel de son nom sous certaines conditions, qui ne sont plus remplies aujourd'hui, d'où le changement.

Un autre changement de raison sociale, probable, celui de la Banque Worms, la famille du même nom étant désireuse de ne plus laisser son patronyme à la disposition d'un établissement nationalisé.

Consultée pour avis

LA SECTION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DÉSAPPROUVE LES PRINCIPALES MESURES DU RAPPORT AUROUX.

L'assemblée plénière du Conseil économique et social (C.E.S.) devait examiner, ce mardi après-midi 9 mars, en présence du ministre du travail, les cinq avant-projets de loi sur les droits nouveaux des travailleurs, issus du rapport de M. Jean Auroux. Ces textes portent respectivement sur « *le développement de l'expression des salariés dans les entreprises* », « *la négociation collective et le règlement des conflits collectifs du travail* », « *le développement des institutions représentatives du personnel* », « *le règlement intérieur et le droit disciplinaire* » et « *les comités d'hygiène et de sécurité et les conditions de travail* ».

La section du travail et des relations professionnelles du C.E.S. — dans laquelle sont également réunis les partenaires sociaux — a déjà analysé ces avant-projets et, son rapporteur, M. Georges Deniset, devait faire connaître son avis devant l'assemblée plénière.

Cette opinion est globalement positive pour ce qui concerne les deux derniers textes (règlement intérieur et hygiène et sécurité), à quelques modifications de détail près, qui sont souhaitées par la section.

Il n'en va pas de même, en revanche, pour les autres propositions, qui constituent en fait, le fond et l'originalité mêmes du rapport Auroux (*le Monde* des 12 septembre, 11-12, 15 octobre, 29 novembre et 17 décembre 1981) et sont toutes rejetées.

MM. Georges Courtès et Edgar Lederer élus à l'Académie des sciences

Réunie, lundi 8 mars, l'Académie des sciences a élu deux nouveaux membres, MM. Georges Courtès (discipline d'astronomie), et Edgar Lederer (chimie appliquée à la biologie cellulaire et moléculaire).

[Né le 24 avril 1925 à Toul (Meurthe-et-Moselle), M. Georges Courtès entre en 1947 au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Docteur ès-sciences physiques en 1958, il devient la même année chargé de recherche, puis en 1959 maître de recherche au C.N.R.S. Nommé en 1962 astronome-adjoint à l'Observatoire de Marseille, puis astronome titulaire en 1964, il dirige depuis 1965 le Laboratoire d'astronomie spatiale du C.N.R.S. à Marseille. Il a consacré la plupart de ses travaux aux gaz interstellaires et notamment mis en évidence plusieurs propriétés des galaxies. Plus récemment, il s'est intéressé aux émissions ultra-violettes des gaz interstellaires. Il est à l'origine de plusieurs expériences qui ont été embarquées à bord du laboratoire spatial américain Skylab, du satellite français D 2 B, ou qui seront, dans les prochaines années, à bord du Spacelab européen ou de vaisseaux soviétiques.]

[Né le 5 juin 1908 à Vienne (Autriche), M. Edgar Lederer obtient en 1930 son doctorat de philosophie à l'université de cette ville. Naturalisé français en 1938, il obtient la même année, à l'université de Paris, son doctorat ès sciences. Maître de recherche au C.N.R.S. en 1945, puis directeur de recherche en 1953, il travaille de 1947 à 1960 à l'Institut de biologie physico-chimique de Paris. Maître de conférences (1954) puis professeur (1956) de biochimie à la faculté des sciences de Paris, puis d'Orsay, il dirige, de 1960 à 1978, le département de chimie biologique de l'Institut de chimie des substances naturelles du C.N.R.S. à Gif-sur-Yvette.

Les travaux de M. Lederer portent sur divers domaines de la chimie des substances naturelles. L'utilisation de la chromatographie lui a notamment permis d'isoler et d'étudier chimiquement et biologiquement un grand nombre de substances d'origine bactérienne, végétale et animale. Ses recherches sur les mycobactéries ont en particulier conduit à la première préparation d'un immunostimulant non spécifique, le M.D.P., en cours de développement à l'Institut Pasteur.]

Le numéro du « Monde » daté 9 mars 1982 a été tiré à 567 174 exemplaires.